



## Banque Attijari de Tunisie

SA au capital de 150 000 000 de dinars  
divisé en 30 000 000 actions de nominal  
5 dinars entièrement libérées

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère  
RC : B140811997 ; Tel : 71 849 400 ; Fax : 71 782 663

**PROSPECTUS D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHÉ  
OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE  
DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI BANK 2008»  
De 50 000 000 dinars  
Emis par appel public à l'épargne  
Prix d'émission : 100 dinars**

**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie A : 40 MD ; Durée 15 ans ; Taux d'intérêt 6,85%**  
**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie B : 10 MD ; Durée 20 ans ; Taux d'intérêt 7,00%**  
Remboursement annuel de 6,670 dinars de la 1<sup>ère</sup> année jusqu'à la 14<sup>ème</sup> année  
et de 6,620 dinars la 15<sup>ème</sup> année, par obligation de catégorie A  
Remboursement annuel constant de 5,000 dinars par obligation de catégorie B

Visa n° 08 - 0632, 10 DEC. 2008 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs

### Responsable de l'information

Monsieur DAHMANI Hassen  
Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank  
Téléphone : 71 14 14 75  
E mail : hassen.dahmani@attijaribank.com.tn

### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus

#### ATTIJARI INTERMEDIATION

Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis.  
Téléphone : 71 842 751 Fax : 71 847 366

Décembre 2008





<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE.....</b>	<b>5</b>
<b>FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI BANK 2008 » .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.1 Responsable du prospectus :.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.2 Attestation du responsable du prospectus :.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.3 Responsables du contrôle des comptes.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.5 Responsable de l'information .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION .....</b>	<b>22</b>
<b>2.1 Renseignements relatifs à l'émission :.....</b>	<b>22</b>
<b>2.1.1 Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire: .....</b>	<b>22</b>
<b>2.1.2 Renseignements relatifs à l'Emission .....</b>	<b>22</b>
<b>2.1.3 Période de souscription et de versement.....</b>	<b>23</b>
<b>2.1.4 Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....</b>	<b>23</b>
<b>2.1.5 But de l'émission : .....</b>	<b>23</b>
<b>2-2 Caractéristiques des titres émis.....</b>	<b>23</b>
<b>2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres : .....</b>	<b>23</b>
<b>2.3 Renseignements généraux.....</b>	<b>29</b>
<b>2.3.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : .....</b>	<b>29</b>
<b>2.3.2 Marché des titres : .....</b>	<b>29</b>
<b>2.3.3 Prise en charge par la STICODEVAM : .....</b>	<b>29</b>
<b>2.3.4 Tribunaux compétents en cas de litige : .....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL.....</b>	<b>30</b>
<b>3.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.....</b>	<b>30</b>
<b>3.1.1 Dénomination et siège social : .....</b>	<b>30</b>
<b>3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable : .....</b>	<b>30</b>
<b>3.1.3 Date de constitution et durée : .....</b>	<b>30</b>
<b>3.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts).....</b>	<b>30</b>
<b>3.1.5 Registre du commerce .....</b>	<b>31</b>
<b>3.1.6 Exercice social.....</b>	<b>31</b>
<b>3.1.7 Clauses statutaires particulières .....</b>	<b>31</b>
<b>3.1.8 Capital social.....</b>	<b>37</b>
<b>3.1.9 Nationalité .....</b>	<b>37</b>
<b>3.1.10 Régime fiscal.....</b>	<b>37</b>
<b>3.1.11 Matricule fiscal.....</b>	<b>37</b>
<b>3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque.....</b>	<b>37</b>
<b>3.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....</b>	<b>37</b>
<b>3-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque .....</b>	<b>37</b>
<b>3.3 Evolution du capital.....</b>	<b>38</b>
<b>3.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 30/09/2008 .....</b>	<b>39</b>
<b>3-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2008.....</b>	<b>39</b>
<b>3-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008.....</b>	<b>39</b>
<b>3.4.3 Nombre d'actionnaires .....</b>	<b>40</b>
<b>3.5 Présentation d' ANDALUMAGHREB Actionnaire de référence.....</b>	<b>40</b>
<b>3-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank.....</b>	<b>40</b>
<b>3.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano.....</b>	<b>42</b>
<b>3.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de référence .....</b>	<b>44</b>
<b>3-6 Description sommaire du Groupe BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE au 31/12/2007 .....</b>	<b>44</b>
<b>3.6.1 Présentation générale du groupe.....</b>	<b>44</b>
<b>3.6.2 Relations avec les sociétés du groupe ATTIJARI BANK au 31/12/2007.....</b>	<b>55</b>
<b>3.6.3 Relations commerciales entre ATTIJARI BANK et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2007.....</b>	<b>57</b>
<b>3.7 Relations d' ATTIJARI BANK avec les autres parties liées au 31/12/2007 .....</b>	<b>59</b>
<b>3.7.1 Information sur les engagements.....</b>	<b>59</b>
<b>3.7.2 Transferts de ressources .....</b>	<b>59</b>
<b>3.7.3 Relations commerciales.....</b>	<b>59</b>

3.7.4 Les prestations de services reçues ou données.....	60
3-8 Dividendes .....	61
3-9 Marché des titres d'ATTIJARI BANK .....	61
<b>CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....</b>	<b>62</b>
4-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie .....	62
4-2 Organisation de la Banque .....	64
4.2.2 Gouvernance.....	65
4.2.3 Contrôle interne.....	69
4.2.4 Système d'information.....	70
4-2-5 Politique sociale .....	73
4-2-6 Effectifs et réseau de la banque .....	74
4.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2007 .....	75
4.3.1 Les ressources.....	75
4.3.2 Les emplois .....	76
4.3.3 Les résultats d'exploitation .....	78
4.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2008.....	80
4.4.1 Les ressources.....	80
4.4.2 Les emplois .....	81
4.4.3 Les résultats d'exploitation .....	83
4.5 Les indicateurs d'activités au 30/09/2008 .....	84
4.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques).....	84
4.7 Facteurs de risque et de nature spéculative de l'activité de l'émetteur.....	85
4.8 Dépendance de l'émetteur .....	87
4.9 Litiges ou arbitrages .....	90
4.10 Politique d'investissement de l'émetteur .....	90
<b>CHAPITRE 5 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT .....</b>	<b>91</b>
5.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2007 .....	91
5.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2007.....	91
5.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2007 .....	94
5.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2008 .....	97
5.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2008.....	97
5.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2008 .....	100
5.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre ..	103
5.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre.....	103
5.3.2 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2007 .....	134
5.3.3 Encours des emprunts obligataires émis par ATTIJARI BANK.....	146
5-3.5 Tableau des mouvements des capitaux propres .....	147
5-3.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices .....	148
5-3.7 Evolution des dividendes.....	148
5-3.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation.....	148
5-3.9 Evolution du résultat net.....	148
5-3.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement.....	149
5.3.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie.....	149
5.3.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie.....	149
5.3.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie .....	149
5.3.14 Principaux indicateurs et ratios.....	150
5.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2007 .....	153
5.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2007.....	154
5.4.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2007 .....	154
5.4.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2007 .....	155
5.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2007.....	156
5.5 Renseignements financiers sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2008 .....	185
5.5.1 Bilan arrêté au 30 juin .....	185
5.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin .....	185
5.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin .....	186
5.5.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2008 .....	187
5.5.5 Notes aux états financiers semestriels au 30 juin 2008 .....	188
5.6 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank .....	213
<b>CHAPITRE 6: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>214</b>

<b>6-1 Conseil d'Administration .....</b>	<b>214</b>
<b>6.1.1 Membres des organes d'administration .....</b>	<b>214</b>
<b>6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque .....</b>	<b>214</b>
<b>6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction .....</b>	<b>215</b>
<b>6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés .....</b>	<b>217</b>
<b>6.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2007 .....</b>	<b>218</b>
<b>6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2007 .....</b>	<b>218</b>
<b>6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction .....</b>	<b>218</b>
<b>6.3 Commissaires aux comptes .....</b>	<b>219</b>
<b>6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital .....</b>	<b>219</b>
<b>CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>220</b>
<b>7.1 Evolution récente et orientations .....</b>	<b>220</b>
<b>7.2 Perspectives d'avenir .....</b>	<b>221</b>
<b>7.3 Les états financiers prévisionnels 2008-2012.....</b>	<b>233</b>
<b>7.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels.....</b>	<b>236</b>
<b>7-5 Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2008 à 2012. ....</b>	<b>238</b>
<b>Bulletins de souscription .....</b>	<b>239</b>

## PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Créée en juillet **1968** dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du **31/10/2008**, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant **129** agences réparties sur tout le territoire du pays.

S'inscrivant dans la même perspective, la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en **1995, 1996, 1997**, le faisant passer de **30 à 100 MD**. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat du capital de la société, et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de **43,94%** en **1997** à **33,34%** au **31/12/1998**.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril **2005** et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice **2005**, avec l'entrée dans son capital du consortium Andalumaghreb qui détient désormais **54,57%** du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Andalumaghreb est une holding ad hoc de participation de droit espagnol détenue à hauteur de **68%** par Attijariwafa bank et à **32%** par Banco Santander Central Hispano.

Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec **624** agences et un Produit Net Bancaire de **8,8** milliards de dirhams en **2007** en terme consolidé, soit l'équivalent de **13 896** millions de dinars.

Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec **11 178** succursales à travers le monde et avec un résultat net consolidé de **9.060** millions d'euros, soit l'équivalent de **16 255** millions de dinars.

L'alliance de l'ex Banque du Sud au consortium Attijariwafa Bank et Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux



groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration du 8 septembre 2006, sur délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenues le 11 décembre 2006 " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la banque est passé de 100MD à 150MD et ce par l'émission de 10 000 000 actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan permettra à la banque de se positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie, de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se conformer aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- la séparation et la filialisation des activités ;
- la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisations
- la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- l'obtention du statut de Banque d'Affaires pour l'activité de conseil (accès aux appels d'offres publics).
- La refonte du système d'information avec la mise en place sur 3 ans d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession.
- Mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

En 2007, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 104,784MD accusant une hausse de 28,6% par rapport à 2006.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 12,2% passant de 1730,7MD en 2006 à 1 941,6 MD en 2007 soit une part de marché de 7,7%. Les crédits ont totalisé un montant de 1 700,4 MD au 31/12/07 affichant aussi une évolution de 12,3% et accaparant ainsi 7,3% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- L'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec **ATTJARI INTERMEDIATION (ex SUD INVEST)**
- La gestion d'actifs collectifs avec **ATTJARI GESTION\***
- Le conseil et l'ingénierie Financières avec **ATTJARI CONSEIL\***
- Le leasing avec **ATTJARI LEASING(ex GENERAL LEASING)**
- Le recouvrement de créances avec **SUD RECOUVREMENT**
- Le capital risque avec **ATTJARI SICAR (ex SUD SICAR)**
- L'immobilier avec : la Générale Immobilière du Sud **GIS** et **ATTJARI IMMOBILERE\*\***
- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique **GTI**

\* Les assemblées générales constitutives et le premier conseil d'administration se sont réunis le 30 juin 2008

\*\* Société en cours de constitution

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe se sont établis au 31/12/2007 respectivement à 181 851 mD et -12 562 mD.

Par ailleurs, les créances classées, les provisions, les agios réservés et le taux de couverture ont évolué comme suit depuis 2005 :

	En mD				
	2005	2006	2007	30/06/07	30/06/08
<b>Créances Brutes bilan et hors bilan (a)</b>	<b>2 456 943</b>	<b>2 322 068</b>	<b>2 336 276</b>	<b>2 272 914</b>	<b>2 473 289</b>
<b>classe 0</b>	<b>1 748 116</b>	<b>1 644 817</b>	<b>1 702 845</b>	<b>1 526 363</b>	<b>1 816 376</b>
<b>classe 1</b>	<b>216 571</b>	<b>168 837</b>	<b>217 576</b>	<b>194 817</b>	<b>228 931</b>
<b>Créance clientèle (classe 0 et 1)</b>	<b>1 964 687</b>	<b>1 813 654</b>	<b>1 920 421</b>	<b>1 721 180</b>	<b>2 045 307</b>
<b>classe 2</b>	<b>64 514</b>	<b>38 628</b>	<b>27 972</b>	<b>22 195</b>	<b>34 300</b>
<b>classe 3</b>	<b>35 515</b>	<b>54 810</b>	<b>58 123</b>	<b>47 211</b>	<b>29 114</b>
<b>classe 4</b>	<b>392 227</b>	<b>414 976</b>	<b>329 760</b>	<b>482 327</b>	<b>364 569</b>
<b>Dont contentieux</b>	<b>221 023</b>	<b>181 250</b>	<b>329 760</b>	<b>276 151</b>	<b>364 569</b>
<b>Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)</b>	<b>492 256</b>	<b>508 414</b>	<b>415 855</b>	<b>551 734</b>	<b>427 982</b>
<b>Provisions</b>	<b>35 348</b>	<b>125 832</b>	<b>119 834</b>	<b>143 462</b>	<b>128 697</b>
<b>Agios réservés</b>	<b>57 796</b>	<b>68 699</b>	<b>71 028</b>	<b>75 681</b>	<b>72 951</b>
<b>Provisions &amp; Agios réservés (c)</b>	<b>93 144</b>	<b>194 531</b>	<b>190 862</b>	<b>219 142</b>	<b>201 647</b>
<b>Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)</b>	<b>3,8%</b>	<b>8,38%</b>	<b>8,17%</b>	<b>9,64%</b>	<b>8,15%</b>
<b>Taux des créances classées (b)/(a)</b>	<b>20,04%</b>	<b>21,89%</b>	<b>17,8%</b>	<b>24,3%</b>	<b>17,3%</b>
<b>Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)</b>	<b>18,92%</b>	<b>38,26%</b>	<b>45,9%</b>	<b>39,7%</b>	<b>47,1%</b>

L'augmentation de capital réalisée et l'emprunt obligataire convertible lancé en décembre 2006 ont permis à la banque ATTJARI DE TUNISIE d'augmenter ses provisions et d'améliorer son ratio de couverture de créances douteuses et litigieuses. La situation des créances douteuses et litigieuses dans la Banque Attijari de Tunisie a commencé à s'améliorer depuis 2006.

Par ailleurs les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué comme suit :

Désignation	2005	2006	2007	30/06/2007	30/06/2008
<b>Ratio de solvabilité (1)</b>	<b>2,04%</b>	<b>1,77%</b>	<b>0,25%</b>	<b>1,95%</b>	<b>2,19%</b>
<b>Ratio de liquidité (2)</b>	<b>97,0%</b>	<b>122,0%</b>	<b>112,0%</b>	<b>114,0%</b>	<b>118,0%</b>

(1) Fonds propres nets / risques encourus

(2) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

## FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI BANK 2008 »

L'emprunt obligataire « **ATTIJARI BANK 2008** » est émis pour un montant de **50 000 000** de dinars divisé en **500 000** obligations de **100** dinars de nominal.

Il est constitué de deux catégories émises pour des durées respectives de **15 ans** au taux de **6,85%** et de **20 ans** au taux de **7,00%**

<b>Dénomination de l'emprunt</b>	: <b>ATTIJARI BANK 2008</b>
<b>Montant</b>	: <b>50 000 000</b> de dinars
<b>Nombre de titres à émettre</b>	: <b>500 000 obligations réparties en deux catégories :</b> - <b>Attijari Bank 2008 catégorie A : 400 000 obligations</b> - <b>Attijari Bank 2008 catégorie B : 100 000 obligations</b>
<b>Nominal</b>	: <b>100 dinars par obligation</b>
<b>Forme des obligations</b>	: <b>Les obligations sont nominatives</b>
<b>Prix d'émission</b>	: <b>100 dinars par obligation</b>
<b>Prix de remboursement</b>	: <b>100 dinars par obligation</b>
<b>Date de jouissance en intérêts</b>	: <b>Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.</b> <b>Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le 31/12/2008, seront décomptés et payés à cette date.</b> <b>La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 31/12/2008, soit la date limite de clôture des souscriptions.</b>
<b>Taux d'intérêt</b>	- <b>6,85% pour la catégorie A</b> - <b>7,00% pour la catégorie B</b>
<b>Durée</b>	: <b>Les obligations seront émises sur deux durées :</b> - <b>15 ans pour la catégorie A</b> - <b>20 ans pour la catégorie B</b>
<b>Durée de vie moyenne</b>	: <b>Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 11,10 pour la catégorie A et 15,89 ans pour la catégorie B.</b>
<b>Duration</b>	: <b>La duration pour les présentes obligations :</b> - <b>6,04 ans pour la catégorie A</b> - <b>7,19 ans pour la catégorie B</b>
<b>Taux de rendement actuariel</b>	: <b>C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est</b>



significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,85% pour les obligations de catégorie A et 7,00% pour les obligations de catégorie B.

#### **Amortissement**

: Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel variant selon la catégorie de l'obligation :

- **Catégorie A** : 6,670 dinars par obligation et ce de la première année jusqu'à la 14<sup>ème</sup> année et 6,620 dinars la 15<sup>ème</sup> année (cf tableau d'amortissement par obligation page 25). Ainsi, les obligations de la catégorie A seront amorties en totalité le 31/12/2023
- **Catégorie B** : 5,000 dinars par obligation et ce, de la première jusqu'à la 20<sup>ème</sup> année (cf tableau d'amortissement par obligation page 26). Ainsi, les obligations de la catégorie B seront amorties en totalité le 31/12/2028

#### **Souscriptions et versements**

: Les souscriptions et les versements seront reçus du 24/12/2008 au 31/12/2008 auprès d'ATTJARI INTERMEDIATION , intermédiaire en bourse.

#### **Clôture des souscriptions**

: Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis et au plus tard le 31/12/2008. Au cas où le présent emprunt n'est pas clôturé à la date du 31/12/2008 et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté.

Les demandes de souscriptions seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

#### **Paiement**

: Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le 31 décembre de chaque année, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 31/12/2009  
Le premier remboursement du capital aura lieu le 31/12/2009

#### **Régime Fiscal**

: Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

#### **Etablissements domiciliataires**

: L'établissement et la délivrance des attestations de propriété des obligations ATTJARI BANK 2008 seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par ATTJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse.

#### **Clause de remboursement anticipé**

: Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant

due à la date de sa réalisation augmentée des intérêts courus et non encore échus.

**Garantie** : Le présent emprunt n'est assorti d'aucune garantie,

**Notation de l'emprunt** : Cet emprunt n'est pas noté

**Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la Banque Attijari de Tunisie demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM** : La BANQUE ATTJARI DE TUNISIE s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « ATTJARI BANK 2008 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

**Mode de représentation des obligations** : Droit commun régissant la représentation des obligataires

## CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1 Responsable du prospectus :

Monsieur Hassen BERTAL  
Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie

### 1.2 Attestation du responsable du prospectus :

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Directeur Général  
Monsieur Hassen BERTAL



### 1.3 Responsables du contrôle des comptes

#### Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2005 :

Société **F.M.B.Z -KPMG -Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

#### Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2006 :

Société **F.M.B.Z -K.P.M.G -Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

#### Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2007 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr NEJI Fethi, 02, rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis-Tunisie



**Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2006 :**

**Société F.M.B.Z -K.P.M.G -Tunisie : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère**

**Société AMC Ernst & Young : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.**

**Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 :**

**Société AMC Ernst & Young : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.**

**Société CNF-Cabinet NEJI Fethi : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr NEJI Fethi, 02, rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis-Tunisie**

**Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2008 :**

**Société AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.**

**Société CNF-Cabinet NEJI Fethi, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr NEJI Fethi, 02, rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis-Tunisie**

**Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2005**

**Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z -KPMG Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI qui a émis l'opinion suivante :**

**Messieurs,**

**En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque du Sud arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et normes professionnelles.**

**Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.**

**Nous avons effectué les diligences d'audit que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et conformément aux termes de référence pour l'audit des comptes prévus par la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93- 23 du 30 Juillet 1993.**

**Les méthodes et principes comptables appliqués par la Banque du Sud sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur bancaire. La note 1 du présent rapport explicite les méthodes et principes les plus pertinents employés. Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie objet de nos contrôles**

**Nous avons accompli les diligences spécifiques se rapportant au classement des actifs et à l'évaluation des risques inhérents aux engagements de la Banque en conformité**

avec les normes professionnelles généralement admises et les termes des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie

Les conclusions de notre audit sont les suivantes

**1. Les rubriques AC7 « Autres Actifs» et PA5 « Autres Passifs» comportent des soldes anciens non movimentés qui sont en cours d'apurement (cf note 7 et note 11)\*.**

**2. L'insuffisance des provisions sur les créances et le portefeuille titres telle que arrêtée par la Banque et telle que détaillée à la note n° 22, s'élève à 123 489 mDT contre 113 292 mDT à fin 2004. Toutefois et dans la mesure où les expertises ne sont pas généralisées, certaines garanties hypothécaires sont retenues pour la valeur des inscriptions sur les titres fonciers.**

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui est indiqué ci dessus, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2005 et annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque du Sud ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

**Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2006**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z -KPMG Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et AMC Ernst & Young, qui ont émis l'opinion suivante :

Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives,

\*Cf notes aux états financiers relatifs à l'exercice 2005 publiées au niveau du document de référence ATTJARI BANK 2006 respectivement à la page 94 et 98

que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 1- Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque au titre de l'exercice clos au 31/12/2006 s'élèvent à 180 294 KDT portant ainsi le montant cumulé des provisions comptabilisées au titre des créances à cette date à 216 269 KDT. En dépit de l'effort considérable fourni par la banque en 2006 pour couvrir ses risques, nous estimons que l'enveloppe des provisions ainsi constituée reste insuffisante pour couvrir les risques avérés au 31/12/2006, notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations, que les événements futurs peuvent ne pas confirmer.
- 2- Les soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) ont été retenus sur la base des soldes des relevés des comptes libellés en Euro et en Dollar. Les différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées aux comptes des positions de change et de contre valeurs des positions de change. Ces derniers ne coïncident pas aux soldes tenus par la salle des marchés. De même, et en raison de l'inadéquation des traitements et des procédures employées, il n'existe pas d'assurance quant à la validité des soldes portés dans l'état des engagements hors bilan au titre des crédits documentaires, avals et cautions.
- 3- La rubrique AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs » comportent des suspens anciens et des comptes injustifiés pour lesquels la banque a entamé au cours de 2006 un travail de justification et d'apurement et a doté en conséquence des provisions de l'ordre de 10 MDT. Considérant que ces travaux ne sont pas achevés, il n'existe pas d'assurance quant au caractère approprié de la provision ainsi constituée.
- 4- Les capitaux propres de la banque incluent un montant de 80 MDT relatif à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant de 80 MDT avait été consigné par l'actionnaire de référence entre les mains de la banque avant la date de clôture de l'exercice 2006 avec une prise ferme de la totalité de cet emprunt. La clôture effective des souscriptions n'a eu lieu que le 17 janvier 2007, étant précisé que cet emprunt a été intégralement souscrit.

Sous réserve de l'incertitude résultant de l'effet de ce qui est indiqué dans les paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus et de l'impact du point 4, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2 - Vérifications spécifiques

**Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.**

**Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.**

**Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence d'insuffisances significatives se traduisant par une incertitude sur la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, telle que remontée ci-avant au niveau de l'opinion sur les états financiers (point 1, 2 et 3).**

**Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.**

#### **Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2007**

**Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par Mr NEJI Fethi, qui ont émis l'opinion suivante :**

**Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,**

**En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.**

#### **1 - Opinion sur les états financiers**

**Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.**

**Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.**

**Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du**

risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos-le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur :

- 1) le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :
  - a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
  - b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
  - c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 12 et 14 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

- 2) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2007, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2007 à 68 801 KDT.

## 2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont



été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

#### **Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2006**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z-KPMG Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et AMC Ernst & Young, représentée par Mr Nouredine HAJJI qui ont émis l'opinion suivante :

Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers consolidés d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'Attijari Bank. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 1- Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par le groupe au titre de l'exercice clos au 31/12/2006 s'élèvent à 189 707 KDT portant ainsi le montant cumulé des provisions comptabilisées au titre des créances à cette date à 435 916 KDT. En dépit de l'effort considérable fourni par le groupe en 2006 pour couvrir ses risques, nous estimons que

- l'enveloppe des provisions ainsi constituée reste insuffisante pour couvrir les risques avérés au 31/12/2006, notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations, que les événements futurs peuvent ne pas confirmer.
- 2- Les soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) ont été retenus sur la base des soldes des relevés des comptes libellés en Euro et en Dollar. Les différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées aux comptes des positions de change et de contre valeurs des positions de change. Ces derniers ne coïncident pas aux soldes tenus par la salle des marchés. De même, et en raison de l'inadéquation des traitements et des procédures employées, il n'existe pas d'assurance quant à la validité des soldes portés dans l'état des engagements hors bilan au titre des crédits documentaires, avals et cautions.
  - 3- La rubrique AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs » comportent des suspens anciens et des comptes injustifiés pour lesquels le groupe a entamé au cours de 2006 un travail de justification et d'apurement et a doté en conséquence des provisions de l'ordre de 10 MDT. Considérant que ces travaux ne sont pas achevés, il n'existe pas d'assurance quant au caractère approprié de la provision ainsi constituée.
  - 4- Les capitaux propres du groupe incluent un montant de 80 MDT relatif à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant de 80 MDT avait été consigné par l'actionnaire de référence entre les mains du groupe avant la date de clôture de l'exercice 2006 avec une prise ferme de la totalité de cet emprunt. La clôture effective des souscriptions n'a eu lieu que le 17 janvier 2007, étant précisé que cet emprunt a été intégralement souscrit.
  - 5- La consolidation de la société Sud Recouvrement n'a pas été faite sur la base d'états financiers audités pour les exercices clos le 31/12/2006 et le 31/12/2005. Il en est de même pour la consolidation de la société Général Leasing au titre de l'exercice clos le 31/12/2006. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'incertitude résultant de l'effet de ce qui est indiqué dans les paragraphes 1, 2, 3 et 5 ci-dessus et de l'impact du point 4, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2006.

## Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst &

Young, représentée par Mr Nouredine HAJJI et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par Mr NEJI Fethi, qui ont émis l'opinion suivante :

**Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,**

**En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'Attijari Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.**

### **1. Opinion sur les états financiers**

**Nous avons audité les états financiers consolidés d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'Attijari Bank. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.**

**Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.**

**Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.**

**Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.**

**La consolidation des sociétés Sud Recouvrement, Général Leasing, Sud Invest, Sud Sicar et Générale Tunisienne de l'informatique n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31/12/2007. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.**

**Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.**

**Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :**

- a. l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
- b. la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
- c. l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

**Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 14 et 16 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.**

## **2. Vérifications spécifiques**

**Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.**

**Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2007.**

## **Opinion sur les états financiers intermédiaires au 30 /06/2008**

**Les états financiers intermédiaires au 30 /06/2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par Mr Nouredine HAJJI et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par Mr NEJI Fethi, qui ont émis l'avis suivant :**

**En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2008. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.**

**Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.**

**Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.**

### Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**  
Monsieur Noureddine HAJJI



**CNF-Cabinet NEJI Fethi**  
Monsieur NEJI Fethi



### 1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.



### 1.5 Responsable de l'information

Monsieur DAHMANI Hassen  
Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank  
Téléphone : 71 14 14 75  
E mail : hassen.dahmani@attijaribank.com.tn

La notice légale a été publiée au JORT N° 130 du 16/12/2008

Conseil du Marché Financier  
Visa N° 0632 du 10 DEC. 2008  
Delivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUIM



## CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

#### 2.1.1 Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la **BANQUE ATTJARI DE TUNISIE** tenue le **24/06/2008** a autorisé l'émission d'emprunts obligataires, pour un montant total de **150 millions** de dinars en une ou plusieurs émissions sur les exercices **2008, 2009** et **2010** et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de ces emprunts.

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du **11/09/2008** a décidé d'émettre une première tranche de **50 millions** de dinars répartis comme suit :

- **Attijari Bank 2008 catégorie A : 40 millions** de dinars sur **15 ans** à un taux fixe de **6,85%**
- **Attijari Bank 2008 catégorie B : 10 millions** de dinars sur **20 ans** à un taux fixe de **7,00%**

#### 2.1.2 Renseignements relatifs à l'Emission

**Montant :** Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **50 000 000** de dinars divisé en **500 000 obligations** de nominal **100 dinars** réparties en deux catégories :

- **catégorie A : 400 000 obligations**
- **catégorie B : 100 000 obligations**

**Produit brut et produit net de l'emprunt :** Le produit brut de l'emprunt est de **50 000 000** de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à **50 000 dinars**, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à **26 000 dinars**, les frais de la **BVMT** sont de **3 000 dinars**, les frais de la **STICODEVAM** pour la durée de vie de l'emprunt sont de **77 625 dinars**, les frais divers englobant les frais d'annonce au **JORT**, les frais de photocopie etc... sont estimés à **5 000 dinars**, soit un total de frais approximatifs de **161 625 dinars** et un produit net de l'emprunt de **49 838 375 dinars**.

(En DT)

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	<b>50 000 000</b>	<b>100,00</b>
Total des frais	<b>161 625</b>	<b>0,32</b>
Produit Net	<b>49 838 375</b>	<b>99,68</b>

Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

### **2.1.3 Période de souscription et de versement**

**Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 24/12/2008 et clôturées sans préavis au plus tard le 31/12/2008**

**Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.**

**En cas de non placement intégral de l'émission au 31/12/2008 le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.**

**Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.**

### **2.1.4 Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

**Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçues à partir du 24 décembre 2008 auprès d'ATTJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse**

### **2.1.5 But de l'émission :**

**L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à :**

- **Développer le fonds de commerce de la banque**
- **Fidéliser la clientèle**

**Pour cela, il est envisagé de développer les crédits immobiliers à long terme, sous réserve du respect des dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 87-47 du 23 décembre 1987 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire n° 2007-25 du 19 novembre 2007 relative aux modalités d'octroi, de contrôle et de refinancement des crédits qui prévoit, entre autres, l'adossment des crédits à long terme pour le financement de l'habitat sur des ressources de même maturité.**

**Pour y parvenir, ATTJARI BANK a décidé d'émettre l'emprunt obligataire, objet de la présente émission.**

## **2-2 Caractéristiques des titres émis**

### **2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres :**

- **Dénomination de l'emprunt : " ATTJARI BANK 2008"**
- **Nature des titres : Titres de créances.**
- **Forme des obligations : Nominative**
- **Catégorie des titres : Ordinaire**
- **Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, ATTJARI INTERMEDIATION : Intermédiaire en Bourse.**
- **Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales : livre 4 - titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.**

**2.2.2 Prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.**

**2.2.3 Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture soit le **31/12/2008** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **31/12/2008** soit la date limite de clôture des souscriptions.

**2.2.4 Date de règlement:** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**2.2.5 Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux fixes selon leur catégorie :

- **Catégorie A** d'une durée de **15 ans** : **6,85%** brut l'an
- **Catégorie B** d'une durée de **20 ans** : **7,00%** brut l'an

**2.2.6 Intérêts :** Les intérêts sont payés à terme échu le **31** décembre de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la catégorie **A** est prévue pour le **31/12/2023** et le montant total des intérêts serait de **21 910 410** dinars si la tranche était souscrite dans sa globalité.

La dernière échéance pour les obligations de la catégorie **B** est prévue pour le **31/12/2028** et le montant total des intérêts serait de **7 350 000** dinars si la tranche était souscrite dans sa globalité.

**2.2.7 Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel variant selon la catégorie de l'obligation :

- **Catégorie A** : **6,670** dinars par obligation et ce de la première année jusqu'à la **14<sup>ème</sup>** année et **6,620** dinars la **15<sup>ème</sup>** année (cf tableau d'amortissement par obligation page 25). Ainsi, les obligations de la catégorie **A** seront amorties en totalité le **31/12/2023**
- **Catégorie B** : **5,000** dinars par obligation et ce, de la première jusqu'à la **20<sup>ème</sup>** année. Ainsi, les obligations de la catégorie **B** seront amorties en totalité le **31/12/2028**

**2.2.7.1 Amortissement et remboursement des obligations de la catégorie A :**

<b>Nombre d'obligations</b>	<b>: 400 000</b>
<b>Valeur nominale de l'obligation</b>	<b>: 100 dinars</b>
<b>Date unique de jouissance servant de base pour les besoins de cotation</b>	<b>: 31/12/2008</b>
<b>Date du 1<sup>er</sup> paiement des intérêts</b>	<b>: 31/12/2009</b>
<b>Date de la 1<sup>ere</sup> échéance en capital</b>	<b>: 31/12/2009</b>
<b>Date de la dernière échéance</b>	<b>: 31/12/2023</b>
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	<b>: 6,85% brut l'an</b>
<b>Amortissement par obligation</b>	<b>: Annuel de 6,670 dinars et ce, de la première année jusqu'à la 14<sup>ème</sup> année et de 6,620 dinars la quinzième année.</b>



**Tableau d'amortissement des obligations de la catégorie A :**

En dinars

Échéance	VN	Amortissement	c restant dû	intérêt brut	annuité
	<b>40 000 000</b>				
<b>31/12/2009</b>		<b>2 668 000</b>	<b>37 332 000</b>	<b>2 740 000</b>	<b>5 408 000</b>
<b>31/12/2010</b>		<b>2 668 000</b>	<b>34 664 000</b>	<b>2 557 242</b>	<b>5 225 242</b>
<b>31/12/2011</b>		<b>2 668 000</b>	<b>31 996 000</b>	<b>2 374 484</b>	<b>5 042 484</b>
<b>31/12/2012</b>		<b>2 668 000</b>	<b>29 328 000</b>	<b>2 191 726</b>	<b>4 859 726</b>
<b>31/12/2013</b>		<b>2 668 000</b>	<b>26 660 000</b>	<b>2 008 968</b>	<b>4 676 968</b>
<b>31/12/2014</b>		<b>2 668 000</b>	<b>23 992 000</b>	<b>1 826 210</b>	<b>4 494 210</b>
<b>31/12/2015</b>		<b>2 668 000</b>	<b>21 324 000</b>	<b>1 643 452</b>	<b>4 311 452</b>
<b>31/12/2016</b>		<b>2 668 000</b>	<b>18 656 000</b>	<b>1 460 694</b>	<b>4 128 694</b>
<b>31/12/2017</b>		<b>2 668 000</b>	<b>15 988 000</b>	<b>1 277 936</b>	<b>3 945 936</b>
<b>31/12/2018</b>		<b>2 668 000</b>	<b>13 320 000</b>	<b>1 095 178</b>	<b>3 763 178</b>
<b>31/12/2019</b>		<b>2 668 000</b>	<b>10 652 000</b>	<b>912 420</b>	<b>3 580 420</b>
<b>31/12/2020</b>		<b>2 668 000</b>	<b>7 984 000</b>	<b>729 662</b>	<b>3 397 662</b>
<b>31/12/2021</b>		<b>2 668 000</b>	<b>5 316 000</b>	<b>546 904</b>	<b>3 214 904</b>
<b>31/12/2022</b>		<b>2 668 000</b>	<b>2 648 000</b>	<b>364 146</b>	<b>3 032 146</b>
<b>31/12/2023</b>		<b>2 648 000</b>	<b>0</b>	<b>181 388</b>	<b>2 829 388</b>
<b>Total</b>		<b>40 000 000</b>		<b>21 910 410</b>	<b>61 910 410</b>

**Tableau d'amortissement par obligation:**

En dinars

Échéance	VN	Amortissement	c restant dû	intérêt brut	annuité
	<b>100</b>				
<b>31/12/2009</b>		<b>6,670</b>	<b>93,330</b>	<b>6,850</b>	<b>13,520</b>
<b>31/12/2010</b>		<b>6,670</b>	<b>86,660</b>	<b>6,393</b>	<b>13,063</b>
<b>31/12/2011</b>		<b>6,670</b>	<b>79,990</b>	<b>5,936</b>	<b>12,606</b>
<b>31/12/2012</b>		<b>6,670</b>	<b>73,320</b>	<b>5,479</b>	<b>12,149</b>
<b>31/12/2013</b>		<b>6,670</b>	<b>66,650</b>	<b>5,022</b>	<b>11,692</b>
<b>31/12/2014</b>		<b>6,670</b>	<b>59,980</b>	<b>4,566</b>	<b>11,236</b>
<b>31/12/2015</b>		<b>6,670</b>	<b>53,310</b>	<b>4,109</b>	<b>10,779</b>
<b>31/12/2016</b>		<b>6,670</b>	<b>46,640</b>	<b>3,652</b>	<b>10,322</b>
<b>31/12/2017</b>		<b>6,670</b>	<b>39,970</b>	<b>3,195</b>	<b>9,865</b>
<b>31/12/2018</b>		<b>6,670</b>	<b>33,300</b>	<b>2,738</b>	<b>9,408</b>
<b>31/12/2019</b>		<b>6,670</b>	<b>26,630</b>	<b>2,281</b>	<b>8,951</b>
<b>31/12/2020</b>		<b>6,670</b>	<b>19,960</b>	<b>1,824</b>	<b>8,494</b>
<b>31/12/2021</b>		<b>6,670</b>	<b>13,290</b>	<b>1,367</b>	<b>8,037</b>
<b>31/12/2022</b>		<b>6,670</b>	<b>6,620</b>	<b>0,910</b>	<b>7,580</b>
<b>31/12/2023</b>		<b>6,620</b>	<b>0,000</b>	<b>0,453</b>	<b>7,073</b>
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>54,776</b>	<b>154,776</b>

**2.2.7.2 Amortissement et remboursement des obligations de la catégorie B :**

<b>Nombre d'obligations</b>	<b>: 100 000</b>
<b>Valeur nominale de l'obligation</b>	<b>: 100 dinars</b>
<b>Date unique de jouissance servant de base pour les besoins de cotation</b>	<b>: 31/12/2008</b>
<b>Date du 1<sup>er</sup> paiement des intérêts</b>	<b>: 31/12/2009</b>
<b>Date de la 1<sup>ere</sup> échéance en capital</b>	<b>: 31/12/2009</b>
<b>Date de la dernière échéance</b>	<b>: 31/12/2028</b>
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	<b>: 7,00% brut l'an</b>
<b>Amortissement par obligation</b>	<b>: Annuel constant, soit 5,000 dinars par an.</b>

**Tableau d'amortissement des obligations de la catégorie B :**

En dinars

Échéance	VN	Amortissement constant 20 ans	c restant dû	intérêt brut	annuité
	10 000 000				
31/12/2009		500 000	9 500 000	700 000	1 200 000
31/12/2010		500 000	9 000 000	665 000	1 165 000
31/12/2011		500 000	8 500 000	630 000	1 130 000
31/12/2012		500 000	8 000 000	595 000	1 095 000
31/12/2013		500 000	7 500 000	560 000	1 060 000
31/12/2014		500 000	7 000 000	525 000	1 025 000
31/12/2015		500 000	6 500 000	490 000	990 000
31/12/2016		500 000	6 000 000	455 000	955 000
31/12/2017		500 000	5 500 000	420 000	920 000
31/12/2018		500 000	5 000 000	385 000	885 000
31/12/2019		500 000	4 500 000	350 000	850 000
31/12/2020		500 000	4 000 000	315 000	815 000
31/12/2021		500 000	3 500 000	280 000	780 000
31/12/2022		500 000	3 000 000	245 000	745 000
31/12/2023		500 000	2 500 000	210 000	710 000
31/12/2024		500 000	2 000 000	175 000	675 000
31/12/2025		500 000	1 500 000	140 000	640 000
31/12/2026		500 000	1 000 000	105 000	605 000
31/12/2027		500 000	500 000	70 000	570 000
31/12/2028		500 000	0	35 000	535 000
<b>Total</b>		<b>10 000 000</b>		<b>7 350 000</b>	<b>17 350 000</b>

**Tableau d'amortissement par obligation:**

En dinars

Échéance	VN	Amortissement constant 20 ans	c restant dû	intérêt brut	annuité
	100				
31/12/2009		5,000	95,000	7,000	12,000
31/12/2010		5,000	90,000	6,650	11,650
31/12/2011		5,000	85,000	6,300	11,300
31/12/2012		5,000	80,000	5,950	10,950
31/12/2013		5,000	75,000	5,600	10,600
31/12/2014		5,000	70,000	5,250	10,250
31/12/2015		5,000	65,000	4,900	9,900
31/12/2016		5,000	60,000	4,550	9,550
31/12/2017		5,000	55,000	4,200	9,200
31/12/2018		5,000	50,000	3,850	8,850
31/12/2019		5,000	45,000	3,500	8,500
31/12/2020		5,000	40,000	3,150	8,150
31/12/2021		5,000	35,000	2,800	7,800
31/12/2022		5,000	30,000	2,450	7,450
31/12/2023		5,000	25,000	2,100	7,100
31/12/2024		5,000	20,000	1,750	6,750
31/12/2025		5,000	15,000	1,400	6,400
31/12/2026		5,000	10,000	1,050	6,050
31/12/2027		5,000	5,000	0,700	5,700
31/12/2028		5,000	0,000	0,350	5,350
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>73,500</b>	<b>173,500</b>

### 2.2.8 Prix de remboursement :

Le **prix** de remboursement est de **100 dinars par obligation**

### 2.2.9 Paiement :

Le **paiement** annuel des **intérêts** et le **remboursement** du **capital** dû seront effectués à **terme échu** le **31/12** de **chaque année** auprès des **dépositaires** à **travers la STICODEVAM**.

Le **premier paiement** en **intérêts** et en **capital** aura lieu le **31/12/2009**.

### 2.2.10 Taux de rendement actuariel:

Le **taux** de rendement **actuariel** d'un **emprunt** est le **taux** annuel qui à une **date** donnée, **égalise** à ce **taux** et à **intérêts composés** les **valeurs** **actuelles** des **montants** à verser et des **montants** à recevoir.

Ce **taux** est de **6,85%** pour les **obligations** de **catégorie A** et de **7,00 %** pour les **obligations** de **catégorie B**. **Il** n'est **significatif** que pour un **souscripteur** qui **conserverait ses titres jusqu'à** leur **remboursement final**.

### 2.2.11 Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt:

#### **Durée Totale**

Les **obligations** du **présent emprunt** sont **émises** pour une **durée** de **15 ans** pour la **catégorie A** et de **20 ans** pour la **catégorie B**.

#### **Durée de vie moyenne**

**Il** s'agit de la **somme** des **durées pondérées** par les **flux** de **remboursement** puis divisée par le **nominal**. **C'est** l'**espérance** de **vie** de l'**emprunt** pour un **souscripteur** qui **conserverait ses titres jusqu'à** leur **remboursement final**.

Cette **durée** de **vie** est de **11,10 ans** pour la **catégorie A** et de **15,89 ans** pour la **catégorie B** du **présent emprunt**.

#### **Duration**

La **duration** **correspond** à la **somme** des **durées pondérées** par les **valeurs actualisées** des **flux** à **percevoir** (**intérêt** et **principal**) **rapportée** à la **valeur** **présente** du **titre**. La **duration** s'**exprime** en **unités** de **temps** (**fraction d'année**) et est **assimilable** à un **délai** **moyen** de **recupération** de la **valeur** **actuelle**.

La **duration** d'une **obligation** **correspond** à la **période** à l'**issu**e de laquelle sa **rentabilité** n'est **pas** affectée par les **variations** de **taux** d'**intérêts**.

La **duration** s'**obtient** par la **formule** suivante:

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t \cdot Ft / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T Ft / (1+i)^t$$

Où:

- T est le **nombre** de **périodes**
- Ft est le **flux** de la **période** t
- i est le **taux** d'**intérêt** par **période**

La **duration** pour les **obligations** de **catégorie A** est de **6,04 années** et pour les **obligations** de **catégorie B** est de **7,19 années**.

### 2.2.12 Garantie :

Le **présent emprunt** **obligataire** **ATTIJARI BANK 2008** n'est assorti d'**aucune** **garantie**.

### 2.2.13 Notation :

Cet **Emprunt** n'est **pas** noté.

#### **2.2.14 Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de cette émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès d'ATTJARI INTERMEDIATION : intermédiaire en Bourse.

#### **2.2.15 Organisation de la représentation des porteurs des obligations :**

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### **2.2.16 Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

#### **2.2.17 Clause de remboursement anticipé :**

Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant due à la date de sa réalisation, augmentée des intérêts courus et non encore échus. Un avis d'information sera publié dans un journal quotidien de la place et dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant la date de mise en paiement des obligations remboursées par anticipation.

## 2.3 Renseignements généraux

### 2.3.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATTIJARI BANK 2008** » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par **ATTIJARI INTERMEDIATION**, Intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier

### 2.3.2 Marché des titres :

Les actions d'**ATTIJARI BANK** sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Il existe un emprunt obligataire convertible en action émis par **ATTIJARI BANK** en décembre 2006 coté sur le marché obligataire de la cote de la **BVMT**. Il s'agit de « **l'OCA ATTIJARI BANK 2006** » (80MD ; 4,82%, 5ans)

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la **BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE** demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 2.3.3 Prise en charge par la STICODEVAM :

La **BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE** s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la **STICODEVAM** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### 2.3.4 Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement, et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

### 3.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.

#### 3.1.1 Dénomination et siège social :

Dénomination Sociale	Banque Attijari de Tunisie
Siège social	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Téléphone	+216 71 849 400
Télécopie	+216 71 782 663
E-mail	<a href="mailto:courrier@attijaribank.com.tn">courrier@attijaribank.com.tn</a>
Site Internet	<a href="http://www.attijaribank.com.tn">www.attijaribank.com.tn</a>

#### 3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique	société anonyme.
Législation Particulière	La société est régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

#### 3.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution	08 Juillet 1968
Durée	99 ans

#### 3.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts)

La société a pour objet le commerce de banque, notamment :

- Recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ;
- Faire pour elle même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs, d'avance sur titres, d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;
- Faire du crédit à moyen ou long terme, uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurées à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ;
- Prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières,

touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.

---

### 3.1.5 Registre du commerce

**B 140811997**

---

### 3.1.6 Exercice social

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

---

### 3.1.7 Clauses statutaires particulières

**Répartition statutaire des bénéfices-Dividendes : (Article 49 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 mai 2006)**

Les produits annuels de la société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le Conseil jugera utile, constituent le bénéfice net.

Sur ces bénéfices nets, le cas échéant après déduction ou majoration des résultats reportés des exercices antérieurs, il est prélevé:

**1. 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.**

**2. Le cas échéant, toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.**

**3. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.**

**4. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.**

**5. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.**

En cas d'amortissement du capital, il est délivré des actions de jouissance qui sauf le droit au premier dividende stipulé ci-dessus, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties quant au partage des bénéfices à l'actif social et au droit de vote aux Assemblées.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains des porteurs de titres.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

**Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires**  
**Assemblées Ordinaires et Extraordinaires : (Article 34 des statuts)**

**L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.**

**Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.**

**Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables.**

**Convocation des Assemblées : (Article 35 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 mai 2006)**

**Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.**

**Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé au tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 15% du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.**

**Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.**

**Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.**

**Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.**

**Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.**

**Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.**

**Droits de siéger à une Assemblée : (Article 36 des statuts)**

**Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de DIX actions au minimum libérées des versements exigibles. Les autres titulaires d'actions inférieures à DIX peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.**

**Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui même membre de cette Assemblée.**

**Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée, les mineurs ou interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.**



**Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.**

**La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.**

**La Banque s'engage à conformer l'article 36 de ses statuts aux articles 278 et 279 du code des sociétés commerciales respectivement en matière de représentation aux assemblées et de droit de siéger aux assemblées générales extraordinaires.**

#### **Droit de l'action : (Article 15 des statuts)**

**Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente  
Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49**

#### **Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter : (Article 37 des statuts)**

**Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.  
Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.  
Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.**

#### **Règlement des Assemblées Générales : (Article 38 des statuts)**

**L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.**

**Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, les plus grand nombre d'actions et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.**

**Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.**

**Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.**

**Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant**

**La Banque s'engage à conformer l'article 38 de ses statuts à l'article 281 du code des sociétés commerciales en matière de règlement des assemblées générales.**

### **Ordre du jour de l'Assemblée : (Article 39 des statuts).**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ont été communiquées au Conseil, un mois au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des membres de l'Assemblée représentant au minimum le tiers du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital peuvent demander l'inscription des projets supplémentaires en vertu de l'envoi à la société d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

La Banque s'engage à conformer l'article 39 de ses statuts aux dispositions de l'article 283 du code des sociétés commerciales

### **Droits de vote à l'Assemblée Générale : (Article 40 des statuts tel que modifié par l'AGE du 25 Novembre 2005)**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial.

### **Procès Verbal de l'Assemblée Générale : (Article 41 des statuts).**

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signé par les membres composant le bureau ou tout au moins la majorité d'entre eux. Les copies ou les extraits de ces procès – verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le président du Conseil, soit l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un des liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

La Banque s'engage à conformer l'article 41 de ses statuts à l'article 285 du code des sociétés commerciales.

### **Quorum et majorité (Article 42 des statuts).**

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 35 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées.

### **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire : (Article 43 des statuts).**

**L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également le rapport du ou des commissaires sur le mandat qu'elle leur a conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.**

**Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :**

- **Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation du bilan et des comptes est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport du ou des commissaires.**
- **Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.**
- **Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y'a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.**
- **Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.**
- **Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.**
- **Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.**
- **Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.**

**La Banque s'engage à conformer l'article 43 de ses statuts à la législation en vigueur, notamment en matière de désignation de commissaires aux comptes et de rachats d'actions.**

### **Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 44 des statuts).**

**L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.**

### **Quorum et majorité : (Article 45 des statuts).**

**Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.**

**Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et elle délibérera valablement quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés.**

**Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.**

**Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur un convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.**

**La Banque s'engage à conformer l'article 45 de ses statuts à l'article 291 du code des sociétés commerciales en matière de Quorum aux assemblées générales.**

### **Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 46 des statuts).**

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social
- Sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société
- Sa dissolution anticipé, sa fusion avec une plusieurs sociétés, constituées ou à constituer

Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y'a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers.

La Banque s'engage à conformer l'article 46 de ses statuts aux articles 277 et 283 du code des sociétés commerciales en matière de convocation des assemblées générales extraordinaires.

### **Conditions de validité des titres : (Article 12 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29 Mai 2006)**

La propriété des actions résulte de leur inscription aux comptes des actionnaires tenus à cet effet soit par la société à son siège social soit par un intermédiaire agréé à cet effet selon la législation en vigueur.

Ces comptes indiquent le nom et le domicile de chaque actionnaire ainsi que le nom et domicile de l'usufruitier avec indication du nombre des titres détenus.

Les valeurs mobilières sont matérialisées du seul fait de leur inscription en compte.

La société ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Tout propriétaire peut consulter les comptes sus indiqués.

### **Mutation des actions nominatives : (Article 13 des statuts).**

Les actions sont librement négociables dans les conditions et selon les procédures légales en vigueur.

La mutation des actions ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert signée du cédant ou par son mandataire, et inscrite sur un registre spécial de la société.

Les actions sur lesquelles les versements échus ont été effectués, sont seules admises au transfert. La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.

Les frais résultant de la cession sont à la charge du cessionnaire.

Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

<b>3.1.8 Capital social</b>	<b>150 000 000 dinars tunisiens divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées</b>
<b>3.1.9 Nationalité</b>	Tunisienne
<b>3.1.10 Régime fiscal</b>	Droit commun
<b>3.1.11 Matricule fiscal</b>	<b>000121JAM000</b>
<b>3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque</b>	<b>Siège social : 95, avenue de la liberté -1002 Tunis-Belvédère.</b>
<b>3.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVM et la STICODEVAM</b>	<b>Mr DAHMANI Hassen Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank Téléphone : 71 14 14 75 E mail : hassen.dahmani@attijaribank.com.tn</b>

### **3-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque**

**Le capital social actuel de la Banque Attijari de Tunisie se présente comme suit :**

<b>Capital Social</b>	<b>150 000 000 Dinars</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>30 000 000</b>
<b>Nominal</b>	<b>5 Dinars</b>
<b>Forme des actions</b>	<b>Nominative</b>
<b>Catégorie</b>	<b>Ordinaire</b>
<b>Libération</b>	<b>Intégrale</b>
<b>Jouissance</b>	<b>1<sup>er</sup> Janvier 2008</b>

### 3.3 Evolution du capital

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
08//07/1968	Capital initial			250 000	50 000
24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature	180 000	36 000	430 000	86 000
24/08/1968	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000
12/04/1969	Augmentation de capital par absorption de la Banque du Peoples	500 000	100 000	1 000 000	200 000
12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000
11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000
05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000
16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000
15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000
06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (1ere tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000
	Augmentation de capital en numéraire (2eme tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000
16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000
28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000
07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000
28/12/2006	Augmentation de capital en numéraire	50 000 000	10 000 000	150 000 000	30 000 000

### 3.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 30/09/2008

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage d'actions et de droits de vote
<b>Actionnaires TUNISIENS</b>	<b>3 787</b>	<b>13 602 179</b>	<b>68 010 895</b>	<b>45,34%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>149</b>	<b>8 694 943</b>	<b>43 474 715</b>	<b>28,98%</b>
<b>Ayant 3% et plus</b>	<b>1</b>	<b>1 403 824</b>	<b>7 019 120</b>	<b>4,68%</b>
<b>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</b>	<b>15</b>	<b>5 869 706</b>	<b>29 348 530</b>	<b>19,57%</b>
<b>Ayant au maximum 0,5%</b>	<b>133</b>	<b>1 421 413</b>	<b>7 107 065</b>	<b>4,74%</b>
<b>Personnes physiques</b>	<b>3 638</b>	<b>4 907 236</b>	<b>24 536 180</b>	<b>16,36%</b>
<b>Ayant 3% et plus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</b>	<b>4</b>	<b>1 299 874</b>	<b>6 499 370</b>	<b>4,33%</b>
<b>Ayant au maximum 0,5%</b>	<b>3 634</b>	<b>3 607 362</b>	<b>18 036 810</b>	<b>12,02%</b>
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>12</b>	<b>16 384 064</b>	<b>81 920 320</b>	<b>54,61%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>1</b>	<b>16 370 048</b>	<b>81 850 240</b>	<b>54,57%</b>
<b>Ayant 3% et plus</b>	<b>1</b>	<b>16 370 048</b>	<b>81 850 240</b>	<b>54,57%</b>
<b>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Ayant au maximum 0,5%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Personnes physiques</b>	<b>11</b>	<b>14 016</b>	<b>70 080</b>	<b>0,05%</b>
<b>Ayant 3% et plus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Ayant au maximum 0,5%</b>	<b>11</b>	<b>14 016</b>	<b>70 080</b>	<b>0,05%</b>
<b>Total</b>	<b>3 799</b>	<b>29 986 243</b>	<b>149 931 215</b>	<b>99,95%</b>
Titres inscrits chez l'émetteur		13 757	68 785	0,05%
<b>TOTAL</b>	<b>3 799</b>	<b>30 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>100,00%</b>

#### 3-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/09/2008

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage d'actions et de droits de vote
<b>ANDALUMAGHREB SA</b>	<b>16 370 048</b>	<b>81 850 240</b>	<b>54,57%</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES DE FLUOR(ICF)</b>	<b>1 403 824</b>	<b>7 019 120</b>	<b>4,68%</b>
	<b>17 773 872</b>	<b>88 869 360</b>	<b>59,25%</b>

#### 3-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
<b>Membres des organes d'administration</b>				
<b>Moncef CHAFFAR</b>	<b>Président du conseil</b>	<b>15</b>	<b>75</b>	<b>0,00%</b>
<b>Mohamed KETTANI</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>El Moatassim BELGHAZI</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>Hassen BERTAL</b>	<b>Directeur Général</b>			
<b>Boubker JAI</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>José REIG</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>Javier hidalgo BLZQUEZ</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>Ahmed RAHOU</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>M'hammed DRISS</b>	<b>Administrateur</b>	<b>1 479</b>	<b>7 395</b>	<b>0,00%</b>
<b>Mzoughi MZABI</b>	<b>Administrateur</b>	<b>129 443</b>	<b>647 215</b>	<b>0,43%</b>
<b>Mohamed Ali MABROUK</b>	<b>Administrateur</b>			
<b>Membres des organes de direction</b>				
<b>Abdellaziz YAAQOUBI*</b>	<b>Directeur Général Adjoint</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
		<b>130 937</b>	<b>654 685</b>	<b>0,44%</b>

\* DGA en fonction depuis 2005 sans avoir au préalable été nommé par un conseil d'administration

### 3.4.3 Nombre d'actionnaires

Le **capital d'ATTIJARI BANK** est réparti entre **3 799 actionnaires** au **30/09/2008** dont :

- **150 Actionnaires personnes morales ;**
- **3 649 Actionnaires personnes physiques.**

### 3.5 Présentation d' ANDALUMAGHREB Actionnaire de référence

**ANDALUMAGHREB** est une **holding ad hoc** de **participation** de droit **espagnol** détenant **54,57%** du **capital** de **la Banque Attijari de Tunisie**. Elle est détenue à hauteur de **68%** par **Attijariwafa bank** et de **32%** par **Banco Santander Central Hispano**.

#### 3-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank

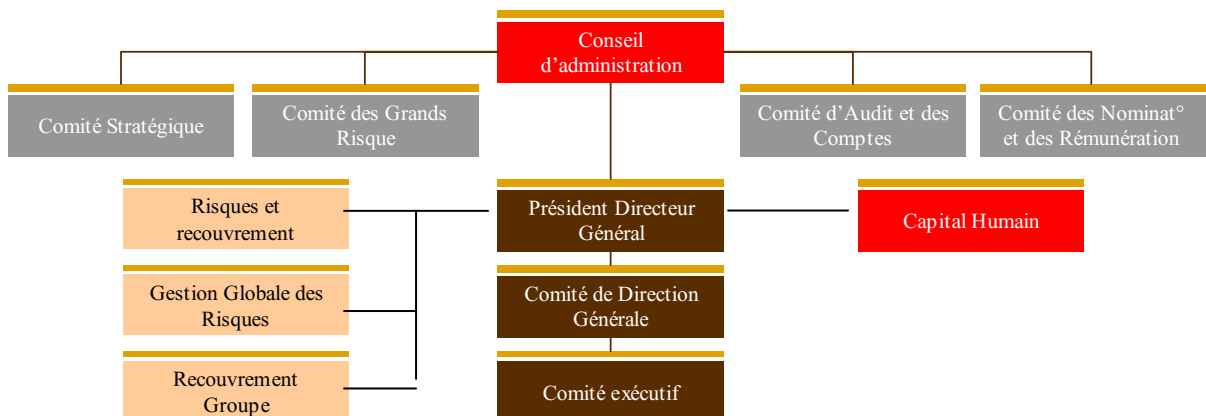
Premier groupe **bancaire** et financier du **Maghreb** et **huitième** au niveau **africain**, **Attijariwafa bank** bénéficie d'une **assise financière solide**, d'un **capital de savoir-faire diversifié** et d'outils d'**expertise modernes**, qui le **positionnent aujourd'hui en acteur clé** du **développement économique marocain**.

Une **mission** qu'**Attijariwafa bank** relève avec **dynamisme** et **volontarisme**, en **se fixant** un **double objectif** : **situer ses performances aux meilleurs standards internationaux** et **s'inscrire dans une perspective de rayonnement dans l'espace euroméditerranéen** et de **compétition internationale**

#### Attijariwafa bank en chiffres au 31/12/2007

- **près de 624 agences au Maroc**
- **près de 35 points de vente à l'étranger**
- **105 agences en Tunisie**
- **19 agences au Sénégal**
- **plus de 8196 collaborateurs**
- **plus d'un million de clients**

#### 3.5.1.1 - ORGANIGRAMME D'ATTIJARIWAFABA BANK





### 3.5.1.2 Activités du groupe Attijariwafa bank

Les domaines d'action du groupe Attijariwafa bank sont organisés autour de 4 pôles opérationnels :

- Un pôle « Banque de Proximité » réunissant la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- Un pôle « Banque de Financement et de l'Entreprise » avec une distinction entre les entités dédiées à la PME, réunies au sein de la Banque de l'Entreprise, et celles spécifiques à la Grande Entreprise et à la clientèle « Corporate » regroupées au sein de la Banque de Financement ;
- Un pôle « Filiales Financières » qui a en charge le développement des filiales spécialisées du groupe ainsi que de l'ensemble des implantations à l'international. Une véritable structure de pilotage et de contrôle dédiée aux implantations à l'international est ainsi créée, eu égard aux développements en cours et aux ambitions affichées par le groupe en matière d'expansion internationale ;
- Un pôle « Banque des Marchés et d'Investissement » regroupant les activités de banque d'affaires et d'investissement.

Les sociétés du groupe figurant dans le périmètre de consolidation de Attijari wafa bank au 31/12/2007 se présentent comme suit :

En milliers

Dénomination	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Attijariwafa bank (y compris succursales à l'étranger)	1 929 960 m Dirhams			Mère
Attijariwafa Europe	33 907 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Attijariwafa bank Sénégal	2 100 000 m FCFA	100 %	100 %	Intégration globale
Attijari bank Tunisie	150 000 m TND	53,54 %	36,77 %	Intégration globale
Attijari International Bank	3 000 m USD	50 %	50 %	Intégration globale
Wafa Salaf	113 080 m Dirhams	65,94 %	65,94 %	Intégration globale
Wafa Bail	150 000 m Dirhams	97,83 %	97,83 %	Intégration globale
Wafa Immobilier	40 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Attijari Factoring Maroc	30 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Cash	35 050 m Dirhams	98,46 %	98,46 %	Intégration globale
Attijari Finances Corp	10 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Gestion	4 000 m Dirhams	66 %	66 %	Intégration globale
Attijari Gestion	1 000 m Dirhams	66 %	66 %	Intégration globale
Attijari Intermédiation	5 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Attijariwafa Finanziaria SPA	600 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Investissement	55 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
BCM Corporation	200 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Corp	113 832 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration

<b>OGM</b>	<b>885 000 m Dirhams</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>globale</b> Intégration globale
<b>ANDALUMAGHREB</b>	<b>1 000 m EUR</b>	<b>68,68 %</b>	<b>68,68 %</b>	<b>Intégration globale</b>
<b>Attijari Eurofinance</b>	<b>33 907 m EUR</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>Intégration globale</b>
<b>Wafa Assurance</b>	<b>350 000 m Dirhams</b>	<b>79,23 %</b>	<b>79,23 %</b>	<b>Mise en équivalence</b>
<b>Crédit du Maroc</b>	<b>833 818 m Dirhams</b>	<b>24,73 %</b>	<b>24,73 %</b>	<b>Mise en équivalence</b>
<b>CAPRI</b>	<b>124 000 m Dirhams</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>Mise en équivalence</b>
<b>Attijaria Al Youssoufia</b>	<b>50 000 m Dirhams</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>Intégration globale</b>

### 3.5.1.3 Principaux agrégats financiers du groupe Attijariwafa bank

Les principaux agrégats de Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en milliards de dirhams	2007	2006
<b>Activité</b>		
<b>Dépôts clientèle</b>	<b>136.4</b>	<b>120.9</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>106.5</b>	<b>81.5</b>
<b>Assise financière</b>		
<b>Total bilan</b>	<b>211.9</b>	<b>182.6</b>
<b>Capital social</b>	<b>1.93</b>	<b>1.93</b>
<b>Fonds propres part groupe avant répartition</b>	<b>16.9</b>	<b>15.1</b>
<b>Résultats</b>		
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8.8</b>	<b>7.4</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>3.9</b>	<b>3.2</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4.6</b>	<b>3.8</b>
<b>Résultat net part groupe</b>	<b>2.5</b>	<b>2.3</b>
<b>Ratios</b>		
<b>Rendement des capitaux propres (ROE)</b>	<b>17,8%</b>	<b>17,7%</b>
<b>Rendement des actifs (ROA)</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,3%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>46,1%</b>	<b>46,3%</b>
<b>Indicateurs boursiers</b>		
<b>Cours de l'action au 31 décembre (en dirhams)</b>	<b>3 080</b>	<b>2 300</b>
<b>BPA (en dirhams)</b>	<b>127,2</b>	<b>117,5</b>
<b>DPA (en dirhams)</b>	<b>50</b>	<b>45</b>
<b>PER</b>	<b>24,22x</b>	<b>19,58x</b>
<b>Dividende yield</b>	<b>1,62%</b>	<b>1,96%</b>

### 3.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano

Grâce à la fusion de la BCH (Banco Central Hispano) et de la Santander, puis l'acquisition de la banque anglaise Abbey en 2004, Santander est devenu aujourd'hui le quatrième groupe bancaire européen et neuvième mondial.

Si le cœur du métier du groupe reste la banque de détail avec quelque 10 000 agences, Santander n'en néglige pas moins les activités de banque commerciale et d'investissements, de banque privée, de crédit à la consommation, de gestion d'actifs et d'assurances.

Présent en Espagne sous les enseignes Santander Central Hispano et Banesto, au Portugal avec Santander Totta, au Royaume Uni avec Abbey, le groupe est également présent dans d'autres pays européens avec Santander consumer spécialisée dans le crédit à la consommation.

En dehors du continent européen Santander est très présent en Amérique Latine où le groupe est le leader dans la banque de détail avec enseignes Santander Banespa au Brésil, Santander Serfin au Mexique, et Santander Santiago au Chili entre autres. Un positionnement qui se concrétise par 63 millions de clients.

### 3.5.2.1 Banco Santander Central Hispano en chiffres au 31/12/2007

**Nombre d'actionnaires 2 278 321**

**Nombre de collaborateurs 131 819 \***

**Europe continentale près de 47 838 collaborateurs**

**Royaume uni près de 16 827 collaborateurs**

**Amérique latine près de 65 628 collaborateurs**

**Gestion financière et des participations 1526 collaborateurs**

**Nombre d'agences 11 178 \***

**Europe continentale près de 5 976 agences**

**Royaume uni près de 704 agences**

**Amérique latine près de 4 498 agences**

**Encours dépôts de la clientèle 355 704\* millions d'euro**

**Europe continentale 149 167**

**Royaume uni près 122 514**

**Amérique latine 82 054**

**Gestion financière et de participations 1 969**

**Encours crédits à la clientèle 563 558\* millions d'euro**

**Europe continentale 310 618**

**Royaume uni 184 086**

**Amérique latine 68 854**

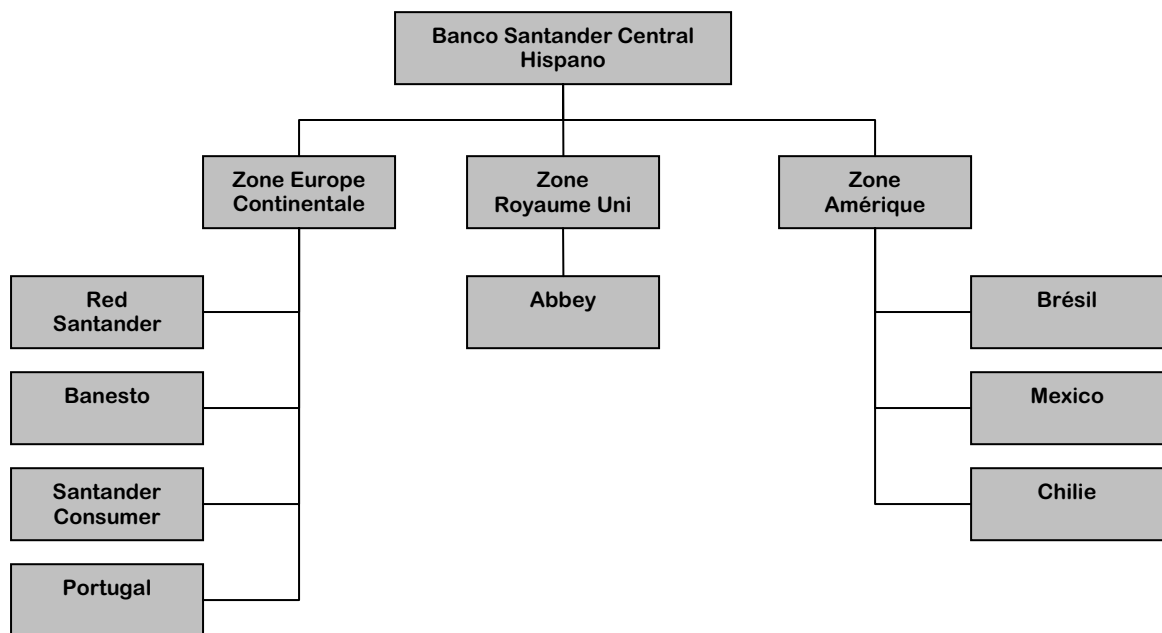
**Résultat part groupe 8 290\* millions d'euro**

**Europe continentale 4 423**

**Royaume uni 1 201**

**Amérique latine 2 666**

### 3.5.2.2 Organigramme de Banco Santander Central Hispano



\* Segments principaux/Aire géographique. Conformément à l'IAS 14 les segments principaux pour la présentation des indicateurs financiers sont les aires géographiques

### 3.5.2.3 Principaux agrégats financiers de Banco Santander Central Hispano

Les principaux agrégats consolidés de Banco Santander se présentent comme suit :

Indicateurs en Millions d'euro	2007	2006
<b>Activité</b>		
Ressources clientèle gérées	784.995	739.223
Créances sur la clientèle	565.477	523.346
<b>Assise financière</b>		
Total bilan	912.915	833.873
Capital social	3.127	3.127
Prime d'émission	20.370	20.370
Fonds propres part groupe avant répartition	51.945	40.062
<b>Résultats</b>		
Produit net bancaire	27.068	22.333
Charges générales d'exploitation	12.253	11.115
Résultat brut d'exploitation	14.816	11.218
Résultat net part groupe	9.060	7.596
<b>Ratios</b>		
Rendement des capitaux propres (ROE)	21.91%	21.39%
Rendement des actifs (ROA)	1.09%	1.00%
Coefficient d'exploitation	44.22%	48.56%
<b>Indicateurs boursiers</b>		
Cours de l'action au 31 décembre (en euro)	14,79	14,14
BPA (en euro)	1,4287	1,2157
DPA (en euro)	0,6508	0,5206
PER	11,56	13,42

### 3.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de référence

La Banque Attijari de Tunisie constitue pour le groupe des banques actionnaires un partenaire qui vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne, tout en ambitionnant de positionner la banque en structure de référence sur son marché et d'atteindre l'objectif d'être la deuxième banque privée à l'horizon 2010.

Le dépôt, en parallèle, d'une demande d'agrément pour étendre l'activité en Algérie confirme la volonté affichée de bénéficier d'un ancrage et d'un rayonnement sur toute la région.

Par ailleurs, la Banque Attijari de Tunisie a été intégrée depuis 2005 dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank ce qui a eu pour conséquence de la hisser vers les standards internationaux de la profession bancaire et notamment en matière de gestion des risques suivant les règles prudentielles prévues par le comité de Bâle II et l'adoption des normes comptables IFRS en matière de traitement et de publication des informations financières.

### 3-6 Description sommaire du Groupe BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE au 31/12/2007

#### 3.6.1 Présentation générale du groupe

##### 3.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2007

ATTIJARI BANK est à la tête d'un groupe composé de treize sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activités:

Dénomination Sociale	Capital Social au 31/12/07 en DT	Participation ATTIJARI BANK en nombre d'actions	Taux de participation directe d'ATTIJARI BANK	Provisions constituées en DT
<b>Attijari Bank</b>	<b>150 000 000</b>			
<b>Attijari intermédiation ( Ex Sud Invest )</b>	<b>5 000 000</b>	<b>48 960</b>	<b>97,92%</b>	<b>2 568 842</b>
<b>Sud Recouvrement</b>	<b>1 000 000</b>	<b>99 930</b>	<b>99,93%</b>	<b>288 335</b>
<b>Attijari Sicar( Ex Sud Sicar )</b>	<b>30 000 000</b>	<b>201 700</b>	<b>67,23%</b>	<b>3 291 983</b>
<b>Générale Tunisienne d'Informatique – GTI-</b>	<b>400 000</b>	<b>11 999</b>	<b>30,00%</b>	
<b>Sicav Placements</b>	<b>14 261 431</b>	<b>16 607</b>	<b>99,51%</b>	<b>24 539</b>
<b>Sud Valeurs Sicav</b>	<b>9 036 507</b>	<b>94 112</b>	<b>86,53%</b>	<b>29 129</b>
<b>Attijari Leasing ( Ex General Leasing )</b>	<b>12 500 000 (2)</b>	<b>366 090</b>	<b>29,29%</b>	<b>562 051</b>
<b>Générale Immobilière du Sud –GIS-</b>	<b>2 949 250</b>	<b>99 930</b>	<b>29,90%</b>	<b>11 334</b>
<b>Sud Obligataire Sicav</b>	<b>78 261 165</b>	<b>299</b>	<b>0,04%</b>	
<b>Ste Touristique &amp; Immobilière de Médenine(1)-STIM-</b>	<b>150 000</b>	<b>14 700</b>	<b>49,00%</b>	<b>73 500</b>
<b>Amel Sicaf(1)</b>	<b>1 325 000</b>	<b>4 750</b>	<b>35,85%</b>	<b>475 000</b>
<b>Star Immobilière (3)</b>	<b>500 000</b>	<b>10 000</b>	<b>20,00%</b>	<b>100 000</b>
<b>Batam Immobilière (4)</b>	<b>150 000</b>	<b>3 270</b>	<b>21,80%</b>	<b>32 700</b>

(1) Société en cours de liquidation

(2) Capital ayant fait l'objet au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 d'une réduction de 375 000 dinars suivie d'une augmentation de 12 500 000 dinars pour atteindre 21 250 000 dinars.

(3) Société en difficulté financière

(4) Société n'ayant pas établi d'états financiers en 2007

Ci après une description sommaire des sociétés du groupe existantes à la date du 31/12/2007 :

**ATTIJARI BANK** : créée en juillet 1968, **ATTIJARI BANK** est une société anonyme au capital actuel de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 DT dont 54,57% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit espagnol, **ANDALUMAGREB**

L'objet social d'**ATTIJARI BANK** est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'**ATTIJARI BANK** à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

#### **ATTIJARI INTERMEDIATION ( Ex SUD INVEST )**

<b>Objet</b>	L'intermédiation en bourse et toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures et gestion de portefeuilles.
<b>Date de création</b>	<b>14 Novembre 1995</b>
<b>Capital social</b>	<b>5 000 000 Dinars</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK</b>	<b>97,92 % du capital social</b>

**ATTIJARI INTERMEDIATION** figure dans le périmètre de consolidation d'**ATTIJARI BANK** et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

### **ATTIJARI SICAR ( Ex SUD SICAR)**

<b>Objet</b>	<b>Participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.</b>
<b>Date de création</b>	<b>30 Juin 1997</b>
<b>Capital social</b>	<b>30 000 000 Dinars</b>
<b>Participation BANK</b>	<b>d'ATTIJARI 67,23 % du capital social.</b>

**Au 31/12/2007 le nombre de projets financés par ATTJARI SICAR s'élève à 70 pour un montant de 29 710mD.**  
**ATTJARI SICAR figure dans le périmètre de consolidation d'ATTJARI BANK et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.**

### **SUD RECOUVREMENT**

<b>Objet</b>	<b>Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui d'un tiers.</b>
<b>Date de création</b>	<b>Mars 2001</b>
<b>Capital social</b>	<b>1 000 000 Dinars</b>
<b>Participation BANK</b>	<b>d'ATTIJARI 99,93 % du capital social.</b>

**Au 31/12/2007 le total des créances cédées par ATTJARI BANK à SUD RECOUVREMENT en nominal s'élève à 100 387mDT**  
**La SUD RECOUVREMENT figure dans le périmètre de consolidation d' Attijari Bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale**

### **ATTIJARI LEASING ( Ex GENERAL LEASING)**

<b>Objet</b>	<b>Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage (à partir de 2002)</b>
<b>Date de création</b>	<b>13 Décembre 1994.</b>
<b>Capital social au 31/12/2007</b>	<b>12 500.000* Dinars</b>
<b>Participation BANK</b>	<b>d'ATTIJARI 29,29% du capital social</b>

**\*capital ayant fait l'objet au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 d'une réduction de 3750 000 dinars suivie d'une augmentation de 12 500 000 dinars pour atteindre le montant de 21 250 000 dinars.**

**AU 31/12/2007 le capital d'ATTIJARI LEASING est détenu à hauteur de 29,29% par ATTJARI BANK, 17 ,72% par la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques –STEC-**

**11,58% par la Société d'Automobile et de Matériel -SAM- et 5,74% par la Tunisian Qatari Bank -TQB-**

Suite à la réalisation du plan de recapitalisation d'ATTIJARI LEASING en 2008 par la diminution et l'augmentation simultanée du capital, la participation d'ATTIJARI BANK dans le capital d'ATTIJARI LEASING est passée de 29,9% à 64,9%

ATTIJARI LEASING figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK et est consolidée en 2007 par la méthode de mise en équivalence.

#### **GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : « GIS »**

<b>Objet</b>	<b>La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.</b>
<b>Date de création</b>	<b>Décembre 1998.</b>
<b>Capital social</b>	<b>2 949 250 Dinars.</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK 29,90 % du capital social.</b>	

Le capital de la GENERALE IMMOBILIERE DU SUD est détenu à hauteur de 29,9% par ATTIJARI BANK, 14,9% par ATTIJARI LEASING -18% par la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques -STEC - et 17,5% par la société SAM

La GENERALE IMMOBILIERE DU SUD figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

#### **GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE : « GTI »**

<b>Objet</b>	<b>Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.</b>
<b>Date de création</b>	<b>Décembre 1982.</b>
<b>Capital social</b>	<b>400 000 Dinars.</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK 30 % du capital social.</b>	

La GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE - GTI - a été créée en partenariat avec d'autres sociétés du groupe, son capital social est détenu à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK, 16,25% par SUD INVEST, 16,25% par SUD SICAR et 16,25% par BFI

Au 31/12/2007, le nombre de projets réalisés par la GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE -GTI- s'élève à 51 pour un montant de 7 732mD.

La GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE « GTI » figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK depuis 2003 et était consolidée par la méthode de mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés. Depuis 2005, la GTI est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

**SICAV PLACEMENTS « SP »**

<b>Objet</b>	<b>La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.</b>
<b>Date de création</b>	<b>21 Décembre 1993</b>
<b>Capital social (au 31/12/2007)</b>	<b>14 261 431 dinars</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK</b>	<b>99,51% du capital social</b>

**La SIACV PLACEMENT figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.**

**SUD VALEURS SICAV « SVS »**

<b>Objet</b>	<b>La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.</b>
<b>Date de création</b>	<b>21 Décembre 1993</b>
<b>Capital social (au 31/12/2007)</b>	<b>9 036 507 dinars</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK</b>	<b>86,53% du capital social</b>

**La SUD VALEURS SIACV figure dans le périmètre de consolidation d' ATTIJARI BANK et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.**

**SUD OBLIGATAIRE SICAV « SOS »**

<b>Objet</b>	<b>La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.</b>
<b>Date de création</b>	<b>26 avril 2000</b>
<b>Capital social (au 31/12/2007)</b>	<b>78 261 165 dinars</b>
<b>Participation d'ATTIJARI BANK</b>	<b>0,04% du capital social</b>

**La SUD OBLIGATAIRE SICAV figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.**

**AMEL SICAF : Son capital social actuel est de 1 325 000 dinars, détenu à concurrence de 35,85% par ATTIJARI BANK. Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et l'exercice de toutes opérations compatibles avec son objet. Cette société est en cours de liquidation**

**STAR IMMOBILIERE : Son capital social actuel est de 500 000 dinars, détenu à concurrence de 20% par ATTIJARI BANK. La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la**





التجاري بنك  
Attijari bank

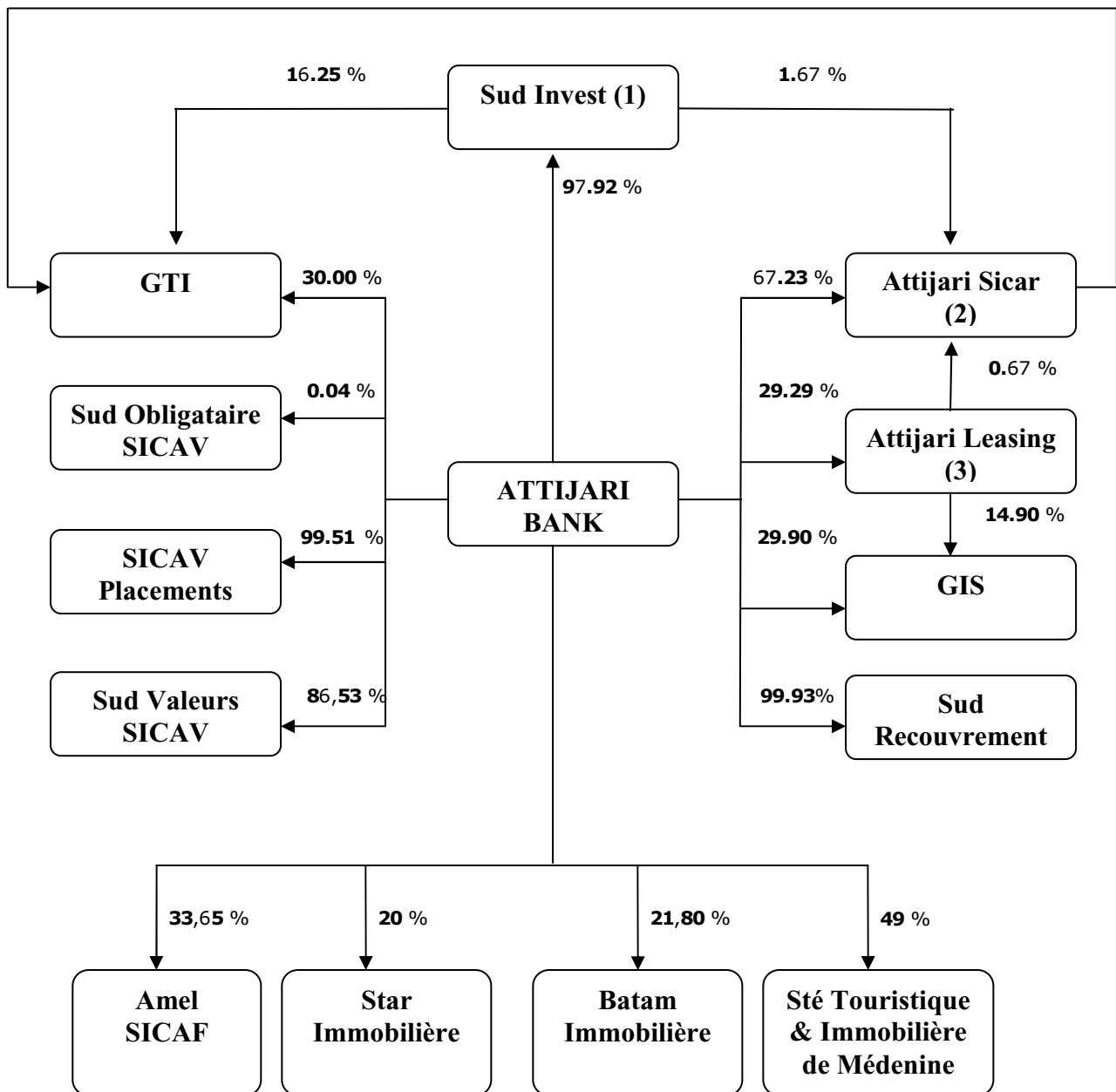
gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non. La société connaît des difficultés financières.

**BATAM IMMOBILIERE** : Cette société a été créée en 2003. Son capital social actuel est de 150 000 dinars détenu à concurrence de 21,8% par ATTJARI BANK. Cette société n'a pas établi d'états financiers depuis 2005.

**STE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE DE MEDENINE « STIM »** Cette société au capital social actuel de 150 000 dinars, détenu à concurrence de 49% par ATTJARI BANK est en cours de liquidation.

### 3.6.1.2 Schéma Financier du groupe au 31/12/2007

16.25 %



(1) En 2008, la filiale « Sud Invest » a changé de dénomination pour devenir « ATTIJARI INTERMEDIATION »

(2) En 2008, la filiale « Sud SICAR » a changé de dénomination pour devenir « ATTIJARI SICAR »

(3) En 2008, la filiale « Général Leasing » a changé de dénomination pour devenir « ATTIJARI LEASING ». Le capital actuel de la filiale est désormais de 21 250 mDT suite à une opération de réduction/augmentation du capital

#### Événements Récents modifiant le Schéma financier du groupe

Suite à la souscription d'ATTIJARI BANK à 1 061 600 actions émises par ATTIJARI LEASING dans le cadre de son augmentation de capital réalisée courant 2008, la participation d'ATTIJARI BANK dans le capital de cette société est passée de 29,29% à 64,9%.

Au cours de l'année 2008, il y a eu création de deux nouvelles sociétés filiales d'ATTIJARI BANK dénommées respectivement Attijari Gestion et Attijari Conseil.



التجاري بنك  
Attijari bank

Certaines lignes de métiers développés auparavant par **ATTJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST)** ont été transférées à ces deux nouvelles filiales, à savoir l'activité de gestion d'OPCVM à Attijari Gestion et l'activité Conseil et Ingénierie Financière à Attijari Conseil.

**Attijari gestion** : une société anonyme au capital de **500 000** dinars détenu à hauteur de **99,88%** par **ATTJARI BANK**. Cette société a pour objet la gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières et le compte de tiers

**Attijari conseil** : une société anonyme au capital de **250 000** dinars détenu à hauteur de **99,72%** par **ATTJARI BANK**. Cette société a pour objet le conseil et l'ingénierie financière.

**Attijari Immobilière** : une société anonyme au capital de **150 000** dinars détenu à hauteur de **99,97%** par **ATTJARI BANK**. Cette société a pour objet la promotion immobilière

### 3.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2007

	Attijari Bank	Attijari Sicar (Ex sud Sicar)	Attijari Leasing (ex Général Leasing - GL)	Attijari intermédiation (ex Sud Invest)	Générale Immobilière du Sud -GIS-	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-	Amel Sicaf	Star Immobilière	Batam Immobilière	Sté Touristique & Immobilière de Médénine -STIM-	Sicav Placement	Sud Valeur Sicav	Sud Obligataire Sicav
Attijari Bank		67,23 %	29,29 %	97,92 %	29,90 %	99,93 %	30,00 %	35,85 %	20,00 %	21,80 %	49,00 %	99,51 %	86,53 %	0,04 %
Attijari Sicar (Ex Sud Sicar)							16,25 %							
Attijari Leasing (ex Général Leasing -GL- )		0,67 %			14,90 %									
Attijari intermédiation (Ex Sud Invest)		1,67 %					16,25 %							
Générale Immobilière du Sud -GIS-														
Sud Recouvrement														
Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-														
Amel Sicaf														
Star Immobilière														
Batam Immobilière														
Sté Touristique & Immobilière de Médénine -STIM-														
Sicav Placement														
Sud Valeur Sicav														
Sud Obligataire Sicav														

### 3.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2007

	En milliers de dinars							
	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaire	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2007 au titre de l'exercice 2006	Dividendes distribués en 2008 au titre de l'exercice 2007
Attijari Bank	91 021	181 005	(8 822)	(9 416)	2 271 925	(75 225)		
Attijari Intermediation ex Sud Invest	6 119	484	(274)	242	17 726	(65)		
Sud Recouvrement	789	1 428	400	(94)	6 305	(516)		
Attijari Sicar Ex sud Sicar	25 814	906	702	711	12 447 <sup>(1)</sup>			
Générale Tunisienne d'Informatique	554	1 561	84	14	491	(64)		
Sicav placement	14 534 <sup>(2)</sup>	461	273	1 068	115	(146) <sup>(3)</sup>	332	272
Sud valeur sicav	9 209 <sup>(2)</sup>	293	171	686	198	(92) <sup>(3)</sup>	192	168
Attijari Leasing ex Général Leasing -GL-	(3 106)	43 004	988	1 275	86 387	(6 029)		
Générale Immobilière du Sud	2 923	0	(24)	(39)	1 443	(24)		
Sud obligataire SICAV	81 962 <sup>(2)</sup>	4 059	3 656	3 349	433	285 <sup>(3)</sup>	3 700	3 737
Stc Touristique & Immobilière de Médénine**								
Amel Sicaf**								
Star Immobilière***								
Batam Immobilière****								

\* Total des passifs

\*\* Société en cours de liquidation

\*\*\* Société en difficultés financières

\*\*\*\* Société n'ayant pas établi d'états financiers en 2007

(1) Dont 5 314MD de fonds gérés

(2) Actif net

(3) Charges de gestion des placements

### 3.6.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2007

En milliers dinars

	Attijari Bank	Attijari Sicar	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	Générale Immobilière du sud -GIS-	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-	SICAV Placements	SICAV Sud Valeurs	Sud Obligataire SICAV	Maturité
<b>Crédits bancaires</b>			3 359			4 747	419				à (+) d'un an
	91 028		12 193		509	483	161				à (-) d'un an
<b>Crédits extérieurs</b>	14 882										
<b>Emprunts obligataires</b>	80 000***		18 000								à (+) d'un an
			12 000								à (-) d'un an
<b>Fonds gérés</b>		9126*									
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	115 465	2378**									
<b>Découvert</b>											
<b>Billets de trésorerie</b>											
<b>Leasing</b>											
<b>Titres participatifs</b>				3 500							
<b>Total</b>	301 375	11 504	45 552	3 500	509	5 230	580	0	0	0	368 250

\* Dont 5 313 mD revenant à Attijari Bank.

\*\* FOPRODI : 1 893 mD ; Fonds national 21-21 : 485 mD.

\*\*\* Emprunt obligataire convertible en actions

### 3.6.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe Attijari Bank

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari Bank et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

### 3.6.2 Relations avec les sociétés du groupe ATTIJARI BANK au 31/12/2007

#### 3.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

##### Crédits Reçus

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 11 622 mD .

Dénomination sociale	En milliers de dinars	
	Dépôt à vue	Dépôt à terme
Attijari INVEST	547	0
ATTIJARI LEASING	2 796	0
SUD RECOUVREMENT	691	0
Attijari SICAR	124	0
GTI	112	0
GIS	310	0
SICAV PLACEMENT	409	2 500
SUD VALEUR SICAV	440	1 500
SUD OBLIGATAIRE SICAV	2 194	
<b>TOTAL</b>	<b>7 622</b>	<b>4 000</b>

##### Prêts octroyés

ATTIJARI BANK a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit :

Dénomination sociale	Concours accordés	En milliers de dinars						
		Débit		Crédit à CT		Crédit à LT		Compte courant associé
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	
Attijari Leasing	4 978	-		52		4 926		-
Sud Recouvrement	5 275	-		376		4 900		-
<b>Total</b>	<b>10 253</b>			<b>428</b>		<b>9 826</b>		<b>-</b>

#### 3.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

#### 3.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

##### Reçus

Néant

##### Donnés

Néant

Toutefois, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, Attijari bank a souscrit à l'augmentation de capital de la société Attijari leasing pour un montant de 10 616 000 dinars.

Attijari bank a aussi souscrit au capital des trois nouvelles filiales créées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 à savoir :

La société Attijari gestion à concurrence de 99,88% soit 4 994 actions de nominal 100 dinars;

La société Attijari Conseil à concurrence de 99,72% soit 2 493 actions de nominal 100 dinars;

La société Attijari Immobilière à concurrence de 99,97% soit 14 996 actions de nominal 10 dinars ;

**3.6.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par ATTIJARI BANK et distribués par les sociétés du groupe en 2007 au titre de l'exercice 2006**

	Nombre d'actions détenues par ATTIJARI BANK*	Dividendes encaissés par ATTIJARI BANK (mD)	Jetons de présence perçus par ATTIJARI BANK(mD)
ATTIJARI SICAR (Ex SUD SICAR)	201 700	0	1,600
GIS	8 970	0	0,800
GTI	11 999	0	1,200
SUD RECOUVREMENT	99 930	0	
ATTIJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST)	48 960	0	
ATTIJARI LEASING (Ex GENERAL LEASING)	366 090	0	
SICAV PLACEMENTS	16 417	326,222	
SUD VALEURS SICAV	92 212	166, 535	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	299	1,410	
<b>Total</b>		<b>494,167</b>	<b>3,600</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

**3.6.2.5 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par ATTIJARI BANK et distribués par les sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007**

	Nombre d'actions détenues par ATTIJARI BANK*	Dividendes encaissés par ATTIJARI BANK (mD)	Jetons de présence perçus par ATTIJARI BANK(mD)
ATTIJARI SICAR (Ex SUD SICAR)	201 700	0	2,000
GIS	8 970	0	2,000
GTI	11 999	0	
SUD RECOUVREMENT	99 930	0	
ATTIJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST)	48 960	0	
ATTIJARI LEASING (Ex GENERAL LEASING)	1 427 690	0	23,160
SICAV PLACEMENTS	16 417	267,772	
SUD VALEURS SICAV	92 212	145,787	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	299	1, 407	
<b>Total</b>		<b>414,968</b>	<b>27,160</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

**3.6.2.6 Les dividendes et autres rémunérations distribués par ATTIJARI BANK aux sociétés du groupe en 2007 au titre de l'exercice 2006**  
Néant

**3.6.2.7 Les dividendes et autres rémunérations distribués par ATTIJARI BANK aux sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007**  
Néant

**3.6.2.8 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe**

**Les garanties et sûretés réelles**

Données

Néant



Reques

Néant

Les cautions

Données

**ATTIJARI BANK** a donné une caution sur marché pour **GTI** s'élevant à **17mD** au **31/12/2007**.

Reques

Néant

**3.6.3 Relations commerciales** entre **ATTIJARI BANK** et les autres sociétés du groupe durant l'exercice **2007**

**3.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisés avec les autres sociétés** du groupe

**Chiffre d'affaires encaissé par Attijari Bank :**

Les agios débiteurs facturés par Attijari bank sur la Sud Recouvrement et la GTI portent respectivement sur **348 mDT** en **2006** et **64 mDT** en **2007**

Le solde des charges financières sur créances ressort au niveau de la comptabilité de Sud Recouvrement pour **183 mDT** en **2007**

Attijari bank a conclu en **2007** avec Sud Recouvrement un contrat de cession portant sur un lot de **314** dossiers dont le nominal est de **100 387 mDT**. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession est fixé à **31,4 mDT** \*

Les intérêts encaissés par Attijari Bank sur les prêts accordés à Attijari Leasing et Sud Recouvrement s'élèvent respectivement à **64 mDT** et **531mDT**.

**Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés** du groupe

**ATTIJARI SICAR (Ex SUD SICAR)** la commission de gestion des fonds en capital risque est facturée pour **61 mDT** en **2007**.

**GTI :** En vertu d'une convention cadre\*\* conclue entre la Banque et la GTI filiale de la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de **967 mDT** a été facturé au titre de l'exercice **2007**

**ATTIJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST) :** Dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la banque et en vertu d'un protocole d'accord signé entre Attijari Bank et Sud Invest, le montant total des commissions facturées par **SUD INVEST** au titre de l'exercice **2007** s'est élevé à **110\*\*\* mDT** répartis comme suit :

**Commission d'émission et d'élaboration des prospectus et notes opération : 30 mDT**

**Commission de placement : 65 mDT**

**Commission de gestion de l'emprunt obligataire convertible en actions : 15 mDT**

---

\* Le rapport spécial du commissaire aux comptes figurant à la page **141** fait état que la banque a enregistré dans ses comptes arrêtés au **31** décembre **2007**, l'opération de cession en considérant qu'elle a été effectuée à titre gratuit et aucun encaissement n'a eu lieu en contre partie des créances cédées.

\*\* Le rapport spécial du commissaire aux comptes figurant à la page **142** fait état qu'un avenant du protocole d'accord a été signé le **1<sup>er</sup>** janvier **2007** prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.

\*\*\* Le rapport spécial du commissaire aux comptes figurant à la page **141** fait état d'un total de commissions facturées en **2007** par **ATTIJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST)** de **130 mDT**.

**Sud Valeur Sicav : la rémunération des dépôts à terme ressort à 5 mDT**

**Sicav Placement : la rémunération des dépôts à terme ressort à 80 mDT**

**3.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actif inter sociétés du groupe**

**Achats :**

Une convention a été signée le **29 décembre 2006** entre **Attijari bank** et **ATTJARI INTERMEDIATION (Ex SUD INVEST)** prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce, à hauteur de **3 500 mDT**. Ces titres participatifs porteront à **Attijari bank** une rémunération fixe et variable :

**Rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% après le reconstitution des fonds propres de Sud Invest selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse**  
**rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 mDT**

Cette convention a pris effet à partir du **1er janvier 2007**. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice **2007 s'élèvent à 35mDT**.

**Ventes : Néant**

**3.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données**

**Reçues**

Les prestations reçues par **ATTJARI BANK** de la part d'**ATTJARI SICAR (ex Sud Sicar)** se concrétisent par la gestion par celle-ci d'un fonds de gestion d'un total de **5,313MD**, au **31/12/2007**. **ATTJARI SICAR** a facturé **61mD** de commission au titre de l'exercice **2007**.

**Données**

**Attijari bank assure la fonction de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placements et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépôt pour l'exercice 2007 s'élève à 225 mDT.**

**Attijari bank affecte au profit de Sud Recouvrement son personnel salarié : Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 170mDT.**

**Attijari bank affecte au profit de ATTJARI SICAR (Ex SUD SICAR) son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 210 mDT**

**3.6.3.4 Les contrats de gestion**

**Néant**

**3.6.3-5 Les contrats de location**

**Au cours de l'année 2006, Attijari Bank a procédé à une opération d'échange avec Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par Attijari Bank) d'une partie de son local sis à l'Avenue Paris contre le siège de cette dernière. Aucun contrat n'a été signé entre ces deux parties et aucun loyer n'a été facturé**

### 3.6.3.6 Fonds gérés

En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque, **ATTIJARI SICAR (Ex SUD SICAR)** assure pour le compte d'Attijari Bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2007 du fonds géré s'élève à **5 314 mDT**. Une provision de **2 475 mDT** a été constituée en couverture du risque de dépréciation sur ce fonds.

En rémunération de sa gestion, **ATTIJARI SICAR (Ex SUD SICAR)** perçoit une rémunération annuelle de **1%** de la valeur des fonds gérés pour le compte de la banque. La charge comptabilisée en 2007 au titre de cette prestation s'élève à **61 mDT**.

### 3.7 Relations d'ATTIJARI BANK avec les autres parties liées au 31/12/2007

#### 3.7.1 Information sur les engagements

Les concours accordés par Attijari Bank aux membres du conseil d'administration et de direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31/12/2007 dans le tableau suivant :

	En mDT			
Membres du Conseil d'administration et de direction	Crédits	Engagements par signature	Portage	Total Engagements
Groupe <b>DRISS</b>	12 081 493	266 179	0	12 347 672
Groupe <b>MZABI</b>	16 201 685	2 697 916	0	18 899 601
Groupe <b>Mohamed Ali MABROUK</b>	21 982 596	4 407 183	0	26 389 779
<b>Total</b>	<b>50 265 774</b>	<b>7 371 278</b>	<b>0</b>	<b>57 637 052</b>

#### 3.7.2 Transferts de ressources

**ATTIJARI BANK** détient une participation directe de **104 000 mDT** dans le capital de la société **AQUA CULTURE TUNISIENNE** appartenant au groupe **DRISS**. Cette participation est totalement provisionnée

#### 3.7.3 Relations commerciales

Les principales transactions avec les autres parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

##### *Opérations avec Attijariwafa Bank*

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société Attijariwafa bank au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

##### **PRETS / EMPRUNTS**

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/ EN TND
Prêt interbancaire	EUR	17/07/2007	18/07/2007	10 000 000	4,10	17 542 500
Prêt interbancaire	EUR	31/12/2007	02/01/2008	4 000 000	3,40	7 176 60
Emprunt interbancaire	EUR	15/01/2007	17/04/2007	15 455 951	3,82	26 248 068

**SWAPS**

Valeur	Echéance	SELL	Mt. (1)	BUY	Mt. (2)	Cours spot	Cours Terme	Pts Swap
01/02/2007	02/02/2007	USD	152 000,00	JPY	18,436,080	121,29000	121,27390	-0,01610
05/04/2007	06/04/2007	USD	182 000,00	JPY	21,615,230	118,76500	118,75000	-0,01500
25/04/2007	26/04/2007	USD	70 000,00	JPY	8,316,000	118,80000	118,78470	-0,01530
02/05/2007	03/05/2007	USD	473 000,00	JPY	56,466,740	119,38000	119,36480	-0,01520
18/05/2007	21/05/2007	USD	45 000,00	SEK	306 000,00	6,80000	6,79892	-0,00108
25/07/2007	26/07/2007	USD	213 000,00	JPY	25,851,810	121,37000	121,35420	-0,01580
26/07/2007	27/07/2007	USD	-50,000.00	JPY	6 070 290	121,40580	121,39000	-0,01580
02/08/2007	09/08/2007	EUR	-5,000,000.00	USD	6,850,500.00	1,37010	1,37044	0,00034
28/08/2007	29/08/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,584,500	115,84500	115,83000	-0,01500
31/08/2007	04/09/2007	USD	-155,000.00	JPY	17,825,000	115,00000	114,93460	-0,06540
13/09/2007	14/09/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,407,000	114,07000	114,05620	-0,01380
18/09/2007	19/09/2007	USD	-185,000.00	JPY	21,225,050	114,73000	114,71330	-0,01670
19/09/2007	20/09/2007	USD	-150,000.00	JPY	17,220,000	114,80000	114,78570	-0,01430
10/10/2007	11/10/2007	USD	-135,000.00	JPY	15,858,450	117,47000	117,45700	-0,01300

**Opérations avec « WafaSalaf »**

En Mars 2007, Attijari bank a conclu un protocole d'accord avec Wafa Salaf ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- Et l'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture pour un montant de 23 MDT a été réglée par la Banque.

**3.7.4 Les prestations de services reçues ou données**

Reçues :

1. Une convention a été signée entre Attijari Bank (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium Andalumaghreb) et Attijariwafa Bank (qui détient 50% du consortium Andalumaghreb) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Bank. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :

- la stratégie, le marketing et la communication ;
- le système d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistiques et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

La rémunération d'Attijariwafa Bank est fixée comme suit :

- Une indemnité annuelle correspondant à 1% du PNB dégagé par Attijari Bank à prélever sur la base de l'arrêté provisoire des comptes de l'exercice concerné.
- Une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par Attijariwafa Bank selon les normes du

groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports

- Une refacturation à l'identique des frais divers encourus par Attijariwafa Bank
- Une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties
- Une prise en charge par Attijari Bank des frais occasionnés par la participation des mandataires d'Attijariwafa Bank.

Cette convention a pris effet à partir du 1er janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2007 s'élève à 1 052 mDT TTC. Ce montant n'a pas encore été réglé.

2. Une convention tripartite a été signée le 09 février 2007 entre Attijari Bank (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium Andalumaghreb) et Attijariwafa Bank (qui détient 50% du consortium Andalumaghreb) et Accenture Services Morocco S.A ayant pour objet de régir les relations entre ces trois parties pour la réalisation des prestations de services d'assistance technique et de conseil dans le cadre de la phase PDP du programme de transformation de l'ex-Banque du Sud.

Le montant des honoraires revenant à Attijariwafa Bank et Accenture a été arrêté par la convention à 1 230 250 € dont 76 000 € HT pour d'AttijariWafa Bank et 1 154 250 € HT pour Accenture.

La contrevaletur en dinar relative aux honoraires d'Accenture, soit 2 201 mDT, a été intégralement payée et comptabilisée au cours de l'exercice 2007. La part revenant à AttijariWafa Bank a été comptabilisée mais non encore réglée.

3. Un contrat a été signé en 2007 entre Attijari Bank et Attijari Finances Corp (faisant partie du Groupe Attijariwafa Bank opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, Attijari Finances Corp. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 mDT). Ce montant n'a pas encore été facturé.

### 3-8 Dividendes

La Banque Attijari de Tunisie n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices 2005, 2006 et 2007.

### 3-9 Marché des titres d'ATTIJARI BANK

Les actions de la Banque Attijari de Tunisie sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire convertible en actions émis par Attijari bank en décembre 2006 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse. Il s'agit de l'OCA attijari bank 2006 (80mD, 4,82%, 5 ans).

Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés de titres étrangers.

## CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

### 4-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 31/10/2008, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 129 agences réparties sur tout le territoire du pays.

S'inscrivant dans la même perspective, la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, 1996, 1997, le faisant passer de 30 à 100 MD. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat du capital de la société, et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital du consortium Andalumaghreb qui détient désormais 54,57% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Andalumaghreb est une holding ad hoc de participation de droit espagnol détenue à hauteur de 68% par Attijariwafa bank et à 32% par Banco Santander Central Hispano. Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 624 agences et un Produit Net Bancaire de 8,8 milliards de dirhams en 2007 en terme consolidé, soit l'équivalent de 13 896 millions de dinars.

Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec 11 178 succursales à travers le monde et avec un résultat net consolidé de 9.060 millions d'euros, soit l'équivalent de 16 255 millions de dinars.

L'alliance de l'ex Banque du Sud au consortium Attijariwafa Bank et Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration du 8 septembre 2006, sur délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont

devenues le **11 décembre 2006** " **Banque Attijari de Tunisie** " et " **Attijari Bank** " par **abréviation commerciale**.

Le **28 décembre 2006**, le **capital de la banque est passé de 100MD à 150MD** et ce par **l'émission de 10 000 000 actions de nominal 5 dinars**. Cette **augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD**.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau **management de la banque**, un **plan de développement stratégique a été mis en place** et dévoilé au public. Ce plan permettra à la banque de se **positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie**, de retrouver ses **équilibres fondamentaux** et une **bonne assise financière** et de se conformer aux **standards internationaux**, notamment sur le **plan organisationnel, informatique et commercial**.

Dans ce cadre, la **Banque Attijari de Tunisie a mis en place** une organisation axée sur une **spécialisation en Business Units** afin de **permettre aux différentes lignes métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs** et cela notamment à travers :

- **la séparation et la filialisation des activités** ;
- **la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisations**
- **la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements)** ;
- **l'obtention du statut de Banque d'Affaires pour l'activité de conseil (accès aux appels d'offres publics)**.
- **La refonte du système d'information avec la mise en place sur 3 ans d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession**.
- **Mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière**.

En **2007**, la **Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 104,784MD** accusant une **hausse de 28,6% par rapport à 2006**.

Les **dépôts de la clientèle** ont enregistré une évolution de **12,2% passant de 1730,7MD en 2006 à 1 941,6 MD en 2007** soit une **part de marché de 7,7%**. Les **crédits** ont totalisé un **montant de 1 700,4 MD au 31/12/07** affichant aussi une évolution de **12,3%** et **accaparant ainsi 7,3% de parts de marché**.

La **Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines** :

- **L'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec ATTJARI INTERMEDIATION (ex SUD INVEST)**
- **La gestion d'actifs collectifs avec ATTJARI GESTION\***
- **Le conseil et l'ingénierie Financières avec ATTJARI CONSEIL\***
- **Le leasing avec ATTJARI LEASING(ex GENERAL LEASING)**
- **Le recouvrement de créances avec SUD RECOUVREMENT**
- **Le capital risque avec ATTJARI SICAR (ex SUD SICAR)**
- **L'immobilier avec : la Générale Immobilière du Sud GIS et ATTJARI IMMOBILERE\*\***
- **L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique GTI**

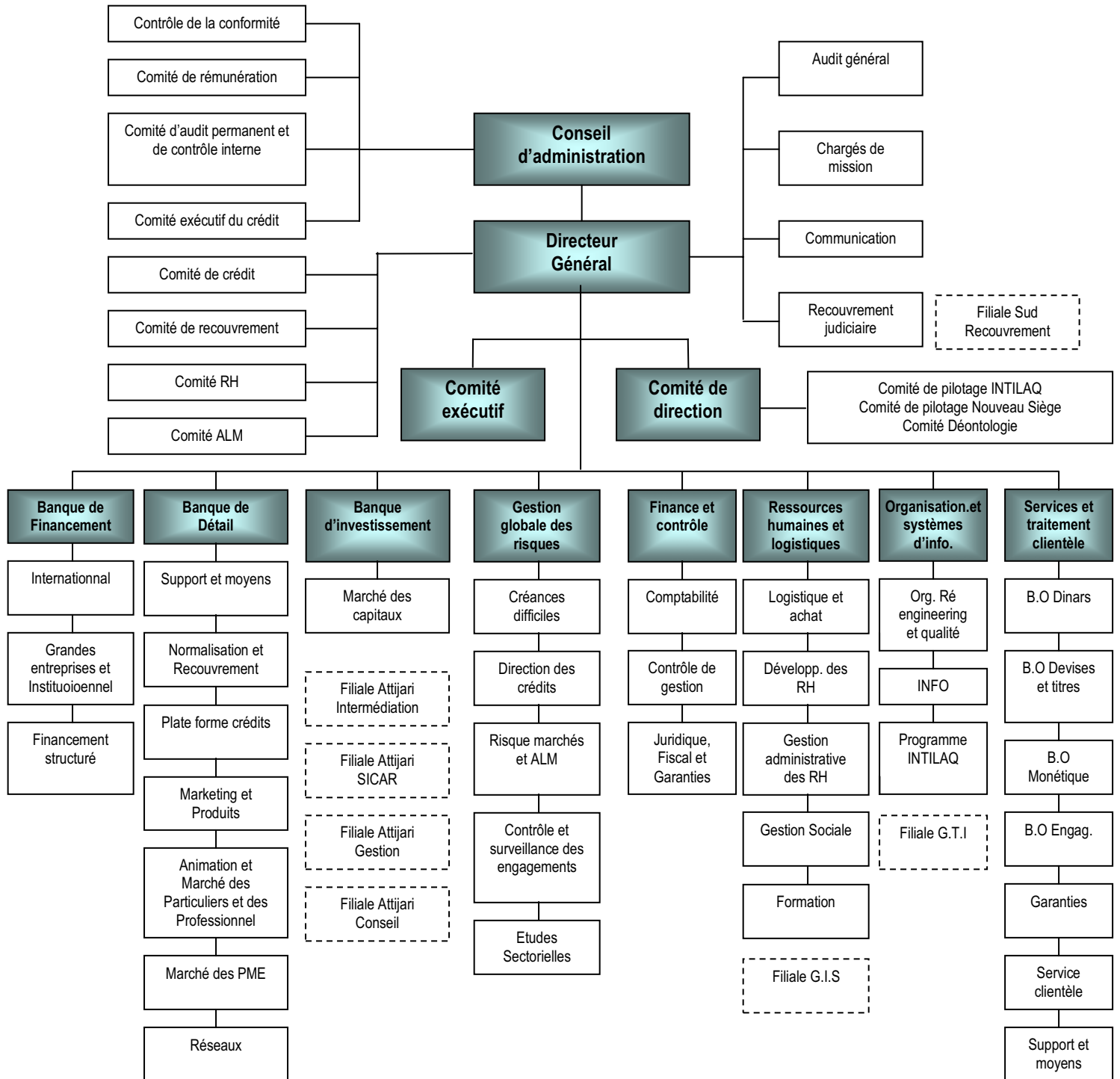
Le **chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe se sont établis au 31/12/2007 respectivement à 181 851 mD et -12 562 mD**.

\* **Les assemblées générales constitutives et le premier conseil d'administration se sont réunis le 30 juin 2008**

\*\* **Société en cours de constitution**

## 4-2 Organisation de la Banque

### 4.2.1 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie au 30 septembre 2008





#### 4.2.2 Gouvernance

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la banque.

- Le conseil d'administration :

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration est assisté par les deux comités suivants :

- Le Comité d'audit permanent et de contrôle interne\* :

Le comité d'audit permanent a été créé le 06 mars 2006 et est composé actuellement de:

- Mr Moncef CHAFFAR
- Mr Abdelkarim RAGHNI\*\* (En remplacement de Mr Henri MOULARD)
- Mr M'zoughi MZABI (En remplacements de Mr Mohamed GHALLAB)
- Mr Salah JBARA\*\* (responsable de la direction centrale de contrôle général)

Ce comité est chargé notamment de :

- veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de l'établissement de crédit et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctrices ;
- vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle ;
- réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la banque avant sa transmission au conseil d'administration pour approbation ;
- examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;

---

\* L'approbation de la nouvelle composition de ce comité sera effectuée par le conseil d'administration prévu pour le 12/12/2008

\*\* Membre n'ayant pas la qualité d'administrateur contrairement aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales. La banque s'engage à régulariser cette situation.

- **Proposer la nomination des commissaires aux comptes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.**

Un règlement du comité permanent d'audit a été approuvé par le conseil d'administration du **06 mars 2006**.

La rémunération des membres du comité est de **3 000 dinars / an par membre**

➤ **Le Comité des rémunérations**

Le comité de rémunération a été créé le **30 novembre 2005**, et est composé actuellement de

- **Mr Mohamed KETTANI (En remplacement de Mr Khalid OUDGHIRI)**
- **Mr Mohamed Ali MABROUK**

Ce comité est consulté pour tous les points relatifs à la rémunération des administrateurs et des membres de la direction générale. Les membres du comité ne perçoivent aucune rémunération.

➤ **Le Comité exécutif de crédit\***

Le comité exécutif de crédit a été créé suite à la décision du conseil d'administration du **08 décembre 2006** et est composé actuellement de :

- **Mr Hassen BERTAL**
- **Mr Boubker JAI**
- **Mr Talal EL BELAJ**
- **Mr Anis DRISSI KAITOUNI**
- **Mr Said ENNABIH**
- **Mr Nejib BENJELLOUN**

Il a pour rôle, entre autre, d'émettre un avis sur les demandes de financement à court et à moyen terme pour les enveloppes de crédits dépassant **7,5MDT**.

Ce comité définit les orientations stratégiques de la banque (politique générale de crédit) qui se traduisent d'une part, par le choix des financements à distribuer selon les régions et les secteurs d'activité, et d'autre part, par la fixation des seuils maximums de concentration en faveur d'un seul bénéficiaire, les critères d'évaluation des risques clients et les conditions de délégation de pouvoirs en matière d'octroi de crédit.

➤ **Organe de contrôle de la conformité**

La fonction contrôle de la conformité est assurée par une structure indépendante rattachée au conseil d'administration de la Banque.

La structure de contrôle de la conformité comprend un responsable désigné par le conseil d'administration en la personne de **Mr Mhammed BEN SASSI** et de collaborateurs.

Le responsable de la structure contrôle de la conformité et ses collaborateurs :

- **Disposent de capacités individuelles d'intégrité et de discrétion ;**
- **Disposent des compétences professionnelles nécessaires pour l'exercice de leur fonction dont notamment la maîtrise des lois et règlements en vigueur, la maîtrise des règles professionnelles et d'éthique et la maîtrise des exigences en matière d'organisation et de contrôle interne.**

Les attributions de cette structure sont de :

---

\* L'approbation de la nouvelle composition de ce comité sera effectuée par le conseil d'administration prévu pour le **12/12/2008**

- Veiller à la conformité des actes, des procédures et de l'organisation aux bonnes pratiques d'usage et aux chartes éthiques ;
- Intervenir dans le domaine de la lutte contre le blanchissement d'argent à travers la supervision et le monitoring des activités de transfert assurées par les points de vente.

▪ **La Direction Générale**

La direction générale a pour mission principale la réalisation de la stratégie et du plan de développement arrêté par le conseil d'administration, mais aussi la mise en place et la réalisation du processus adéquat, lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

La direction générale est composée du Directeur Général Mr Hassen BERTAL et du Directeur Général Adjoint Mr Abdelaziz YAAQOUBI (responsable du pôle technologie et opérations)

Pour l'accomplissement de sa mission, la direction générale est assistée par les comités suivants

	compétences	Présidé par
Comité de direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ définir les orientations stratégiques de la banque (politique générale, engagements, recouvrement, ressources humaines, etc....) ;</li> <li>▪ analyser les résultats et performances périodiques de la banque ;</li> <li>▪ définir les objectifs d'activité à atteindre.</li> </ul>	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ définir la politique de la banque et fixer les objectifs en matière de recouvrement ;</li> <li>▪ évaluer les actions entreprises et les performances réalisées par les structures de la banque en matière de recouvrement ;</li> <li>▪ prendre les décisions qui s'imposent pour améliorer le recouvrement en coordonnant avec toutes les unités du Réseau ;</li> <li>▪ suivre en permanence l'évolution des impayés, l'apurement des arrangements conclus et le dénouement des dossiers transmis au contentieux.</li> </ul>	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité de Crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ statuer sur les demandes de financement à court et à moyen terme pour les enveloppes de crédit comprises entre 1 et 7,5 millions de dinars.</li> </ul>	Mr le Directeur Général

	<b>compétences</b>	<b>Présidé par</b>
<b>Comité Ressources Humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir informés les responsables de la banque des besoins en personnel et faire valider les nouvelles décisions de recrutements et de rémunérations,</li> <li>▪ Examiner les décisions de titularisation et les désignations aux postes fonctionnels,</li> <li>▪ Analyser, arrêter les besoins en formation du Personnel de la banque et valider des projets sociaux,</li> <li>▪ examiner les demandes de crédits exceptionnels ne cadrant pas avec la réglementation en vigueur</li> <li>▪ examiner et apprécier le plan annuel des départs à la retraite anticipée,</li> <li>▪ apprécier les plans de couverture légale et réglementaire du personnel et examiner les nouvelles formules de bancassurance.</li> </ul>	<b>Mr le Directeur Général</b>

	<b>compétences</b>	<b>Présidé par</b>
<b>Comité ALM (gestion Actif / Passif)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ analyser l'évolution des Actifs/Passifs de la banque</li> <li>▪ définir la stratégie de gestion de la trésorerie</li> <li>▪ définir la politique des taux de la banque aux nouveaux produits et services à lancer.</li> </ul>	<b>Mr le Directeur Général</b>
	<b>compétences</b>	<b>Présidé par</b>
<b>Comité Exécutif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ veille à la mise en œuvre des plans d'action annuels et des budgets qui en découlent</li> <li>▪ suit l'évolution de l'activité de la banque (à travers sa production, ses effectifs, ses ratios, ses parts de marché, la qualité des risques de contre partie et des risques opérationnels) ;</li> <li>▪ suit la réalisation des objectifs et décide le cas échéant des actions à mettre en œuvre ;</li> <li>▪ s'informe du lancement et suit l'état d'avancement des différentes entités de la banque ;</li> <li>▪ veille à la gestion cohérente de la politique de communication, aussi bien externe qu'interne.</li> </ul>	<b>Mr le Directeur Général</b>

#### 4.2.3 Contrôle interne

**La banque a procédé à la refonte de son système de contrôle interne en se dotant d'un dispositif garantissant la maîtrise des risques et la conformité réglementaire (notamment à la norme comptable sectorielle Tunisienne NCT 22 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les établissements bancaires et la circulaire aux établissements de crédits n°2006-19 du 28 novembre 2007 relative à la mise en place d'un système de contrôle interne et l'institution d'un comité permanent d'audit.) Le système de contrôle interne au sein de la Banque Attijari de Tunisie comprend quatre niveaux de contrôle :**

- **Un contrôle de premier niveau assuré par les systèmes d'information et les procédures mises en place ;**
- **Un contrôle de second niveau assuré par les contrôleurs opérationnels permanents pour toutes les opérations initiées au niveau des agences et des centres d'affaires ;**
- **Un contrôle de troisième niveau assuré par les services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion ;**
- **Un contrôle de quatrième niveau assuré par les différentes structures de contrôle périodique rattachées directement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.**

**Ce dispositif basé sur la séparation entre le contrôle permanent et le contrôle périodique, instaure un système de reporting des anomalies entre les différents niveaux de contrôle avec un suivi rigoureux des recommandations émises dans ce cadre. Il assure ainsi la sécurisation des opérations et la réduction de l'exposition aux risques.**

##### 4.2.3.1 Procédures et organisation

###### Définition des règles de procédure et de gestion

**L'élaboration et la mise à jour des règles de procédures et de gestion est du ressort de la Direction et relève de l'autorité du Directeur Général Adjoint qui a pour mission la définition, des instructions de services en veillant à leur actualisation conformément aux besoins de l'activité, aux exigences réglementaires et aux normes de contrôle interne.**

**La documentation s'y rapportant est mise à la disposition des utilisateurs et services concernés au moyen de notes spécifiques en explicitant la teneur et les diligences à observer.**

**Dans des domaines particuliers, la diffusion de la note d'instruction s'accompagne d'une action de communication et de sensibilisation pour en faciliter l'application et en assurer une perception adéquate.**

###### L'organisation

**Dans le domaine de l'organisation, les mesures de contrôle interne consistent principalement à séparer les fonctions de traitement et de validation de celles de contrôle et à dissocier entre les tâches incompatibles et non cumulables.**

**La répartition des tâches et des responsabilités fait l'objet de délégation de pouvoirs axée sur le partage des responsabilités, la réhabilitation des contrôles de second niveau et la collégialité de la décision dans le domaine du risque.**

##### 4.2.3.2 La maîtrise des risques :

**En vertu des attributions conférées à la Direction Centrale de la Gestion Global des Risques, le rôle de cette unité est de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement, des utilisations et des mises en place par rapport aux besoins, aux**

**capacités, à la situation financière et économique ainsi qu'aux règles définies par la Banque Centrale.**

**Le suivi des engagements et des actifs classés est assuré par la division contrôle et surveillance des engagements qui procède à la collecte des informations utiles, apprécie leur intégrité et évalue le Portefeuille en fonction des normes de gestion prudentielle édictées par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par les textes subséquents, relative à la couverture des risques et des engagements, et en rend compte au Comité de Recouvrement.**

#### **4.2.3.3 L'analyse des écarts et suivi des objectifs budgétaires**

**Cette mission relève de la Direction du Contrôle de gestion qui centralise les informations relatives à l'activité de chaque unité de gestion, rapproche les réalisations par rapport aux objectifs fixés et en assure le reporting à la Direction Générale au moyen de rapports mensuels reproduisant l'évolution de l'activité et les performances enregistrées. Ces comptes rendus font l'objet de suivis minutieux de la part des structures en charge de la supervision et du contrôle.**

#### **4.2.3.4 Evaluation du système de contrôle interne et activités d'audit**

**Elle est assurée par les Directions de l'Audit interne et du contrôle qui relèvent de la Direction Centrale du Contrôle Général (Audit général).**

**Les missions d'audit interne portant d'une part, sur le siège et les filiales et d'autre part, sur le réseau sont programmées sur la base d'un Plan annuel d'intervention approuvé par la Direction Générale et soumis au comité d'Audit permanent et de contrôle interne pour avis.**

**Les rapports de missions qui en découlent sont soumis sous format détaillé à la Direction Générale et sous format synthétique au comité d'Audit permanent et du contrôle interne.**

**Le Comité d'Audit permanent et de contrôle interne, rattaché au conseil d'administration, assure la supervision et le suivi des activités de contrôle interne et les recommandations qui en découlent.**

#### **4.2.4 Système d'information**

**La Banque s'est investie depuis 2006 et durant plusieurs mois dans le projet INTILAQ. Cet ambitieux projet qui a mobilisé directement, plus de deux cents collaborateurs et toute la banque lors des phases de mise en place, a permis d'engager et de concrétiser un programme de transformation. Celui-ci vise à optimiser les activités à travers une organisation adaptée, des processus améliorés et des mises à niveau des outils informatiques. Le but est d'offrir aux clients un meilleur service et d'améliorer, par la même, l'image de la banque.**

**Dans le cadre du plan de transformation INTILAQ, le système d'information a enregistré des évolutions importantes, qui se sont déclinées en projets informatiques, touchant l'ensemble des Business Unit et fonctions de support de la banque.**

**Parmi les principaux projets ayant marqué l'exercice 2007**

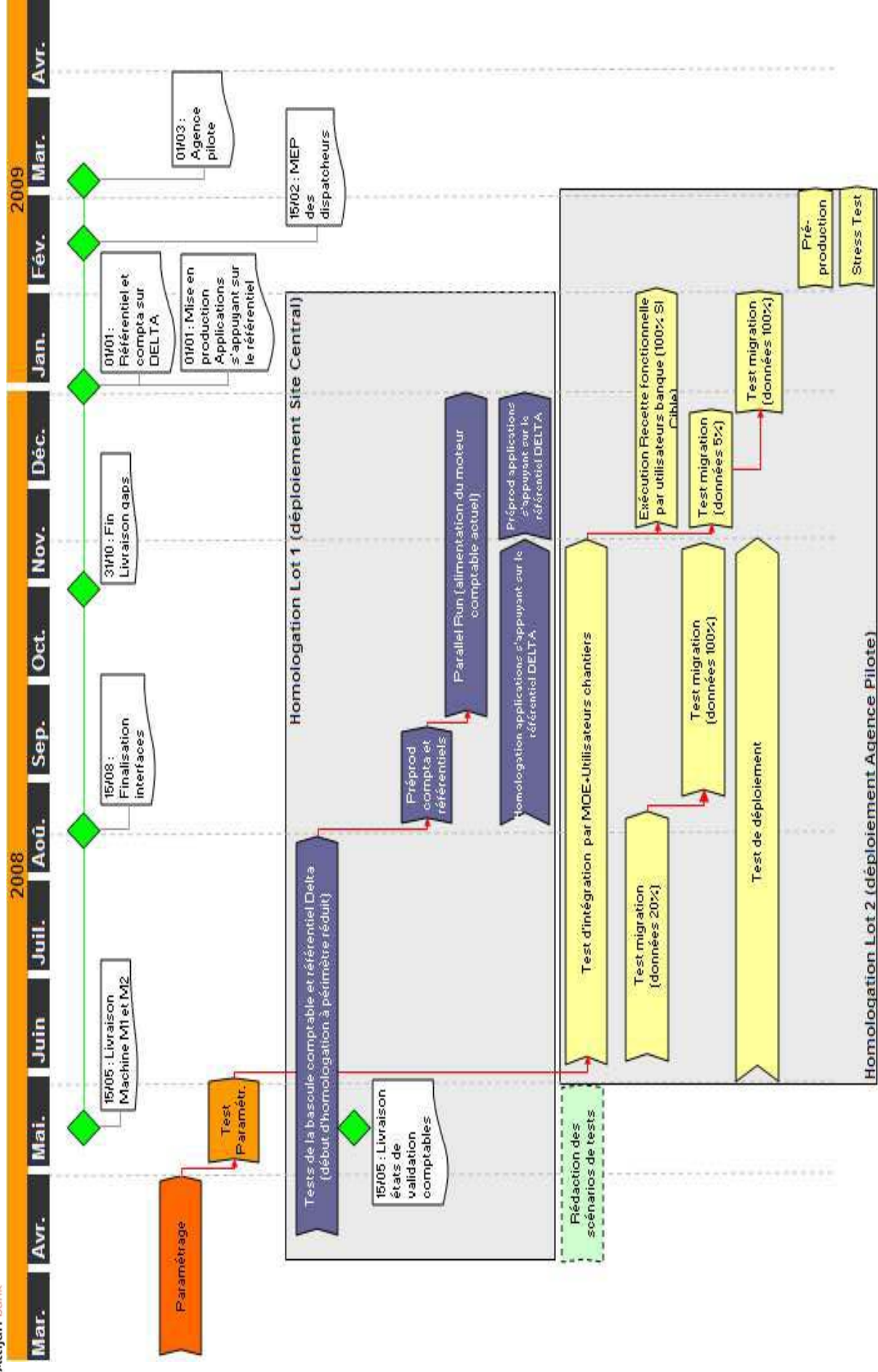
- **L'accompagnement des différents métiers pour le lancement de nouveaux produits et services**
- **L'acquisition d'une solution de Front Office Monétique**
- **La mise en place de nouveaux outils comptables et de reporting**

- ❖ Centrale d'informations **BCT**
  - Centrale des risques **CRI**
  - Centrale des Crédits aux particuliers **CCP**
  - Centrales des chèques impayés **CCI**
- ❖ Système de comptabilité multidevises
- ❖ Système de gestion des Engagements par Signature

Un autre grand projet stratégique a été lancé : le projet **TAMAYOUZ** qui vise la refonte totale du système d'information de la banque. Ce projet mobilise, depuis plusieurs mois, d'importantes ressources dans tous les domaines et à tous les niveaux hiérarchiques. Il doit se concrétiser par la mise en place d'un nouveau système d'information fédéré autour de la solution applicative **DELTA Global Banking** qui va accompagner la banque dans les dix ou quinze prochaines années.

Aujourd'hui, le projet **TAMAYOUZ** arrive au stade de fin de paramétrage et d'étude des écarts entre ce que fait le système **DELTA** et la pratique bancaire en Tunisie (gaps). Il entre dans la phase de formalisation de processus cibles. Ces processus ont un impact important aussi bien sur les utilisateurs que sur les clients de la banque.

Le planning d'implémentation du système **DELTA** est prévu comme suit :





#### 4-2-5 Politique sociale

L'effectif de la Banque Attijari de Tunisie a atteint **1 384 employés** au **31/12/2007** contre **1 354** au **31/12/2006** suite au recrutement de **30 employés**.

- **Formation du personnel**

Le facteur humain à la Banque Attijari de Tunisie jouit d'une importance qui se traduit dans l'intérêt particulier que la banque a toujours accordé à la formation du personnel.

En fait, l'enveloppe consacrée à la formation interne et externe s'adressant à tous les métiers de la banque a atteint **713mD** en **2007** contre **531mD** en **2006**.

Grâce à son ouverture sur l'extérieur, la Banque Attijari de Tunisie a permis à plusieurs de ses collaborateurs de bénéficier de stages à l'étranger et de participer à des séminaires et colloques tenus par des organismes formateurs de renommée mondiale.

L'année **2007** a été placée sous le signe de la transformation avec le lancement du projet **INTILAQ**, portant sur la réorganisation de l'ensemble des structures de la Banque.

Dans ce contexte, le plan de formation a été élaboré selon une démarche pragmatique s'appuyant sur les constats objectifs des responsables opérationnels. Cette mesure a permis de recenser les besoins collectifs en formation. Ainsi, **211 actions** de formation ont été effectuées en **2007**, dont **87** en intra entreprise.

L'année **2008** a été marquée par l'inauguration et le lancement d'« Attijari Académie ». Ce centre de formation, créé dans le cadre du projet **INTILAQ**, a pour mission l'intégration des nouvelles recrues, le perfectionnement des compétences et l'amélioration des services à la clientèle.

Dans ce cadre, il y aura la mise en place d'un cursus de formation spécifique aux métiers des différents pôles de la banque dont **4 métiers** de la banque des particuliers et des professionnels et **5 métiers** de la banque de l'entreprise.

- **Politique d'intéressement du personnel**

Dans le cadre de la motivation du personnel et de son adhésion aux objectifs de développement de la banque, un système d'intéressement a été adopté touchant essentiellement les cadres supérieurs, les commerciaux et les recouvreurs. Le montant global de cet intéressement pour l'année **2007** s'est élevé à **199 mDT bruts**

La répartition de cet intéressement sur le personnel de la banque varie en fonction du grade, de la fonction et de la performance individuelle, et ne tient pas compte du résultat réalisé par la banque.

L'intéressement du personnel s'élève à **167 mDT** pour les cadres (**84 %** de l'intéressement total) et à **32 mDT** pour les non cadres (**16 %** de l'intéressement total).

#### 4-2-6 Effectifs et réseau de la banque

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution de l'effectif de la Banque Attijari de Tunisie au cours de la période 2005 – 2007 :

	2005	2006	2007	30/06/2008
<b>Cadres</b>	<b>217</b>	<b>246</b>	<b>296</b>	<b>339</b>
<b>Personnel d'encadrement</b>	<b>488</b>	<b>485</b>	<b>527</b>	<b>571</b>
<b>Huissiers et agents de services</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>Agent d'exécution</b>	<b>655</b>	<b>607</b>	<b>547</b>	<b>500</b>
<b>Total</b>	<b>1381</b>	<b>1354</b>	<b>1384</b>	<b>1424</b>
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>51,05%</b>	<b>53,99%</b>	<b>59,47%</b>	<b>63,90%</b>

La répartition de cet effectif sur le réseau et les services centraux du siège se présente comme suit :

	2006	Part %	2007	Part %
Effectif du réseau	772	57,02%	831	60,04%
Effectif du siège	582	42,98%	553	39,96%
<b>Total effectif</b>	<b>1354</b>	<b>100%</b>	<b>1384</b>	<b>100%</b>

Cette répartition montre une augmentation de la quote-part de l'effectif du réseau par rapport à celle du siège de 3%. Ceci est essentiellement dû à la politique d'extension du réseau et à l'ouverture de nouveaux points de vente mais également au phénomène de redéploiement de l'effectif des services centraux vers l'exploitation.

Quant au nombre des agences composant le réseau de la Banque Attijari de Tunisie, il a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

	2005	2006	2007	Juin 2008	Octobre 2008	Var 07/06
<b>Réseau</b>	<b>93</b>	<b>96</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>129</b>	<b>9,38%</b>

Les années 2007 et 2008 ont été marquées par un programme d'extension du réseau d'agences totalisant un nombre d'ouverture de 26 agences au 30/09/2008.

En parallèle et afin de répondre à un mode agence préalablement défini et d'offrir un cadre d'accueil agréable, moderne et ergonomique, 16 agences ont été rénovées dont 6 avec des aménagements importants.

Outre ces travaux d'aménagements et d'ouvertures d'agences, un laborieux projet d'optimisation des espaces des unités centrales a été réalisé dans une logique de rapprochement des structures du siège.

### 4.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2007

#### 4.3.1 Les ressources

	(en mD)			
	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 716 474	1 730 657	1 941 636	12,19%
Emprunts et ressources spéciales	140 594	128 909	115 465	-10,43%
Capitaux propres	146 571*	99 965*	91 021	-8,95%
<b>Total</b>	<b>2 003 639</b>	<b>1 959 531</b>	<b>2 148 122</b>	<b>9,62%</b>

\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées.

#### 4.3.1.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	527 358	486 385	554 397	13,98%
Comptes d'épargne	531 212	591 203	673 949	14,00%
Dépôts à terme*	428 021	434 816	448 668	3,19%
Autres dépôts et avoirs**	229 883	218 253	264 622	21,25%
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 716 474</b>	<b>1 730 657</b>	<b>1 941 636</b>	<b>12,19%</b>

\* Y compris les comptes à terme et les certificats de dépôts.

\*\* Y compris les dettes rattachées

Les dépôts à vue ont continué à occuper une place importante dans l'ensemble des ressources de la Banque et ont atteint 554 397mD au 31 décembre 2007 contre 486 385mD au terme de l'année 2006 avec une part de 28,55% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne assurant 34,71% du total des dépôts, ont atteint 673 949mD durant l'année 2007 en progression de 14% par rapport à leur niveau de l'année 2006.

Les dépôts à terme ont atteint 448 668 mD à fin décembre 2007 contre 434 816 mD au 31 décembre 2006 soit 23,11% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d'Attijari Bank par nature de dépôts au cours des trois dernières années.

	2005	2006	2007
Dépôts à vue	8,8%	7,0%	6,90%
Dépôts à terme	8,8%	7,80%	7,20%
Comptes d'épargne	8,7%	8,90%	9,40%
Part de marché	8,8%	7,9%	7,7%

• Source : BCT

La part de la Banque Attijari de Tunisie dans les dépôts collectés sur le marché bancaire est restée quasi stable entre 2006 et 2007

#### 4.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	95 108	84 621	74 146	-12,38%
Ressources spéciales*	45 486	44 288	41 319	-6,70%
<b>Total Emprunts et Ressources spéciales</b>	<b>140 594</b>	<b>128 909</b>	<b>115 465</b>	<b>-10,43%</b>

\* Y compris les dettes rattachées

Les emprunts et ressources spéciales ont baissé de **13 444mD** par rapport à 2006 soit **10,43%**. Ils sont ainsi passés de **128 909mD** à fin décembre 2006 à **115 465mD** à fin décembre 2007.

Cette variation s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt CNSS d'un montant de **10MD**.

#### 4.3.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Les capitaux propres de la Banque ont évolué au cours des trois dernières années de la manière suivante :

(en mD)	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
	Montant	Montant	Montant	
Capital Social	100 000	150 000	150 000	0,00%
Réserves	47 038	46 850	43 656	-6,82%
Autres capitaux propres	3 646	83 646	87 312	4,38%
Résultats reportés	1	-4 113	-180 531	
Résultat de l'exercice	-4 114*	-176 418*	-9 416	94,66%
Total des capitaux propres	146 571	99 965	91 021	-8,95%

\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées.

Les années 2006 et 2007 ont enregistré des résultats déficitaires respectifs de **176MD** et **9MD** ce qui a affecté négativement les capitaux propres de la Banque Attijari de Tunisie qui ont affiché à la clôture des exercices 2006 et 2007 des baisses respectives de **31,8%** et **8,95%**.

#### 4.3.2 Les emplois

(en mD)	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
	Montant	Montant	Montant	
Les crédits à la clientèle	1 784 099	1 514 601	1 700 409	12,27%
Portefeuille titres*	209 048	278 939	339 930	21,87%
valeurs immobilisées	28 942	28 273	38 161	34,97%
Total	2 022 089	1 821 813	2 078 500	14,09%

\* portefeuille titres commercial et d'investissement

##### 4.3.2.1 Les crédits à la clientèle

(en mD)	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
	Montant	Montant	Montant	
Comptes débiteurs	171 394	197 183	145 479	-26,22%
Autres concours à la clientèle	1 581 797	1 287 643	1 532 181	18,99%
Crédits sur ressources spéciales	30 908	29 775	22 749	-23,60%
Total des crédits à la clientèle	1 784 099	1 514 601	1 700 409	12,27%

Au titre de l'année 2007, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de **12,27%**, atteignant **1 700 409mD** contre **1 514 601mD** au 31/12/2006.

L'encours des comptes débiteurs a affiché une baisse de **51 704mD** soit **26,2%**.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de **18,99%** passant de **1 287 643mD** en 2006 à **1 532 181mD** en 2007.

Les crédits sur ressources spéciales, pour leur part, ont accusé à fin décembre 2007 une baisse de **7 026mD** soit **23,6%** par rapport à l'année écoulée.

La Banque a œuvré aussi pour la sélection de son portefeuille visant une meilleure répartition des risques et a déployé des efforts remarquables au niveau des structures de recouvrement.

A ce titre, le volume des provisions au 31 décembre 2007 a atteint **119 834mD** contre **125 832mD** au 31 décembre 2006.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie par nature de crédits au cours des trois dernières années.

	2005	2006	2007
Crédits sur ressources spéciales	1,9%	1,7%	1,30%
Crédits sur ressources ordinaires*	8,8%	7,5%	7,70%
Part de marché	8,3%	7,0%	7,30%

\* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

### Portefeuille des créances

	En mD		
	2005	2006	2007
<b>Créances Brutes bilan et hors bilan (a)</b>	<b>2 456 943</b>	<b>2 322 068</b>	<b>2 336 276</b>
<b>classe 0</b>	<b>1 748 116</b>	<b>1 644 817</b>	<b>1 702 845</b>
<b>classe 1</b>	<b>216 571</b>	<b>168 837</b>	<b>217 576</b>
<b>Créance clientèle (classe 0 et 1)</b>	<b>1 964 687</b>	<b>1 813 654</b>	<b>1 920 421</b>
<b>classe 2</b>	<b>64 514</b>	<b>38 628</b>	<b>27 972</b>
<b>classe 3</b>	<b>35 515</b>	<b>54 810</b>	<b>58 123</b>
<b>classe 4</b>	<b>392 227</b>	<b>414 976</b>	<b>329 760</b>
Dont contentieux	<b>221 023</b>	<b>181 250</b>	<b>329 760</b>
<b>Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)</b>	<b>492 256</b>	<b>508 414</b>	<b>415 855</b>
<b>Provisions</b>	<b>35 348</b>	<b>125 832</b>	<b>119 834</b>
<b>Agios réservés</b>	<b>57 796</b>	<b>68 699</b>	<b>71 028</b>
<b>Provisions &amp; Agios réservés (c)</b>	<b>93 144</b>	<b>194 531</b>	<b>190 862</b>
<b>Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)</b>	<b>3,79%</b>	<b>8,38%</b>	<b>8,17%</b>
<b>Taux des créances classées (b)/(a)</b>	<b>20,04%</b>	<b>21,89%</b>	<b>17,80%</b>
<b>Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)</b>	<b>18,92%</b>	<b>38,26%</b>	<b>45,90%</b>

#### 4.3.2.2 Le portefeuille titre

##### 4.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en mD)	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
	Montant	Montant	Montant	
<b>Titres de transaction</b>	<b>123 259</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Bons de trésor</b>	<b>123 259</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Titres de placements</b>	<b>25 747</b>	<b>227 926</b>	<b>291 523</b>	<b>27,90%</b>
<b>Bons de trésor</b>	<b>0</b>	<b>206 967</b>	<b>269 419</b>	<b>30,17%</b>
<b>Placements SICAV</b>	<b>25 747</b>	<b>25 747</b>	<b>25 747</b>	
<b>Provisions sur placements SICAV</b>	<b>0</b>	<b>-4 788</b>	<b>-3 643</b>	<b>-23,91%</b>
<b>Total portefeuille Titres commercial</b>	<b>149 006</b>	<b>227 926</b>	<b>291 523</b>	<b>27,90%</b>

#### 4.3.2.2 Portefeuille d'investissement

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
	Montant	Montant	Montant	
<b>Titres d'investissement</b>				
Obligations	3 086	2 956	9 943	
Créances rattachées		128	281	
Provisions sur obligations BATAM		-390	-390	
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>3 086</b>	<b>2 694</b>	<b>9 834</b>	<b>265,03%</b>
<b>Titres de participations</b>				
Titres de participations libérés	47 017	48 916	49 112	0,40%
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314	
Provisions sur placements SICAR	0	-1 625	-2 475	52,31%
Provisions pour dépréciation titres	-7 001	-14 286	-13 981	-2,13%
Créances rattachées	716	0	603	
<b>Total titres de participations</b>	<b>46 046</b>	<b>38 319</b>	<b>38 573</b>	
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
Parts dans les entreprises liées	10 911	10 911	911	
Provisions sur les parts des entreprises liées	0	- 911	-911	
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>10 911</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>60 042</b>	<b>51 013</b>	<b>48 407</b>	<b>-5,11%</b>

Le portefeuille d'investissement a connu une baisse de 5,11% en passant de 51,013MD en 2006 à 48,407MD en 2007.

#### 4.3.2.3 Les immobilisations nettes

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
1-Immobilisation incorporelle (Brute)	4 695	5 393	7 116	31,95%
2- Immobilisation corporelle (Brute)	64 443	66 865	79 016	18,17%
3- Amortissement des immobilisations	-40 197	-43 985	-47 971	9,06%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-3 784	-4 328	-4 936	14,05%
Amortissement des immobilisations corporelles	-36 413	-39 657	-43 035	8,52%
<b>Total des immobilisations nettes</b>	<b>28 941</b>	<b>28 273</b>	<b>38 161</b>	<b>34,97%</b>

La valeur nette des immobilisations de la Banque au terme de l'année 2007 s'est accrue de 34,97% par rapport à 2006 pour atteindre 38 161mD.

#### 4.3.3 Les résultats d'exploitation

##### 4.3.3.1 Le Produit Net Bancaire

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	44 565	47 251	49 128	3,97%
Marge sur commissions	24 689	26 506	31 820	20,04%
Autres revenus	7 624	7 724	23 836	208,64%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>76 878</b>	<b>81 481</b>	<b>104 784</b>	<b>28,60%</b>

Au 31 décembre 2007, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 104 784mD contre 81 481mD au 31 décembre 2006, s'inscrivant ainsi en hausse de 28,60%.

##### 4.3.3.1.1 La marge d'intérêts (MIN)

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	115 626	119 915	124 353	3,70%
Intérêts encourus et charges assimilés	71 061	72 664	75 225	3,52%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>44 565</b>	<b>47 251</b>	<b>49 128</b>	<b>3,97%</b>

La marge d'intérêts a enregistré une hausse de **3,97%** en **2007** par rapport à **2006** suite à une augmentation des produits de **3,7%** et une augmentation des charges de **3,52%**.

#### 4.3.3.1.2. Les commissions nettes

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	24 689	27 260	32 816	20,38%
Commissions encourues	0	754	996	32,10%
Commissions nettes	24 689	26 506	31 820	20,05%

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de **5 314 mD** pour atteindre **31 820mD** en **2007**.

#### 4.3.3.1.3 Les autres revenus

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 505	7 102	22 013	209,95%
Revenus du portefeuille d'investissement	119	622	1 823	139,09%
Total	7 624	7 724	23 836	208,59%

#### 4.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Frais de personnel	35 287	39 526	39 316	-0,53%
Charges générales d'exploitation	10 466	12 308	19 910	61,76%
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 997	3 806	4 038	6,10%
Frais d'exploitation	49 750	55 640	63 264	13,70%

#### 4.3.3.3 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créance hors bilan et passifs

	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Dotations aux provisions sur créances douteuses	29 515	183 113	61 318	-66,51%
Reprises sur provisions sur créances	-3 383	-2 818	-18 107	542,55%
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	0	11 097	8 078	-27,21%
Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	0	0	-144	
Total	27 899*	191 392*	51 145	-73,28%

\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées.

ATTIJARI BANK a enregistré dans ses comptes une dotation aux provisions sur créances douteuses de **183,113MD** en **2006** et ce afin de couvrir le manque de provisionnement affiché au cours des exercices précédents. Cet effort de provisionnement s'est poursuivi en **2007** avec l'enregistrement d'une dotation aux provisions sur créances douteuses de **61,318MD**.

#### 4.3.3.4 Le résultat net

	2005	2006	2007
(en mD)	Montant	Montant	Montant
Résultat net	-4 114*	-176 418*	-9 416

\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées.

Les résultats dégagés ces trois dernières années traduisent l'orientation de la Banque à donner la priorité à l'effort de provisionnement.

#### 4.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2008

##### 4.4.1 Les ressources

(en mD)

Nature	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> /S <sub>2</sub>
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 755 067	2 234 090	1 941 636	27,29%
Emprunts et ressources spéciales	116 243	112 016	115 465	-3,64%
Capitaux propres	102 266	105 817	91 021	3,47%
<b>Total</b>	<b>1 973 576</b>	<b>2 451 923</b>	<b>2 148 122</b>	<b>24,24%</b>

##### 4.4.1.1 Les dépôts de la clientèle

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	510 637	624 687	554 397	22,33%
Comptes d'épargne	612 132	707 236	673 949	15,54%
Dépôts à terme*	393 798	558 476	448 668	41,82%
Autres dépôts et avoirs **	238 500	343 691	264 622	49,28%
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 755 067</b>	<b>2 234 090</b>	<b>1 941 636</b>	<b>27,29%</b>

\* Y compris les comptes à terme et les certificats de dépôts.

\*\* Y compris les dettes rattachées

Les dépôts à vue ont atteint 624 687 mD au 30 juin 2008 contre 510 637 mD au 30 juin 2007 avec une part de 27,96% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne, ont atteint, au 30 juin 2008 ; 707 236mD en progression de 15% par rapport à leur niveau du 30 juin 2007.

Les dépôts à terme ont atteint 558 476 au 30 juin 2008 contre 393 798 mD au 30 juin 2007 soit 25% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d' Attijari de Tunisie par nature de dépôts.

	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	6,7%	7,2%	6,9%
Dépôts à terme	6,5%	8,0%	7,2%
Comptes d'épargne	9,0%	9,5%	9,4%
<b>Part de marché</b>	<b>7,3%</b>	<b>8,1%</b>	<b>7,7%</b>

• Source : BCT

##### 4.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	71 820	73 835	74 146	2,81%
Ressources spéciales*	44 423	38 181	41 319	-14,05%
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>116 243</b>	<b>112 016</b>	<b>115 465</b>	<b>-3,64%</b>

\* Y compris les dettes rattachées

##### 4.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Capital Social	150 000	150 000	150 000	0,00%
Réserves	47 018	43 936	43 656	-6,55%
Autres capitaux propres	85 570	85 391	87 312	-0,21%
Résultats reportés	-180 531	-189 947	-180 531	5,22%
Résultat de l'exercice	209	16 437	-9 416	7764,59%
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>102 266</b>	<b>105 817</b>	<b>91 021</b>	<b>3,47%</b>



#### 4.4.2 Les emplois

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
<b>Les crédits à la clientèle</b>	<b>1 591 688</b>	<b>1 808 438</b>	<b>1 700 409</b>	<b>13,62%</b>
Portefeuille titres	304 063	324 521	339 930	6,73%
valeurs immobilisés	27 858	45 671	38 161	63,94%
<b>Total</b>	<b>1 923 609</b>	<b>2 178 630</b>	<b>2 078 500</b>	<b>13,26%</b>

##### 4.4.2.1 Les crédits à la clientèle

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
<b>Comptes débiteurs</b>	<b>160 148</b>	<b>134 253</b>	<b>145 479</b>	<b>-16,17%</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>1 404 816</b>	<b>1 653 484</b>	<b>1 532 181</b>	<b>17,70%</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>26 724</b>	<b>20 701</b>	<b>22 749</b>	<b>-22,54%</b>
<b>Total des crédits à la clientèle</b>	<b>1 591 688</b>	<b>1 808 438</b>	<b>1 700 409</b>	<b>13,62%</b>

Au 30 juin 2008, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 13,62%, atteignant 1 808 438mD contre 1 591 688mD au 30/06/2007.

L'encours des comptes débiteurs a affiché une baisse 16,17%.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de 17,7% passant de 1 404 816mD à 1 653 484mD.

Les crédits sur ressources spéciales, pour leur part, ont accusé au 30 juin 2008 une baisse de 13,62% par rapport au 30 juin 2007.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2008

	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007
Crédits sur ressources spéciales	1,50%	1,20%	1,30%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,60%	7,50%	7,70%
Part de marché	7,20%	7,10%	7,30%

\* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

#### Portefeuille des créances

En mD

	30/06/2007	30/06/2008	31/12/2007
<b>Créances Brutes bilan et hors bilan (a)</b>	<b>2 272 914</b>	<b>2 473 289</b>	<b>2 336 276</b>
<b>classe 0</b>	<b>1 526 363</b>	<b>1 816 376</b>	<b>1 702 845</b>
<b>classe 1</b>	<b>194 817</b>	<b>228 931</b>	<b>217 576</b>
<b>Créance clientèle (classe 0 et 1)</b>	<b>1 721 180</b>	<b>2 045 307</b>	<b>1 920 421</b>
<b>classe 2</b>	<b>22 195</b>	<b>34 300</b>	<b>27 972</b>
<b>classe 3</b>	<b>47 211</b>	<b>29 114</b>	<b>58 123</b>
<b>classe 4</b>	<b>482 327</b>	<b>364 569</b>	<b>40 312</b>
Dont contentieux	<b>276 151</b>	<b>364 569</b>	<b>289 449</b>
<b>Créances douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)</b>	<b>551 734</b>	<b>427 982</b>	<b>415 855</b>
<b>Provisions</b>	<b>143 462</b>	<b>128 697</b>	<b>119 834</b>
<b>Agios réservés</b>	<b>75 681</b>	<b>72 951</b>	<b>71 025</b>
<b>Provisions &amp; Agios réservés (c)</b>	<b>219 142</b>	<b>201 647</b>	<b>190 862</b>
<b>Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)</b>	<b>9,64%</b>	<b>8,15%</b>	<b>8,17%</b>
<b>Taux des créances classées (b)/(a)</b>	<b>24,3%</b>	<b>17,3%</b>	<b>17,80%</b>
<b>Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)</b>	<b>39,7%</b>	<b>47,1%</b>	<b>45,90%</b>



التجاري بنك  
Attijari bank

#### 4.4.2.2 Le portefeuille titre

##### 4.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Bons de trésor	235 438	242 079	269 419	2,82%
placements SICAV	25 747	25 747	25 747	0,00%
Provisions sur placements SICAV	-3 784	-489	-3 643	-87,08%
<b>Total portefeuille Titres commercial</b>	<b>257 402</b>	<b>267 337</b>	<b>291 523</b>	<b>3,86%</b>

##### 4.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement

DESIGNATION	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
<b>Titres d'investissement</b>				
<b>Obligations</b>	<b>9 943</b>	<b>9 430</b>	<b>9 943</b>	<b>-5,16%</b>
Créances rattachées	48	309	281	543,75%
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390	
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>9 601</b>	<b>9 349</b>	<b>9 834</b>	<b>-2,62%</b>
<b>Titres de participations</b>				
Titres de participations libérés	48 887	58 105	49 112	18,86%
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314	
Provisions sur placements SICAR	-1 625	-2 601	-2 475	60,06%
Provisions pour dépréciation titres	-15 532	-13 406*	-13 981	-13,69%
Créances rattachées	15	423	603	2720,00%
<b>Total titres de participations</b>	<b>37 059</b>	<b>47 835</b>	<b>38 573</b>	<b>29,08%</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
Parts dans les entreprises liées	911	911	911	0,00%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911	0,00%
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>46 661</b>	<b>57 184</b>	<b>48 407</b>	<b>22,55%</b>

\* Ce montant diffère de celui constaté au niveau du tableau page 102 du fait que les commissaires aux comptes ont constaté une dotation aux provisions complémentaire se rapportant à des créances du groupe « Tahar Fourati » pour 761 mDT

##### 4.4.2.3 Les immobilisations nettes

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Immobilisation incorporelle Brute	5 598	7 507	7 116	34,10%
Immobilisation corporelle Brute	68 139	88 400	79 016	29,73%
Amortissement des immobilisations	- 45 880	-50 237	-47 971	9,50%
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 4 572	-5 459	-49 36	19,40%
Amortissement des immobilisations corporelles	- 41 308	-44 778	-43 035	8,40%
<b>Total des immobilisations nettes</b>	<b>27 858</b>	<b>45 671</b>	<b>38 161</b>	<b>63,94%</b>

La valeur nette des immobilisations de la Banque au 30 juin 2008 s'est accrue de 63,94% par rapport au 30 juin 2007 pour atteindre 45 671mD.

#### 4.4.3 Les résultats d'exploitation

##### 4.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	21 203	28 911	49 128	36,35%
Marge sur commissions	15 873	16 887	31 820	6,39%
Autres revenus	10 985	14 715	23 836	33,96%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>48 061</b>	<b>60 513</b>	<b>104 784</b>	<b>25,91%</b>

Au 30 juin 2008, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 60 513mD contre 48 061mD au 30 juin 2007, s'inscrivant en hausse de 25,91%.

##### 4.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	58 461	68 701	124 353	17,52%
Intérêts encourus et charges assimilés	37 258	39 790	75 225	6,80%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>21 203</b>	<b>28 911</b>	<b>49 128</b>	<b>36,35%</b>

##### 4.4.3.1.2. Les commissions nettes

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	15 873	17 628	32 816	11,06%
Commissions encourues	0	741	996	
<b>commissions nettes</b>	<b>15 873</b>	<b>16 887</b>	<b>31 820</b>	<b>6,39%</b>

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 1 014 mds pour atteindre 16 887mD au 30 juin 2008.

##### 4.4.3.1.3 Les autres revenus

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 323	14 008	22 013	35,70%
Revenus du portefeuille d'investissement	662	769	1 823	16,16%
Pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières	0	62	0	
<b>Total</b>	<b>10 985</b>	<b>14 715</b>	<b>23 836</b>	<b>33,96%</b>

##### 4.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
Frais de personnel	20 187	22 659	39 316	12,25%
Charges générales d'exploitation	7 655	9 496	19 910	24,05%
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 903	2 266	4 038	19,08%
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>29 745</b>	<b>34 421</b>	<b>63 264</b>	<b>15,72%</b>

##### 4.4.3.4 Le résultat net

	30/06/2007 (S <sub>1</sub> )	30/06/2008 (S <sub>2</sub> )	31/12/2007	Variation S <sub>1</sub> / S <sub>2</sub>
(en mD)	Montant	Montant	Montant	
<b>Résultat net</b>	<b>209</b>	<b>16 437</b>	<b>-9 416</b>	<b>7764,59%</b>

Le résultat net de la banque a atteint au 30 juin 2008, 16,437MD contre 0,209MD au 30 juin 2007.

#### 4.5 Les indicateurs d'activités au 30/09/2008

En mD	du 01/07/08 au 30/09/08	du 01/07/07 au 30/09/07	du 01/07/08 au 30/09/08	du 01/07/07 au 30/09/07	du 01/01/07 au 31/12/07
<b>1) Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>56 118</b>	<b>47 492</b>	<b>157 224</b>	<b>132 811</b>	<b>181 005</b>
Intérêts et revenus assimilés	40 156	32 806	108 857	91 267	124 353
Commissions (en produits)	9 536	8 320	27 164	24 193	32 816
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	6 176	6 324	20 184	16 647	22 013
Revenus du portefeuille d'investissement	250	42	1 019	704	1 823
<b>2) Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>22 559</b>	<b>17 688</b>	<b>63 153</b>	<b>54 946</b>	<b>76 221</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	22 180	17 688	61 970	54 946	75 225
Commissions encourues	394	0	1 134	0	996
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-15	0	48	0	0
<b>3) Produit net bancaire</b>	<b>33 559</b>	<b>29 804</b>	<b>94 072</b>	<b>77 865</b>	<b>104 784</b>
<b>4) Autres produits d'exploitation</b>	<b>779</b>	<b>97</b>	<b>914</b>	<b>903</b>	<b>1 348</b>
<b>5) Charges opératoires dont :</b>	<b>15 534</b>	<b>15 608</b>	<b>47 689</b>	<b>43 450</b>	<b>59 225</b>
Frais de personnel	10 962	10 900	33 621	31 087	39 316
Charges générales d'exploitation	4 572	4 707	14 068	12 363	19 909
<b>6) Structure du portefeuille</b>			<b>328 368</b>	<b>303 953</b>	<b>339 930</b>
Portefeuille Titres Commercial			271 083	256 110	291 523
Portefeuille Titres d'Investissement			57 285	47 843	48 407
<b>7) Encours des crédits a la clientèle</b>			<b>1 911 813</b>	<b>1 583 919</b>	<b>1 700 409</b>
<b>8) Encours de dépôts dont :</b>			<b>2 327 322</b>	<b>1 728 727</b>	<b>1 941 636</b>
Dépôts à vue			618 977	549 630	554 397
Comptes d'épargne			726 969	632 182	673 949
<b>9) Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>114 808</b>	<b>117 460</b>	<b>115 465</b>
<b>10) Capitaux propres</b>			<b>90 480</b>	<b>102 253</b>	<b>91 021</b>

\* les chiffres sont retraités selon la dernière situation septembre 2008 telle que auditée par les commissaires aux comptes

#### 4.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)

##### Points forts

- Soutien de l'actionnaire majoritaire Andalumaghreb
- Réseau étendu
- Ressources Humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences de haut niveau
- Académie Attijari et formation en continue
- Potentiel de productivité
- Leviers de développement à travers les filiales
- Niche à l'international

### Points faibles

- **Ratios dégradés** et **insuffisance** des **fonds propres**
- **Poids des créances accrochées**
- **Culture risque non ancrée**
- **Système d'information peu évolutif**
- **Gestion des Ressources Humaines** et **communication insuffisante**

### Opportunités

- **Libéralisation du marché**
- **Grands projets d'infrastructures**
- **Gisement de croissance sur le marché des particuliers**
- **Travailleurs Tunisiens à l'Etranger – bancassurance**
- **Potentiel important sur les Grandes Entreprises et les institutionnels**
- **Correspondent banking** et **International desk**
- **Partenariats** et **synergies groupe**
- **Recapitalisation** → **liberté de manoeuvre**

### Menaces

- **Forte bancarisation**
- **Concurrence acerbe sur les mêmes niches**
- **Forte concentration des risques**
- **Démantèlement douanier**
- **Réglementation de plus en plus contraignante**

#### 4.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

De part la nature de son activité, la Banque Attijari de Tunisie comme tout établissement bancaire est exposée à divers risques détaillés ci-après.

Le risque de crédit (de contrepartie) :

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Le risque de crédit est, principalement, le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable.

La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

A titre accessoire, le risque de crédit recouvre :

- Le risque de disparition d'une opportunité, dont la banque pensait pouvoir disposer de part la défaillance de la contrepartie
- Le risque de règlement livraison (risque de livrer la chose vendue sans recevoir le produit de la vente)

Le portefeuille crédits de la banque représente 71,96% du total de ses actifs au 31/12/2007.

Pour se prémunir contre ce risque, la banque a mis en place une politique tendant à le minimiser par la mise en place du comité des crédits et de l'unité de détection précoce des défaillances ainsi que l'instauration d'une politique de prise de décision collégiale.

## Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La banque Attijari de Tunisie a entrepris une action de mise à niveau et de consolidation des procédures à la salle des marchés afin d'instaurer des mécanismes de mesure des risques d'exposition des positions en devises et des instruments financiers à ce risque par la création d'une cellule « risque marché » dédiée à cette cause.

La création de cette cellule a été réalisée avec la collaboration d'experts métiers de chez Attijariwafa Bank.

## Le risque global de taux d'intérêt :

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

La Banque Attijari de Tunisie minimise l'impact de ce risque en appliquant des taux variables pour ses prêts et des taux fixes pour les seuls placements inférieurs à 2 ans.

Dans le même cadre, la Banque Attijari de Tunisie a entrepris l'implémentation du dispositif de gestion Actif Passif ALM (Assets Liability Management) sous la supervision du comité du même nom. Ce dispositif a pour vocation de définir des prix de cession interne à prendre en considération lors de la transcription des flux entrants (ressources) et des flux sortants (emplois) et par conséquent, la délimitation d'une fourchette de taux de marge commerciale à appliquer en amont et en aval. L'exploitation des taux de cession interne fournis par l'ALM orientera les choix stratégiques quant aux nouveaux produits à lancer ou aux anciens produits à remodeler.

## Le risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

A la Banque Attijari de Tunisie, l'application stricte des règles de la Banque Centrale de Tunisie, une organisation efficace avec séparation des fronts, middle et back office ajouté à l'utilisation des techniques de couverture permettront de diminuer l'impact de ce risque.

Les normes de surveillance de ce risque en usage dans le groupe ATTIJARI WAFABANK complèteront ce dispositif.

## Le risque de règlement :

L'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de règlement comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus alors que le dit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque est limité par les moyens dont la Banque Attijari de Tunisie dispose :

- Mobilisation des titres du trésor public dont elle dispose (BTA et BTCT)
- Tirage sur les lignes de crédits dont elle bénéficie auprès des autres correspondants dont ses banques actionnaires.

Le risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

La circulaire a mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'un système de maîtrise et de gestion de ce risque.

Ce système doit permettre d'évaluer l'adéquation des fonds propres de la banque au regard du risque de défaillance ou d'insuffisance des procédures et des erreurs humaines ou techniques.

Afin d'appréhender ce risque la banque Attijari de Tunisie s'est fortement impliquée dans l'adoption des recommandations du comité de Bâle II en matière de mesure et maîtrise du risque opérationnel par la réorganisation du système de contrôle interne de la banque, la séparation entre les structures de contrôles permanents et de contrôles périodiques (implantation directe des contrôleurs permanents dans le corps des business units) et l'institution de reporting des anomalies liées à l'activité en question entre les différents niveaux de contrôle ainsi qu'un suivi rigoureux de leur régularisation.

L'adoption de ce système permettra ainsi, une meilleure prise en charge des anomalies et la possibilité de mesure et de quantification des risques opérationnels liés à l'activité.

C'est à cette fin que la cartographie des risques par ligne métier est constamment mise à jour.

La cartographie des risques est en fait une transposition des risques opérationnels par ligne métier à l'échelle de la Banque Attijari de Tunisie. A chaque risque identifié est alloué un mécanisme (automatique ou manuel) de couverture, déjà en place, visant à réduire sa probabilité d'occurrence vers l'infinésimale zéro.

Les risques identifiés qui restent non couverts ou insuffisamment couverts sont appréhendés et leurs impacts sont évalués dans le cadre des missions d'Audit interne.

La cartographie des risques est une technique qui a déjà fait ses preuves par ailleurs, dans le cadre de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel et la mise en place d'une approche synthétique de son évaluation.

Dans le même ordre d'idées, l'application des normes IFRS pour la publication financière sont désormais une obligation pour la banque Attijari de Tunisie de part son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ATDJARI Wafa Bank.

La maîtrise de risque opérationnel est une étape fondamentale et indissociable des démarches "QUALITE" visant notamment à accroître la satisfaction des clients.

#### 4.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001

### **Application de l'article 1 :**

Le **montant total des risques encourus** ne doit **pas excéder** :

- **5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets.**

**Au 31 /12/2006, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 961 215 mDT représentant plus que 29 fois les fonds propres nets de la banque**

**Au 31/12/2007, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de banque s'établit à 1 411 353 mDT, représentant 315 fois les fonds propres nets de la banque dépassant ainsi le seuil de 5 fois.**

- **2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.**

**Au 31/12/2006, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 639 648 KDT représentant 19 fois les fonds propres nets de la banque.**

**Au 31/12/2007, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit, à 1 282 792 mDT, représentant 286 fois les fonds propres nets de la banque dépassant ainsi le seuil de 2 fois les fonds propres nets.**

**L'article 1 n'est pas respecté**

### **Application de l'article 2 :**

- **Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.**

**Au 31/12/2006, 38 groupes d'affaires représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. L'engagement global de ces groupes totalise 663 599 mDT au 31/12/2006**

**Au 31/12/2007, 203 groupes d'affaires représentent une concentration des risques encourus dépassant les 25% des fonds propres nets de la banque. L'engagement global de ces groupes totalise 1 233 797 mDT.**

**L'article 2 n'est pas respecté**



### Application de l'article 3 :

- Le **montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.**

**Au 31/12/2006, ce ratio est respecté par la Banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établit à 64 710 mDT et représente moins de 2 fois les fonds propres de la banque**

**Au 31/12/2007, le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit à 56 270 mDT soit 12,5 fois les fonds propres nets de la banque.**

**L'article 3 n'est pas respecté pour l'exercice 2007**

### Application de l'article 4 :

- **Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

**Au 31/12/2006 le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 32 638mDT .Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 846 492 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 1,77 % des risques encourus pondérés**

**Au 31/12/2007 le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 4 484mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 776 071 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 0,25 % des risques encourus pondérés**

**L'article 4 n'est pas respecté**

### **Fonds Propres Additionnels requis**

**Les fonds propres réglementaires additionnels requis s'élèvent au 31/12/2007 à 137 602 mDT contre 115 081mDT au terme de l'exercice précédent, déterminés comme suit :**

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Total des risques encourus pondérés</b>	<b>1 776 071</b>	<b>1 846 492</b>
<b>Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8%)</b>	<b>142 086</b>	<b>147 719</b>
<b>Fonds Propres nets au 31/12/2007</b>	<b>4 484</b>	<b>32 638</b>
<b>Montant des fonds propres additionnel requis</b>	<b>137 602</b>	<b>115 081</b>

**Considérant la possibilité de prise en compte de l'emprunt convertible en actions parmi les fonds propres réglementaires, le niveau du capital additionnel requis s'élève au 31/12/2007 à 68 801 mDT (possibilité de prise en compte des fonds propres de deuxième niveau y compris l'emprunt convertible en actions à concurrence du montant des fonds propres de premier niveau)**

#### 4.9 Litiges ou arbitrages

**Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie, son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son groupe.**

**Il est à signaler que la banque est sous contrôle fiscal approfondi à partir du 17 mars 2008.**

**A la date d'établissement de ce document aucun avis de redressement n'a été notifié à la banque.**

#### 4.10 Politique d'investissement de l'émetteur

**La Banque Attijari de Tunisie a entrepris un vaste programme d'investissement pour les prochaines années qui s'inscrit dans la continuité du programme initié en 2007.**

**Le programme d'investissement est scindé en trois lots :**

- **L'extension du réseau d'agences**
- **La refonte du système d'information**
- **La construction du nouveau siège**

##### **I. Extension du réseau d'agences**

**Le programme d'extension du réseau entamé depuis 2007 a abouti au lancement de 24 nouvelles agences jusqu'à fin octobre 2008.**

**Le coût d'ouverture de ces agences s'est élevé à 8 703mD**

##### **II. La refonte du système d'information**

**Implémentation du système d'information du type global bancaire « DELTA » visant à doter la banque d'outils technologiques de pointe pour l'amélioration de la productivité et s'inscrivant dans la logique du nouveau schéma directeur adopté par la banque.**

**Le coût prévisionnel est estimé à 18 000 mDT avec un planning d'implémentation du système cible « DELTA » fixé à 13 mois échéant en avril 2009**

##### **III. Construction du nouveau siège social**

**Le budget alloué pour la construction du nouveau siège est de l'ordre de 45 millions de dinars.**

**Le nouveau siège social sera construit sis à l'avenue Hedi Karray au centre urbain nord de Tunis sur une superficie globale de 35 000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 1 400 personnes.**

**Il sera composé de deux tours A et B (R+7), d'un bâtiment central et de deux sous-sols d'une capacité de 250 places de parking.**

**Plan d'investissement de la Banque**

En mD

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	1 775	18 000	0	0	0
<b>Immobilisations Corporelles</b>	17 090	19 640	67 325	15 175	15 075
<b>Immobilisation en cours</b>	12 000	25 000	0	0	0
<b>Total investissements</b>	30 865	62 640	67 325	15 175	15 075

## CHAPITRE 5 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

### 5.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2007

#### 5.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2007

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **38 161 mDT** au **31 décembre 2007**  
contre **28 273 mDT** au **31 décembre 2006** et se détaillent comme suit :

	Valeur brute au 31/12/06	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/07	Amort. au 31/12/06	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/07	Valeur nette au 31/12/07
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>5 393</b>	<b>1 723</b>	<b>7 116</b>	<b>-4 328</b>	<b>-608</b>	<b>0</b>	<b>-4 936</b>	<b>2 180</b>
Logiciels de Base	5 393	1 723	7 116	-4 328	-608		-4 936	2 180
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>66 865</b>	<b>12 151</b>	<b>79 016</b>	<b>-39 657</b>	<b>-3 430</b>	<b>52</b>	<b>-43 035</b>	<b>35 981</b>
Constructions	22 197	1 352	23 549	-10 658	-858	41	-11 475	12 074
Terrains	1 367	0	1 367	0	0		0	1 367
Matériel Roulant	1 865	-26	1 839	-1 198	-245	9	-1 434	406
Matériel & Mobilier	5 608	360	5 968	-3 894	-336		-4 230	1 738
Matériel Informatique	15 695	1 949	17 644	-13 273	-1 055	2	-14 326	3 317
Agencement Aménagement								
Installation	16 952	1 936	18 888	-10 634	-936		-11 570	7 318
Immobilisation en cours	3 181	6 580	9 761	0	0		0	9 761
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>72 258</b>	<b>13 874</b>	<b>86 132</b>	<b>-43 985</b>	<b>-4 038</b>	<b>52</b>	<b>-47 971</b>	<b>38 161</b>

#### 5.1.1.1 Terrains

En dinars

Date d'acquisition	Libellé	V C N
1 972	14 AV.PARIS TUNIS	61 920
1 975	MEDNINE	28 703
1 975	REDEYEF	2 581
1 977	SIDI BOUZID	2 448
1 977	KSAR HELAL	8 352
1 979	GAFSA	28 800
1 980	MEDNINE	13 000
1 982	KASSERINE	4 000
1 983	JEBENIANA	2 205
1 984	TOZEUR	6 500
1 985	BEN GUERDANE	10 060
1 985	MENZEL BOURGUIBA	5 856
1 985	SILIANA	8 400
1 986	A.F.H ARIANA	749 448
1 986	EL MANAR	216 960
1 987	THALA	3 300
1 987	KEBILI	1 045
1990	GABES MENZEL	10 500
1992	KEBILI	40 592
1993	AV HABIB BOURGUIBA	12 782
2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	88 903
2004	ROUTE SFAX MAHDIA	60 878
	<b>TOTAL</b>	<b>1 367 234</b>

### 5.1.1.2 Constructions

En dinars

Date d'acquisition	Libellé	V C N
31/12/1969	IMMEUBLE SFAX CHEBBI	820 234
31/12/1972	IMMEUBLE.14AV.PARIS.TUNIS	693 612
31/12/1975	IMMEUBLE.ZARZIS	19 601
31/12/1977	IMMEUBLE.JERBA	25 600
31/12/1977	IMMEUBLE.NAFTA	3 218
31/12/1977	IM.9 RUE BACH HAMBA.TUNIS	69 986
31/12/1978	IM.19 RUE BAB JEDID.TUNIS	41 161
31/12/1979	IMMEUBLE PALESTINE	241 286
31/12/1981	IMMEUBLE.MEDNINE	95 770
31/12/1981	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	627 970
31/12/1983	IMMEUBLE.CHARGUIA	62 489
31/12/1984	IMMEUBLE.KSAR HELAL	27 694
31/12/1984	IMMEUBLE.GAFSA	27 541
31/12/1984	IMMEUBLE.JEBENIANA	19 470
31/12/1984	IMMEUBLE.LE KRAM	13 376
31/12/1985	IMMEUBLE.JENDOUBA	36 138
31/12/1985	IMMEUBLE.KASSERINE	35 943
31/12/1985	IMMEUBLE.SIDI BOUZID	20 870
31/12/1986	IMMEUBLE.PASTEUR.TUNIS	54 261
31/12/1986	IMMEUBLE.MOULARES	19 865
31/12/1986	IMMEUBLE.REDAYEF	18 398
31/12/1986	IMMEUBLE.DOUZ	13 186
31/12/1986	IMMEUBLE.BOUERDES	7 271
31/12/1987	IMMEUBLE.BEJA	38 276
31/12/1987	IMMEUBLE.LE KEF	34 605
19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	748
30/03/1988	IMMEUBLE.TATAOUINE	1 372
21/12/1988	IMMEUBLE.MENZEL BOURGUIBA	6 642
30/12/1988	IMMEUBLE.BEN GUERDANE	6 138
01/01/1990	IMMEUBLE SOLIMAN	7 484
01/07/1991	SFAX ALJADIDA	17 878
26/02/1992	IMMEUBLE MONGI SLIM	30 664
01/07/1992	IMMEUBLE TABARKA	32 101
01/07/1992	LOCAL GABES	12 375
31/12/1993	LOCAL SOUSSE CENTER	526 574
30/09/1994	LOCAL HAMMAMET	208 190
30/12/1994	LOCAL SFAX	3 061
31/12/1996	LOCAL MONCE BEY	99 450
02/03/1997	IMMEUBLE SILTANA	62 103
24/03/1997	LOCAL CHARGUIA	229 370
31/12/1997	APP. SOUSSE CENTER	67 686
14/09/1998	2 LOCAUX Médenine	18 761
14/09/1998	2 LOCAUX Médenine	13 363
31/12/1998	IMMEUBLE.REGUEB	6 721
31/12/1999	AG RADES	101 591
26/04/2000	FRAIS D'ENREGISTREMENT DU JUGEMENT N°600DU01/11/99	5 667
30/05/2000	AG ARIANA	194 851
27/02/2001	PASSAGE Complément	691 690
06/03/2001	LOCAL MARSA	494
16/04/2001	LOCAL MARSA	360
30/04/2001	LOCAL METOUJA	21 000
18/09/2001	HAMMAM SOUSSE	187 195
28/12/2001	BIZERTE	185 421
31/12/2001	MESSADINE	160 452
20/05/2003	AG HAMMAMET	468 634
14/07/2003	AG JERBA MIDOUN	364 606
10/09/2003	COMPLEMENT ACQ. SFAX 5 AOUT	214 270
26/12/2003	LOCAL MARSA	341 971
28/12/2003	AG NABEUL	707 253
31/12/2003	AG BERGES DU LAC	740 706
09/02/2004	AG ELMANAR	483 811
21/07/2004	LOCAL TOZEUR	41 389

06/12/2004	APP. ELMANAR	93 965
29/12/2004	AG KELIBIA	537 258
23/03/2005	2 LOCAUX et 1 APP. KASERINE	111 828
24/03/2005	2 LOCAUX et 1 APP. KASERINE	21 534
11/05/2005	TOZEUR	44 944
30/11/2006	Complément Moncef Bey	198 603
18/04/2007	AG MAJIDA BOULILA	277 135
27/08/2007	AG MONT PLAISIR	453 819
07/09/2007	AG EI GHAZELA	298 722
05/10/2007	AG EI MENZEH 8	381 060
27/12/2007	AG ENNASER 2	325 295
	Total	12 074 025

Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.

### 5.1.1. 3 Immobilisations en cours

En dinars	
CHANTIERS	Montant
Logiciel DELTA	1 368 582
ACQUISITION IMME	2 130 796
ACQUISITION MATERIEL ELEC	51 400
ACQUISITION MATERIEL SEC	6 431
AMENAGEMENT DES AG	1 874 709
DIVERS ACQ, MATERIEL	93 476
LOGICIEL+MAT INF	1 173 461
CR CONS	180 000
ACQ LOCAL GIS	420 357
DAR FADHEL	256 574
SOUSSE ERRIADH	169 418
SOUSSE SINGHOR	82 500
MONASTIR	120 000
ACCENTURE	699 083
Nouveau SIEGE	296 164
Ancien SIEGE	838 256
Total	9 761 207

### 5.1.1.4 Autres immobilisations

En mDT					
	Valeur Brute au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Amortissements 31/12/2007	Valeur nette 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	5 393	1 723		4 936	2 180
Matériel Roulant	1 865		26	1 434	406
Matériel et Mobilier	5 608	360		4 230	1 738
Matériel Informatique	15 695	1 949		14 326	3 317
Agencement Aménagement Installation	16 952	1 936		11 570	7 318
Total					14 959

## 5.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2007

### 5.1.2.1 Titres d'investissement

Le Portefeuille titres d'investissement d'ATTIJARI BANK est composé d'obligations pour un montant de **9 834mDT**, détaillé comme suit :

	31-déc.-07
<b>Obligations</b>	<b>9 943</b>
<b>E O GENERAL LEASING 2003/2</b>	<b>2 053</b>
<b>E O Tunisie Leasing subordonné 2007</b>	<b>4 000</b>
<b>E O BATAM 2002</b>	<b>390</b>
<b>Titres Participatifs ATTIJARI INTERMEDIATION</b>	<b>3 500</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>281</b>
<b>Provisions sur obligations BATAM</b>	<b>-390</b>
titres d'investissement	<b>9 834</b>

### 5.1.2.2 Portefeuille des titres de participations

EMETTEUR	Capital (mD)	Valeur nominale (D)	Valeur brute au 31/12/07 (mD)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions 31/12/07 (mD)	Valeur nette au 31/12/07 (mD)
Sté BATAM	40 000	5	2 143	428 600	5,36%	2 143	0
Sté SUD INVEST	5 000	100	4 896	48 960	97,92%	2 569	2 327
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	10	592	59 202	3,92%	592	0
AMEL SICAF	1 325	100	475	4 750	35,85%	475	0
SOFAT	2 798	100	470	4 698	16,79%	470	0
PRIMAVERA	7 890	100	380	3 800	4,82%	380	0
S T I P	42 078	5	696	144 930	3,44%	378	318
HOTEL CHICH KHAN	7 200	100	270	2 700	3,75%	270	0
STE SOFI SICAF	10 000	10	1 000	100 000	10,00%	269	731
A C M G	2 500	250	170	680	6,80%	170	0
Sté TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	10	146	14 600	6,35%	146	0
Sté LE RIBAT	7 100	5	200	40 000	2,82%	170	30
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	10	104	10 400	5,20%	104	0
STAR IMMOBILIERE	500	10	100	10 000	20,00%	100	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	5	76	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	5	74	14 700	49,00%	74	0
Sté MARILLIA	9 000	100	100	1 000	1,11%	50	50
S I A Q	366	50	45	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1 170	5	44	8 800	3,76%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	10	40	4 000	19,05%	40	0
LE CONFORT	1 850	10	35	3 700	2,00%	35	0
STE LAINO	7 880	38	29	753	0,96%	29	0
SIALE	695	50	25	500	3,60%	25	0
Sté MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	500	100	20	200	4,00%	20	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	25	13	500	2,50%	13	0
Sté TAOUFIK	5 000	100	10	100	0,20%	10	0
Sté DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	100	9	94	9,40%	9	0
HOTEL AMILCAR	1 605	10	6	600	0,37%	6	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	32	34	1 075	0,54%	0	34
SUD SICAR	30 000	100	20 170	201 700	67,23%	3 292	16 878



التجاري بنك  
Attijari bank

GENERAL LEASING	12 500	12	4 323	366 090	29,29%	562	3 761
TUNIS RE	30 000	12	1 568	135 000	4,5%	0	1 568
UTB	30 480	10	1 224	124 213	6,21%	0	1 224
SODIS SICAR	13 071	10	1 200	120 000	9,18%	18	1 182
SUD RECOUVREMENT	1 000	10	999	99 930	99,93%	288	711
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	100	897	8 970	29,90%	11	886
COTIF-SICAR	5 000	10	750	75 000	15,00%	145	605
SICAR NORD OUEST-SODINO	12 000	10	700	70 000	5,83%	0	700
LA MAISON DU BANQUIER	8 992	100	480	4 799	5,34%	397	83
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	4	304	83 200	5,13%	80	224
INTER BANK SERVICES	2 694	2	155	79 983	16,90%	0	155
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	100	390	3 899	6,53%	6	384
Sté INTER BANCAIRE DE TELE-COMPENSATION "SIBTEL"	3 500	100	350	3 500	10,00%	0	350
SOGIT	6 720	10	320	32 000	4,62%	0	320
SODET SUD	3 000	100	300	3 000	6,02%	77	223
MONETIQUE TUNISIE	2 700	100	280	2 800	10,37%	0	280
STAR ASSURANCE	15 000	14	299	21 400	1,43%	0	299
S P P I	7 605	5	75	15 000	1,64%	0	75
Sté D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	100	250	2 500	11,11%	157	93
COTUNACE	5 000	80	213	2 660	5,32%	0	213
TUNISIE AUTOROUTES	246 529	70	207	2 965	0,12%	0	207
SICAV PLACEMENT	17 908	1 000	190	190	NA	25	165
SUD VALEURS-SICAV	14 536	100	190	1 900	NA	29	161
SOTULUB	10 973	50	150	2 992	2,73%	0	150
Sté TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	100	130	1 300	4,33%	0	130
SOUSSE CENTER	14 000	50	125	2 500	0,89%	0	125
GTI	400	10	120	11 999	30,00%	0	120
Sté AMINA	3 000	90	90	1 000	3,33%	0	90
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	8 000	5	80	16 000	1,00%	14	66
Sté HEDIA	1 200	4	75	18 000	7,50%	75	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000	100	70	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	0	51	118 401	7,18%	0	51
SOLAICO	1 280	25	40	1 600	3,13%	40	0
Sté ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	4	34	9 750	0,16%	0	34
BATAM IMMOBILIERE	150	10	33	3 270	21,80%	33	0
SUD OBLIGATAIRE SICAV	61 402	100	30	299	NA	0	30
SODEK SICAR	1 000	5	25	5 000	2,50%	2	23
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	1 200	-	0	-	0,00%	0	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	101	11	112	1,10%	11	0
Sté SWIFT	435 615	736	7	9	0,01%	7	0
C E R A	16	10	1	100	6,25%	0	1
TOURAFRIC	320	100	0,100	1	0,03%	0,100	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	100	0,100	1	NA	0,100	0
Sté Hôtelière	-	-	5	0	-	0	5
Total			49 112	2 578 615		13 981	35 131

### 5.1.2.3 Part dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend un montant de **911 mDT** correspondant à la transformation d'une partie de la dette de la société **BATAM** en compte courant associé totalement provisionné.

### 5.1.2.4 Fonds gérés

Le **24 mars 1998**, **ATTJARI BANK** a conclu avec **ATTJARI SICAR (Ex SUD SICAR)** une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de **2,5MD**. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de **5,314MD** au **31 décembre 2007** détaillé comme suit :

Date de placement	Montant (en dinars)
<b>24 mars 1998</b>	<b>2 500 000</b>
<b>19 mars 1999</b>	<b>1 813 550</b>
<b>09 mars 2001</b>	<b>1 000 000</b>
<b>Total</b>	<b>5 313 550</b>

En rémunération de la gestion des fonds placés par **ATTJARI BANK**, **ATTJARI SICAR** perçoit annuellement une commission de **1%** calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice.

Au **31/12/2007**, les provisions constituées sur les fonds gérés s'élèvent à **2 475mDT**.



## 5.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2008

### 5.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2008

En milliers de dinars						
	Mont. brut			30/06/2008		Montant net
	au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Mont. brut	Amort.	
<b>Immobilisation incorporelle</b>						
Logiciels de Base	7 116	391	0	7 508	5 459	2 049
<b>Immobilisation corporelle</b>						
Constructions	23 549	4 139	0	27 689	11 988	15 701
Terrains	1 367	0	0	1 367	0	1 367
Matériel Roulant	1 839	383	0	2 223	1 552	671
Matériel & Mobilier ...	5 968	254	0	6 221	4 403	1 818
Matériel Informatique	17 644	742	0	18 386	14 722	3 664
Agencement Aménagement Installation...	18 888	964	0	19 852	12 113	7 738
Immobilisation en cours	9 761	2 902		12 663		12 663
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>86 132</b>	<b>9 775</b>	<b>0</b>	<b>95 908</b>	<b>50 237</b>	<b>45 671</b>

#### 5.2.1.1 Terrains

En dinars		
Date	Libellé	V C N
1972	14 AV.PARIS TUNIS	61 920
1975	MEDNINE	28 703
1975	REDEYEF	2 581
1977	SIDI BOUZID	2 448
1977	KSAR HELAL	8 352
1979	GAFSA	28 800
1980	MEDNINE	13 000
1982	KASSERINE	4 000
1983	JEBENIANA	2 205
1984	TOZEUR	6 500
1985	BEN GUERDANE	10 060
1985	MENZEL BOURGUIBA	5 856
1985	SILIANA	8 400
1986	A.F.H ARIANA	749 448
1986	EL MANAR	216 960
1987	THALA	3 300
1987	KEBILI	1 045
1990	GABES MENZEL	10 500
1992	KEBILI	40 592
1993	AV HABIB BOURGUIBA	12 782
2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	88 903
2004	ROUTE SFAX MAHDIA	60 878
	<b>Total</b>	<b>1 367 233</b>

### 5.2.1.2 Constructions

En dinars

Libellé	V C N
<b>IMMEUBLE SFAX CHEBBI</b>	<b>779 222</b>
<b>IMMEUBLE. 14AV. PARIS. TUNIS</b>	<b>662 084</b>
<b>IMMEUBLE. ZARZIS</b>	<b>18 710</b>
<b>IMMEUBLE. JERBA</b>	<b>24 436</b>
<b>IMMEUBLE. NAFTA</b>	<b>3 071</b>
<b>IM. 9 RUE BACH HAMBA. TUNIS</b>	<b>66 805</b>
<b>IM. 19 RUE BAB JEDID. TUNIS</b>	<b>39 290</b>
<b>IMMEUBLE PALESTINE</b>	<b>230 319</b>
<b>IMMEUBLE. MEDNINE</b>	<b>91 417</b>
<b>IM. 95 AV. LIBERTE. TUNIS</b>	<b>599 426</b>
<b>IMMEUBLE. CHARGUIA</b>	<b>59 648</b>
<b>IMMEUBLE. KSAR HELAL</b>	<b>26 435</b>
<b>IMMEUBLE. GAFSA</b>	<b>24 943</b>
<b>IMMEUBLE. JEBENIANA</b>	<b>18 585</b>
<b>IMMEUBLE. LE KRAM</b>	<b>12 768</b>
<b>IMMEUBLE. JENDOUBA</b>	<b>32 319</b>
<b>IMMEUBLE. KASSERINE</b>	<b>34 309</b>
<b>IMMEUBLE. SIDI BOUZID</b>	<b>19 922</b>
<b>IMMEUBLE. PASTEUR. TUNIS</b>	<b>51 794</b>
<b>IMMEUBLE. MOULARES</b>	<b>19 229</b>
<b>IMMEUBLE. REDAYEF</b>	<b>17 561</b>
<b>IMMEUBLE. DOUZ</b>	<b>12 586</b>
<b>IMMEUBLE. BOUMERDES</b>	<b>6 560</b>
<b>IMMEUBLE. BEJA</b>	<b>36 536</b>
<b>IMMEUBLE. LE KEF</b>	<b>33 032</b>
<b>IMMEUBLE. MENZEL BOURGUIBA</b>	<b>3 245</b>
<b>IMMEUBLE. BEN GUERDANE</b>	<b>3 069</b>
<b>IMMEUBLE SOLIMAN</b>	<b>5 623</b>
<b>SFAX ALJADIDA</b>	<b>15 338</b>
<b>IMMEUBLE MONGI SLIM</b>	<b>26 992</b>
<b>IMMEUBLE TABARKA</b>	<b>28 554</b>
<b>LOCAL GABES</b>	<b>11 008</b>
<b>LOCAL SOUSSE CENTER</b>	<b>507 061</b>
<b>LOCAL HAMMAMET</b>	<b>200 756</b>
<b>LOCAL MONCE BEY</b>	<b>93 925</b>
<b>IMMEUBLE SILIANA</b>	<b>58 735</b>
<b>LOCAL CHARGUIA</b>	<b>217 375</b>
<b>APP. SOUSSE CENTER</b>	<b>64 301</b>
<b>2 LOCAUX Médenine</b>	<b>17 890</b>
<b>2 LOCAUX Médenine</b>	<b>12 743</b>
<b>AG RADES</b>	<b>97 358</b>
<b>FRAIS D' ENREGISTREMENT DU JUGEMENT N°600DU01/11/99</b>	<b>5 438</b>
<b>AG ARIANA</b>	<b>187 011</b>
<b>PASSAGE Complement</b>	<b>666 882</b>
<b>LOCAL METOUJA</b>	<b>20 213</b>
<b>HAMMAM SOUSSE</b>	<b>180 408</b>
<b>BIZERTE</b>	<b>178 830</b>
<b>MESSADINE</b>	<b>154 722</b>



التجاري بنك  
Attijari bank

<b>AG HAMMAMET</b>	<b>453 506</b>
<b>AG JERBA MIDOUN</b>	<b>352 943</b>
<b>COMPLEMENT ACQ. SFAX 5 AOUT</b>	<b>207 489</b>
<b>LOCAL MARSA</b>	<b>331 335</b>
<b>AG NABEUL</b>	<b>685 215</b>
<b>AG BERGES DU LAC</b>	<b>717 559</b>
<b>AG ELMANAR</b>	<b>468 874</b>
<b>LOCAL TOZEUR</b>	<b>40 146</b>
<b>APP. ELMANAR</b>	<b>91 205</b>
<b>AG KELIBIA</b>	<b>522 081</b>
<b>2 LOCAUX et 1 APP. KASERINE</b>	<b>108 601</b>
<b>2 LOCAUX et 1 APP. KASERINE</b>	<b>20 913</b>
<b>TOZEUR</b>	<b>43 656</b>
<b>Complément Moncef Bey</b>	<b>193 354</b>
<b>AG MAJIDA BOULILA</b>	<b>269 996</b>
<b>AG MONT PLAISIR</b>	<b>442 350</b>
<b>AG EI GHAZELA</b>	<b>291 181</b>
<b>AG EI MENZEH 8</b>	<b>371 487</b>
<b>LOCAL ARIANA</b>	<b>1 123 021</b>
<b>LOCAL BAB SOUIKA</b>	<b>577 166</b>
<b>LOCAL MENZEH 8</b>	<b>39 765</b>
<b>LOCAL MENZEH 9</b>	<b>213</b>
<b>LOCAL MENZEH 1</b>	<b>649 198</b>
<b>AG SOUSSE ERRIADH</b>	<b>34 540</b>
<b>IMMEUBLE REGUEB</b>	<b>7 237</b>
<b>LOCAL ENNASER 2</b>	<b>317 202</b>
<b>LOCAL SFAX</b>	<b>1 662 442</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 701 160</b>

### 5.2.1.3 Immobilisations en cours

En dinars

Libellé	MONTANT
<b>DELTA</b>	<b>2 623 321</b>
<b>ACQUISITION IMME</b>	<b>2 130 796</b>
<b>ACQUISITION MATERIEL ELEC</b>	<b>51 400</b>
<b>ACQUISITION MATERIEL SEC</b>	<b>6 431</b>
<b>AMENAGEMENT DES AG</b>	<b>1 874 709</b>
<b>DIVERS ACQ, MATERIEL</b>	<b>93 476</b>
<b>LOGICIEL+ MAT INF</b>	<b>1 173 461</b>
<b>CR CONS</b>	<b>180 000</b>
<b>ACQ LOCAL GIS</b>	<b>420 357</b>
<b>DAR FADHEL</b>	<b>256 574</b>
<b>SOUSSE ERRIADH</b>	<b>575 810</b>
<b>SOUSSE SINGHOR</b>	<b>82 500</b>
<b>MONASTIR</b>	<b>120 000</b>
<b>ACCENTURE</b>	<b>1 372 734</b>
<b>N,SIEGE</b>	<b>692 277</b>
<b>ANC N,SIEGE</b>	<b>838 256</b>
<b>AVANCE SUR COMM.IMM. SFAX</b>	<b>150 975</b>
<b>AV.COMM ARIANA</b>	<b>16 404</b>
<b>NEAPOLIS</b>	<b>1 500</b>
<b>MONTPLAISIR</b>	<b>1 757</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 662 739</b>

## 5.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2008

### 5.2.2.1 Titres d'investissement

En milliers de dinars

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Obligations	9 430	9 943	9 943
E O GENERAL LEASING 2003/2	1 540	2 053	2 053
E O Tunisie Leasing subordonné 2007	4 000	4 000	4 000
E O BATAM 2002	390	390	390
Titres Participatifs ATTIJARI INTERMEDIATION	3 500	3 500	3 500
Créances rattachées	309	48	281
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>9 349</b>	<b>9 601</b>	<b>9 834</b>

### 5.2.2.2 Portefeuille des titres de participation au 30/06/2008

EMETTEUR	Capital (mD)	Valeur nominale (D)	Valeur brute au 30/06/08 (mD)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions 30/06/08 (mD)	Valeur nette au 30/06/08 (mD)
Sté BATAM	40 000	5	2 143	428 600	5,36%	2 143	0
Sté SUD INVEST	5 000	100	5 096	49 960	99,92%	2 455	2 641
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	10	592	59 202	3,92%	592	0
AMEL SICAF	1 325	100	475	4 750	35,85%	475	0
SO FAT	2 798	100	470	4 698	16,79%	470	0
PRIMA/ERA	7 890	100	380	3 800	4,82%	380	0
S T I P	42 078	5	678	138 965	3,44%	296	382
HOTEL CHICH KHAN	7 200	100	270	2 700	3,75%	270	0
STE SOFI SICAF	10 000	10	1 000	100 000	10,00%	271	729
A C M G	2 500	250	170	680	6,80%	170	0
Sté TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	10	146	14 600	6,35%	146	0
Sté LE RIBAT	7 100	5	200	40 000	2,82%	200	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	10	104	10 400	5,20%	104	0
STAR IMMOBILIERE	500	10	100	10 000	20,00%	100	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	5	76	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	5	74	14 700	49,00%	74	0
Sté MARILLIA	9 000	100	100	1 000	1,11%	50	50
S I A Q	366	50	45	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1 170	5	44	8 800	3,76%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	10	40	4 000	19,05%	40	0
LE CONFORT	1 850	10	35	3 700	2,00%	35	0
STE LAINO	7 880	38	29	753	0,96%	29	0
STALE	695	50	25	500	3,60%	25	0
Sté MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	500	100	20	200	4,00%	20	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	25	13	500	2,50%	13	0
Sté TAOUFIK	5 000	100	10	100	0,20%	10	0
Sté DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	100	9	94	9,40%	9	0
HOTEL AMILCAR	1 605	10	6	600	0,37%	6	0



التجاري بنك  
Attijari bank

FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	32	34	1 075	0,54%	0	34
SUD SICAR	30 000	100	20 170	201 700	67,23%	2 814	17 356
GENERAL LEASING	21 250	10	13 648	1 317 856	29,29%	0	13 648
TUNIS RE	30 000	12	1 568	135 000	4,50%	0	1 568
UTB	30 480	10	1 224	124 213	6,21%	0	1 224
SODIS SICAR	13 071	10	1 200	120 000	9,18%	9	1 191
SUD RECOU/REMENT	1 000	10	999	99 930	99,93%	211	788
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	100	897	8 970	29,90%	23	874
COTIF-SICAR	5 000	10	750	75 000	15,00%	200	550
SICAR NORD OUEST-SODINO	12 000	10	700	70 000	5,83%	1	699
LA MAISON DU BANQUIER	8 992	100	480	4 799	5,34%	409	71
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	5	408	83 200	5,13%	49	359
INTER BANK SERVICES	2 694	2	155	79 983	16,90%	0	155
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	100	390	3 899	6,53%	13	377
Sté INTER BANCAIRE DE TELE-COMPENSATION "SIBTEL"	3 500	100	350	3 500	10,00%	0	350
SODET SUD	3 000	100	300	3 000	6,02%	125	175
MONETIQUE TUNISIE	2 700	100	280	2 800	10,37%	0	280
STAR ASSURANCE							0
S P P I	7 605	5	75	15 000	1,64%	0	75
Sté D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	100	250	2 500	11,11%	0	250
COTUNACE	5 000	80	213	2 660	5,32%	0	213
TUNISIE AUTOROUTES	246 529	70	207	2 965	0,12%	0	207
SICAV PLACEMENT	17 908	1 000	190	190	NA	1	189
SUD VALEURS-SICAV	14 536	100	190	1 900	NA	6	184
SOTULUB	10 973	50	150	2 992	2,73%	0	150
Sté TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	100	130	1 300	4,33%	0	130
SOUSSE CENTER	14 000	50	125	2 500	0,89%	2	123
GTI	400	10	120	11 999	30,00%	0	120
Sté AMINA	3 000	90	90	1 000	3,33%	15	75
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	8 000	5	80	16 000	1,00%	55	25
Sté HEDIA	1 200	4	75	18 000	7,50%	75	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000	100	70	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	0	51	118 401	7,18%	0	51
SOLAICO	1 280	25	40	1 600	3,13%	40	0
Sté ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	4	34	9 750	0,16%	0	34
BATAM IMMOBILIERE	150	10	33	3 270	21,80%	33	0
SUD OBLIGATAIRE SICAV	61 402	100	30	299	NA	0	30
SODEK SICAR	1 000	5	25	5 000	2,50%	2	23
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	1 200						0



التجاري بنك  
Attijari bank

<b>SEDAT TUNISIE</b>							
<b>HORIZON</b>	<b>1 015</b>	<b>101</b>	<b>11</b>	<b>112</b>	<b>1,10%</b>	<b>11</b>	<b>0</b>
<b>Sté SWIFT</b>	<b>435 615</b>	<b>736</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>0,01%</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
<b>C E R A</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>6,25%</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>TOURAFRIC</b>	<b>320</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0,03%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FID SICAV</b>							
<b>OBLIGATAIRE</b>	<b>300</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>NA</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Sté Hôtelière</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>			<b>58 105</b>	<b>2 154 160</b>		<b>12 645*</b>	<b>45 456</b>

\*Montant généré par le système d'information de la banque

### Etat des acquisitions et des cessions de participations au cours de l'exercice 2008

En mD

Titres	Stock au 31/12/2007	Cession	Acquisition	Libération
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2008</b>				
	Montant	Montant	Montant	
<b>STAR ASSURANCE</b>	<b>299 280</b>	<b>299 280</b>		
<b>GTI</b>	<b>119 990</b>	<b>15 031</b>	<b>15 285</b>	
<b>STE ATTJARI INTERMEDIATION</b>	<b>4 896 000</b>		<b>200 626</b>	
<b>GENERAL LEASING</b>	<b>4 323 472</b>		<b>9 326 176</b>	
<b>S T I P</b>	<b>696 083</b>	<b>18 143</b>		
<b>SOGIT</b>	<b>320 000</b>	<b>320 000</b>		
<b>SICAR CENTRE OUEST SIDCO</b>	<b>304 000</b>			<b>104 000</b>
<b>2<sup>EM</sup> SEMESTRE 2008</b>				
<b>ATTJARI CONSEIL</b>			<b>252 815</b>	
<b>ATTJARI GESTION</b>			<b>502 815</b>	
<b>STE MAGHREBINE DE TEXTILE ET DE COMMERCE</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>		
<b>SOUSSE CENTER</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>		
<b>3<sup>EM</sup> TRIMESTRE 2008</b>				
<b>MARILLIA</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>		
<b>SOFI SICAF</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>		
<b>ATTJARI IMMOBILIERE</b>			<b>150 000</b>	

## 5.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre

### 5.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

#### 1- Retraitements effectués en 2006 concernant l'exercice 2005 :

- ❖ Un **reclassement** a été opéré rétrospectivement sur les postes « portefeuille d'investissement » (AC 5) et « Autre actifs » (AC 7). Ce reclassement concerne les créances prises en charge ou garanties par l'Etat présentées en 2005 au niveau de la rubrique AC5 pour un montant de 30 947 mDT ;
- ❖ Un retraitement rétrospectif a été opéré sur les liquidités de 2005 et qui concerne les créances sur les établissements bancaires et financiers dont l'échéance est inférieure à 3 mois.

#### 2- Régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 :

La dotation aux provisions comptabilisée au titre de l'exercice 2007 tient compte des résultats des travaux menés par la banque pour la régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 (notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations).

#### 3- Apurement des comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires :

Au cours de l'exercice 2007, la banque a lancé un travail de justification et d'apurement de ses comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires qui se sont accumulés dans les rubriques BCT devises (poste AC1) et correspondants étrangers (poste AC2) qui ont fait l'objet de réserves dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006. Ces travaux se poursuivent encore.

#### 4- Ajustement des encours comptables objet de réserves au 31/12/2006 :

Dans le cadre des travaux d'inventaires et d'arrêtés des comptes au 31/12/2007, certains encours comptables ayant fait l'objet de réserves dans le cadre du rapport d'audit sur les comptes au 31/12/2006 ont été ajustés sur la base :

- Avals et cautions : sur la base des soldes issus de l'application de gestion (encours comptable avant redressement 292 795 mDT ; encours tels qu'ils figurent au niveau de l'application de gestion : 221 186 mDT, soit un redressement de 71 610 mDT)
- Crédits documentaires : sur la base des résultats des inventaires physiques (encours comptables avant redressement 141 982 mDT ; résultat des inventaires physiques 113 645 mDT, soit un redressement de 28 337 mDT).

### 5.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En mDT

Actif	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1</b>	76 796	128 970	39 470
<b>Créance sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2</b>	93 545	110 573	162 221
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>3</b>	1 700 409	1 514 601	1 784 099
<b>Portefeuille titres commercial</b>	<b>4</b>	291 523	227 926	149 006
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>5</b>	48 407	51 013	60 042*
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>6</b>	38 161	28 273	28 942
<b>Autres actifs</b>	<b>7</b>	114 105	108 524	96 706*
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 362 946</b>	<b>2 169 880</b>	<b>2 320 486</b>

Passif	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
<b>Banque centrale et CCP</b>	<b>8</b>	5 189	36 016	-
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>9</b>	109 692	80 704	228 947
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>10</b>	1 941 636	1 730 657	1 716 474
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>11</b>	115 465	128 909	140 594
<b>Autres passifs</b>	<b>12</b>	99 943	93 629	87 900
<b>Total Passif</b>		<b>2 271 925</b>	<b>2 069 915</b>	<b>2 173 915</b>
<b>Capitaux propres</b>				
<b>Capital</b>		150 000	150 000	100 000
<b>Réserves</b>		43 656	46 850	47 038
<b>Autres capitaux propres</b>		87 312**	83 646	3 646
<b>Résultats reportés</b>		-180 531	-4 113	1
<b>Total des Capitaux Propres avant résultat</b>		<b>100 437</b>	<b>276 383</b>	<b>150 685</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		-9 416	-176 418***	- 4 114***
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>13</b>	<b>91 021</b>	<b>99 965***</b>	<b>146 571***</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 362 946</b>	<b>2 169 880</b>	<b>2 320 486</b>

\* Chiffres retraités pour tenir compte du reclassement des créances prises en charge ou garanties par l'Etat présentées en 2005 au niveau de la rubrique « portefeuille d'investissement » vers la rubrique « Autres Actifs » pour un montant de 30 947 mDT.

\*\* Cette rubrique comporte un montant de 3 666 mDT au titre d'intérêts courus non échus rattachés à l'emprunt obligataire convertible en actions.

\*\*\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

### 5.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre 2007

En mDT

Engagements hors bilan	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
<b>Passifs éventuels</b>				
<b>Cautions, avals et autres garanties donnés</b>		231 786	301 671	437 625
<b>Crédits documentaires</b>		120 696	114 715	142 075
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>14</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>	<b>579 700</b>
<b>Engagements donnés</b>				
<b>Engagements de financement donnés</b>		0	72	72
<b>Engagements sur titres</b>		386	686	1 166
<b>Total engagements donnés</b>	<b>15</b>	<b>386</b>	<b>758</b>	<b>1 238</b>
<b>Engagements reçus</b>				
<b>Engagements de financement reçus</b>				0
<b>Garanties reçues</b>		205 580	177 908	187 968
<b>Total engagements reçus</b>	<b>16</b>	<b>205 580</b>	<b>177 908</b>	<b>187 968</b>



### 5.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En mDT

	Notes	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
Intérêts et revenus assimilés	17	124 353	119 915	115 626
Commissions (en produits)	18	32 816	27 260	24 689
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	22 013	7 102	7 505*
Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 823	622	119
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>181 005</b>	<b>154 899</b>	<b>147 939</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	21	-75 225	-72 664*	-71 061
Commissions encourues		-996	-754*	
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières				
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>-76 221</b>	<b>-73 418</b>	<b>-71 061</b>
<b>Produit net bancaire</b>		<b>104 784</b>	<b>81 481</b>	<b>76 878</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>22</b>	<b>-51 145</b>	<b>-191 392**</b>	<b>-27 899**</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille		-545	-10 211	-6 066
Autres produits d'exploitation		1 348	1 186	1 194
Frais de personnel	23	-39 316	-39 526	-35 287
Charges générales d'exploitation	24	-19 910	-12 308	-10 466
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-4 038	-3 806	-3 997
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>- 8 822</b>	<b>- 174 576**</b>	<b>-5 643**</b>
<b>Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires</b>		<b>- 359</b>	<b>- 1 652</b>	<b>1 702</b>
Impôts sur les bénéficiaires		-235	-190	-173
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>- 9 416</b>	<b>- 176 418**</b>	<b>- 4 114**</b>
<b>Résultat de la période</b>		<b>- 9 416</b>	<b>- 176 418**</b>	<b>- 4 114**</b>

\* Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

\*\* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

### 5.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :

En mDT

	Note	31/12/2007	31/12/2006	31-déc-05
<b>Activités d'exploitation</b>				
<b>Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)</b>		<b>182 884</b>	<b>173 750</b>	<b>174 653</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire décaissées</b>		<b>- 83 298</b>	<b>- 77 358</b>	<b>- 84 794</b>
<b>Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers</b>		<b>746</b>	<b>968</b>	<b>- 1 596*</b>
<b>Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</b>		<b>- 233 359</b>	<b>78 177</b>	<b>- 263 285</b>
<b>Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle</b>		<b>216 712</b>	<b>10 842</b>	<b>161 819</b>
<b>Titres de placement</b>		<b>- 59 192</b>	<b>- 197 730</b>	<b>5 891</b>
<b>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</b>		<b>- 39 414</b>	<b>- 42 243</b>	<b>- 40 936</b>
<b>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>- 26 777</b>	<b>-27 056</b>	<b>25 916</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		<b>- 338</b>	<b>- 67</b>	<b>- 27</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>-42 036</b>	<b>-80 717</b>	<b>-22 359</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
<b>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements</b>		<b>939</b>	<b>626</b>	<b>324</b>
<b>Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement</b>		<b>2 945</b>	<b>- 1 703</b>	<b>- 368</b>
<b>Acquisitions \ cessions sur immobilisations</b>		<b>- 13 927</b>	<b>- 3 138</b>	<b>- 4 695</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-10 043</b>	<b>-4 215</b>	<b>-4 739</b>
<b>Activités de financement</b>				
<b>Emission d'actions</b>		<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>
<b>Emission d'emprunt</b>		<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>0</b>
<b>Remboursement d'emprunts</b>		<b>- 10 000</b>	<b>- 9 496</b>	<b>60 000</b>
<b>Augmentation \ diminution ressources spéciales</b>		<b>- 3 023</b>	<b>- 1 112</b>	<b>2 418</b>
<b>Dividendes et autres distributions</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>-13 023</b>	<b>119 392</b>	<b>62 418</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>- 65 102</b>	<b>34 460</b>	<b>35 320</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice</b>		<b>114 439</b>	<b>79 979</b>	<b>44 659*</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité enfin d'exercice</b>	<b>25</b>	<b>49 337</b>	<b>114 439</b>	<b>79 979*</b>

\* Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note complémentaire explicative P145)

#### 5.4.1. Notes aux Etats Financiers annuels arrêtées au 31 décembre 2007

### I- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

### II- BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

#### 2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

#### 3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

##### Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **Actifs classés :**

#### **Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **Classe 2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

#### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

#### **Classe 4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains   | 20%  |
| - Actifs préoccupants | 50%  |
| - Actifs compromis    | 100% |

#### **4/ Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

#### **5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

#### **6/ Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

#### **7/ Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

#### **8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

#### **9/ Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

#### **10/ Inter siège**

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

### **11/ Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

### **12/ Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

### **13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

### **14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échus et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

### **15/ Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont déduits du résultat.

### **16/ Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont rajoutées au résultat.

### 3- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

#### 1/ NOTES SUR LE BILAN

##### 1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

###### NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2007 un solde débiteur de 76 796 KDT contre 128 970 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 52 174 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Caisse Dinars	19 151	15 341
Caisse Devises	5 684	3 286
IBS	2 933	2 020
Banque Centrale comptes ordinaires	28 971	65 142
Banque Centrale placements NOSTRO	21 605	43 284
Centres de chèques postaux et TGT	53	385
Créances rattachées	4	13
Provisions	-1 605	- 501
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>76 796</b>	<b>128 970</b>

###### NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de 93 545 KDT au 31 décembre 2007 contre 110 573 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 17 028 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Créances sur les banques résidentes	4 000	0
Créances sur banques non résidentes*	81 249	101 324
Créances sur les établissements financiers	8 114	8 861
Créances rattachées	182	388
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>93 545</b>	<b>110 573</b>

\* Se référer à la note 12 qui reprend une synthèse des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte correspondants étrangers en devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit des comptes arrêtés au 31/12/2006 .

### **NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2007 un solde de 1 700 409 KDT contre 1 514 601 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 194 808 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 71 028 KDT au 31 décembre 2007 contre 68 699 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 2 329 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	186 518	238 311
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-700	-5 300
Agios réservés	-48 196	-44 972
Créances rattachées	7 857	9 144
<b>Total comptes débiteurs</b>	<b>145 479</b>	<b>197 183</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille escompte	1 286 676	1 059 487
- Crédits court terme	593 588	586 056
dont Financements en devises	72 950	71 391
dont Crédits court terme en dinars	520 638	514 665
- Crédits moyen terme	563 502	330 456
- Crédits long terme *	129 586	142 975
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	5 137	2 070
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	61 409	80 156
Impayés	47 344	127 011
- Impayés crédits court terme	22 413	52 435
- Impayés Crédits moyen et long terme	12 262	25 390
- Impayés intérêts MLT	4 731	8 573
- Injonction de payer	7 938	40 613
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	268 325	162 646
Provisions pour créances douteuses (1)	-119 834	-125 832
Agios réservés **	-22 832	-23 727
Créances rattachées	5 956	5 832
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>1 532 181</b>	<b>1 287 643</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>22 749</b>	<b>29 775</b>
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>1 700 409</b>	<b>1 514 601</b>
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	71 028	68 699



(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2006	125 832
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2007*	61 318
Reprise sur provisions 2007	-18 107
Reclassement des provisions sur créances à céder en 2007	-50 129
Réserves devenues disponibles en 2007	920
Provision sur les créances au 31/12/2007	119 834

\* La dotation aux provisions comptabilisée au titre de l'exercice 2007 tient compte des résultats des travaux menés par la banque pour la régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 (notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations).

Ainsi, en plus des risques avérés de l'exercice 2007, des provisions additionnelles ont été comptabilisées pour la couverture de certaines créances douteuses dont les travaux de régularisation (valorisation des garanties et recouvrement espérés) n'ont pas été concrétisés.

Ainsi, la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2007 peut être scindée comme suit :

Risque additionnel 2007	19 982
Régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provision au 31/12/2006	41 336
Dotations comptabilisées au 31/12/2007	61 318

#### NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 291 523 KDT au 31 décembre 2007 contre 227 926 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 63 597 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Titres de placement	291 523	227 926
- Bons de trésor	269 419	206 967
- Placements SICAV (1)	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV (1)	-3 643	-4 788
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>291 523</b>	<b>227 926</b>

(1) Le détail des titres SICAV au 31 décembre 2007 se présente comme suit :

Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	Plus ou moins value potentielle
SUD valeur SICAV	92 212	6 352	7 807	1 455
SICAV placement	16 417	19 395	14 297	-5 098
<b>Total</b>		<b>25 747</b>	<b>22 104</b>	<b>-3 643</b>

**NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à **48 407 KDT** au **31 décembre 2007** contre **51 013 KDT** au **31 décembre 2006** soit une diminution de **2 606 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
Obligations	9 943	2 956
Créances rattachées	281	128
Provisions sur obligations <b>BATAM</b>	-390	-390
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>9 834</b>	<b>2 694</b>
<b>Titres de participations</b>		
Titres de participations libérés (1)	49 112	48 916
Placements <b>SICAR</b>	5 314	5 314
Provisions sur placements <b>SICAR</b>	-2 475	-1 625
Provisions pour dépréciation titres (1)	-13 981	-14 286
Créances rattachées	603	0
<b>Total titres de participations</b>	<b>38 573</b>	<b>38 319</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>		
Parts dans les entreprises liées	911	10 911
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	- 911
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>48 407</b>	<b>51 013</b>



التجاري بنك  
Attijari bank

(1) Le détail des titres de participations et des provisions y afférentes se présente ainsi :

EMETTEUR	% d'intérêts	Valeur brute au 31/12/2007	Provision au 31/12/2007	Valeur nette 2007
SUD SICAR	67,23%	20 170	3 292	16 878
STE SUD INVEST	97,92%	4 896	2 569	2 327
GENERAL LEASING	29,29%	4 323	562	3 761
STE BATAM	5,36%	2 143	2 143	0
TUNIS RE	4,50%	1 568	0	1 568
UTB	6,21%	1 224	0	1 224
STE SOFI SICAF	10,00%	1 000	269	731
SUD RECOUVREMENT	99,93%	999	288	711
SODIS SICAR	9,18%	1 200	18	1 182
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	29,90%	897	11	886
COTIF-SICAR	15,00%	750	145	605
S T I P	3,44%	696	378	318
SICAR NORD OUEST-SODINO	5,83%	700	0	700
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	3,92%	592	592	0
LA MAISON DU BANQUIER	5,34%	480	397	83
AMEL SICAF	35,85%	475	475	0
SOFAT	16,79%	470	470	0
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	6,53%	390	6	384
PRIMAVERA *	4,82%	380	380	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	10,00%	350	0	350
SOGIT	4,62%	320	0	320
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	5,13%	304	80	224
SODET SUD	6,02%	300	77	223
STAR ASSURANCE	1,43%	299	0	299
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	0	280
HOTEL CHICH KHAN *	3,75%	270	270	0
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAQ	11,11%	250	157	93
COTUNACE	5,32%	213	0	213
TUNISIE AUTOROUTES	0,12%	207	0	207
STE LE RIBAT	2,82%	200	170	30
SICAV PLACEMENT	NA	190	25	165
SUD VALEURS-SICAV	NA	190	29	161
A C M G	6,80%	170	170	0
INTER BANK SERVICES	16,90%	155	0	155
S P P I	1,64%	75	0	75
SOTULUB	2,73%	150	0	150
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	6,35%	146	146	0
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	4,33%	130	0	130
SOUSSE CENTER	0,89%	125	0	125
GTI	30,00%	120	0	120
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	5,20%	104	104	0

EMETTEUR	% d'intérêts	Valeur brute au 31/12/2007	Provision au 31/12/2007	Valeur nette 2007
STAR IMMOBILIERE	20,00%	100	100	0
STE MARILLIA	1,11%	100	50	50
STE AMINA	3,33%	90	0	90
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	1,00%	80	14	66
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	5,42%	76	76	0
STE HEDIA	7,50%	75	75	0
STIM	49,00%	74	74	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	7,00%	70	0	70
SOMATRA GET	7,18%	51	0	51
S I A Q	12,30%	45	45	0
TRANSTOURS	3,76%	44	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	19,05%	40	40	0
SOLAICO	3,13%	40	40	0
LE CONFORT	2,00%	35	35	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	0,54%	34	0	34
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	0,16%	34	0	34
BATAM IMMOBILIERE	21,80%	33	33	0
SUD OBLIGATAIRE SICAV	NA	30	0	30
STE LAINO	0,96%	29	29	0
STALE	3,60%	25	25	0
SOEK SICAR	2,50%	25	2	23
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	0,00%	0	0	0
STE MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	4,00%	20	20	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2,50%	13	13	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1,10%	11	11	0
STE TAOUFIK	0,20%	10	10	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	9,40%	9	9	0
STE SWIFT	0,01%	7	7	0
HOTEL AMILCAR	0,37%	6	6	0
C E R A	6,25%	1	0	1
FID SICAV OBLIGATAIRE	NA	0	0	0
TOURAFRIC	0,03%	0	0	0
sté Hôtelière	100,00%	5	0	5
<b>TOTAL</b>		<b>49 112</b>	<b>13 981</b>	<b>35 131</b>

### **NOTE 6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **38 161 mDT** au **31 décembre 2007** contre **28 273 mDT** au **31 décembre 2006** et se détaille comme suit :

	Valeur brute au 31/12/06	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/07	Amort. au 31/12/06	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/07	Valeur nette au 31/12/07
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>5 393</b>	<b>1 723</b>	<b>7 116</b>	<b>-4 328</b>	<b>-608</b>	<b>0</b>	<b>-4 936</b>	<b>2 180</b>
Logiciels de Base	5 393	1 723	7 116	-4 328	-608	0	-4 936	2 180
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>66 865</b>	<b>12 151</b>	<b>79 016</b>	<b>-39 657</b>	<b>-3 430</b>	<b>52</b>	<b>-43 035</b>	<b>35 981</b>
Constructions	22 197	1 352	23 549	-10 658	-858	41	-11 475	12 074
Terrains	1 367	0	1 367	0	0		0	1 367
Matériel Roulant	1 865	-26	1 839	-1 198	-245	9	-1 434	406
Matériel & Mobilier	5 608	360	5 968	-3 894	-336		-4 230	1 738
Matériel Informatique	15 695	1 949	17 644	-13 273	-1 055	2	-14 326	3 317
Agencement								
Aménagement								
Installation	16 952	1 936	18 888	-10 634	-936		-11 570	7 318
Immobilisation en cours	3 181	6 580	9 761	0	0		0	9 761
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>72 258</b>	<b>13 874</b>	<b>86 132</b>	<b>-43 985</b>	<b>-4 038</b>	<b>52</b>	<b>-47 971</b>	<b>38 161</b>

### **NOTE 7 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de **114 105 KDT** au **31 décembre 2007** contre **108 524 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **5 581 KDT**.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille encaissement	73	114
Dépôts et cautionnements	363	353
Compensation Reçue	12 268	53
Compensation virement	0	192
Débit à régulariser et divers	29 966	1 558
Charge à répartir	1 467	0
Position de Change	5 073	0
Comptes d'ajustement devises Débit	886	10 167
Débiteurs divers	4 388	1 086
Autres comptes de régularisation	1 049	34 901
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 120	2 016
Crédits directs et avances au personnel	27 261	23 538
Prêts sur fonds social	10 319	12 410
Charges payées ou comptabilisées d'avance	725	412
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	26 482	28 729
Provisions	-8 335	-7 004
<b>Total autres actifs</b>	<b>114 105</b>	<b>108 524</b>

Cette rubrique comporte les créances à céder à la filiale Sud Recouvrement qui se détaille comme suit :

<b>LIBELLE</b>	<b>SOLDE</b>
<b>Créances à céder brutes</b>	<b>59 802</b>
<b>Agios réservés</b>	<b>-9 673</b>
<b>Provisions</b>	<b>-50 129</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

## **1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**

### **NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 5 189 KDT au 31 décembre 2007 contre 36 016 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 30 827 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Injection</b>	-	<b>36 000</b>
<b>Dettes rattachées</b>	-	<b>16</b>
<b>BCT en devises*</b>	<b>5 189</b>	-
<b>Total Banque Centrale et CCP passif</b>	<b>5 189</b>	<b>36 016</b>

\* Se référer à la note 12 qui reprend une synthèse des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte BCT devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit des comptes arrêtés au 31/12/2006.

### **NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2007 à 109 692 KDT contre 80 704 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 28 988 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Banques résidentes</b>	<b>91 028</b>	<b>15 272</b>
<b>Banques non résidentes</b>	<b>14 882</b>	<b>59 148</b>
<b>Etablissements financiers</b>	<b>3 208</b>	<b>5 923</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>574</b>	<b>361</b>
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>109 692</b>	<b>80 704</b>

**NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2007 un solde de 1 941 636 KDT contre 1 730 657 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant une augmentation de 210 979 KDT qui se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts à vue	554 397	486 385
Comptes d'épargne	673 949	591 203
Bons de caisse	161 568	151 235
Comptes à terme	176 168	136 316
Autres produits financiers	50 118	22 761
Certificats de dépôts	272 500	298 500
Garanties sur opérations diverses	30 863	19 528
Autres sommes dues à la clientèle	20 672	17 523
Dettes rattachées	1 401	7 206
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 941 636</b>	<b>1 730 657</b>

**NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31 décembre 2007 un solde de 115 465 KDT contre 128 909 KDT au 31 décembre 2006. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de l'emprunt auprès de la CNSS de 10 000 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts matérialisés	70 000	80 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 146	4 621
Ressources spéciales	40 890	43 912
Dette rattachée ressources spéciales	429	376
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>115 465</b>	<b>128 909</b>

**NOTE 12 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 99 943 KDT au 31 décembre 2007 contre 93 629 KDT au 31 décembre 2006.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Provisions pour risques et charges (1)	9 092	3 593
Créditeurs divers	10 792	7 144
Charges à payer	12 592	11 275
Agios perçus d'avance	124	212
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 142	2 453
Compensation	10 047	2 055
Position de Change	0	8 792
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	1 341	723
Agios exigibles s/arrangement	86	0
Crédit à régulariser et divers	46 358	49 046
Exigibles après encaissement	7 369	8 336
<b>Total autres passifs</b>	<b>99 943</b>	<b>93 629</b>

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires en cours	648
Provision sur une pénalité de retard sur lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 859
Provision sur les opérations en devises (*)	5 024
Provision pour risques et charges	501
<b>TOTAL</b>	<b>9 092</b>

(\*) Au cours de l'exercice 2007, la banque a lancé un travail de justification et d'apurement de ses comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires qui se sont accumulés dans les rubriques BCT devises (poste AC1) et correspondants étrangers (poste AC2) qui ont fait l'objet de réserves dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006. Ces travaux se poursuivent encore.

Dans ce cadre, Le risque sur ces comptes a été estimé par la banque à un montant de 5 024 KDT et a été intégralement provisionné dans les comptes arrêtés au 31/12/2007.

L'estimation du risque sur ces comptes a été approchée par le différentiel entre :

- la contre valeur en dinar de la position de change réelle de la banque par devise estimée à partir des emplois et des ressources justifiés ; et
- les soldes des comptes de contre valeur position de change et des autres comptes de régularisation en dinars (ayant un lien avec les opérations en devises). Tels qu'ils figurent dans les comptes arrêtés au 31/12/2007.



**NOTE 13 : Capitaux propres**

Le capital social s'élevé au 31 décembre 2007 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

Les capitaux propres de la banque s'élevèrent au 31-12-2007 à 91 021 KDT contre 99 965 KDT au 31-12-2006

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	réserve à régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31-déc.-06	150 000	22 200	7 503	1 793	1 319	14 035	3 646	80 000	-4 113	-176 418	99 965
Affectation résultat déficitaire 2006									-176 418	176 418	0
Affectation de réserves à régime Fiscal (1)					-920						-920
Variation du fonds social						-2 274					-2 274
Intérêt couru non échu sur ECA (2)								3 666			3 666
Résultat déficitaire de l'exercice 2007										-9 416	-9 416
Situation des capitaux propres au 31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	399	11 761	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021

(1) Il s'agit des réserves à régime fiscal devenues disponibles en 2007. Ce montant a été affecté en tant que provision pour dépréciation de créances.

(2) ECA : emprunt convertible en actions

## **2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS**

Les **cautions, avals** et autres garanties données présentent au **31 décembre 2007** un solde de **231 786 KDT** contre **301 671 KDT** au **31 décembre 2006**.

Les **crédits documentaires** s'élèvent à **120 696 KDT** au **31 décembre 2007** contre **114 715 KDT** au **31 décembre 2006**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Cautions, avals</b> et autres garanties données	<b>231 786</b>	<b>301 671</b>
<b>Crédits documentaires</b>	<b>120 696</b>	<b>114 715</b>
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>

Dans le **cadre des travaux d'inventaires** et d'arrêté des **comptes** au **31/12/2007**, certains **encours comptables** ayant fait l'objet de **réserves** dans le **cadre du rapport d'audit** sur les **comptes** au **31/12/2006** ont été **ajustés** sur la **base** :

- **Avals** et **cautions** : sur la **base** des **soldes** issus de l'**application** de gestion (encours **comptable** avant redressement **292 795 KDT** ; encours tels qu'ils figurent au niveau de l'**application** de gestion : **221 186 KDT**, soit un redressement de **71 610 KDT**)
- **Crédits documentaires** import : sur la **base** des **résultats** des inventaires **physiques** (encours **comptables** avant redressement **141 982 KDT** ; résultat des inventaires **physiques** **113 645**, soit un redressement de **28 337 KDT**).

### **NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES**

Les **engagements** donnés présentent un **solde** de **386 KDT** au **31 décembre 2007** contre **758 KDT** au **31 décembre 2006**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Engagements</b> de financement donnés		<b>72</b>
<b>Engagements</b> sur titres	<b>386</b>	<b>686</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>386</b>	<b>758</b>

### **NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS**

Les **engagements** reçus correspondent à des **garanties** reçues de l'**état**, des **banques** et de la **clientèle**.

Ces **engagements** représentent un **solde** de **205 580 KDT** au **31 décembre 2007** contre **177 908 KDT** au **31 décembre 2006**.

### 3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

#### \* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 154 899 KDT en décembre 2006 à 181 005 KDT en décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 26 106 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

#### NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 124 353 KDT au 31 décembre 2007 contre 119 915 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une progression de 4 439 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Marché monétaire au jour le jour	731	1 221
Placement en devises auprès des correspondants étrangers,	428	994
Marché monétaire à terme	2 908	1 338
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>4 067</b>	<b>3 553</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Portefeuille effets	92 878	85 684
. Court terme	48 163	50 589
- Financement devises	2 955	4 508
- Court terme Dinar	45 208	46 080
. Moyen et long terme.	44 715	35 095
Comptes courants débiteurs.	17 266	18 130
Crédits sur ressources extérieures.	395	687
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 335	4 322
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>113 874</b>	<b>108 823</b>
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	149
Commission de compte.	1 808	1 621
Commission de découvert.	601	707
Commissions sur billets de trésorerie.	522	1 106
Avals cautions et acceptations bancaires.	3 481	3 951
Autres	0	4
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>6 412</b>	<b>7 538</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>124 353</b>	<b>119 915</b>

**NOTE 18 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent **32 816 KDT** au **31 décembre 2007** contre **27 260 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **5 556 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b><i>Effets, chèques et opérations diverses</i></b>		
Effets à l'encaissement.	3 260	2 208
Effets escomptés.	431	415
Opérations diverses sur effets.	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 503	2 788
Opérations de virements.	1 858	1 843
Opérations sur titres.	225	265
Règlement de succession.	87	63
<b><i>Sous total</i></b>	<b>8 365</b>	<b>7 584</b>
<b><i>Commerce extérieur et change</i></b>		
Domiciliation et modification de titres.	132	130
Crédits et Remises documentaires.	2 071	1 793
Commissions de change	2 629	3 872
Virement et chèques en devises	6	713
Commissions fixes sur chèques de voyage.	9	19
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	641	503
<b><i>Sous total</i></b>	<b>5 488</b>	<b>7 030</b>
<b><i>Autres commissions</i></b>		
Etude.	5 767	3 818
Frais de tenue de compte.	4 368	3 877
Opérations monétiques	3 776	2 529
Récupérations de frais postaux.	742	758
Autres.	4 310	1 664
<b><i>Sous total</i></b>	<b>18 963</b>	<b>12 646</b>
<b>Total commissions</b>	<b>32 816</b>	<b>27 260</b>

### **NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **22 013 KDT** en décembre 2007 contre **7 102 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **14 911 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b><i>Gain net sur titres de transaction</i></b>		
Bon de Trésor	<b>2 592</b>	<b>0</b>
<b>Total gain net sur titres de transaction</b>	<b>2 592</b>	<b>0</b>
<b><i>Gain net sur titres de placement</i></b>		
Titres de placements.	<b>0</b>	<b>0</b>
Bon de Trésor	<b>13 579</b>	<b>8 334</b>
Reprise de provisions sur titres SICAV	<b>1 146</b>	
Provisions sur titres SICAV	<b>0</b>	<b>-4 788</b>
<b>Total gain net sur titres de placement</b>	<b>14 725</b>	<b>3 546</b>
Gain net sur opérations de change	<b>4 696</b>	<b>3 556</b>
<b>Total gain net sur opérations de change</b>	<b>4 696</b>	<b>3 556</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>22 013</b>	<b>7 102</b>

### **NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements**

Les revenus du portefeuille d'investissements totalisent **1 823 KDT** en décembre 2007 contre **622 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **1 201 KDT**.

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Dividendes	<b>1 164</b>	<b>273</b>
Intérêts sur Emprunts Obligataires	<b>484</b>	<b>283</b>
Plus ou moins value sur cession de titres	<b>128</b>	<b>66</b>
Jetons de présence	<b>48</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>1 823</b>	<b>622</b>

#### **\* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **73 418 KDT** en décembre 2006 à **76 221 KDT** en décembre 2007 enregistrant ainsi une progression de **2 803 KDT**.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées,
- . Commissions encourues,
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

**NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2007 un solde de 75 225 KDT contre 73 418 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 1 807 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Interbancaire.	4 575	1 929
Emprunt en devises auprès des correspondants.	434	287
Autres.	626	877
<b>Sous total</b>	<b>5 635</b>	<b>3 093</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Dépôts à vue	3 886	8 123
Comptes d'épargne.	22 966	19 626
Bons de caisse	7 040	7 221
Comptes à terme	6 658	5 438
Placements en Dinars convertibles	1 872	1 739
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 122	855
Certificats de dépôts	16 135	20 296
<b>Sous total</b>	<b>59 679</b>	<b>63 298</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
Charge sur emprunts extérieurs.	777	834
Charge sur emprunts obligataires.	8 546	5 609
<b>Sous total</b>	<b>9 323</b>	<b>6 443</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>		
Appel d'offres	41	137
Pension BTA	43	64
Injection	63	41
Autres.	441	342
<b>Sous total</b>	<b>588</b>	<b>584</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>75 225</b>	<b>73 418</b>

**Note 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à 51 145 KDT (voir note 3), il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	61 318	183 113
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-18 107	- 2 818
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	8 078	11 097
- Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-144	-
<b>Total</b>	<b>51 145</b>	<b>191 392</b>

**NOTE 23 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élevèrent à **39 316 KDT** au **31 décembre 2007** contre **39 526 KDT** au **31 décembre 2006** enregistrant ainsi une diminution de **210 KDT**.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Salaires de base (dont 13ème mois et prime de rendement).</b>	<b>23 186</b>	<b>22 389</b>
<b>Heures supplémentaires.</b>	<b>139</b>	<b>107</b>
<b>Indemnité de représentation.</b>	<b>1 262</b>	<b>1 496</b>
<b>Indemnité de transport.</b>	<b>2 422</b>	<b>2 190</b>
<b>Indemnité de fonction.</b>	<b>663</b>	<b>559</b>
<b>Prime de technicité.</b>	<b>147</b>	<b>132</b>
<b>Allocation salaire unique &amp; allocation familiale.</b>	<b>374</b>	<b>382</b>
<b>Autres indemnités servies</b>	<b>1 842</b>	<b>3 118</b>
<b>Total rémunération du personnel titulaire</b>	<b>30 035</b>	<b>30 373</b>
<b>Charges sociales</b>		
<b>CNSS-CAVIS.</b>	<b>5 044</b>	<b>5 173</b>
<b>Assurances groupes.</b>	<b>1 428</b>	<b>1 518</b>
<b>Total charges sociales</b>	<b>6 472</b>	<b>6 691</b>
<b>Taxes de formation professionnelle &amp; Foprolos</b>	<b>531</b>	<b>569</b>
<b>Frais du service médical</b>	<b>43</b>	<b>37</b>
<b>Frais de formation bancaire.</b>	<b>713</b>	<b>628</b>
<b>Autres</b>	<b>1 522</b>	<b>1 228</b>
<i>dont subvention. amicale</i>	<i>1 005</i>	<i>898</i>
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>2 809</b>	<b>2 462</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>39 316</b>	<b>39 526</b>

**NOTE 24 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **19 910 KDT** au **31 décembre 2007** contre **12 308 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **7 601 KDT**.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>193</b>	<b>98</b>
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	<i>5 164</i>	<i>4 320</i>
<b>Loyers.</b>	<b>1 869</b>	<b>1 407</b>
<b>Entretien et réparations (confiés au tiers).</b>	<b>1 016</b>	<b>846</b>
<b>Travaux et façons exécutées par tiers.</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau &amp; gaz)</b>	<b>555</b>	<b>519</b>
<b>Prime d'assurances.</b>	<b>428</b>	<b>424</b>
<b>Rémunérations d'intermédiaires &amp; honoraires.</b>	<b>1 291</b>	<b>1 120</b>
<i>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</i>	<i>717</i>	<i>686</i>
<i>Frais divers de gestion</i>	<i>13 837</i>	<i>7 208</i>
<b>Annonces et insertions publicitaires.</b>	<b>1 991</b>	<b>1 664</b>
<b>Fournitures de bureau.</b>	<b>1 247</b>	<b>1 114</b>
<b>Documentation centrale.</b>	<b>81</b>	<b>70</b>

<b>Affranchissements téléphone &amp; télex &amp; télégramme</b>	<b>2 653</b>	<b>2 247</b>
<i>Frais de téléphone</i>	1 076	790
<i>Lignes spécialisées</i>	384	336
<i>Web télégrammes</i>	160	207
<i>Frais SIBTEL</i>	265	306
<i>Frais de communications internationales</i>	208	136
<i>Frais postaux</i>	560	472
<b>Frais d'actes et contentieux.</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
<b>Frais du conseil et d'assemblée.</b>	<b>151</b>	<b>100</b>
<b>Participation au budget de l'APB.</b>	<b>145</b>	<b>55</b>
<b>Dons et cotisations.</b>	<b>39</b>	<b>190</b>
<b>Missions réceptions.</b>	<b>650</b>	<b>565</b>
<b>Autres</b>	<b>6 857</b>	<b>1 197</b>
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>19 717</b>	<b>12 210</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>19 910</b>	<b>12 308</b>

#### **4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

##### **NOTE 25 : Elaboration de l'état des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 114 439 KDT au 31 décembre 2006 à 49 337 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une diminution de 65 102 KDT.

Cette diminution provient des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de 13 023 KDT, aux activités d'exploitation à hauteur de 42 036 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de 10 043 KDT.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

##### **1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 216 712 KDT entre décembre 2006 et décembre 2007.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une variation nette de 233 359 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 à 39 414 KDT.



L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 99 586 KDT.

Néanmoins, la variation négative à hauteur de 59 192 KDT provenant des placements en BTA à échéances lointaines et la variation provenant des autres flux de trésorerie à hauteur de 26 777 KDT ont compensé les flux de trésorerie positifs ci-dessus mentionnés.

## 2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 13 927 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 10 043 KDT.

## 3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie négatif net de 13 023 KDT provient principalement du remboursement d'emprunts de 10 000 KDT et des diminutions des ressources spéciales de 3 023 KDT.

## 4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 49 337 KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

<b>Liquidité et équivalent de liquidité actif</b>	<b>163 645</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (AC 1)</b>	<b>78 397</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (AC 2)</b>	<b>85 249</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité passif</b>	<b>114 308</b>
<b>Banque Centrale et CCP (PA 1)</b>	<b>5 190</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (PA 2)</b>	<b>105 910</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers (PA 2)</b>	<b>3 208</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité</b>	<b>49 337</b>

## Note 26 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

### ➤ Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

• **PRETS / EMPRUNTS**

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/V EN TND
Prêt interbancaire	EUR	17/07/2007	18/07/2007	10 000 000	4,10	17 542 500
Prêt interbancaire	EUR	31/12/2007	02/01/2008	4 000 000	3,40	7 176 60
Emprunt interbancaire	EUR	15/01/2007	17/04/2007	15 455 951	3,82	26 248 068

• **SWAPS**

Valeur	Echéance	SELL	Mt. (1)	BUY	Mt. (2)	Crs spot	Crs Terme	Pts Swap
01/02/2007	02/02/2007	USD	152 000,00	JPY	18,436,080	121,29000	121,27390	-0,01610
05/04/2007	06/04/2007	USD	182 000,00	JPY	21,615,230	118,76500	118,75000	-0,01500
25/04/2007	26/04/2007	USD	70 000,00	JPY	8,316,000	118,80000	118,78470	-0,01530
02/05/2007	03/05/2007	USD	473 000,00	JPY	56,466,740	119,38000	119,36480	-0,01520
18/05/2007	21/05/2007	USD	45 000,00	SEK	306 000,00	6,80000	6,79892	-0,00108
25/07/2007	26/07/2007	USD	213 000,00	JPY	25,851,810	121,37000	121,35420	-0,01580
26/07/2007	27/07/2007	USD	-50,000,00	JPY	6 070 290	121,40580	121,39000	-0,01580
02/08/2007	09/08/2007	EUR	-5,000,000.00	USD	6,850,500.00	1,37010	1,37044	0,00034
28/08/2007	29/08/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,584,500	115,84500	115,83000	-0,01500
31/08/2007	04/09/2007	USD	-155,000.00	JPY	17,825,000	115,00000	114,93460	-0,06540
13/09/2007	14/09/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,407,000	114,07000	114,05620	-0,01380
18/09/2007	19/09/2007	USD	-185,000.00	JPY	21,225,050	114,73000	114,71330	-0,01670
19/09/2007	20/09/2007	USD	-150,000.00	JPY	17,220,000	114,80000	114,78570	-0,01430
10/10/2007	11/10/2007	USD	-135,000.00	JPY	15,858,450	117,47000	117,45700	-0,01300

➤ **Opérations avec « WAFASALAF »**

En Mars 2007, ATTJARI BANK a conclu un protocole d'accord avec WAFASALAF ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- Et l'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture pour un montant de 23 KDT a été réglée par la Banque.

➤ **Opérations avec SUD RECOUVREMENT**

- ATTJARI BANK a conclu en 2007 avec SUD RECOUVREMENT un contrat de cession portant sur un lot de 314 dossiers dont le nominal est de 100 387 KDT. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession est fixé à 31,4 KDT.
- L'encours au 31 décembre 2007 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTJARI BANK s'élève à 5 275 KDT.
- ATTJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 170 KDT.

➤ **Opérations avec SUD SICAR**

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, **SUD SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2007 du fonds géré s'élève à 5 313 KDT. Une provision de 2 475 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation sur ce fonds.**

**En rémunération de sa gestion, la SUD SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée en 2007 au titre de cette prestation s'élève à 61 KDT.**

- **ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 210 KDT.**

➤ **Opérations avec SUD INVEST**

- **Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé à des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :**

- **rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% après le reconstitution des fonds propres de Sud Invest selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse**
- **rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT**

- **Dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la banque et en vertu d'un protocole d'accord signé entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST, Cette dernière a perçu les commissions suivantes :**

- **Commission d'émission et d'élaboration des prospectus et notes opération : 30 KDT**
- **Commission de placement : 65 KDT**
- **Commission de gestion de l'emprunt obligataire convertible en actions : 15 KDT**

➤ **Opérations avec les SICAV**

**ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2007 s'élève à 225 KDT.**

➤ **Opérations avec GTI**

**En vertu d'une convention cadre conclue entre la Banque et la GTI filiale de la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 967 KDT a été facturé au titre de l'exercice 2007.**

➤ **Opérations avec GENERAL LEASING**

L'encours au **31 décembre 2007** des crédits contractés par **GENERAL LEASING** auprès d'**ATTIJARI BANK** s'élève à **4 978 KDT**.

➤ **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au **31/12/2007** des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : **Mohamed Driss, Mohamed Ali Mabrouk** et **Mzoughi M'Zabi** s'élève à **57 637 KDT**.

**Note 27 : Autres informations :**

**La banque est sous contrôle fiscal approfondie à partir du 17 mars 2008. A la date d'établissement de ce rapport aucun avis de redressement n'a été notifié à la banque.**

**Note 28 : événements postérieurs à la clôture**

**Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.**

### 5.3.2 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2007

#### AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

#### CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

## ATTIJARI BANK

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2007

#### Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### 1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur :

- 1) le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :
  - a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;

- b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
- c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 12 et 14 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

- 2) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2007, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2007 à 68 801 KDT.

## 2 - Vérifications spécifiques

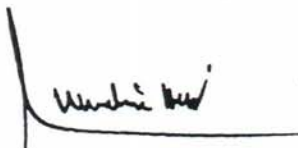
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 19 Mai 2008



AMC Ernst & Young  
Nouredine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI



### AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

### CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

## ATTIJARI BANK

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2007

#### Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

- I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2007.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :
  - la stratégie, le marketing et la communication ;
  - le système d'information ;
  - juridique, comptabilité et ressources humaines ;
  - logistiques et achats ;
  - gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
  - procédures et organisation ;
  - qualité.

La rémunération d'ATTIJARIWAFABANK est fixée comme suit :

- Une indemnité annuelle correspondant à 1% du PNB dégagé par ATTIJARI BANK à prélever sur la base de l'arrêté provisoire des comptes de l'exercice concerné.
- Une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par ATTIJARIWAFABANK selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports
- Une refacturation à l'identique des frais divers encourus par ATTIJARIWAFABANK
- Une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties
- Une prise en charge par ATTIJARI BANK des frais occasionnés par la participation des mandataires d'ATTIJARIWAFABANK.

Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2007 s'élève à 1 052 KDT TTC. Ce montant n'a pas encore été réglé.

2. Une convention tripartite a été signée le 09 février 2007 entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWABA BANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) et ACCENTURE SERVICES MORROCO S.A ayant pour objet de régir les relations entre ces trois parties pour la réalisation des prestations de services d'assistance technique et de conseil dans le cadre de la phase PDP du programme de transformation de l'ex-Banque du Sud.

Le montant des honoraires revenant à ATTIJARIWABA BANK et ACCENTURE a été arrêté par la convention à 1 230 250 € dont 76 000 € HT pour d'ATTIJARWABA BANK et 1 154 250 € HT pour ACCENTURE.

La contrevaletur en dinar relative aux honoraires d'ACCENTURE, soit 2 201 KDT, a été intégralement payée et comptabilisée au cours de l'exercice 2007. La part revenant à ATTIJARIWABA BANK a été comptabilisée mais non encore réglée.

3. En date du 8 Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe ATTIJARI WABA BANK) un protocole d'accord en vertu duquel :
  - WAFASALAF s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d' ATTIJARI BANK et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;
  - ATTIJARI BANK s'engage à sous traiter auprès de WAFASALAF le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par ATTIJARI BANK ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant au dit crédit.

Courant l'exercice 2007, le montant facturé dans le cadre de cette convention par WAFASALAF à ATTIJARI BANK totalise 23 KTND. Ce montant a été comptabilisé et réglé.

Les deux parties se sont engagées à négocier les termes et conditions des accords définitifs au plus tard le 30 juin 2007. Jusqu'à la date d'émission de ce rapport, aucune convention n'a été signée entre les deux parties.

4. Un protocole d'accord a été signé le 30 novembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST (société détenue à hauteur de 97,92% par ATTIJARI BANK) ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention de SUD INVEST dans le cadre du plan de recapitalisation de la banque portant sur la réalisation d'une augmentation de capital et la mise en place d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant total des commissions facturées par SUD INVEST au titre de l'exercice 2007 s'est élevé à 130 KDT. Ce montant a été intégralement payé.
5. Un contrat a été signé en 2007 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCES CORP (faisant partie du Groupe ATTIJARIWABA BANK opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, ATTIJARI FINANCES CORP. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 KTND). Ce montant n'a pas encore été facturé.
6. ATTIJARI BANK a cédé en 2007 à la société SUD RECOUVREMENT (dans laquelle elle détient 99,93 % du capital), un lot de 314 créances ayant un encours de 100 388 KDT, couverts en totalité par des agios réservés et des provisions.

Le prix de cession global prévu s'élève à 31,4 KDT. La banque a enregistré, dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2007, l'opération de cession en considérant qu'elle a été effectuée à titre gratuit et aucun encaissement n'a eu lieu en contre-partie des créances cédées.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007.

- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007 :
  1. Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST (société détenue à hauteur de 97,92% par ATTIJARI BANK) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs sont rémunérés comme suit :



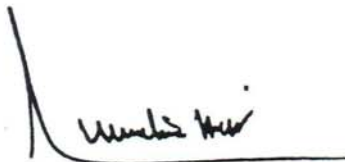
- une rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de SUD INVEST selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
- une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à 35 KDT.

2. Au cours de l'année 2006, ATTIJARI BANK a procédé à une opération d'échange avec SUD RECOUVREMENT (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) d'une partie de son local sis à l'Avenue Paris contre le siège de cette dernière. Aucun contrat n'a été signé entre les deux parties et aucun loyer n'a été facturé.
3. En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23%), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 61 KDT au titre de l'exercice 2007. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31 décembre 2007 à 2 838 KDT.
4. ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SUD VALEURS SICAV, SICAV PLACEMENT et SUD OBLIGATAIRE SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2007 s'élève à 225 KDT.
5. En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2007 s'élève à 967 KDT. Un avenant au protocole d'accord, a été signé le 1<sup>er</sup> janvier 2007 prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.
6. ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) et SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23%) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2007 se détaillent comme suit :
  - SUD RECOUVREMENT : 170 KDT
  - SUD SICAR : 210 KDT

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 Mai 2008



AMC Ernst & Young  
Nouredine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI



## Notes complémentaires et rectificatives

### 1/ Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 :

#### Application de l'article 1 :

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31 /12/2006, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 961 215 mDT représentant 29 fois les fonds propres nets de la banque

Au 31/12/2007, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de banque s'établit à 1 411 353 mDT, représentant 315 fois les fonds propres nets de la banque dépassant ainsi le seuil de 5 fois.

- 2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31/12/2006, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 639 648 KDT représentant 19 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2007, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit, à 1 282 792 mDT, représentant 286 fois les fonds propres nets de la banque dépassant ainsi le seuil de 2 fois les fonds propres nets.

L'article 1 n'est pas respecté

#### Application de l'article 2 :

- Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2006, 38 groupes d'affaires représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. L'engagement global de ces groupes totalise 663 599 mDT au 31/12/2006

Au 31/12/2007, 203 groupes d'affaires représentent une concentration des risques encourus dépassant les 25% des fonds propres nets de la banque. L'engagement global de ces groupes totalise 1 233 797 mDT.

L'article 2 n'est pas respecté

### Application de l'article 3 :

- Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2006, ce ratio est respecté par la Banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établit à 64 710 mDT et représente moins de 2 fois les fonds propres de la banque

Au 31/12/2007, le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit à 56 270 mDT soit 12,5 fois les fonds propres nets de la banque.

L'article 3 n'est pas respecté pour l'exercice 2007

### Application de l'article 4 :

- Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31/12/2006 le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 32 638mDT .Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 846 492 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 1,77 % des risques encourus pondérés

Au 31/12/2007 le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 4 484mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 776 071 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 0,25 % des risques encourus pondérés

L'article 4 n'est pas respecté

### **Fonds Propres Additionnels requis**

Les fonds propres réglementaires additionnels requis s'élèvent au 31/12/2007 à 137 602 mDT contre 115 081mDT au terme de l'exercice précédent, déterminés comme suit :

	2007	2006
<b>Total des risques encourus pondérés</b>	<b>1 776 071</b>	<b>1 846 492</b>
<b>Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8%)</b>	<b>142 086</b>	<b>147 719</b>
<b>Fonds Propres nets au 31/12/2007</b>	<b>4 484</b>	<b>32 638</b>
<b>Montant des fonds propres additionnel requis</b>	<b>137 602</b>	<b>115 081</b>

Considérant la possibilité de prise en compte de l'emprunt convertible en actions parmi les fonds propres réglementaires, le niveau du capital additionnel requis s'élève au 31/12/2007 à 68 801 mDT (possibilité de prise en compte des fonds propres de deuxième niveau y compris l'emprunt convertible en actions à concurrence du montant des fonds propres de premier niveau)

## 2/ Tableau de détermination du résultat fiscal 2007

	Matricule fiscal				Exercice 2007			
	000121J	P	M	000	Date de clôture			
<b>RESULTAT NET COMPTABLE APRES MODIFICATION COMPTABLE</b> (détails des modifications comptables sur feuillet séparé ci-joint)					<b>B/P</b>			<b>-9 415 646 187</b>
<b>I. REINTEGRATIONS</b>								
Rémunération de l'exploitant individuel, ou des associés								
Rémunération des associés gérants majoritaires (sarl)								
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires								<b>56 551 100</b>
Com., courtages, ristournes com. ou non, rém. occasionnelles et honoraires non déclarés								
Charges relatives aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation								
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV								<b>95 147 946</b>
Impôts directs et taxes assimilées supportés au lieu et place de personnes étrangères au titre des redevances								<b>546 401 594</b>
Taxe sur les voyages								<b>1 320 000</b>
Intérêts excédentaires des comptes courants associés								
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature								<b>31 027 611</b>
Plus value de fusion (10% pendant 5 ans)								
Dons et subventions excédentaires ou non déclarés								<b>0</b>
Jetons de présence excédentaires								
Provisions constituées								<b>71 648 544 619</b>
Amortissements non déductibles								<b>127 631 707</b>
Déficits des établissements situés à l'étranger								
L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés								<b>234 612 345</b>
Autres réintégrations (détails sur feuillet séparé ci-joint)								<b>1 852 462 872</b>
<b>TOTAL DES REINTEGRATIONS</b>					<b>+</b>			<b>74 593 699 793</b>
<b>II. DEDUCTIONS</b>								
Plus-value de fusion 50% l'année de réalisation								
Dividendes								
Bénéfices réalisés par les établissements situés à l'étranger								
Reprise sur provisions non admises en déduction initialement								<b>20 006 756 765</b>
Reports déficitaires (Tableau des reports déficitaires par année d'origine ci-joint)								
Amortissement réputés différés en périodes déficitaires								
Autres déductions (détails sur feuillet séparé ci-joint) (prov non déductibles)								
<b>TOTAL DES DEDUCTIONS</b>					<b>-</b>			<b>20 006 756 765</b>
<b>RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS</b>					<b>B/P</b>			<b>45 171 296 841</b>
Déduction des provisions								
Provisions pour créances douteuses								<b>45 171 296 841</b>
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente								
Provisions pour dépréciation des actions cotés en bourse								
Provisions pour dépréciation de la valeur des actions et parts sociales (Banques et SICARS)								<b>0</b>
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS</b>					<b>B/P</b>			<b>0</b>
Déduction provenant : (référence légale ci-jointe)								
des exportations								
du développement régional								
de l'agriculture et de la pêche								
des travaux publics dans les régions de développement régional								
autres bénéfices déductibles								
<b>RESULTAT FISCAL (Assiette de l'impôt) B/P</b>					<b>B/P</b>			<b>0</b>

**3/ Note sur les retraitements effectués en 2006 sur les données de l'exercice arrêté au 31/12/2005**

En millimes	Retraitement comparatif en 2006	Situation définitive au 31/12/2005
<p><b><u>Gain sur portefeuille titres commercial et opérations financières :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Redassement des pertes sur portefeuille titres commerciales et opérations financières vers cette rubrique</b></li> </ul>	<p><b>7 504 931 383</b></p>	<p><b>13 395 856 383</b></p> <p><b>-5 890 925 000</b></p>
<p><b><u>Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>transfert de la variation des créances sur les établissements bancaires et financiers vers les liquidités et équivalent de liquidité</b></li> <li>➤ <b>transfert des liquidités et équivalent de liquidités sur les créances sur les établissements financiers 2005 vers les dépôts / retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers</b></li> <li>➤ <b>transfert des liquidités et équivalent de liquidités sur les créances sur les établissements financiers 2004 vers les dépôts / retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers</b></li> </ul>	<p><b>-1 595 977 946</b></p>	<p><b>-122 002 702 763</b></p> <p><b>122 002 702 763</b></p> <p><b>-9 828 730 967</b></p> <p><b>8 232 753 021</b></p>
<p><b><u>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>transfert des créances sur les établissements bancaires de 2004 vers les liquidités et équivalent de liquidités</b></li> <li>➤ <b>transfert des liquidités et équivalent de liquidités sur les créances sur les établissements financiers 2004 vers les dépôts / retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers</b></li> </ul>	<p><b>44 660 391 475</b></p>	<p><b>24 562 703 123</b></p> <p><b>28 330 441 373</b></p> <p><b>-8 232 753 021</b></p>

**4/Note rectificative aux états financiers individuels au 31/12/2007 : Note 24**  
« **Charges générales d'exploitation** »

Le détail de la rubrique « **Charges générales d'exploitation** » se présente comme suit au **31/12/2006** :

<b>DESIGNATION (En mDT)</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>193</b>	<b>98</b>
<b>Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>5 164</b>	<b>4 319</b>
<b>Loyers.</b>	<b>1 869</b>	<b>1 407</b>
<b>Entretien et réparations (confiés au tiers).</b>	<b>1 016</b>	<b>846</b>
<b>Travaux et façons exécutées par tiers.</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau &amp; gaz)</b>	<b>555</b>	<b>518</b>
<b>Prime d'assurances.</b>	<b>428</b>	<b>424</b>
<b>Rémunérations d'intermédiaires &amp; honoraires.</b>	<b>1 291</b>	<b>1 120</b>
<b>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</b>	<b>717</b>	<b>686</b>
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>13 837</b>	<b>7 204</b>
<b>Annonces et insertions publicitaires.</b>	<b>1 991</b>	<b>1 663</b>
<b>Fournitures de bureau.</b>	<b>1 247</b>	<b>1 113</b>
<b>Documentation centrale.</b>	<b>81</b>	<b>70</b>
<b>Affranchissements téléphone &amp; télex &amp; télégramme</b>	<b>2 653</b>	<b>2 246</b>
<b>Frais de téléphone</b>	<b>1 076</b>	<b>790</b>
<b>Lignes spécialisées</b>	<b>384</b>	<b>336</b>
<b>Web télégrammes</b>	<b>160</b>	<b>206</b>
<b>Frais SIBTEL</b>	<b>265</b>	<b>306</b>
<b>Frais de communications internationales</b>	<b>208</b>	<b>136</b>
<b>Frais postaux</b>	<b>560</b>	<b>472</b>
<b>Frais d'actes et contentieux.</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
<b>Frais du conseil et d'assemblée.</b>	<b>151</b>	<b>100</b>
<b>Participation au budget de l'APB.</b>	<b>145</b>	<b>56</b>
<b>Dons et cotisations.</b>	<b>39</b>	<b>190</b>
<b>Missions réceptions.</b>	<b>650</b>	<b>544*</b>
<b>Autres</b>	<b>6 857</b>	<b>1 197</b>
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>19 717</b>	<b>12 210</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>19 910</b>	<b>12 308</b>

\* Ce poste figurait pour un montant de 565mDT

**5/ Note explicative relative à l'écart de réévaluation :**

**Il s'agit d'une réserve à caractère fiscal ayant été comptabilisée à la suite de l'opération de réévaluation, effectuée en 1999, de quelques rubriques des immobilisations de la banque (terrains et constructions).**

**Chiffres en mDT**

	<b>31/12/1999</b>
<b>Plus value de réévaluation des terrains</b>	<b>258 613</b>
<b>Plus value de réévaluation des constructions</b>	<b>3 387 429</b>
<b>Réserve de réévaluation</b>	<b>3 646 042</b>



### 5.3.3 Encours des emprunts obligataires émis par ATTIJARI BANK

Emprunts obligataires	Montants (En Dinars)	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2006 (En Dinars)
<b>OCA ATTIJARI BANK 2006</b>	<b>80 000 000</b>	<b>18/01/2012</b>	<b>4,82%</b>	<b>5 ans</b>	<b>80 000 000</b>
<b>Total</b>					<b>80 000 000</b>

### 5.3.4 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire convertible OCA 2006

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
<b>SICAV</b>	<b>5</b>	<b>337 464</b>	<b>1 687 320</b>
<b>Assurances</b>	<b>3</b>	<b>177 688</b>	<b>888 440</b>
<b>Autres</b>	<b>132</b>	<b>15 484 848</b>	<b>77 424 240</b>
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>16 000 000</b>	<b>80 000 000</b>

### 5-3.5 Tableau des mouvements des capitaux propres

( En mD )

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Réserve a régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31-déc.-04	22 200	7 503	1 793	3 853	13 279	3 646	0	1	0	152 275
transfert de réserves en provisions					-1 907						-1 907
mouvement sur fonds social						317					317
résultat de l'exercice 2005										-4114	-4114
Situation des capitaux propres au	31-déc.-05	100 000	7 503	1 793	1 946	13 595	3 646	0	1	-4114	146 571
Affectation de réserves à régime Fiscal particulier en provisions					-627*						-627
Variation du fonds social					439						439
Augmentation du capital		50 000									50 000
Emission emprunt convertible en action								80 000			80 000
Résultat déficitaire de l'exercice 2006										-176 418	-176 418
Situation des capitaux propres au	31-déc.-06	150 000	7 503	1 793	1 319	14 035	3 646	80 000	-4 113	-176 418	99 965
Affectation résultat déficitaire 2006									-176 418	176 418	0
Affectation de réserves à régime Fiscal particulier en provisions					-920**						-920
Variation du fonds social					-2 275						-2 275
Intérêt couru non échu sur emprunt convertible en action								3 666			3 666
Résultat déficitaire de l'exercice 2007										-9 416	-9 416
Situation des capitaux propres au	31-déc.-07	150 000	7 503	1 793	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021

\* Il s'agit des réserves à régime fiscal devenues disponibles en 2006. Ce montant a été affecté en tant que provision pour dépréciation de créances

\*\* Il s'agit des réserves à régime fiscal devenues disponibles en 2007. Ce montant a été affecté en tant que provision pour dépréciation de créances

Il est à signaler que cette provision aurait du être imputée sur les charges de l'exercice et déduite du résultat

### 5-3.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	En mD		
	2007	2006	2005
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>-9 416</b>	<b>-176 418</b>	<b>-4 114</b>
<b>Résultats reportés</b>			
<b>Bénéfice à répartir</b>			
<b>Réserves légales</b>			
<b>1er Reliquat</b>			
<b>Réserves pour réinvestissements exonérés</b>			
<b>2ème Reliquat</b>			
<b>Réserves à régime fiscal particulier</b>			
<b>3ème Reliquat</b>			
<b>Fonds social</b>			
<b>Report à nouveau</b>	<b>-9 416</b>	<b>-176 418</b>	<b>-4 114</b>

### 5-3.7 Evolution des dividendes

	2007	2006	2005
<b>Capital (en mD)</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
<b>Nominal (en DT)</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Dividende global</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dividende par action</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>% du nominal</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

### 5-3.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

	2007	2006	2005
<b>Total des produits d'exploitation bancaire (en mD)</b>	<b>181 005</b>	<b>154 899</b>	<b>147 939</b>
<b>Produit Net Bancaire (en mD)</b>	<b>104 784</b>	<b>81 481</b>	<b>76 878</b>
<b>Résultat d'exploitation (en mD)</b>	<b>-8 822</b>	<b>-174 576</b>	<b>-5 643</b>
<b>Capital social (en mD)</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
<b>Produits d'Exploitation Bancaire / action (en DT)</b>	<b>6,034</b>	<b>5,163</b>	<b>7,397</b>
<b>Produit Net Bancaire / Action (en DT)</b>	<b>3,493</b>	<b>2,716</b>	<b>3,844</b>
<b>Résultat d'exploitation / Action (en DT)</b>	<b>-0,294</b>	<b>-5,819</b>	<b>-0,282</b>

### 5-3.9 Evolution du résultat net

	2007	2006	2005
<b>Résultat avant impôt (en mD)</b>	<b>-9 181</b>	<b>-176 228</b>	<b>-3 941</b>
<b>Résultat net (en mD)</b>	<b>-9 416</b>	<b>-176 418</b>	<b>-4 114</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts (en mD)</b>	<b>-9 296</b>	<b>-165 291*</b>	<b>-5 211</b>
<b>Résultat consolidé net (en mD)</b>	<b>-12 562</b>	<b>-120 723*</b>	<b>-5 313</b>
<b>Capital social (en mD)</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
<b>Résultat avant impôts par action (en DT)</b>	<b>-0,31</b>	<b>-5,87</b>	<b>-0,20</b>
<b>Résultat net par action (en DT)</b>	<b>-0,31</b>	<b>-5,88</b>	<b>-0,21</b>
<b>Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)</b>	<b>-0,310</b>	<b>-5,510</b>	<b>-0,026</b>
<b>Résultat consolidé net par action (en DT)</b>	<b>-0,419</b>	<b>-4,024</b>	<b>-0,266</b>

\*Retraités pour les besoins de comparaison

### 5-3.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

(En mD)

	2007	2006	2005
Résultat net	-9 416	-176 418	-4 114
Dotation aux provisions/ créances hors bilan et passifs (nettes)	51 145	191 392*	27 899*
Dotation aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	545	10 211	6 066
Dotation aux amortissements et provisions /Immobilisations	4 038	3 806	3 997
Marge brute d'autofinancement	46 312	28 991	33 848

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

### 5.3.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie

(En DT)

Intitulé de l'emprunt	Montant Avalisé ATTIJARI BANK	Encours du montant avalisé au 31/12/2007	Dernière échéance
MIRAMAR 2000	4 000 000		12 décembre 2006
PALM MARINA 2001	2 800 000	1 560 000	11 mai 2008
JERBA MENZEL 2001	2 800 000	217 000	11 mai 2008
PANOBOIS 2001	2 000 000	800 000	31 mai 2009
MEUBLATEX 2001	5 000 000	2 000 000	10 septembre 2009
SEPCM 2002	5 000 000	2 143 500	31 mars 2010
AFRICA 2003	3 500 000	2 100 000	16 septembre 2010
EL MOURADI SKANES BEACH 2003	1 500 000	1 200 000	10 juin 2011
MOURADI PALACE 2005	4 000 000	3 740 000	23 juin 2013
EL WIFACK LEASING 2006/1	2 500 000	2 000 000	30 juin 2011

### 5.3.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie

Libellé de l'emprunt	Date de jouissance	Valeur comptable	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/07	Date dernière échéance
OCA ATTIJARI BANK 2006	18/01/2007	5	4,82%	80 000 000	18/01/2012

### 5.3.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie

Libellé de l'emprunt	Date de jouissance	Montant initialement souscrit	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/07	Date dernière échéance
BATAM 2002	01/11/2002	650 000	8,75 %	390 000 *	01/11/2009
Général leasing 2003/2	20/02/2004	2 566 000	7,5%	2 053 000	20/02/2011
Tunisie leasing subordonné 2007	31/07/2007	2 000 000	7%	2 000 000	31/07/2012
Tunisie leasing subordonné 2007	31/07/2007	2 000 000	TMM+1,375%	2 000 000	31/07/2012

\* dont des impayés à concurrence de 130 000 DT

### 5.3.14 Principaux indicateurs et ratios

#### Principaux indicateurs

En milliers de dinars	2007	2006	2005
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>1 941 636</b>	<b>1 730 657</b>	<b>1 716 474</b>
<b>Créances nettes sur la clientèle</b>	<b>1 700 409</b>	<b>1 514 601</b>	<b>1 784 099</b>
<b>Créances douteuses et litigieuses</b>	<b>415 855</b>	<b>508 415</b>	<b>492 256</b>
<b>Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)</b>	<b>2 336 276</b>	<b>2 322 069</b>	<b>2 456 943</b>
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>100 437</b>	<b>276 383</b>	<b>150 685</b>
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>91 021</b>	<b>99 965*</b>	<b>146 571*</b>
<b>Capital social</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Total bilan</b>	<b>2 362 946</b>	<b>2 169 880</b>	<b>2 320 486</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>104 784</b>	<b>81 481</b>	<b>76 878</b>
<b>Commissions nettes</b>	<b>31 820</b>	<b>26 507</b>	<b>24 689</b>
<b>Frais d'exploitations (frais de personnel+charges d'exploitation+dotations aux amortissements)</b>	<b>63 264</b>	<b>55 640</b>	<b>49 751</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>39 316</b>	<b>39 526</b>	<b>35 287</b>
<b>Provisions sur créances</b>	<b>119 834</b>	<b>125 832*</b>	<b>35 348*</b>
<b>Agios réservés (créances)</b>	<b>71 028</b>	<b>68 699</b>	<b>57 796</b>
<b>Provisions + agios</b>	<b>190 862</b>	<b>194 531*</b>	<b>93 144*</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8 822</b>	<b>-174 576*</b>	<b>-5 643*</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-9 416</b>	<b>-176 418*</b>	<b>-4 114*</b>
<b>Dividendes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres nets</b>	<b>4 484</b>	<b>32 638</b>	<b>39 748</b>
<b>Les actifs pondérés par les risques</b>	<b>1 776 071</b>	<b>1 846 492</b>	<b>1 952 137</b>
<b>Effectif</b>	<b>1 384</b>	<b>1 354</b>	<b>1 381</b>

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

#### Principaux Ratios

Ratios de structure	2007	2006	2005
<b>Total capitaux propres après résultat /total bilan</b>	<b>3,85%</b>	<b>4,61%</b>	<b>6,32%*</b>
<b>Dépôts de la clientèle / Total bilan</b>	<b>82,17%</b>	<b>79,76%</b>	<b>73,97%</b>
<b>Créances nettes sur la clientèle / total bilan</b>	<b>71,96%</b>	<b>69,80%</b>	<b>76,88%</b>
<b>Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle</b>	<b>114,19%</b>	<b>114,26%</b>	<b>96,21%</b>

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

Le ratio **capitaux propres / total bilan** a connu une **baisse** entre **2005** et **2007** passant de **6,32%** en **2005** à **4,61%** en **2006** et à **3,85%** en **2007**. Cette **baisse s'explique** par l'enregistrement de **résultats déficitaires** au titre de **ces trois exercices**.

Par contre, le ratio dépôts de la clientèle / total bilan a augmenté durant ces trois derniers exercices en passant de 73,97% en 2005 à 82,17% en 2007. Cette hausse est due à l'amélioration des dépôts de la clientèle de 12% entre 2006 et 2007.

Le ratio créances nettes sur la clientèle / total bilan a évolué en dents de scie entre 2005 et 2007. Il a baissé entre 2005 et 2006 passant de 76,88% en 2005 à 69,80% en 2006 et il a augmenté en 2007 à 71,96%. Cette évolution est due essentiellement à la baisse de la créance sur la clientèle entre 2005 et 2006 de 15%.

Le ratio dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle a aussi évolué en dents de scie passant de 96,21% en 2005 à 114,26% en 2006 pour rebaisser à 114,19% en 2007.

Ratios de Productivité	2007	2006	2005
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	60,38%	68,29%	64,71%
Commissions nettes / Frais de personnel	80,93%	67,06%	69,97%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	37,52%	48,51%	45,90%

Le ratio frais d'exploitation / Produit Net Bancaire a connu une certaine instabilité entre 2005 et 2007 puisqu'il a augmenté de 64,71% en 2005 à 68,29% en 2006 à cause d'une hausse plus importante des frais d'exploitation que le Produit Net Bancaire. Ce ratio a cependant baissé entre 2006 et 2007 passant de 68,29% en 2006 à 60,38% en 2007 et ce à cause d'une nette progression du Produit Net Bancaire de 28,60%.

Après avoir baissé entre 2005 et 2006, le ratio commissions nettes / frais de personnel a enregistré une hausse entre 2006 et 2007 passant de 67,06% en 2006 à 80,93% et ce à cause d'une amélioration des commissions (en produits) de 20,38% et une régression des frais de personnel de 0,53%.

Ratios de rentabilité	2007	2006	2005
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)	-9,38%	-63,83%*	-2,80%*
R.O.A = Résultat net / Total actif	-0,40%	-8,13%*	-0,18%*
Résultat net / Produit Net Bancaire	-8,99%	-216,52%*	-5,35%*
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,43%	3,76%	3,31%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	30,37%	32,53%	32,11%

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

Le ROE a été négatif durant ces trois dernières années à cause de l'enregistrement de résultats déficitaires au titre des années 2005, 2006 et 2007.

La rentabilité de l'actif économique a été aussi négative à cause des résultats déficitaires.

Ratios Prudentiels	2007	2006	2005
Ratio de liquidité	112,00%	122,00%	97,00%
Ratio de solvabilité	0,25%	1,77%*	2,04%*

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

(3) Fonds propres nets / risques encourus

(4) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

Après avoir augmenté en 2006 à 122% contre 97% en 2005, le ratio de liquidité a baissé à 112% en 2007.

Quant au ratio de solvabilité, il a baissé entre 2005 et 2006 passant de 2,04% en 2005 à 1,77% en 2006 et à 0,25% en 2007

Ratios de risque	2007	2006	2005
<b>Créances Douteuses et Litigieuses</b>	<b>415 855</b>	<b>508 414</b>	<b>492 256</b>
Evolution	-18,21%	3,28%	
<b>Provisions et agios réservés</b>	<b>190 862</b>	<b>194 531*</b>	<b>93 144*</b>
Evolution	-1,89%	108,85%	
<b>Créances brutes sur clientèle (bilan + hors bilan)</b>	<b>2 336 275</b>	<b>2 322 068</b>	<b>2 456 943</b>
<b>Créances Douteuses et Litigieuses / Créances brutes</b>	<b>17,80%</b>	<b>21,89%</b>	<b>20,04%</b>
<b>Provisions et agios réservés / Créances Douteuses et Litigieuses</b>	<b>45,90%</b>	<b>38,26%*</b>	<b>18,92%*</b>

\*Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées

La banque a fourni un important effort d'apurement des créances douteuses conjugué par un effort de provisionnement. Les créances douteuses et litigieuses ont baissé de 18,21% entre 2006 et 2007 passant de 508,414MD en 2006 à 415,855MD en 2007. Parallèlement, les provisions et agios réservés sont passés de 93,144MD en 2005 à 190,862MD en 2007.

A cet effet, le ratio de couverture des créances douteuses s'est amélioré passant de 18,92% en 2005 à 38,62% en 2006 et à 45,90% en 2007.

## 5.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2007

### 1/ Retraitements effectués en 2007 concernant l'exercice 2006

- a) Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables, une correction d'erreur a été opérée au 31/12/2007 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives au 31/12/2006 ont été retraitées. Le retraitement opéré résulte du fait que la banque a omis de constater l'effet d'impôt différé sur l'élimination d'une provision sur titres de participation constituée dans les comptes individuels (participation détenue par Attijari Bank sur Sud Sicar, Sud Invest, Sud Recouvrement, Général Leasing, Sicav Placements et Sud Valeurs Sicav) et non déduite fiscalement, et ce pour un montant de 2 980 KDT
- b) Au niveau de la rubrique « créances sur la clientèle » il y a eu annulation de la plus value réalisée sur cession de créances entre Attijari Bank et Sud Recouvrement pour un montant de 10 100mDT en contre partie d'une augmentation de la provision au lieu de la diminution du montant de la créance .

### 2/ Régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 :

La dotation aux provisions comptabilisée au titre de l'exercice 2007 tient compte des résultats des travaux menés par la banque pour la régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 (notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations).

### 3/ Apurement des comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires :

Au cours de l'exercice 2007, la banque a lancé un travail de justification et d'apurement de ses comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires qui se sont accumulés dans les rubriques BCT devises (poste AC1) et correspondants étrangers (poste AC2) qui ont fait l'objet de réserves dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006. Ces travaux se poursuivent encore.

### 4/ Ajustement des encours comptables objet de réserves au 31/12/2006 :

Dans le cadre des travaux d'inventaires et d'arrêté des comptes au 31/12/2007, certains encours comptables ayant fait l'objet de réserves dans le cadre du rapport d'audit sur les comptes au 31/12/2006 ont été ajustés sur la base :

- **Avals et cautions** : sur la base des soldes issus de l'application de gestion (encours comptable avant redressement 292 795 mDT ; encours tels qu'ils figurent au niveau de l'application de gestion : 221 186 mDT, soit un redressement de 71 610 mDT)
- **Crédits documentaires** : sur la base des résultats des inventaires physiques (encours comptables avant redressement 141 982 mDT ; résultat des inventaires physiques 113 645, soit un redressement de 28 337 mDT).

### 5/ Changement attendu du périmètre de consolidation en 2008

La prise en considération des nouvelles sociétés créées en 2008 à savoir Attijari Conseil , Attijari Gestion et Attijari Immobilière.



#### 5.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2007

(En mD)

Actif	Notes	31/12/2007	31/12/2006*
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1</b>	76 796	<b>128 971</b>
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2</b>	<b>93 545</b>	<b>110 573</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>3</b>	<b>1 694 955</b>	<b>1 510 238</b>
<b>Portefeuille titres Commercial</b>	<b>4</b>	<b>303 603</b>	<b>243 468</b>
<b>Portefeuille titres d'investissement</b>	<b>5</b>	<b>31 454</b>	<b>33 044</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>6</b>	<b>2 108</b>	<b>2 315</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>7</b>	<b>41 454</b>	<b>31 713</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>8</b>	<b>115 544</b>	<b>111 307</b>
<b>Actif d'impôts différés</b>	<b>9</b>	<b>55 103</b>	<b>54 889</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>2 414 562</b>	<b>2 226 518</b>
<b>Passif</b>			
<b>Banque Centrale et CCP</b>	<b>10</b>	<b>5 189</b>	<b>36 016</b>
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>11</b>	<b>109 693</b>	<b>80 705</b>
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>12</b>	<b>1 939 162</b>	<b>1 719 548</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>13</b>	<b>117 843</b>	<b>131 192</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>14</b>	<b>101 579</b>	<b>106 556</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 273 466</b>	<b>2 074 017</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>9 766</b>	<b>9 483</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capital</b>		150 000	150 000
<b>Réserves</b>		27 899	39 443
<b>Actions propres</b>		-7 384	-7 384
<b>Autres capitaux propres consolidés</b>		83 625	83 646
<b>Résultats reportés consolidés</b>		-113 228	-11 451
<b>Résultat consolidé</b>		-9 582	-111 236
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15</b>	<b>131 330</b>	<b>143 018</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 414 562</b>	<b>2 226 518</b>

\* Données retraitées (cf note modification comptable)

#### 5.4.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2007

(en mD)

	31/12/2007	31/12/2006
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		
<b>Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>231 786</b>	<b>301 671</b>
<b>Crédits documentaires</b>	<b>120 696</b>	<b>114 715</b>
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>0</b>	<b>72</b>
<b>Engagements sur titres</b>	<b>386</b>	<b>686</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>386</b>	<b>758</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
<b>Engagements de financement reçus</b>		
<b>Garanties reçues</b>	<b>205 580</b>	<b>177 908</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>205 580</b>	<b>177 908</b>

#### 5.4.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2007

(en mD)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006*
<b>Produits d'exploitation Bancaire</b>			
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	<b>19</b>	<b>123 796</b>	<b>119 324</b>
<i>Commissions (en produits)</i>	<b>20</b>	<b>33 054</b>	<b>27 463</b>
<i>Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	<b>21</b>	<b>21 948</b>	<b>15 157</b>
<i>Revenus du portefeuille d'investissement</i>		<b>3 053</b>	<b>622</b>
<b>Total Produits d'exploitation Bancaire</b>		<b>181 851</b>	<b>162 566</b>
<b>Charges d'exploitation Bancaire</b>			
<i>Intérêts encourus et charges assimilées</i>	<b>22</b>	<b>-75 162</b>	<b>-72 719</b>
<i>Commissions encourues</i>		<b>-996</b>	<b>-754</b>
<b>Total Charges d'exploitation Bancaire</b>		<b>-76 158</b>	<b>-73 473</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>105 693</b>	<b>89 093</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>23</b>	<b>-49 488</b>	<b>-189 707</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>		<b>-1 352</b>	<b>-4 073</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>1 348</b>	<b>1 185</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>24</b>	<b>-41 358</b>	<b>-41 278</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>25</b>	<b>-20 037</b>	<b>-12 884</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations</b>		<b>-4 348</b>	<b>-5 140</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-9 542</b>	<b>-162 804</b>
<b>Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence</b>		<b>-283</b>	<b>-1 970</b>
<b>Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires</b>		<b>529</b>	<b>-517</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>26</b>	<b>-31</b>	<b>54 196</b>
<b>Resultat des activités ordinaires</b>		<b>-9 327</b>	<b>-111 095</b>
<b>Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires</b>		<b>0</b>	<b>-42</b>
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>		<b>-255</b>	<b>-99</b>
<b>Résultat net consolidé de la période</b>		<b>-9 582</b>	<b>-111 236</b>
<b>Effet des modifications comptables</b>		<b>-2 980</b>	<b>-9 487</b>
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>-12 562</b>	<b>-117 743</b>

\*Données retraitées (cf Note C : modification comptable p 161 )

#### 5.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2007

En mD	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
<b>Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors portefeuille d'investissement)</b>		<b>184 116</b>	<b>173 750</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire décaissées</b>		<b>- 83 871</b>	<b>-77 358</b>
<b>Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers</b>		<b>746</b>	<b>968</b>
<b>Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</b>		<b>-223 593</b>	<b>84 531</b>
<b>Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle</b>		<b>213 712</b>	<b>1 593</b>
<b>Titres de placement</b>		<b>-62 812</b>	<b>-202 585</b>
<b>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</b>		<b>-41 501</b>	<b>-43 810</b>
<b>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>-33 735</b>	<b>-15 371</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		<b>-407</b>	<b>-245</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>-47 345</b>	<b>-78 527</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
<b>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements</b>		<b>1 998</b>	<b>626</b>
<b>Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement</b>		<b>7 246</b>	<b>1 465</b>
<b>Acquisitions \ cessions sur immobilisations</b>		<b>-14 090</b>	<b>-3 181</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-4 828</b>	<b>-1 090</b>
<b>Activités de financement</b>			
<b>Emission d'actions</b>		<b>0</b>	<b>-50 000</b>
<b>Emission d'emprunt</b>		<b>0</b>	<b>-80 000</b>
<b>Remboursement d'emprunts</b>		<b>-10 000</b>	<b>-15 001</b>
<b>Augmentation \ diminution ressources spéciales</b>		<b>-2 927</b>	<b>-930</b>
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>-12 927</b>	<b>114 069</b>
<b>Incidence de variation des taux de change</b>		<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>-65 100</b>	<b>34 452</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice</b>		<b>114 438</b>	<b>79 979</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité à la fin de l'exercice</b>	<b>27</b>	<b>49 338</b>	<b>114 439</b>

## 5.4.5 Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 :

### A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### 1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

##### 1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

##### 1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

###### 1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Attijari bank comprend :

- la société mère : Attijari bank
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

###### 1.2.2. Méthodes de consolidation

###### 1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

**Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.**

**La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.**

#### **1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence**

**Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.**

#### **1.2.3. Règles de consolidation**

##### **1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation**

###### **1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres**

**Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.**

###### **1.2.3.1.2. Écart de première consolidation**

**L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.**

###### **(a) Écart d'évaluation**

**L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.**

###### **(b) Goodwill**

**Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.**

**Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.**

### 1.2.3.3. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

## 2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

### 2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmentés des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

### 2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

### 2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

#### Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

#### Actifs classés :

##### Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### **Classe 2 : Actifs incertains**

**Actifs** dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

**Actifs** dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### **Classe 4 : Actifs compromis**

**Actifs** concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains   | 20%  |
| - Actifs préoccupants | 50%  |
| - Actifs compromis    | 100% |

## **2.4. Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

## 2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

## 2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

## 2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

## 2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

## 2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

## 2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

## 2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.



## 2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

## 2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

## 2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échus et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

## 2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont déduits du résultat.

## 2.16. Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont rajoutées au résultat.

## 2.17. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

## B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	2007					2006				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Sud Invest	97,92%	0,00%	97,92%	97,92%	IG	97,92%	0,00%	97,92%	97,92%	IG
Sud Recouvrement	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG
Sud Sicar	67,23%	1,67%	68,90%	68,86%	IG	67,23%	1,67%	68,90%	68,90%	IG
GTI	30,00%	32,50%	62,50%	57,10%	IG	30,00%	32,50%	62,50%	57,13%	IG
SICAV Placements	99,51%	0,00%	99,51%	99,51%	IG	99,85%	0,00%	99,85%	99,85%	IG
Sud Valeur SICAV	86,53%	0,00%	86,53%	86,53%	IG	86,12%	0,00%	86,12%	86,12%	IG
Général Leasing	29,29%	0,00%	29,29%	29,29%	ME	29,29%	0,00%	29,29%	29,29%	ME
GIS	29,90%	0,00%	29,90%	30,41%	ME	29,90%	0,00%	29,90%	30,41%	ME
SOS	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME

**GTI : Générale Tunisie Informatique**

**GIS : Générale Immobilière du SUD**

**SOS : Sud Obligataires SICAV**

**IG : Intégration Globale**

**ME : Mise en Equivalence**

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières :

Société	Valeur comptable	% d'intérêt	Provision comptabilisée
<b>STIM</b>	<b>73 500</b>	<b>49,00%</b>	<b>73 500</b>
<b>AMEL SICAF</b>	<b>475 000</b>	<b>35,85%</b>	<b>475 000</b>
<b>STAR IMMOBILIERE</b>	<b>100 000</b>	<b>20,00%</b>	<b>100 000</b>
<b>BATAM IMMOBILIERE</b>	<b>32 700</b>	<b>21,80%</b>	<b>32 700</b>

## C- MODIFICATION COMPTABLE

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables, une correction d'erreur a été opérée au 31/12/2007 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives au 31/12/2006 ont été retraitées. Le retraitement opéré résulte du fait que la banque a omis de constater l'effet d'impôt différé sur l'élimination d'une provision sur titres de participation constituée dans les comptes individuels (participation détenue par Attijari

**Bank sur Sud Sicar, Sud Invest, Sud Recouvrement, Général Leasing, Sicav Placements et Sud Valeurs Sicav) et non déduite fiscalement, et ce pour un montant de 2 980 KDT.**

**Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31/12/2006 se présentent comme suit :**

	<u>31-12-2006</u>	<u>Retraitements</u>	<u>31-12-2006</u>
	<u>Publié</u>		<u>retraité</u>
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	128 971		128 971
Créances sur les établissements bancaires et financiers	110 573		110 573
Créances sur la clientèle	1 510 238		1 510 238
Portefeuille titres commercial	243 468		243 468
Portefeuille d'investissement	33 044		33 044
Titres mis en équivalence	2 315		2 315
Valeurs immobilisées	31 713		31 713
Autres actifs	111 307		111 307
Actifs d'impôts différés	57 869	-2 980	54 889
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 229 498</b>	<b>-2 980</b>	<b>2 226 518</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque Centrale et CCP	36 016		36 016
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	80 705		80 705
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 719 548		1 719 548
Emprunts et ressources spéciales	131 192		131 192
Autres passifs	106 556		106 556
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 074 017</b>	<b>0</b>	<b>2 074 017</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>9 483</b>		<b>9 483</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	150 000		150 000
Réserves	39 443		39 443
Actions propres	-7 384		-7 384
Autres capitaux propres	83 646		83 646
Résultats reportés	-11 451		-11 451
Résultat de l'exercice	-108 256	-2 980	-111 236
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>145 998</b>	<b>-2 980</b>	<b>143 018</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 229 498</b>	<b>-2 980</b>	<b>2 226 518</b>

Les retraitements effectués aux rubriques de l'état de résultat au 31/12/2006 se présentent comme suit :

	<u>Exercice</u> <u>2006</u> <u>Publié</u>	<u>Retraitements</u>	<u>Exercice 2006</u> <u>Retraité</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	119 324		119 324
Commissions (en produits)	27 463		27 463
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	15 157		15 157
Revenus du portefeuille d'investissement	622		622
<b>TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>162 566</b>	<b>0</b>	<b>162 566</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	-73 473		-73 473
<b>TOTAL CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-73 473</b>	<b>0</b>	<b>-73 473</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>89 093</b>	<b>0</b>	<b>89 093</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-189 707		-189 707
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-4 073		-4 073
Autres produits d'exploitation	1 185		1 185
Frais de personnel	-41 278		-41 278
Charges générales d'exploitation	-12 884		-12 884
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-5 140		-5 140
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-162 804</b>	<b>0</b>	<b>-162 804</b>
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-1 970		-1 970
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	-517		-517
Impôt sur les bénéfices	57 176	-2 980	54 196
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-108 115</b>	<b>-2 980</b>	<b>-111 095</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	-42		-42
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>	<b>-99</b>		<b>-99</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE</b>	<b>-108 256</b>	<b>-2 980</b>	<b>-111 236</b>
Effet des modifications comptables	-9 487		-9 487
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>-117 743</b>	<b>-2 980</b>	<b>-120 723</b>

### III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en **KDT** : milliers de Dinars)

#### 1/ NOTES SUR LE BILAN

##### 1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

###### NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au **31 décembre 2007** un solde débiteur de **76 796 KDT** contre **128 971 KDT** au **31 décembre 2006** soit une diminution de **52 175 KDT**.

<u>Note 1</u>	<u>31-déc-07</u>	<u>31-déc-06</u>
Caisse Dinars	19 151	15 342
Caisse Devises	5 684	3 286
<b>IBS</b>	<b>2 933</b>	<b>2 020</b>
Banque Centrale comptes ordinaires	28 971	65 142
Banque Centrale placements NOSTRO	21 605	43 284
Centres de cheques postaux et TGT	53	385
Créances rattachées	4	13
Provisions	-1 605	-501
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>76 796</b>	<b>128 971</b>

###### NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **93 545 KDT** au **31 décembre 2007** contre **110 573 KDT** au **31 décembre 2006** soit une diminution de **17 028 KDT**.

<u>Note 2</u>	<u>31-déc-07</u>	<u>31-déc-06</u>
Créances sur les banques résidentes	4 000	-
Créances sur banques non résidentes*	81 249	101 324
Créances sur les établissements financiers	8 114	8 861
Créances rattachées	182	388
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>93 545</b>	<b>110 573</b>

\* Se référer à la note **14** qui reprend une **synthèse** des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte correspondants étrangers en devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit les comptes consolidés arrêtés au **31/12/2006**.

### **NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au **31 décembre 2007** un solde de **1 694 955 KDT** contre **1 510 238 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **184 717 KDT**. Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

<b>Note 3</b>	<b>31-déc-07</b>	<b>31-déc-06</b>
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	187 128	235 383
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-700	-5 300
Agios réservés	-48 196	-44 972
Créances rattachées	7 858	9 144
<b>Total compte débiteurs</b>	<b>146 090</b>	<b>194 255</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille	1 280 899	1 058 358
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	5 137	2 070
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	61 409	80 156
Impayés	47 344	127 011
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses (1)	656 410	492 475 *
Provisions pour créances douteuses (2)	-498 533	-446 016 *
Agios réservés	-32 505	-33 678
Créances rattachées	5 954	5 832
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>1 526 115</b>	<b>1 286 208</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>22 750</b>	<b>29 775</b>
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>1 694 955</b>	<b>1 510 238</b>

\* Les données 2006 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité : l'annulation de la plus value réalisée sur cession des créances entre Attijari Bank et Sud Recouvrement, pour un montant de **10 100 KDT** a été faite en contre partie d'une augmentation de la provision au lieu de la diminution du montant de la créance

(1) Les créances sur la clientèle comprennent les créances cédées au profit de la société Sud Recouvrement dont le montant brut s'élève à **328 283** au **31-12-07** contre **219 341 KDT** au **31-12-2006**. Ces créances sont totalement couvertes par des provisions et des agios réservés.

Par ailleurs, les créances à céder présentés au niveau des comptes individuels dans la rubrique « Autres actifs » ont été présentés au niveau de la rubrique « Créances sur la clientèle ». Ces créances s'analysent comme suit :

<b>LIBELLE</b>	<b>31-déc-07</b>	<b>31-déc-06</b>
Créances à céder	59 802	100 388
Agios réservés	-9 673	-9 951
Provisions	-50 129	-90 437
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(2) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2006	446 016
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2007*	61 320
Reprise sur provisions 2007	-18 127
Reclassement des provisions sur créances à céder en 2007	8 404
Réserves devenues disponibles en 2007	920
Provision sur les créances au 31/12/2007	498 533

\* La dotation aux provisions comptabilisée au titre de l'exercice 2007 tient compte des résultats des travaux menés par la banque pour la régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 (notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations).

Ainsi, en plus des risques avérés de l'exercice 2007, des provisions additionnelles ont été comptabilisées pour la couverture de certaines créances douteuses dont les travaux de régularisation (valorisation des garanties et recouvrement espérés) n'ont pas été concrétisés.

Ainsi, la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2007 peut être scindée comme suit :

Risque additionnel 2007	19 984
Régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provision au 31/12/2006	41 336
<b>Dotation comptabilisée au 31/12/2007</b>	<b>61 320</b>

#### **NOTE 4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse un solde de 303 603 KDT au 31 décembre 2007 contre 243 468 KDT au 31 décembre 2006.

Note 4	31-déc.-07	31-déc.-06
Bon de trésor	275 869	216 409
Placements en actions et en SICAV	27 793	27 095
Provisions	-59	-36
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>303 603</b>	<b>243 468</b>

#### **NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à 31 454 KDT au 31 décembre 2007 contre 33 044 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 1 590 KDT.

Note 5	31-déc.-07	31-déc.-06
<b>Titres d'investissement</b>		
Obligations	2 814	2 956
Provisions sur obligations BATAM	362	-390
Créances rattachées	-390	128
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>2 786</b>	<b>2 694</b>
<b>Titres de participations</b>		
Titres de participations libérées	37 727	38 290
Provisions pour dépréciation titres	-15 434	-15 199
Participation sur fonds gérés	8 695	8 884
Provisions sur participation des fonds gérés	-2 475	-1 625
Créances rattachées	155	0
<b>Total titres de participations</b>	<b>28 668</b>	<b>30 350</b>
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>31 454</b>	<b>33 044</b>

#### **NOTE 6 : Titres mis en équivalence**

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de **2 108 KDT** à la date du **31 décembre 2007** contre **2 315 KDT** au **31 décembre 2006** se détaillant ainsi :

<b>Note 6</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Général Leasing	<b>1 188</b>	<b>1 383</b>
Générale Immobilière du Sud (GIS)	<b>889</b>	<b>901</b>
Sud Obligataires Sicav	<b>31</b>	<b>31</b>
<b>Total Titres mis en équivalence</b>	<b>2 108</b>	<b>2 315</b>

#### **NOTE 7 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **41 454 KDT** au **31 décembre 2007** contre de **31 713 KDT** au **31 décembre 2006** et se détaille comme suit :

<b>Note7</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 242</b>	<b>1 147</b>
<b>Immobilisation Incorporelles Brutes</b>	<b>7 457</b>	<b>5 733</b>
<i>Amortissement</i>	<i>-5 215</i>	<i>-4 586</i>
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>39 212</b>	<b>30 566</b>
<b>Terrains</b>	<b>1 367</b>	<b>1 367</b>
<b>Constructions</b>	<b>26 176</b>	<b>24 824</b>
<i>Amortissement</i>	<i>-11 695</i>	<i>-10 808</i>
<b>Matériel Roulant</b>	<b>2 079</b>	<b>2 152</b>
<i>Amortissement</i>	<i>-1 546</i>	<i>-1 400</i>
<b>Matériel &amp; Mobilier</b>	<b>6 102</b>	<b>5 710</b>
<i>Amortissement</i>	<i>- 4 300</i>	<i>-3 962</i>
<b>Matériel Informatique</b>	<b>17 914</b>	<b>15 908</b>
<i>Amortissement</i>	<i>-14 513</i>	<i>-13 444</i>
<b>Agencement, Aménagement et Installation</b>	<b>19 815</b>	<b>17 938</b>
<i>Amortissement</i>	<i>-11 948</i>	<i>-10 911</i>
<b>Immobilisation en cours</b>	<b>9 762</b>	<b>3 192</b>
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>41 454</b>	<b>31 713</b>



### **NOTE 8 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de **115 544 KDT** au **31 décembre 2007** contre **111 307 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **4 237 KDT**.

<b>Note 8</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Portefeuille encaissement	73	114
Dépôts et cautionnements	363	353
Compensation Reçue	12 268	245
Débit a régulariser et divers	31 952	2 035
Position de change	5 073	10 167
Comptes d'ajustement devises Débit	886	0
Débiteurs divers	4 621	2 155
Autres comptes de régularisation	1 049	35 050
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 946	2 992
Crédits directs et avances au personnel	27 311	23 570
Prêts sur fonds social	10 319	12 410
Produits à recevoir et Charges payées ou comptabilisées d'avance	536	491
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	26 482	28 729
Provisions	-8 335	-7 004
<b>Total autres actifs</b>	<b>115 544</b>	<b>111 307</b>

### **NOTE 9 : Actif d'impôt différé :**

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à **55 103 KDT** au **31 décembre 2007** contre **54 889 KDT** au **31 décembre 2006**. Ils concernent essentiellement les reports déficitaires et le stock de provisions constitué par les sociétés du groupe et non déduit fiscalement.

### **1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**

#### **NOTE 10 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de **5 189** au **31 décembre 2007** contre un solde de **36 016 KDT** au **31 décembre 2006**.

<b>Note 10</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Injection	-	36 000
BCT en Devises*	5 189	-
Dettes rattachées	-	16
<b>Total Banque Centrale et CCP passif</b>	<b>5 189</b>	<b>36 016</b>

\* Se référer à la note 14 qui reprend une synthèse des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte BCT devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit des comptes consolidés arrêtés au 31/12/2006.

### **NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2007 à 109 693 KDT contre 80 705 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 28 988 KDT.

<b>Note 11</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Banques résidentes	91 028	15 272
Banques non résidentes	14 882	59 148
Etablissements financiers	3 208	5 923
Dettes rattachées	575	362
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>109 693</b>	<b>80 705</b>

### **NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2007 un solde de 1 939 162 KDT contre 1 719 548 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant une augmentation de 219 614 KDT qui se détaille comme suit :

<b>Note 12</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Dépôts à vue	552 074	473 044
Comptes d'épargne	673 949	591 203
Bons de caisse	161 568	151 235
Comptes à terme	172 168	135 316
Autres produits financiers	50 118	22 761
Certificats de dépôts	272 500	297 500
Garanties sur opérations diverses	30 862	19 528
Autres sommes dues à la clientèle	20 672	17 523
Fonds gérés	3 872	4 254
Dettes rattachés	1 379	7 184
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 939 162</b>	<b>1 719 548</b>

### **NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31 décembre 2007 un solde de 117 843 KDT contre 131 192 KDT au 31 décembre 2006.

<b>Note 13</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Emprunts matérialisés	70 000	80 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 145	4 621
Ressources spéciales	43 269	46 195
Dettes rattachées ressources spéciales	429	376
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>117 843</b>	<b>131 192</b>

#### **NOTE 14 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de **101 579 KDT** au **31 décembre 2007** contre **106 556 KDT** au **31 décembre 2006**.

<b>Note 14</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Provisions (1)	9 199	3 642
Créditeurs divers	12 369	19 565
Charges à payer	12 672	11 501
Agios perçus d'avance	123	212
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 142	2 453
Compensation	10 047	2 055
Position de Change	0	8 792
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	1 342	723
Agios exigibles s/arrangement	86	0
Crédit à régulariser et divers	46 230	49 058
Autres comptes de régularisation	0	219
Exigibles après encaissement	7 369	8 336
<b>Total autres passifs</b>	<b>101 579</b>	<b>106 556</b>

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT</b>
Provisions sur affaires en cours	648
Provision sur une pénalité de retard sur lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 859
Provision sur les opérations en devises (*)	5 024
Provision pour risques et charges	608
<b>TOTAL</b>	<b>9 199</b>

(\*) Au cours de l'exercice 2007, la banque a lancé un travail de justification et d'apurement de ses comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires qui se sont accumulés dans les rubriques BCT devises (poste AC1) et correspondants étrangers (poste AC2) qui ont fait l'objet de réserves dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006. Ces travaux se poursuivent encore.

Dans ce cadre, Le risque sur ces comptes a été estimé par la banque à un montant de **5 024 KDT** et a été intégralement provisionné dans les comptes arrêtés au **31/12/2007**.

L'estimation du risque sur ces comptes a été approchée par le différentiel entre :

- la contre valeur en dinar de la position de change réelle de la banque par devise estimée à partir des emplois et des ressources justifiés ; et
- les soldes des comptes de contre valeur position de change et des autres comptes de régularisation en dinars (ayant un lien avec les opérations en devises). Tels qu'ils figurent dans les comptes arrêtés au **31/12/2007**.

### **NOTE 15 : Capitaux propres**

Le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit:

<b>Note 15</b>		<b>Réserves et résultat 2006</b>	<b>Variation des réserves</b>	<b>Résultat de l'exercice 2007</b>	<b>Réserves et résultat 2007</b>
<b>Attijari Bank</b>	<b>Capital</b>	<b>150 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>
	<b>RESERVES</b>	<b>123 823</b>	<b>-113 823</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-111 201</b>	<b>111 201</b>	<b>-11 015</b>	<b>-11 015</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>162 622</b>	<b>-2 622</b>	<b>-11 015</b>	<b>148 985</b>
<b>Sud Recouvrement</b>	<b>RESERVES</b>	<b>3 924</b>	<b>687</b>	<b>0</b>	<b>4 611</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>696</b>	<b>-696</b>	<b>647</b>	<b>647</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 620</b>	<b>-9</b>	<b>647</b>	<b>5 258</b>
<b>Sud Invest</b>	<b>RESERVES</b>	<b>-2 816</b>	<b>611</b>	<b>0</b>	<b>-2 204</b>
	<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>-892</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-892</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>611</b>	<b>-611</b>	<b>152</b>	<b>152</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>-3 097</b>	<b>0</b>	<b>152</b>	<b>-2 945</b>
<b>Sud SICAR</b>	<b>RESERVES</b>	<b>-3 491</b>	<b>119</b>	<b>0</b>	<b>-3 372</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>128</b>	<b>-128</b>	<b>489</b>	<b>489</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>-3 363</b>	<b>-9</b>	<b>489</b>	<b>-2 883</b>
<b>GTI</b>	<b>RESERVES</b>	<b>125</b>	<b>-44</b>	<b>0</b>	<b>80</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>-45</b>	<b>8</b>	<b>88</b>
<b>Sicav Placement</b>	<b>RESERVES</b>	<b>-5 549</b>	<b>650</b>	<b>0</b>	<b>-4 900</b>
	<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>-3 497</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 497</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>330</b>	<b>-330</b>	<b>271</b>	<b>271</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>-8 716</b>	<b>320</b>	<b>271</b>	<b>-8 125</b>
<b>Sud valeur SICAV</b>	<b>RESERVES</b>	<b>-3 412</b>	<b>353</b>	<b>0</b>	<b>-3 059</b>
	<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>-2 996</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 996</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>170</b>	<b>-170</b>	<b>149</b>	<b>149</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>-6 238</b>	<b>183</b>	<b>149</b>	<b>-5 906</b>
<b>Général Leasing</b>	<b>RESERVES</b>	<b>-969</b>	<b>-1 894</b>	<b>0</b>	<b>-2 864</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-1 971</b>	<b>1 971</b>	<b>-272</b>	<b>-272</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>-2 940</b>	<b>77</b>	<b>-272</b>	<b>-3 136</b>
<b>GIS</b>	<b>RESERVES</b>	<b>5</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>-12</b>	<b>-12</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>-12</b>	<b>-8</b>
<b>SOS</b>	<b>RESERVES</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Capitaux propres consolidés (contribution)</b>	<b>Capital</b>	<b>150 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>
	<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>-7 385</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 384</b>
	<b>RESERVES</b>	<b>111 639</b>	<b>-113 341</b>	<b>0</b>	<b>-1 704</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-111 236</b>	<b>111 236</b>	<b>-9 582</b>	<b>-9 582</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>143 018</b>	<b>-2 105</b>	<b>-9 582</b>	<b>131 330</b>

## **2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2007 un solde de 231 786 KDT contre 301 671 KDT au 31 décembre 2006. Les crédits documentaires s'élèvent à 120 696 KDT au 31 décembre 2007 contre 114 715 KDT au 31 décembre 2006.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Cautions, avals et autres garanties données	231 786	301 671
Crédits documentaires	120 696	114 715
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>

Dans le cadre des travaux d'inventaires et d'arrêté des comptes au 31/12/2007, les encours comptables ayant fait l'objet de réserves dans le cadre du rapport d'audit sur les comptes au 31/12/2006 ont été ajustés :

- **Avals et cautions** : sur la base des soldes issus de l'application de gestion (encours comptable avant redressement 292 795 KDT ; encours tels qu'ils figurent au niveau de l'application de gestion : 221 186 KDT, soit un redressement de 71 610 KDT)
- **Crédits documentaires** : sur la base des résultats des inventaires physiques (encours comptables avant redressement 141 982 KDT ; résultat des inventaires physiques 113 645 KDT, soit un redressement de 28 337 KDT).

### **NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés présentent un solde de 386 KDT au 31 décembre 2007 contre 758 KDT au 31 décembre 2006.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Engagements de financement donnés	-	72
Engagements sur titres	386	686
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>386</b>	<b>758</b>

### **NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS**

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 205 580 KDT au 31 décembre 2007 contre 177 908 KDT au 31 décembre 2006.

### 3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

#### \* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 162 566 KDT en décembre 2006 à 181 851 KDT en décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 19 285 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

#### NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 123 796 KDT au 31 décembre 2007 contre 119 324 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une progression de 4 472 KDT.

Note 19	31-déc.-07	31-déc.-06
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Marché monétaire au jour le jour	731	1 221
Placements en devises auprès de nos corresp. Etrangers	428	994
Marché monétaire à terme	2 908	1 338
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>4 067</b>	<b>3 553</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Portefeuille effets	92 631	85 625
Comptes courants débiteurs.	16 956	17 601
Crédits sur ressources extérieures.	395	687
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 335	4 322
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>113 317</b>	<b>108 235</b>
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	149
Commission de compte.	1 808	1 621
Commission de découvert.	601	708
Commissions sur billets de trésorerie.	522	1 106
Avals cautions et acceptations bancaires.	3 481	3 951
Autres	0	1
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>6 412</b>	<b>7 536</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>123 796</b>	<b>119 324</b>

## **NOTE 20 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent **33 054 KDT** au **31 décembre 2007** contre **27 463 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **5 591 KDT**.

<b>Note 20</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Effets chèques et opérations diverses</b>		
Effets a l'encaissement.	3 260	2 208
Effets escomptés.	431	415
Opérations diverses sur effets.	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en D convertible.	2 503	2 788
Opérations de virements.	1 858	1 843
Opérations sur titres.	464	469
Règlement de succession.	87	63
<b>Sous total</b>	<b>8 604</b>	<b>7 788</b>
<b>Commerce extérieur et change</b>		
Domiciliation et modification de titres.	132	130
Remises documentaires.	2 071	1 793
Opérations de change manuel.	1 393	2 430
Opérations de change en compte.	1 235	1 442
Virement et chèques en devises.	6	713
Commissions fixes sur chèques de voyage.	9	19
Commissions perçues sur correspondants étrangers.	642	503
<b>Sous total</b>	<b>5 488</b>	<b>7 030</b>
<b>Autres commissions</b>		
Etude.	5 767	3 818
Frais de tenue de compte.	4 368	3 877
Opérations monétiques	3 776	2 529
Récupérations de frais postaux.	742	758
Autres.	4 309	1 663
<b>Sous total</b>	<b>18 962</b>	<b>12 645</b>
<b>Total commissions</b>	<b>33 054</b>	<b>27 463</b>

## **NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **21 948 KDT** au **31 décembre 2007** contre **15 157 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **6 791 KDT**.

<b>Note 21</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Gain net sur titres de transaction</b>		
Bons de trésor	2 592	0
<b>Total gain net sur titres de transactions</b>	<b>2 592</b>	<b>0</b>
<b>Gain net sur titres de placement</b>		
Bons de trésor	14 414	8 334
Titres de placements.	246	3 267
<b>Total gain net sur titres de placement</b>	<b>14 660</b>	<b>11 601</b>
Gains nets sur opérations de change	4 696	3 556
<b>Total gain net sur opérations de change</b>	<b>4 696</b>	<b>3 556</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>21 948</b>	<b>15 157</b>

\* **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

**NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2007 un solde de 75 162 KDT contre 73 473 KDT au 31 décembre 2006.

<b>Note 22</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Interbancaire.	4 575	1 929
Emprunt en devises auprès des correspondants.	434	287
Autres.	627	999
<b>Sous total</b>	<b>5 636</b>	<b>3 215</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Dépôts a vue	3 867	8 102
Comptes d'épargne.	22 966	19 626
Bons de caisse	7 040	7 221
Comptes a terme	6 657	5 438
Placements en Dinars convertibles	1 872	1 739
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 122	855
Certificats de dépôts	16 135	20 296
<b>Sous total</b>	<b>59 659</b>	<b>63 277</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
Charge sur emprunts extérieurs.	777	834
Charge sur emprunts CNSS	8 553	5 609
<b>Sous total</b>	<b>9 330</b>	<b>6 443</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>		
Appel d'offre	41	137
Pension	43	64
Injection	63	41
Autres.	390	296
<b>Sous total</b>	<b>537</b>	<b>538</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>75 162</b>	<b>73 473</b>



**NOTE 23 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à 49 488 KDT contre 189 707 KDT au 31/12/2006, il s'analyse ainsi :

<b>Note 23</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
Dotation aux provisions sur créances douteuses	61 320	181 429
Reprise sur provisions sur créances douteuses	-19 766	-2 818
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	8 078	11 097
Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-144	-
<b>Total</b>	<b>49 488</b>	<b>189 707</b>

**NOTE 24 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élèvent à 41 358 KDT au 31 décembre 2007 contre 41 278 KDT au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une progression de 80 KDT.

<b>Note 24</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Rémunération du personnel titulaire</b>		
Salaire de base	24 926	23 890
Heures supplémentaires.	139	107
Indemnités de représentation.	1 262	1 496
Indemnités de transport.	2 422	2 190
Indemnités de fonction.	663	560
Prime de technicité.	147	132
Allocation salaire unique & allocation familiale.	374	382
Autres indemnités servies	1 845	3 118
<b>Total rémunération du personnel titulaire</b>	<b>31 778</b>	<b>31 875</b>
<b>Charges sociales</b>		
CNSS - CAVIS.	5 270	5 356
Assurances 31/12/2006s.	1 439	1 529
<b>Total charges sociales</b>	<b>6 709</b>	<b>6 885</b>
<b>Autres charges liées au personnel</b>		
Taxes de formation professionnelle & FOPROLOS	569	598
Frais du service médical	43	37
Frais de formation.	735	648
Autres	1 524	1 235
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>2 871</b>	<b>2 518</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>41 358</b>	<b>41 278</b>

### **NOTE 25 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **20 037 KDT** au **31 décembre 2007** contre **12 884 KDT** au **31 décembre 2006** soit une augmentation de **7 153 KDT**.

<b>Note 25</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>209</b>	<b>113</b>
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>		
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	<i>5 135</i>	<i>4 710</i>
Loyers.	1 884	1 414
Entretien et réparations (confiés a tiers).	509	914
Travaux et façons exécutées par tiers.	5	4
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	721	614
prime d'assurances.	446	445
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	1 570	1 319
<i>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</i>	<i>728</i>	<i>723</i>
<i>Frais divers de gestion</i>	<i>13 965</i>	<i>7 338</i>
Annonces et insertions publicitaires.	2 005	1 673
Fournitures de bureau.	1 247	1 113
Documentation centrale.	81	71
Affranchissements téléphones & télex & télégramme.	2 667	2 267
Frais d'actes et contentieux.	23	23
Frais du conseil et d'assemblée.	151	101
Participation au budget de l'APB.	147	57
Dons et cotisations.	43	191
Missions réceptions.	652	553
Autres	6 949	1 289
<b>Total autres charges générales d'exploitation</b>	<b>19 828</b>	<b>12 771</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>20 037</b>	<b>12 884</b>

### **NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices :**

Le solde de cette rubrique s'élève au **31/12/2007** à **-31 KDT** contre **54 196 KDT** au **31/12/2006**, il s'analyse ainsi :

<b>Note 26</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Impôt exigible</b>	<b>-245</b>	<b>-212</b>
<b>Impôt différé</b>	<b>214</b>	<b>54 408</b>
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>	<b>-31</b>	<b>54 196</b>

#### **4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

##### **NOTE 27 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent 49 338 KDT au 31 décembre 2007 contre 114 439 KDT au 31 décembre 2006 se détaillant ainsi :

<b>Note 27</b>	<b>31-déc.-07</b>	<b>31-déc.-06</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité actif</b>	<b>163 646</b>	<b>230 782</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (AC 1)</b>	<b>78 397</b>	<b>129 459</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (AC 2)</b>	<b>85 249</b>	<b>101 323</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité passif</b>	<b>114 308</b>	<b>116 343</b>
<b>Banque Centrale et CCP (PA 1)</b>	<b>5 190</b>	<b>36 000</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (PA 2)</b>	<b>105 910</b>	<b>74 420</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers (PA 2)</b>	<b>3 208</b>	<b>5 923</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité</b>	<b>49 338</b>	<b>114 439</b>

#### **5/ Autres notes**

##### **Note 28 : Autres informations**

La banque est sous contrôle fiscal approfondie à partir du 17 mars 2008. A la date d'établissement de ce rapport aucun avis de redressement n'a été notifié à la banque.

##### **Note 29 : événements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## 5.4.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à L'exercice 2007

### AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

### CNF - Cabinet Neji Fathi

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238,756

## ATTIJARI BANK

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers consolidés- exercice clos le 31-12-2007

#### Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### 1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Sud Recouvrement, Général Leasing, Sud Invest, Sud SICAR et Générale Tunisienne de l'informatique n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31/12/2007. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :

- a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
- b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
- c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

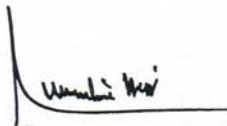
Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 14 et 16 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

## 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2007.

Tunis, le 19 Mai 2008



AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI



## Notes complémentaires et rectificatives

### 1. État de résultat consolidé rectifié

Le résultat après modification comptable au 31/12/2006 s'élève à 120 723 mDT au lieu de 117 743mDT.

L'état de résultat consolidé rectificatif se présente comme suit au 31/12/2007 :

#### ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PERIODE DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	31-12-2007	31-12-2006 (*)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	19	123 796	119 324
Commissions (en produits)	20	33 054	27 463
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	21 948	15 157
Revenus du portefeuille d'investissement		3 053	622
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>181 851</b>	<b>162 566</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	22	-75 162	-72 719
Commissions encourues		-996	-754
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-76 158</b>	<b>-73 473</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>105 693</b>	<b>89 093</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	-49 488	-189 707
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-1 352	-4 073
Autres produits d'exploitation		1 348	1 185
Frais de personnel	24	-41 358	-41 278
Charges générales d'exploitation	25	-20 037	-12 884
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-4 348	-5 140
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-9 542</b>	<b>-162 804</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-283	-1 970
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		529	-517
Impôt sur les bénéfices	26	-31	54 196
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-9 327</b>	<b>-111 095</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires		0	-42
Part de résultat revenant aux minoritaires		-255	-99
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE</b>		<b>-9 582</b>	<b>-111 236</b>
Effet des modifications comptables		-2 980	-9 487
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>-12 562</b>	<b>-120 723</b>

(\*) Données retraitées (Cf. Note C - Modifications comptables)

## 2. État de flux de trésorerie consolidé rectifié

La rubrique flux de trésorerie provenant des acquisitions et/ou cession sur portefeuille d'investissement au 31/12/2007 s'élève à 7 264 kDT au lieu de 7 246 kDT et toutes les autres rubriques de l'état de flux de trésorerie sont exactes.

L'état de flux de trésorerie rectificatif se présente comme suit au 31/12/2007 :

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSDOLIDE PERIODE DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		184 116	173 750
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-83 871	-77 358
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements Bancaires et financiers		746	968
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-223 593	84 531
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		213 712	1 593
Titres de placement		-62 812	-202 585
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-41 501	-43 810
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-33 735	-15 371
Impôt sur les bénéfices		-407	-245
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>-47 345</b>	<b>-78 527</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 998	626
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		7 264	1 465
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-14 090	-3 181
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-4 828</b>	<b>-1 090</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emissions d'actions		-	50 000
Emissions d'emprunts		-	80 000
Remboursement d'emprunts		-10 000	-15 001
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-2 927	-930
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>-12 927</b>	<b>114 069</b>
Incidence des variations des taux de change		-	8
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-65 100	34 452
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		114 438	79 979
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>27</b>	<b>49 338</b>	<b>114 439</b>

## 5.5 Renseignements financiers sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2008

### 5.5.1 Bilan arrêté au 30 juin

(en mD)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	197 240	34 159	76 796
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	145 405	70 249	93 545
Créances sur la clientèle	3	1 808 438	1 591 688	1 700 409
Portefeuille titres commercial	4	267 337	257 402	291 523
Portefeuille d'investissement	5	57 184	46 661	48 407
Valeurs immobilisées	6	45 671	27 858	38 161
Autres actifs	7	143 920	100 338	114 105
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 665 195</b>	<b>2 128 354</b>	<b>2 362 946</b>

<b>PASSIF</b>				
Banque Centrale et CCP	8	17 003	0	5 189
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	87 124	73 352	109 692
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 234 090	1 755 067	1 941 636
Emprunts et ressources spéciales	11	112 016	116 243	115 465
Autres passifs	12	109 145	81 426	99 943
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 559 378</b>	<b>2 026 088</b>	<b>2 271 925</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital		150 000	150 000	150 000
Réserves		43 936	47 018	43 656
Autres capitaux propres		85 391	85 570	87 312
Résultats reportés		-189 947	-180 531	-180 531
Résultat de l'exercice		16 437	209	-9 416
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>105 817</b>	<b>102 266</b>	<b>91 021</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 665 195</b>	<b>2 128 354</b>	<b>2 362 946</b>

### 5.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Cautions, avals et autres garanties données		216 761	296 558	231 786
Crédits documentaires		166 411	124 012	120 696
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>14</b>	<b>383 172</b>	<b>420 570</b>	<b>352 482</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Engagements de financement donnés		0	72	0
Engagements sur titres		282	686	386
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>15</b>	<b>282</b>	<b>758</b>	<b>386</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Garanties reçues		287 165	126 057	205 580
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16</b>	<b>287 165</b>	<b>126 057</b>	<b>205 580</b>



### 5.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin

(en mD)

	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts et revenus assimilés	17	68 701	58 461	124 353
Commissions (en produits)	18	17 628	15 873	32 816
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	14 008	10 323	22 013
Revenus du portefeuille d'investissement		769	662	1 823
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>101 106</b>	<b>85 319</b>	<b>181 005</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-39 790	-37 258	-75 225
Commissions encourues		-741		-996
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-62		0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-40 593</b>	<b>-37 258</b>	<b>-76 221</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>60 513</b>	<b>48 061</b>	<b>104 784</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-10 666	-17 665	-51 145
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		2 050	-1 246	-545
Autres produits d'exploitation		135	805	1 348
Frais de personnel	21	-22 659	-20 187	-39 316
Charges générales d'exploitation	22	-9 496	-7 655	-19 910
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		-2 266	-1 903	-4 038
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 611</b>	<b>210</b>	<b>-8 822</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		-1 049	110	-359
Impôt sur les bénéfices		-125	-110	-235
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>16 437</b>	<b>209</b>	<b>-9 416</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>16 437</b>	<b>209</b>	<b>-9 416</b>

#### 5.5.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2008

(en mD)

	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
<b>Activités d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		128 885	122 812	182 884
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-64 761	-61 269	-83 298
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-1 027	-61 141	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-119 132	-104 075	-233 359
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		288 575	19 806	216 712
Titres de placement		19 622	-32 132	-59 192
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-24 490	-23 131	-39 414
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-28 580	-5 902	-26 777
Impôt sur les bénéfices		-122	-140	-338
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		198 970	-145 172	-42 036
<b>Activités d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		922	724	939
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-7 640	3 045	2 945
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-9 775	-1 488	-13 927
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-16 493	2 354	-10 043
<b>Activités de financement</b>				
Emissions d'actions				0
Emissions d'emprunts		2 000		0
Remboursement d'emprunts			-10 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-3 004	-139	-3 023
Dividendes et autres distributions		0	-45	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		-1 004	-10 184	-13 023
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		49 337	114 439	114 439
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	23	230 810	-38 636	49 337

### **5.5.5 Notes aux états financiers semestriels au 30 juin 2008**

#### **I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS**

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2008 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

#### **II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmenté des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

## **2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions**

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

## **3/ Classification et évaluation des créances**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### **Actifs courants :**

**Actifs** dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **Actifs classés :**

#### **Classe 1 :** Actifs nécessitant un suivi particulier

**Actif** dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **Classe 2 :** Actifs incertains

**Actifs** dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celle qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

**Actifs** dont le recouvrement est **menacé**, concernant des **entreprises signalant** un degré de **pertes éventuelles**. Ces **actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2** ou **ayant des retards de paiement en principal** ou en **intérêts** entre **180** et **360** jours.

### **Classe 4 : Actifs compromis**

**Actifs** concernant des **entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3** ou **présentant des retards de paiement en principal** ou en **intérêts au delà de 360** jours.

Le **taux de provisionnement** retenu **par la BS** correspond au **taux minimal par classe de risque** tel que **prévu par la circulaire BCT n° 91-24**, appliqué au **risque net non couvert**, soit le **montant de l'engagement** déduction faite des **agios réservés** et de **la valeur des garanties obtenues**.

Les **taux de provision** **par classe de risque** **appliqués au risque net non couvert** sont les suivants :

- **Actifs incertains**                      **20%**
- **Actifs préoccupants**                **50%**
- **Actifs compromis**                    **100%**

### **4/ Classification et évaluation des titres**

Les **titres de participation** **souscrits par la banque** sont **comptabilisés à leur valeur d'acquisition** et figurent **à l'actif du bilan** pour **la partie libérée** et en **hors bilan** pour **la partie non libérée**.

Les **titres cotés en bourse** sont **évalués à leurs cours boursier**, les **titres non cotés** sont **évalués à la valeur mathématique** déterminée **sur la base des derniers états financiers disponibles**.

Des **provisions pour dépréciation** sont **comptabilisées en cas** de différence entre le **prix d'acquisition** et **la juste valeur des titres**.

Les **titres de transaction** et les **titres de placement** figurent **sous la rubrique portefeuille titre commercial**.

### **5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont **inscrites sous cette rubrique** les **créances impayées** et **contentieuses** ainsi que les **découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine** pendant une **période d'observation**.

## 6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

## 7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différents ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

## 8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

## 9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

## **10/ Inter-siège**

Le **compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.**

**Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.**

## **11/ Créances et dettes rattachées**

**Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.**

**Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.**

**Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.**

## **12/ Comptabilisation des engagements hors bilan**

**Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.**

## **13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

**Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.**

**Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.**

## **14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

**Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :**

- **Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.**

- **Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.**
- **Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.**
- **Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.**

#### **15/ Règles de prise en compte des produits**

**Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2008 sont déduits du résultat.**

#### **16/ Règle de prise en compte des charges**

**Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008. Les charges courus et non échus sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2008 sont rajoutées au résultat.**



### III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

#### 1/ NOTES SUR LE BILAN

##### 1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

##### NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2008 un solde débiteur de 197 240 KDT contre 34 159 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 163 081 KDT.

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Caisse Dinars	20 728	11 261	19 151
Caisse Devises	7 296	3 604	5 684
Inter Bank Services (IBS)	3 086	1 522	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	136 574	13 050	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	30 965	5 070	21 605
Centres de chèques postaux et TGT	193	153	53
Créances rattachées	3	0	4
Provisions	-1 605	-501	-1 605
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>197 240</b>	<b>34 159</b>	<b>76 796</b>

##### NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de 145 405 KDT au 30 juin 2008 contre 70 249 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 75 156 KDT.

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Créances sur les banques résidentes	0	0	4 000
Créances sur banques non résidentes	136 002	63 750	81 249
Créances sur les établissements financiers	9 141	6 252	8 114
Créances rattachées	262	247	182
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>145 405</b>	<b>70 249</b>	<b>93 545</b>

### **NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2008 un solde de 1 808 438 KDT contre 1 591 688 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 216 750 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 72 951 KDT au 30 juin 2008 contre 75 680 KDT au 30 juin 2007 soit une diminution de 2 729 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Comptes débiteurs</b>			
Comptes débiteurs de la clientèle	176 399	199 779	186 518
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	0	-1 400	-700
Agios réservés	-49 555	-45 459	-48 196
Créances rattachées	7 409	7 228	7 857
<b>Total comptes débiteurs</b>	<b>134 253</b>	<b>160 148</b>	<b>145 479</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>			
Portefeuille escompte	1 414 400	1 138 704	1 286 676
- Crédits court terme	607 339	579 617	593 588
dont Financements en devises	84 138	49 506	72 950
dont Crédits court terme en dinars	523 201	530 111	520 638
- Crédits moyen terme	653 223	408 875	563 502
- Crédits long terme **	153 838	150 212	129 586
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	3 520	3 641	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 652	71 802	61 409
Impayés	42 715	110 418	47 344
- Impayés crédits court terme	25 595	68 347	22 413
- Impayés Crédits moyen et long terme	11 555	26 859	12 262
- Impayés intérêts MLT	3 828	9 648	4 731
- Injonction de payer	1 737	5 564	7 938
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	285 201	248 564	268 325
Provisions pour créances douteuses	-128 697	-143 462	-119 834
Agios réservés	-23 395	-30 221	-22 832
Créances rattachées	6 088	5 370	5 956
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>1 653 484</b>	<b>1 404 816</b>	<b>1 532 181</b>
Crédits sur ressources spéciales	20 701	26 724	22 749
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>1 808 438</b>	<b>1 591 688</b>	<b>1 700 409</b>

#### **NOTE 4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse un solde de 267 337 KDT au 30 juin 2008 contre 257 402 KDT au 30 juin 2007, soit une augmentation de 9 935 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><i>Titres de placement</i></b>			
- Bons de trésor	242 079	235 438	269 419
- Placements SICAV	25 747	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV	-489	-3 784	-3 643
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>267 337</b>	<b>257 402</b>	<b>291 523</b>

#### **NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 184 KDT au 30 juin 2008 contre 46 661 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 11 322 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><i>Titres d'investissement</i></b>			
<b>Obligations</b>	<b>9 430</b>	<b>9 943</b>	<b>9 943</b>
Créances rattachées	309	48	281
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>9 349</b>	<b>9 601</b>	<b>9 834</b>
<b><i>Titres de participations</i></b>			
Titres de participations libérés	58 105	48 887	49 112
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314
Provisions sur placements SICAR	-2 601	-1 625	-2 475
Provisions pour dépréciation titres	-13 406	-15 532	-13 981
Créances rattachées	423	15	603
<b>Total titres de participations</b>	<b>47 835</b>	<b>37 059</b>	<b>38 573</b>
<b><i>Parts dans les entreprises liées</i></b>			
Parts dans les entreprises liées	911	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>57 184</b>	<b>46 661</b>	<b>48 407</b>

### **NOTE 6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **45 671 KDT** au **30 juin 2008** contre **27 858 KDT** au **30 juin 2007** et se détaille comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Immobilisation incorporelle</b>			
Logiciels de Base	2 049	1 026	2 180
<b>Immobilisation corporelle</b>			
Constructions	15 701	11 400	12 074
Terrains	1 367	1 367	1 367
Matériel Roulant	671	520	406
Matériel & Mobilier ...	1 818	1 652	1 738
Matériel Informatique	3 664	2 068	3 317
Agencement Aménagement Installation...	7 738	6 325	7 318
Immobilisation en cours	12 663	3 500	9 761
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>45 671</b>	<b>27 858</b>	<b>38 161</b>

### **NOTE 7 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de **143 920 KDT** au **30 juin 2008** contre **100 338 KDT** au **30 juin 2007** soit une augmentation de **42 783 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Portefeuille encaissement	87	28	73
Dépôts et cautionnements	832	353	363
Compensation Reçue	24 962	90	12 268
Débit à régulariser et divers	33 846	20 228	31 433
Position de Change	2 817		5 073
Comptes d'ajustement devises Débit	879	0	886
Débiteurs divers	3 330	2 159	4 388
Autres comptes de régularisation	3 425	14 684	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 117	2 046	2 120
Crédits directs et avances au personnel	29 723	24 381	27 261
Prêts sur fonds social	10 978	12 646	10 319
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 102	2 350	725
Autres titres	37 158	28 377	26 482
Provisions	-8 336	-7 004	-8 335
<b>Total autres actifs</b>	<b>143 920</b>	<b>100 338</b>	<b>114 105</b>

## 1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

### NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste **Banque Centrale et CCP passif** accuse un solde de **17 003 KDT** au **30 juin 2008** contre un solde nul au **30 juin 2007**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Pension	17 0032	-	-
BCT en devise	-	-	5 189
<b>Total Banque Centrale et CCP passif</b>	<b>17 003</b>	<b>-</b>	<b>5 189</b>

### NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les **dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers** s'élèvent au **30 juin 2008** à **87 124 KDT** contre **73 352 KDT** au **30 juin 2007** soit une **augmentation de 13 772 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Banques résidentes	43 968	62 078	91 028
Banques non résidentes	39 597	8 288	14 882
Etablissements financiers	3 467	2 931	3 208
Dettes rattachées	92	55	574
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>87 124</b>	<b>73 352</b>	<b>109 692</b>

### NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les **dépôts de la clientèle** présentent au **30 juin 2008** un solde de **2 234 090 KDT** contre **1 755 067 KDT** au **30 juin 2007** enregistrant une **augmentation de 479 023 KDT** et se détaillent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Dépôts à vue	624 687	510 637	554 397
Comptes d'épargne	707 236	612 132	673 949
Bons de caisse	163 519	151 819	161 568
Comptes à terme	216 476	137 298	176 168
Autres produits financiers	111 495	28 411	50 118
Certificats de dépôts	342 000	256 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	37 213	30 624	30 863
Autres sommes dues à la clientèle	26 185	15 837	20 672
Dettes rattachées	5 279	11 809	1 401
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>2 234 090</b>	<b>1 755 067</b>	<b>1 941 636</b>

### **NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 30 juin 2008 un solde de 112 016 KDT contre 116 243 KDT au 30 juin 2007.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Emprunts matérialisés</b>	72 000	70 000	70 000
<b>Dette rattachée sur emprunts matérialisés</b>	1 835	1 820	4 146
<b>Ressources spéciales</b>	37 885	43 773	40 890
<b>Dette rattachée ressources spéciales</b>	296	650	429
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>112 016</b>	<b>116 243</b>	<b>115 465</b>

### **NOTE 12 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 109 145 KDT au 30 juin 2008 contre 81 426 KDT au 30 juin 2007.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	10 132	3 629	9 092
<b>Créditeurs divers</b>	8 482	5 263	10 792
<b>Charges à payer</b>	13 588	10 311	12 592
<b>Agios perçus d'avance</b>	172	175	124
<b>Comptes d'ajustement devises Crédit</b>	1 994	1 213	2 142
<b>Compensation</b>	17 053	5 794	10 047
<b>Position de Change</b>	0	26 688	0
<b>Agios exigibles s/Ressources Spéciales</b>	398	1 142	1 341
<b>Agios exigibles s/arrangement</b>	72	21	86
<b>Crédit à régulariser et divers</b>	55 857	25 075	46 358
<b>Exigibles après encaissement</b>	1 397	2 115	7 369
<b>Total autres passifs</b>	<b>109 145</b>	<b>81 426</b>	<b>99 943</b>



**NOTE 13 : Capitaux propres**

Le capital social s'élève au 30 juin 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	399	11 761	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
Situation des capitaux propres au		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	réserve à régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Affectation résultat déficitaire 2007</b>										-9 416	9 416	
<b>Affectation de réserves à régime Fiscal (1)</b>							280					280
Variation du fonds social									-1 921			-1 921
Intérêt couru non échu sur ECA (2)											16 437	16 437
<b>Résultat déficitaire du premier semestre 2008</b>												
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>30-juin.-08</b>	<b>150 000</b>	<b>22 200</b>	<b>7 503</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>12 041</b>	<b>3 646</b>	<b>81 745</b>	<b>-189 947</b>	<b>16 437</b>	<b>105 817</b>

## 2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2008 un solde de 216 761 KDT contre 296 558 KDT au 30 juin 2007.

Les crédits documentaires s'élèvent à 166 411 KDT au 30 juin 2008 contre 124 012 KDT au 30 juin 2007.

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Cautions, avals et autres garanties données	216 761	296 558	231 786
Crédits documentaires	166 411	124 012	120 696
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>383 172</b>	<b>420 570</b>	<b>352 482</b>

### NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde 282 KDT au 30 juin 2008 contre 758 KDT au 30 juin 2007. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Engagements de financement donnés		72	
Engagements sur titres	282	686	386
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>282</b>	<b>758</b>	<b>386</b>

### NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 287 165 KDT au 30 juin 2008 contre 126 057 KDT au 30 juin 2007

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Garanties reçues de la clientèle	143 303	114 793	115 137
Garanties reçues de l'Etat, es établissements bancaires et financiers	143 862	11 264	90 443
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>287 165</b>	<b>126 057</b>	<b>205 580</b>



### **3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

#### **\* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de **85 319 KDT** en juin **2007** à **101 106 KDT** en juin **2008** enregistrant ainsi une augmentation de **15 787 KDT**.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

### **NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 68 701 KDT au 30 juin 2008 contre 58 461 KDT au 30 juin 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 10 240 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>			
<b>Marché monétaire au jour le jour</b>	<b>545</b>	<b>359</b>	<b>731</b>
<b>Placement en devises auprès des correspondants étrangers,</b>	<b>293</b>	<b>203</b>	<b>428</b>
<b>Marché monétaire à terme</b>	<b>1 425</b>	<b>1727</b>	<b>2 908</b>
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2 263</b>	<b>2 289</b>	<b>4 067</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>			
<b>Portefeuille effets</b>	<b>51 822</b>	<b>43 887</b>	<b>92 878</b>
. Court terme	<b>21 620</b>	<b>25 414</b>	<b>48 163</b>
- Financement devises	<b>1 963</b>	<b>1 263</b>	<b>2 955</b>
- Court terme Dinar	<b>19 657</b>	<b>24 151</b>	<b>45 208</b>
. Moyen et long terme.	<b>30 202</b>	<b>18 473</b>	<b>44 715</b>
<b>Comptes courants débiteurs.</b>	<b>9 683</b>	<b>7 840</b>	<b>17 266</b>
<b>Crédits sur ressources extérieures.</b>	<b>323</b>	<b>424</b>	<b>395</b>
<b>Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses</b>	<b>1 270</b>	<b>885</b>	<b>3 335</b>
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>63 098</b>	<b>53 036</b>	<b>113 874</b>
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>			
<b>Marché monétaire au jour le jour (BCT)</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Commission de compte.</b>	<b>595</b>	<b>866</b>	<b>1 808</b>
<b>Commission de découvert.</b>	<b>322</b>	<b>350</b>	<b>601</b>
<b>Commissions sur billets de trésorerie.</b>	<b>2</b>	<b>206</b>	<b>522</b>
<b>Avals cautions et acceptations bancaires.</b>	<b>2 395</b>	<b>1 714</b>	<b>3 481</b>
<b>Autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>3 340</b>	<b>3 136</b>	<b>6 412</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>68 701</b>	<b>58 461</b>	<b>124 353</b>

**NOTE 18 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent 17 628 KDT au 30 juin 2008 contre 15 873 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 1 755 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><i>Effets, chèques et opérations diverses</i></b>			
Effets à l'encaissement.	1 973	1 159	3 260
Effets escomptés.	246	211	431
Opérations diverses sur effets.	0	0	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	1 216	1 204	2 503
Opérations de virements.	1 007	903	1 858
Opérations sur titres.	0	64	225
Règlement de succession.	43	45	87
<b><i>Sous total</i></b>	<b>4 485</b>	<b>3 586</b>	<b>8 365</b>
<b><i>Commerce extérieur et change</i></b>			
Domiciliation et modification de titres.	66	68	132
Remises documentaires.	938	985	2 071
Opérations de change manuel.	57	1 114	1 394
Opérations de change en compte.	796	693	1 235
Virement et chèques en devises.	3	3	6
Commissions fixes sur chèques de voyage.	3	5	9
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	326	239	641
<b><i>Sous total</i></b>	<b>2 189</b>	<b>3 107</b>	<b>5 488</b>
<b><i>Autres commissions</i></b>			
Etude.	3 106	2 530	5 767
Frais de tenue de compte.	2 984	2 218	4 368
Opérations monétiques	2 071	1 802	3 776
Récupérations de frais postaux.	408	374	742
Autres.	2 385	2 256	4 310
<b><i>Sous total</i></b>	<b>10 954</b>	<b>9 180</b>	<b>18 963</b>
<b>Total commissions</b>	<b>17 628</b>	<b>15 873</b>	<b>32 816</b>

**NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2008, un montant de 14 008 KDT contre 10 323 KDT au 30 juin 2007 soit une augmentation de 3 685 KDT.

DESIGNATION	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
<b><i>Gain net sur titres de transaction</i></b>			
Bon de Trésor	0	0	2 592
<b><i>Total gain net sur titres de transaction</i></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 592</b>
<b><i>Gain net sur titres de placement</i></b>			
Bons de trésor	7 572	7 912	13 579
Reprise sur provisions	3 154	1 004	1 146
Provisions sur titres SICAV	0	0	0
<b><i>Total gain net sur titres de placement</i></b>	<b>10 726</b>	<b>8 916</b>	<b>14 725</b>
Gains nets sur opérations de change	3 282	1 406	4 696
<b><i>Total gain net sur opérations de change</i></b>	<b>3 282</b>	<b>1 406</b>	<b>4 696</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>14 008</b>	<b>10 323</b>	<b>22 013</b>

\* **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 37 258 KDT au 30 juin 2007 à 40 593 KDT au 30 juin 2008 enregistrant ainsi une progression de 3 335 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées,
- . Commissions encourues,
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

## **NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2008 un solde de 39 790 KDT contre 37 258 KDT au 30 juin 2007.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>			
Interbancaire.	2 827	953	4 575
Emprunt en devises auprès des correspondants.	47	725	434
Autres.	309	391	626
<b>Sous total</b>	<b>3 183</b>	<b>2 069</b>	<b>5 635</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>			
Dépôts à vue	1 465	2 232	3 886
Comptes d'épargne.	12 605	10 731	22 966
Bons de caisse	3 952	3 525	7 040
Comptes à terme	4 697	3 112	6 658
Placements en Dinars convertibles	1 061	824	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	617	438	1 122
Certificats de dépôts	7 238	9 025	16 135
<b>Sous total</b>	<b>31 635</b>	<b>29 887</b>	<b>59 679</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			
Charge sur emprunts extérieurs.	641	648	777
Charge sur emprunts obligataires.	4 236	4 478	8 546
<b>Sous total</b>	<b>4 877</b>	<b>5 126</b>	<b>9 323</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>			
Appel d'offres	46	0	41
Pension BTA	31	0	43
Injection	0	63	63
Autres.	18	113	441
<b>Sous total</b>	<b>95</b>	<b>176</b>	<b>588</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>39 790</b>	<b>37 258</b>	<b>75 225</b>

**NOTE 21 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élevèrent à 22 659 KDT au 30 juin 2008 contre 20 187 KDT au 30 juin 2007 enregistrant ainsi une progression de 2 472 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Rémunération du personnel titulaire</b>			
<b>Salaires de base</b>	<b>12 270</b>	<b>11 693</b>	<b>23 186</b>
<b>Heures supplémentaires.</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>139</b>
<b>Indemnité de représentation.</b>	<b>769</b>	<b>689</b>	<b>1 262</b>
<b>Indemnité de transport.</b>	<b>1 433</b>	<b>1 357</b>	<b>2 422</b>
<b>Indemnité de fonction.</b>	<b>494</b>	<b>303</b>	<b>663</b>
<b>Prime de technicité.</b>	<b>81</b>	<b>78</b>	<b>147</b>
<b>Allocation salaire unique &amp; allocation familiale.</b>	<b>189</b>	<b>188</b>	<b>374</b>
<b>Autres indemnités servies</b>	<b>1 631</b>	<b>1 090</b>	<b>1 842</b>
<b>Total rémunération du personnel</b>	<b>16 937</b>	<b>15 462</b>	<b>30 035</b>
<b>Charges sociales</b>			
<b>CNSS-CAVIS.</b>	<b>3 288</b>	<b>2 701</b>	<b>5 044</b>
<b>Assurances groupes.</b>	<b>801</b>	<b>686</b>	<b>1 428</b>
<b>Total charges sociales</b>	<b>4 089</b>	<b>3 387</b>	<b>6 472</b>
<b>Autres charges liées au personnel</b>			
<b>Taxes de formation professionnelle &amp; Foprolos</b>	<b>287</b>	<b>303</b>	<b>531</b>
<b>Frais du service médical</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>43</b>
<b>Frais de formation bancaire.</b>	<b>480</b>	<b>277</b>	<b>713</b>
<b>Autres</b>	<b>849</b>	<b>741</b>	<b>1 522</b>
<i>dont subvention. amicale</i>	<i>584</i>	<i>450</i>	<i>1 005</i>
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>1 633</b>	<b>1 338</b>	<b>2 809</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>22 659</b>	<b>20 187</b>	<b>39 316</b>

## **NOTE 22 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **9 496 KDT** au **30 juin 2008** contre **7 655 KDT** au **30 juin 2007** soit une **augmentation de 1 841 KDT**.

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>152</b>	<b>122</b>	<b>193</b>
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>			
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	<u>3 082</u>	<u>2 147</u>	<u>5 164</u>
Loyers.	<b>955</b>	<b>730</b>	<b>1 869</b>
Entretien et réparations (confiés au tiers).	<b>659</b>	<b>443</b>	<b>1 016</b>
Travaux et façons exécutées par tiers.	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	<b>338</b>	<b>243</b>	<b>555</b>
Prime d'assurances.	<b>276</b>	<b>188</b>	<b>428</b>
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	<b>847</b>	<b>540</b>	<b>1 291</b>
<i>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</i>	<u>437</u>	<u>366</u>	<u>717</u>
<i>Frais divers de gestion</i>	<u>5 825</u>	<u>5 020</u>	<u>13 837</u>
Annonces et insertions publicitaires.	<b>763</b>	<b>1 016</b>	<b>1 991</b>
Fournitures de bureau.	<b>580</b>	<b>493</b>	<b>1 247</b>
Documentation centrale.	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>81</b>
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	<b>1 504</b>	<b>1 115</b>	<b>2 653</b>
<i>Frais de téléphone</i>	<i>653</i>	<i>386</i>	<i>1 076</i>
<i>Lignes spécialisées</i>	<i>78</i>	<i>141</i>	<i>384</i>
<i>Web télégrammes</i>	<i>66</i>	<i>82</i>	<i>160</i>
<i>Frais SIBTEL</i>	<i>101</i>	<i>121</i>	<i>265</i>
<i>Frais de communications internationales</i>	<i>223</i>	<i>127</i>	<i>208</i>
<i>Frais postaux</i>	<i>383</i>	<i>258</i>	<i>560</i>
Frais d'actes et contentieux.	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>23</b>
Frais du conseil et d'assemblée.	<b>76</b>	<b>49</b>	<b>151</b>
Participation au budget de l'APB.	<b>109</b>	<b>38</b>	<b>145</b>
Dons et cotisations.	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>39</b>
Missions réceptions.	<b>276</b>	<b>304</b>	<b>650</b>
Autres	<b>2434</b>	<b>1 921</b>	<b>6 857</b>
<b>Total autres charges générale d'exploitation</b>	<b>9 344</b>	<b>7 533</b>	<b>19 717</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>9 496</b>	<b>7 655</b>	<b>19 910</b>

#### **4/ NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE**

##### **NOTE 23 :**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Le premier semestre 2008 a dégagé un flux de trésorerie positif de 181 473 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 49 337 KDT au début de la période à 230 810 KDT au 30 juin 2008.

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 198 970 KDT au 30 juin 2008. En revanche, ceux d'investissement et de financement ont dégagé des flux négatif respectivement de 16 493 KDT et 1 004 KDT.

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 230 810 KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

<b>Liquidité et équivalent de liquidité actif</b>	<b>334 842</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (AC 1)</b>	<b>198 841</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (AC 2)</b>	<b>136 001</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité passif</b>	<b>104 032</b>
<b>Banque Centrale et CCP (PA 1)</b>	<b>17 000</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (PA 2)</b>	<b>83 565</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers (PA 2)</b>	<b>3 467</b>
<b>Liquidité et équivalent de liquidité</b>	<b>230 810</b>



## 5.5.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers au 30 juin 2008

### AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

### CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

## ATTIJARI BANK

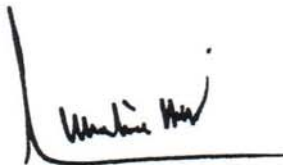
### AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2008

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2008. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2008



AMC Ernst & Young  
Nouredine HAJJI



CNF - Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI

## Notes complémentaires et rectificatives

### 1. État de flux de trésorerie rectifié

Le total des flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement au 30/06/2007 s'élève à 2 281 kDT au lieu de 2 354 kDT et toutes les autres rubriques de l'état de flux de trésorerie sont exactes.

L'état de flux de trésorerie rectificatif se présente comme suit au 30/06/2008 :

#### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 30 JUIN 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

<u>Activités d'exploitation</u>	Note	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		128 885	122 812	182 884
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-64 761	-61 269	-83 298
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-1 027	-61 141	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-119 132	-104 075	-233 359
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		288 575	19 806	216 712
Titres de placement		19 622	-32 132	-59 192
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-24 490	-23 131	-39 414
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-28 580	-5 902	-26 777
Impôt sur les bénéfices		-122	-140	-338
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>198 970</b>	<b>-145 172</b>	<b>-42 036</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		922	724	939
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-7 640	3 045	2 945
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-9 775	-1 488	-13 927
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-16 493</b>	<b>2 281</b>	<b>-10 043</b>
<b>Activités de financement</b>				
Emissions d'actions				0
Emissions d'emprunts		2 000		0
Remboursement d'emprunts			-10 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-3 004	-139	-3 023
Dividendes et autres distributions		0	-45	0
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>-1 004</b>	<b>-10 184</b>	<b>-13 023</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>181 473</b>	<b>-153 075</b>	<b>-65 102</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice</b>		<b>49 337</b>	<b>114 439</b>	<b>114 439</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	23	<b>230 810</b>	<b>-38 636</b>	<b>49 337</b>

## 2/Note complémentaire relative aux valeurs immobilisées.

### Acquisitions immobilisations

En dinars

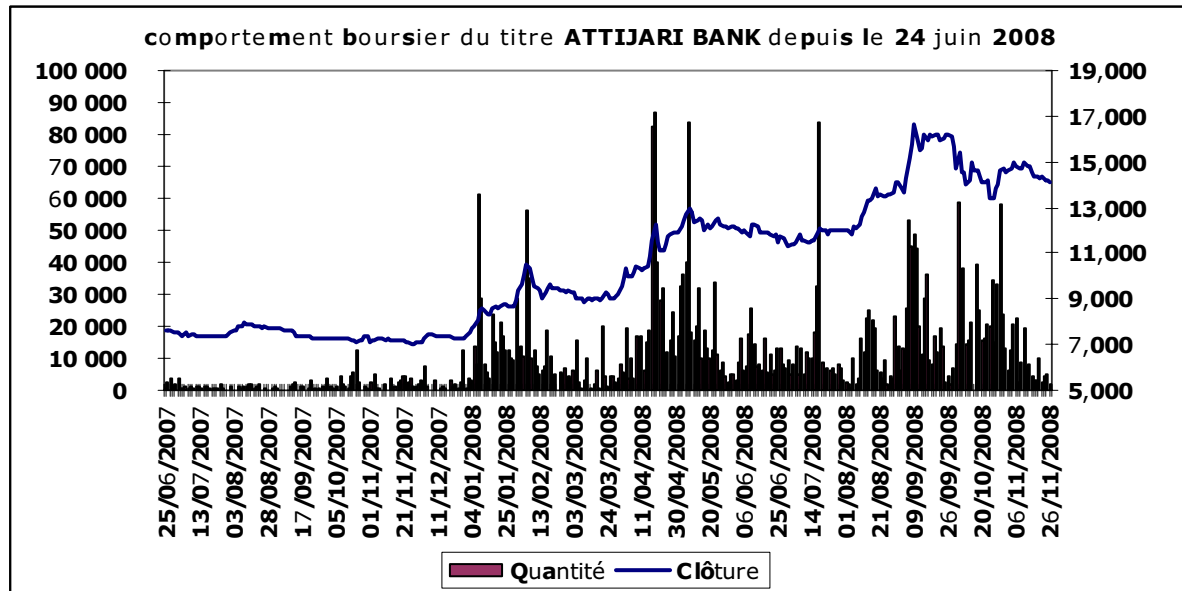
	31/12/2007	30/06/2008				
	Mont. brut	Acquisitions	Cessions	Mont. brut	Amort.	Montant net
<b>Immobilisation incorporelle</b>						
Logiciels de Base	7 116 421	391 213	0	7 507 634	5 458 925	2 048 710
<b>Immobilisation corporelle</b>					0	
Constructions	23 549 489	4 139 353	0	27 688 841	11 987 778	15 701 063
Terrains	1 367 234	0	0	1 367 234	0	1 367 234
Matériel Roulant	1 839 271	383 493	0	2 222 764	1 552 293	670 471
Matériel & Mobilier ...	5 967 548	253 586	0	6 221 133	4 402 710	1 818 423
Matériel Informatique	17 643 620	741 973	0	18 385 593	14 721 970	3 663 623
Agencement Aménagement Installation...	18 887 974	963 676	0	19 851 650	12 113 278	7 738 372
Immobilisation en cours	9 761 206	2 901 532		12 662 739		12 662 739
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>86 132 764</b>	<b>9 774 825</b>	<b>0</b>	<b>95 907 589</b>	<b>50 236 954</b>	<b>45 670 634</b>

## 3/Note explicative relative au portefeuille d'investissement

La dotation aux provisions pour dépréciation des titres constatée par les commissaires aux comptes lors des travaux d'examen limité de la situation arrêtée au 30 juin 2008 comporte un montant de 761 mDT se rapportant à des créances du groupe « Tahar FOURATI ».

## 5.6 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank

Comportement boursier de la valeur ATTIJARI BANK



Le titre **ATTIJARI BANK**, a connu un **parcours haussier** depuis la tenue de la dernière **Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'ATTIJARI BANK** en date du **24 juin 2008**, et a enregistré un **plus haut de l'année de 17,300D** et ce suite à la publication des états financiers **semestriels** affichant un résultat en nette **progression**. Au **30/09/2008** le titre a **clôturé à un cours de 16,080** dinars dégageant ainsi des **plus values annuelles de 120,27%**.

### Performance de la valeur ATTIJARI BANK

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2005	2006	2007	28/11/2008
Nominal (Dinars)	5	5	5	5
Nombre de titres admis	20 000 000	20 000 000	30 000 000	30 000 000
Cours de clôture (DT)	7,800	7,360	7,300	14,000
Plus haut de la période (DT)	9,380	9,570	8,500	17,300
Plus bas de la période (DT)	6,800	7,050	7,030	7,300
Nombre de titres traités	9 097 106	246 426	1 356 956	3 905 588
Volume des capitaux traités (mD)	76 615	6 467	10 727	48 894
Capitalisation Boursière (mD)	156 000	147 200	219 000	420 000
Taux de rotation (%)	45,48%	1,23%	4,52%	11,66%
Rendement (%)	- 4,87%	- 5,64%	- 0,81%	91,78%

## CHAPITRE 6: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 6-1 Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Attijari de Tunisie du 25 novembre 2005 a décidé la séparation des fonctions de président du conseil et du directeur général.

#### 6.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Moncef CHAFFAR <sup>1</sup>	Lui-même	Président <sup>2</sup>	2006-2008	Tunis
Mohamed KETTANI <sup>5</sup>	Lui-même	Administrateur	2007-2008	Casablanca
EI Moatassim BELGHAZI <sup>5</sup>	Lui-même	Administrateur	2007-2008	Casablanca
Hassen BERTAL <sup>3</sup>	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis
Boubker JAI <sup>4</sup>	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Casablanca
José REIG	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Madrid
Javierhidalgo BLAZQUEZ	Lui-même	Administrateur	2005-2008	Madrid
Ahmed RAHHOU <sup>1</sup>	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Casablanca
M'hammed DRISS	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis
Mzoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis
Mohamed Ali MABROUK	Lui-même	Administrateur	2006-2008	Tunis

1/ Cooptés par le Conseil d'Administration du 30 novembre 2005. Cooptations ratifiées par l'AGO du 29 mai 2006.

2/ Mandat de président du Conseil d'Administration renouvelé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2006.

3/ Coopté par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007 en remplacement de Mr Mohammed HAITAMI pour le restant du mandat de ce dernier. Cooptation ratifiée par l'AGO du 25 juin 2007.

4/ Coopté par le Conseil d'Administration du 05 mars 2007 en remplacement de Mr Mohammed GHALLAB pour le restant du mandat de ce dernier. Cooptation ratifiée par l'AGO du 25 juin 2007.

5/ Cooptés par le Conseil d'Administration du 06 juin 2008 en remplacement de Mrs ; Khalid OUDGHIRI et Saad BENDIDI pour le restant de leurs mandats respectifs. Cooptations ratifiées par l'AGO du 24 juin 2008.

#### 6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

##### Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Moncef CHAFFAR	Président du conseil d'administration*	30/11/2005	Tunis
Hassen BERTAL	Directeur Général**	08/06/ 2007	Tunis

\*Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08 décembre 2006

\*\* Mr Hassen BERTAL est nommé en remplacement de Mr Mohamed HAITAMI pour le restant de son mandat par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007 et coopté par l'AGO du 25 juin 2007.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque

##### Membres des organes de direction

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction	Adresse
Abdelaziz YAAQOUBI*	Directeur Général Adjoint	30/11/2005	Tunis

\* DGA en fonction depuis 2005 sans avoir préalablement été nommé par un conseil d'administration contrairement aux dispositions de l'article 212 du code des sociétés commerciales. La banque s'engage à régulariser cette situation.

### 6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membres	Principale activité exercée en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Moncef CHAFFAR	<b>PDG de L'UNION TUNISIENNE DE BANQUES</b>
Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Président Directeur Général de <b>ATTJARIWAFABANK</b></li> <li>- Responsable de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurances.</li> <li>- Président du conseil de surveillance de <b>WAFASALAF</b></li> <li>- Membre du conseil de surveillance de <b>WAFAIMMOBILIER</b></li> <li>- Membre du conseil de surveillance de <b>WAFABAIL</b></li> <li>- Vice président du conseil d'administration de la Sté <b>WAFASSURANCE</b></li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>BCM Corporation</b></li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>OGM SA</b></li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>WAFACORP</b></li> <li>- Vice président dans le <b>GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES</b> du Maroc</li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>DAR ADDAMANE</b></li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>FONDATION ACTUA</b></li> <li>- Président du conseil d'administration de la Sté <b>FONDATION ATTJARIWAFABANK</b></li> </ul>
El Moatassim* BELGHAZI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président Directeur Général de l'<b>ONA</b></li> <li>- Président Directeur Général de la <b>SOMED</b></li> <li>- Président de la <b>FONDEP</b></li> <li>- Membre du comité stratégique d'<b>ATTJARIWAFABANK</b></li> </ul>
Hassen BERTAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Général Adjoint du groupe <b>ATTJARIWAFABANK</b>, responsable de la banque de détail à l'international</li> <li>- Responsable du pôle banque de l'entreprise à <b>ATTJARIWAFABANK</b></li> <li>- Directeur Général et administrateur de <b>BMCI Leasing</b></li> <li>- Directeur Général du groupe international <b>IVECO</b></li> </ul>
Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur général d'<b>ATTJARIWAFABANK</b> responsable du pôle Supports et moyens</li> <li>- Directeur général d'<b>ATTJARIWAFABANK</b> responsable du pôle Banque de Financement et Investissement et filiales financières</li> <li>- Directeur général d'<b>ATTJARIWAFABANK</b> responsable du pôle Banque de Détail</li> <li>- Directeur général d'<b>ATTJARIWAFABANK</b> responsable (par intérim) du pôle Banque d'investissement et des marchés</li> </ul>

\* Mr El Môtassim BELGHAZI a été nommé administrateur au sein d'ATTJARI Bank par le Conseil d'Administration du 06-06-2008 en remplacement de Mr Saad BENDIDI pour la période restante de son mandat.

**Javier BLAZQUEZ** **hidalgo**

-Sous directeur Général de la Sté **BMC**  
-Directeur de la Banque d'Entreprises

**Ahmed RAHOU**

- Président Directeur Général de la Sté **LESIEUR CRISTAL Casablanca-**  
- Président Directeur Général de la Sté **CRISTAL TUNISIE à Tunis**  
- Président Directeur Général de la Sté **MONEGASQUE à Casablanca**  
- Président Directeur Général de la Sté **CMB à Casablanca**  
- Président Directeur Général de la Sté **MARONA à Agadir**

**M'hamed DRISS**

- **PDG** de la société gérante de l' hôtel **MARHABA & MARHABA CLUB**  
- **PDG** de la société gérante de l' hôtel **TOUR KHALAF**  
- **PDG** du **COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE**  
- **PDG** de la société **AQUACULTURE TUNISIENNE**  
- **DGA** de la société **SALWA CITE** gérante de l'hôtel « **TEJ MARHABA** »  
- **DGA** de la société hôtelière touristique gérante des hôtels « **SALEM** » & « **SALEM ROYAL** »  
- **DGA** de la société **MARHABA BELVEDERE** gérante de l'hôtel « **SHERATON** »  
- **DGA** de la société gérante de l' hôtel « **IMPERIAL MARHABA** »  
- **DGA** de la société **ECHIFA CLINIQUE « LES OLIVIERS »**  
- **DGA** de la société de Mise en Valeurs et de Développement Agricole « **M'RAISSA** »

**M'zoughi MZABI**

- Président Directeur Général de la Sté **ROYAL GARDEN PALACE**  
- Président Directeur Général de la Sté **PALM AZUR**  
- Président Directeur Général de la Sté **ATLANTIDE**  
- Président Directeur Général de la Sté **MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE**  
- Président Directeur Général de la Sté **MAGHREB INVEST**  
- Président Directeur Général de la Sté **CARTHAGO OIL COMPANY**

**Mohamed Ali MABROUK**

- Président Directeur Général de la Sté **EXIS**  
- Président Directeur Général de la Sté **COMIT**  
- Président Directeur Général de la Sté **SIM/ Sté l'Immobilière de Monoprix développement mécanique**  
- Directeur Général de la **SNMVT MONOPRIX**

#### 6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

<b>Membres</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>Moncef CHAFFAR</b>	-Néant
<b>Mohamed EL KETTANI</b>	- Administrateur de <b>Bank Al AMAL</b> - Administrateur de <b>DAR ADDAMANE</b> - Administrateur de <b>l'APSF</b>
<b>El Moatassim BELGHAZI</b>	- Administrateur du <b>Groupe ONA</b> - Administrateur d' <b>AttijariWafa Bank</b>
<b>Hassen BERTAL</b>	- Président du conseil d'administration de <b>la Sté SUD SICAR</b> - Administrateur de <b>la Sté ATTJARI LEASING</b>
<b>Boubker JAI</b>	- Administrateur du <b>Centre Monétique Interbancaire</b> - Administrateur de <b>VISA INTERNATIONAL zone CEMA</b>
<b>José REIG</b>	- Administrateur d' <b>AttijariWafa Bank</b>
<b>Javier BLAZQUEZ</b> hidalgo	- Administrateur de <b>la Sté AMERICAN EXPRESS</b> - Administrateur de <b>la Sté DINERS ESPANIA SA</b> - Administrateur de <b>la Sté SANTANDER DE LEASING</b> - Administrateur de <b>la Sté BANSALEASING SA</b> - Administrateur de <b>la Sté ATTJARIWABA BANK</b>
<b>Ahmed RAHOU</b>	- Administrateur de <b>la Sté RAFINERIE AFRICAINE à TUNIS</b> - Administrateur de <b>la Sté AGENCE NATIONALE DE LA REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS à RABAT</b> - Administrateur de <b>la Sté CIMR à CASABLANCA</b> - Administrateur de <b>la Sté ROYAL AIR MAROC à CASABLANCA</b>
<b>M'hamed DRISS</b>	- Administrateur de <b>la Sté hôtelière SAHARA DOUZ</b> - Administrateur de <b>la Sté INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR</b> - Administrateur de <b>la Sté Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR</b> - Administrateur de <b>la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT</b>
<b>M'zoughi MZABI</b>	- Administrateur de <b>la Sté ROYAL GARDEN PALACE</b> - Administrateur de <b>la Sté PALM AZUR</b> - Administrateur de <b>la Sté ATLANTIDE</b> - Administrateur de <b>la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE</b> - Administrateur de <b>la Sté MAGHREB INVEST</b> - Administrateur de <b>la Sté ARTES</b>
<b>Mohamed MABROUK</b> Ali	- Administrateur de <b>la Sté COPIT</b> - Administrateur de <b>la Sté ESSANABEL</b> - Administrateur de <b>la Sté GCT</b> - Administrateur de <b>la Sté LE MOTEUR</b> - Administrateur de <b>la Sté MAGHREB INVEST</b> - Administrateur de <b>la Sté MONOGROS</b>



## 6.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2007

### 6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2007

Les Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2006 et 2007 ont été comme suit :

Organe	Exercice 2006		Exercice 2007	
	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature
<b>Membres de Direction</b>	<b>259 (bruts)</b> (Directeur Général + deux DGA)	- Voitures de fonction - Bons d'essence - Carte carburant - Loyer - Frais d'électricité, eau et téléphone	<b>282 (bruts) <sup>(1)</sup></b> (Directeur Général et DGA) <sup>(2)</sup>	- Voitures de fonction - Bons d'essence - Loyer - Frais d'électricité, eau et téléphone
<b>Président du Conseil d'Administration</b>	<b>98 (brut)</b>	- Voiture de fonction - Bons d'essence	<b>151 (brut)</b>	- Voiture de fonction - Bons d'essence
<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>23 (bruts)</b> jetons de présence	-	<b>27 bruts (jetons de présence)</b>	-

(1) à fin 2007 MM Mohamed HAITAMI et Mohamed Ghazi BEN TOUNES n'assurent plus respectivement les fonctions de Directeur général et Directeur général adjoint et la banque ne compte désormais qu'un seul et unique DGA

(2) lors de son départ Mr Mohamed HAITAMI a reçu une gratification de fin de mandat de 47 mDT

### 6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

En mDT

Membres du Conseil d'administration et de direction	Crédits	Engagements par signature	Portage	Total Engagements
<b>Groupe DRISS</b>	<b>12 081 493</b>	<b>266 179</b>	<b>0</b>	<b>12 347 672</b>
<b>Groupe MZABI</b>	<b>16 201 685</b>	<b>2 697 916</b>	<b>0</b>	<b>18 899 601</b>
<b>Groupe Mohamed Ali MABROUK</b>	<b>21 982 596</b>	<b>4 407 183</b>	<b>0</b>	<b>26 389 779</b>
<b>Total</b>	<b>50 265 774</b>	<b>7 371 278</b>	<b>0</b>	<b>57 637 052</b>

### 6.3 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
<b>AMC, Ernst &amp; Young,</b> Société inscrite au tableau de l'Ordre des <b>Experts Comptables</b> de Tunisie, représentée par <b>Mr Noureddine HAJJI</b>	<b>Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie</b> <b>Tél. : 70 749 111</b> <b>Fax : 70 749 045</b> <b>E-Mail :</b> noureddine.hajji@ey.com.tn	<b>2006 - 2008</b>
<b>CNF, Cabinet Neji Fethi*</b> Société inscrite au tableau de l'Ordre des <b>Experts Comptables</b> de Tunisie, représentée par <b>Mr Neji Fethi</b>	<b>2 rue Hamza abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis -Tunisie</b> <b>Tél. : 71 23 87 56</b> <b>Fax : 71 23 87 56</b> <b>E-Mail : neji.fethinf.tn.com</b>	<b>2007 - 2009</b>

\* **AGO** du 25 juin 2007

**6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital**

Néant

## CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 7.1 Evolution récente et orientations

#### 7.1.1 Evolution récente

En 2007, la banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 104,784MD accusant une hausse de 28,6% par rapport à 2006 due à la hausse de la marge en intérêt de 3,97%, de la marge sur commission de 20,04% conjuguée à une hausse de plus que 100% des gains sur portefeuilles commercial et opérations financières.

A la même date, les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 12,2% passant à 1941, 636 MD soit une part de marché de 7,7%. Les crédits ont totalisé un montant de 1700,409 MD au 31/12/2007 affichant une évolution de 12,3% et accaparant ainsi 7,3% de parts de marché.

Le portefeuille créances a connu une amélioration du taux des créances classées passant de 21,9% en 2006 à 17,80% en 2007. Quant au ratio de couverture des créances classées, il s'est situé à 45,9% contre 38,26% en 2006.

Pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2008, la banque a continué sur sa lancée en réalisant des améliorations notamment au niveau du PNB qui a progressé de 26 %, le ratio de couverture des créances classées qui est passé à 47,1 % et la part des créances classées qui a baissé à 17,3 % et ce par rapport à la même période en 2007.

Au 30 juin 2008, les ratios de solvabilité et de liquidité d'ATTIJARI BANK se sont situés respectivement à 2,19% contre 1,95% au 30/06/ 2007 et de 118% contre 114% au 30/06/2007.

Au 30 septembre 2008, l'encours des crédits à la clientèle a augmenté de 20,7% par rapport à la même période 2007.

L'encours des dépôts de la clientèle a aussi augmenté pour atteindre 2 327mDT au 30/09/2008, soit une évolution de 34,6% par rapport à son niveau au 30/09/2007

La marge d'intérêts au 30/09/2008 a enregistré une hausse 29,1% par rapport à son niveau au 30/09/2007 pour atteindre 46 887mDT

Le produit net bancaire à atteint 94 072mDT au 30/09/2008 contre 77 865mDT au 30/09/2007 soit une augmentation de 20,8%.

Le total des actifs classés est passé de 561 246 mDT au 30/09/2007 à 456 663 mD au 30/09/2008 enregistrant une baisse de 104 583 mDT soit 18,6%

Au 30/09/2008 le taux de créances classées représente 16,7% du total engagement de la banque contre un taux de 24,40% au 30/09/2007.

#### 7.1.2 Stratégie de développement

Dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque

comme un **acteur de référence** sur le **marché** et fixe des **objectifs ambitieux** de **développement à l'horizon 2012** :

- **banque universelle** fortement **présente** sur **l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises** ;
- **contribution active à la performance** du **système bancaire tunisien** : **gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels** ;
- **réalisation de performances financières** et **génération d'un retour sur investissement intéressant**.

**La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.**

Cette **méthodologie se décline en trois grands axes** :

- **Analyse systématique des leviers de création de valeur** :
  - ✓ focalisation sur les **priorités** ;
  - ✓ **groupes de travail pluridisciplinaires** ;
  - ✓ **capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank**.
- **Gestion proactive du passif** :
  - ✓ **recouvrement** ;
  - ✓ **apurement des suspens**.
- **Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir** :
  - ✓ **la banque de détail** ;
  - ✓ **la banque d'Entreprise** ;
  - ✓ **la banque d'Investissement** ;
  - ✓ **les fonctions transversales**.

**La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.**

**A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, la Banque entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.**

## 7.2 Perspectives d'avenir

### 7.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2006-2010

**Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Attijari Bank 2006 » enregistré le 11 décembre 2006 sous le n° 06-002 à l'occasion des opérations d'augmentation de capital et d'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions, sont différentes de celles publiées dans le présent prospectus. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :**

### **1-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT :**

Les années **2008 à 2012** accuseront un recours aux dépôts des banques de la place moindre que prévu dans le **Business plan 2006-2010** qui passe de **280 MDT à 80 MDT** en **2008** et de **321 MDT à 40 MDT** en **2010**.

### **2-Emprunt et ressources spéciales :**

L'AGO du **24/06/2008** a autorisé la banque à émettre des emprunts obligataires à hauteur de **150 MDT** en une ou plusieurs émissions sur les exercices **2008, 2009** et **2010** dans la perspective de consolider le créneau des crédits logement à long terme.

Il est à signaler que l'emprunt obligataire convertible en actions émis en décembre **2006** a été comptabilisé au niveau des états financiers prévisionnels **2006-2010** dans la rubrique « **Emprunts et ressources spéciales** ». Lors de l'arrêté des états financiers au **31/12/2006**, l'OCA a été reclassé au niveau de la rubrique « **Autres capitaux propres** » conformément à la norme comptable **21** relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires .

### **3-Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :**

Suite à la récente législation de la Banque Centrale de Tunisie, la banque a procédé à la majoration des taux de la réserve obligatoire comme suit :

- le taux de la réserve obligatoire appliqué sur les encours de dépôts à vue, des autres sommes dues à la clientèle et des certificats de dépôts dont la durée de vie initiale est inférieur à **3 mois** passe de **5 % à 10 %**.
- Le taux de la réserve obligatoire applicable aux certificats de dépôts, les comptes à terme, les bons de caisse et les autres produits financiers dont le durée initiale est supérieure à **3 mois** et inférieure à **24 mois** passe de **1 % à 2 %**.
- Le taux de la réserve obligatoire applicable à l'épargne dont la durée initiale est supérieure à **3 mois** et inférieure à **24 mois** passe de **0 % à 2 %**.

### **4-Créances sur les établissements bancaires et financiers :**

La banque prévoit une baisse des créances sur les établissements bancaires et financiers durant la période **2008-2012** en raison de l'affectation des liquidités disponibles en portefeuille commercial et investissement.

	en MDT		
	2008	2009	2010
Ancien BP	195	229	249
Nouveau BP	112	135	162

### **5-Portefuille titres :**

Pendant la période **2008-2012** la banque prévoit le placement de l'excédent de liquidité dans le portefeuille commercial sous forme de bons de trésor et de titres de transaction et en portefeuille investissement en parallèle à la cession des participations non performantes.

en MDT

		2008	2009	2010
Ancien BP	Portefeuille commercial	178	187	240
	Portefeuille investissement	71	71	71
	Encours fin d'année Portefeuille titres	249	258	311
Nouveau BP	Portefeuille commercial	282	317	344
	Portefeuille investissement	56	52	48
	Encours fin d'année Portefeuille titres	338	369	392

## 6-Valeurs immobilisées :

Les immobilisations évolueront suivant un rythme plus élevé en raison de :

- Investissements mobiliers et immobiliers pour l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- L'implémentation du système d'information DELTA global banking ;
- La construction du nouveau siège de la banque.

en MDT

		2008	2009	2010
Ancien BP	Immobilisations brutes	73,9	79,7	81,4
	Amortissements cumulés	14,3	21	28,3
	VCN	59,6	58,7	53,1
Nouveau BP	Immobilisations brutes	117	180	197,6
	Amortissements cumulés	55,5	70	82
	VCN	61,5	110	115,6

Par ailleurs, la confrontation des réalisations de l'exercice 2007 par rapport aux prévisions établies en 2006 et publiées en 2007 au niveau du document de référence « ATTJARI BANK 2006 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En mD

Rubriques	Prévisions 2007	Réalisations 2007	Ecarts (réalisé/prévisionnel)	Commentaires
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 112	1 942	-170	Le marché n'a pas réagi favorablement suite à l'annonce du résultat déficitaire de 176 MDT au titre de l'exercice 2006
Emprunts et ressources spéciales	164	115	-49	La différence provient principalement du reclassement de l'emprunt obligataire convertible en actions au bilan du passif vers les capitaux propres
Créances sur la clientèle	2 104	1 700	-404	La différence est imputable au supplément de dotations aux provisions et à l'action de cession d'un portefeuille de créance à hauteur de 59 MDT
Portefeuille d'investissement	71	48	-23	Règlement par anticipation courant 2007 de 10 MDT représentant les parts dans l'ex Sud Invest

Les immobilisations	51	38	-13	Le programme d'ouverture d'agences et d'extension du réseau a été en partie reporté pour l'année 2008
Les intérêts et revenus assimilés	145,2	124,4	-20,8	Non réalisation des objectifs en matière d'octroi de créances à la clientèle
Commissions (en produit)	26,5	32,8	6,3	L'évolution émane de l'action de mise à jour des conditions de banque, de l'évolution du volume opératoire et de l'essor de l'activité monétique (plus de 1,247 MDT)
Revenus du portefeuille d'investissement	0,1	1,8	1,7	Réalisation de produits supplémentaires : - Perception d'Intérêt sur emprunt obligataire 0,342 MDT - Perception de dividendes de 0,784 MDT suite à l'amélioration de la situation financière de certaines participations
Les intérêts encourus	86,4	75,2	-11,2	Non réalisation des objectifs en matière de collecte des dépôts de la clientèle
PNB	108,1	104,8	-3,3	Effet agios réservés
Dotations aux Provisions sur créances	16,5	51,1	34,6	L'évaluation des garanties reçues de la clientèle est à l'origine de la révision à la hausse des actifs classés qui ont entraîné une nette appréciation des dotations aux provisions pour dépréciation des créances
Frais de personnel	38,4	39,3	0,9	Orientation des recrutements vers des cadres hautement qualifiés et expérimentés
Charges générales d'exploitation	14,5	20	5,5	Hausse des charges d'assistance liées au programme de transformation et de développement de la banque (5,196 MDT)
Résultat net	30	-9,4	-39,4	Les dotations aux provisions pour créances clientèle et risques et charges (suspens et écarts comptables) ont obéré le résultat en 2007

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'Etat de réalisation de ses prévisions.

L'Etat des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

7.2.2 Les prévisions 2008-2012

Les perspectives d'avenir de la banque Attijari pour la période 2008-2012 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2007 et ont été approuvées par le conseil d'administration du 11/09/2008.

7.2.2.1 Les hypothèses de prévisions retenues

<b>Hypothèses</b>																															
<b>Caisse et avoirs</b>	<p>L'hypothèse de travail retenue prévoit l'indexation des fonds IBS sur les dépôts de la clientèle à hauteur de 0,23 % des dépôts à vue et des comptes d'épargne en fin de période.</p> <p>La caisse devises représente à elle 1 % des dépôts à vue.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale placements NOSTRO » évoluera de 1 000 mDT chaque année à partir de 2008.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale comptes ordinaires » résulte de l'application du ratio de la réserve obligatoire tel que prévu par la circulaire BCT n° 2008-20 du 30 septembre 2008.</p>																														
<b>Créances sur les établissements financiers</b>	<p>Les créances sur les banques résidentes enregistreront une hausse de 1 000 mDT chaque année, alors que les créances sur les banques non résidentes et les établissements financiers connaîtront une évolution annuelle moyenne de 20 %.</p> <p>Les taux moyens de rémunération sur toute la période s'élèveront à :</p> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Taux de rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Créances Dinars</td> <td>3,6 %</td> </tr> <tr> <td>Créances Devises</td> <td>5,3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Taux de rémunération	Créances Dinars	3,6 %	Créances Devises	5,3 %																								
Rubrique	Taux de rémunération																														
Créances Dinars	3,6 %																														
Créances Devises	5,3 %																														
<b>Créances sur la clientèle</b>	<p>Pour les créances sur la clientèle, la banque prévoit une croissance moyenne de 11,3 % sur la période 2008-2012.</p> <p>La mise en place, courant 2008, de la banque de l'entreprise et de la banque des particuliers et professionnels sera achevée et toutes les mesures de formation et de renforcement des équipes de conseillers et d'attachés commenceront à donner leurs fruits.</p> <p>Durant la période du business plan, l'évolution de l'activité marché des particuliers et des professionnels sera aux alentours de 14,9 %. L'activité du marché de l'entreprise augmentera en moyenne de 9,9 %</p> <p>Les taux moyens de rémunération suivants seront retenus :</p> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Découverts autorisés</td> <td>12,50 %</td> <td>13,00 %</td> <td>13,00 %</td> <td>13,00 %</td> <td>13,00 %</td> </tr> <tr> <td>Crédits courts termes</td> <td>7,55 %</td> <td>7,55 %</td> <td>7,60 %</td> <td>7,65 %</td> <td>7,75 %</td> </tr> <tr> <td>Crédit moyens et longs termes</td> <td>7,50 %</td> <td>7,50 %</td> <td>7,55 %</td> <td>7,60 %</td> <td>7,60 %</td> </tr> <tr> <td>Arrangement consolidation et rééchelonnement</td> <td>0,88 %</td> <td>0,90 %</td> <td>0,90 %</td> <td>0,90 %</td> <td>0,90 %</td> </tr> </tbody> </table>		2008	2009	2010	2011	2012	Découverts autorisés	12,50 %	13,00 %	13,00 %	13,00 %	13,00 %	Crédits courts termes	7,55 %	7,55 %	7,60 %	7,65 %	7,75 %	Crédit moyens et longs termes	7,50 %	7,50 %	7,55 %	7,60 %	7,60 %	Arrangement consolidation et rééchelonnement	0,88 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
	2008	2009	2010	2011	2012																										
Découverts autorisés	12,50 %	13,00 %	13,00 %	13,00 %	13,00 %																										
Crédits courts termes	7,55 %	7,55 %	7,60 %	7,65 %	7,75 %																										
Crédit moyens et longs termes	7,50 %	7,50 %	7,55 %	7,60 %	7,60 %																										
Arrangement consolidation et rééchelonnement	0,88 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %																										
<b>Portefeuille titres commercial</b>	<p>Le portefeuille titre commercial est composé essentiellement des bons de trésor. L'hypothèse de travail retenue prévoit un accroissement des placements en Bon de Trésor de 20 000 mDT chaque année.</p> <p>L'excédent de trésorerie prévisionnel sera réinvesti sur le marché boursier sous forme de titres de transactions dans la perspective de réaliser des plus-values sur les valeurs les mieux cotées sur la place.</p> <p>Pour ce qui est des produits des placements, la banque estime un rendement annuel moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6,5 % au titre du revenu des placements en bon de Trésor</li> <li>▪ Une plus value de 1 % en cas de cession</li> <li>▪ Les titres de transaction généreront un rendement annuel de 1,5 %</li> </ul>																														
<b>Portefeuille titres d'investissement</b>	<p>Concernant les titres de participations la banque ne compte pas augmenter davantage ses parts dans les filiales et poursuivra sa politique de cession des titres non performants (dont la VCN est estimée à 6 000 mDT) sur toute la période couverte par le business plan.</p>																														



	<p>En <b>parallèle</b>, la banque procédera courant <b>2011</b> et <b>2012</b> à des investissements en valeurs solides à hauteur respectivement de <b>16 000 mDT</b> en <b>2011</b> et <b>32 000 mDT</b> en <b>2012</b>.</p> <p>En matière de couverture des dépréciations des titres, les provisions seront à hauteur de <b>23,74 %</b> de la valeur brute des participations en <b>2008</b>. Ce taux décroîtra pendant les années suivantes tenant compte de l'amélioration de la situation des filiales et des cessions des titres non performants pour atteindre son seuil le plus bas de <b>9,9 %</b> en <b>2012</b>.</p> <table border="1" data-bbox="448 421 1358 477"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de provision</td> <td>23,74 %</td> <td>22,02 %</td> <td>20,45 %</td> <td>15,14 %</td> <td>9,90 %</td> </tr> </tbody> </table>		2008	2009	2010	2011	2012	Taux de provision	23,74 %	22,02 %	20,45 %	15,14 %	9,90 %		
	2008	2009	2010	2011	2012										
Taux de provision	23,74 %	22,02 %	20,45 %	15,14 %	9,90 %										
<p>Valeurs immobilisées</p>	<p>La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'ouverture de nouvelles agences et à l'extension du réseau selon la cadence suivante :</p> <table border="1" data-bbox="448 622 1417 701"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'ouverture de nouvelles agences</td> <td>20</td> <td>23</td> <td>26</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>127</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le transfert vers le nouveau siège aura lieu à la fin des travaux de construction en <b>2010</b>. Le coût du nouveau siège de la banque est estimé à <b>45 000 mDT</b>.</p> <p>Les années <b>2008</b> et <b>2009</b> vivront au rythme du changement du système d'information actuel et l'implémentation du nouveau logiciel <b>DELTA</b> estimé à <b>18 000 mDT</b>.</p>	Libellé	2008	2009	2010	2011	2012	Total	Nombre d'ouverture de nouvelles agences	20	23	26	29	29	127
Libellé	2008	2009	2010	2011	2012	Total									
Nombre d'ouverture de nouvelles agences	20	23	26	29	29	127									
<p>Dépôts et avoirs des établissements financiers</p>	<p>Les dépôts et avoirs des banques et des établissements financiers subiront une baisse progressive en raison de l'augmentation des dépôts de la clientèle.</p> <p>Les taux moyens de rémunération des dépôts sur la période seront fixés à :</p> <table border="1" data-bbox="448 1010 1155 1093"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Taux de rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts en Dinars</td> <td>5,25 %</td> </tr> <tr> <td>Dépôts en Devises</td> <td>2,92 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Taux de rémunération	Dépôts en Dinars	5,25 %	Dépôts en Devises	2,92 %								
Rubrique	Taux de rémunération														
Dépôts en Dinars	5,25 %														
Dépôts en Devises	2,92 %														
<p>Dépôts et avoirs de la clientèle</p>	<p>La politique commerciale de la banque en matière de dépôts de la clientèle vise à faire évoluer leurs volumes en moyenne de <b>12,9 %</b> entre <b>2008</b> et <b>2012</b>.</p> <p>Les fluctuations de croissance des dépôts entre les années s'expliquent par une prévision d'actions commerciales de la part des concurrents. Par ailleurs ces mêmes dépôts seront consolidés par l'émission d'un emprunt obligataire.</p> <p>Pour la période couverte par le business plan, les nouvelles agences généreront des dépôts additionnels de <b>1 000 mDT</b> par agence pendant leur premier exercice d'activité, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DAV 400 mDT</li> <li>▪ DAT 100 mDT</li> <li>▪ Epargne 450 mDT</li> <li>▪ ASDC 50 mDT</li> </ul> <p>Ces estimations sont basées sur les observations historiques des ouvertures en <b>2007</b> et jusqu'au premier semestre <b>2008</b></p> <p>La part des DAV rémunérés est estimée à <b>12,2 %</b> entre <b>2008</b> et <b>2012</b> avec les objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maximiser la rémunération des TRE,</li> <li>▪ Orienter les DAV des institutionnels rémunérés au <b>TMM-0,25 %</b> vers d'autres produits (CD et DAT)</li> <li>▪ Réduire le taux de rémunération jusqu'à la limite du taux plancher de <b>2 %</b>.</li> </ul> <p>Pour les anciennes agences de la banque l'évolution des dépôts suivra la cadence suivante :</p> <table border="1" data-bbox="448 1798 1374 1854"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'évolution</td> <td>14,2 %</td> <td>9 %</td> <td>12,3 %</td> <td>12,1 %</td> <td>11,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour la rémunération, la Banque a opté pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un taux de rémunération des DAV dégressif de <b>4,14 %</b> en <b>2008</b> à <b>2,20 %</b> en <b>2012</b></li> <li>▪ un taux de rémunération de l'épargne stable fixé à <b>3,6 %</b></li> <li>▪ un taux de rémunération des certificats de dépôts stable fixé à <b>5,75 %</b></li> </ul>		2008	2009	2010	2011	2012	Taux d'évolution	14,2 %	9 %	12,3 %	12,1 %	11,7 %		
	2008	2009	2010	2011	2012										
Taux d'évolution	14,2 %	9 %	12,3 %	12,1 %	11,7 %										

	<ul style="list-style-type: none"> <li>un taux de rémunération des <b>Bons de caisse</b>, des <b>dépôts à terme</b> et des <b>autres produits financiers stables</b> fixés à <b>5 %</b>.</li> </ul> <table border="1" data-bbox="448 300 1402 483"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts à vue</td> <td>0,51 %</td> <td>0,38 %</td> <td>0,34 %</td> <td>0,31 %</td> <td>0,27 %</td> </tr> <tr> <td>Comptes d'épargne</td> <td>3,60 %</td> <td>3,60 %</td> <td>3,60 %</td> <td>3,60 %</td> <td>3,60 %</td> </tr> <tr> <td>Comptes à terme</td> <td>5,10 %</td> <td>5,00 %</td> <td>5,00 %</td> <td>5,00 %</td> <td>5,00 %</td> </tr> <tr> <td>Certificats de dépôts</td> <td>5,88 %</td> <td>5,75 %</td> <td>5,75 %</td> <td>5,75 %</td> <td>5,75 %</td> </tr> </tbody> </table>		2008	2009	2010	2011	2012	Dépôts à vue	0,51 %	0,38 %	0,34 %	0,31 %	0,27 %	Comptes d'épargne	3,60 %	3,60 %	3,60 %	3,60 %	3,60 %	Comptes à terme	5,10 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	Certificats de dépôts	5,88 %	5,75 %	5,75 %	5,75 %	5,75 %
	2008	2009	2010	2011	2012																										
Dépôts à vue	0,51 %	0,38 %	0,34 %	0,31 %	0,27 %																										
Comptes d'épargne	3,60 %	3,60 %	3,60 %	3,60 %	3,60 %																										
Comptes à terme	5,10 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %																										
Certificats de dépôts	5,88 %	5,75 %	5,75 %	5,75 %	5,75 %																										
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<p>Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une émission obligataire à hauteur de <b>150 000 mDT</b> à réaliser en deux tranches.</p> <p>La première tranche est prévue à fin <b>2008</b> pour <b>50 000 mDT</b> avec un <b>amortissement mixte</b> (<b>40 000 mDT</b> « catégorie A » sur <b>15 ans</b> et le reliquat de <b>10 000 mDT</b> « catégorie B » sur <b>20 ans</b>).</p> <p>La deuxième tranche est prévue courant juin <b>2009</b>, pour <b>100 000 mDT</b> avec un <b>amortissement mixte</b> (<b>20 000 mDT</b> seront <b>amortis sur 15 ans</b> et le reliquat de <b>80 000 mDT</b> sera <b>amorti sur 20 ans</b>).</p> <p>L'émission de l'emprunt obligataire générera une charge d'intérêt annuelle additionnel au taux de <b>6,85 %</b> pour la catégorie (A) et au taux de <b>7 %</b> pour la catégorie (B).</p> <p>La charge sur emprunt obligataire et ressources spéciales baissera significativement à partir de l'exercice <b>2010</b> suite au remboursement à fin <b>2009</b> de l'emprunt matérialisé de la <b>CNSS</b> pour un montant de <b>70 000 mDT</b>. La Banque continuera à supporter à partir de <b>2010</b> la charge de l'emprunt convertible en actions et de la charge sur ressources spéciales. A partir de l'exercice <b>2012</b>, la Banque ne supportera que la charge relative aux ressources spéciales et ce suite à la conversion de l'emprunt convertible en des instruments de capitaux propres.</p>																														
<b>Capitaux propres</b>	<p>Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une évolution positive du résultat avec un <b>acquittement</b> en <b>2012</b> de la charge intégrale d'impôt relative à l'exercice.</p> <p>L'apurement des reports déficitaires des années <b>2004</b>, <b>2005</b>, <b>2006</b> et <b>2007</b> est prévu courant l'exercice <b>2011</b>.</p> <p>L'emprunt convertible en actions sera intégralement converti au début de l'exercice <b>2012</b>.</p> <p>Les réserves augmenteront annuellement par un prélèvement réglementaire de <b>5 %</b> sur le résultat de l'exercice.</p>																														
<b>Coût du risque</b>	<p>Les provisions sur les créances clients et les agios réservés ont été estimées en fonction du ratio de coût du risque cible que la banque s'efforcera d'atteindre pendant la période couverte par le Business plan.</p> <table border="1" data-bbox="448 1435 1350 1491"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût du risque cible</td> <td>1,3 %</td> <td>0,8 %</td> <td>0,8 %</td> <td>0,8 %</td> <td>0,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Durant la période couverte par le business plan, la Banque continuera à provisionner les risques de non récupération des actifs douteux et veillera à atteindre les objectifs fixés par la Banque Central de Tunisie (BCT) en matière de taux d'actifs classés et de taux de couverture.</p> <table border="1" data-bbox="448 1610 1377 1693"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'actifs classés</td> <td>12,60 %</td> <td>11,60 %</td> <td>10,60 %</td> <td>9,20 %</td> </tr> <tr> <td>Taux de couverture</td> <td>70,00 %</td> <td>75,00 %</td> <td>80,00 %</td> <td>89,4 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>A cet effet, la Banque prévoit une maîtrise de l'évolution des actifs classés durant la période couverte par le business plan en accentuant les actions de recouvrement et en recourant à la cession des actifs qui n'enregistreront aucune amélioration sensible.</p>		2008	2009	2010	2011	2012	Coût du risque cible	1,3 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %		2009	2010	2011	2012	Taux d'actifs classés	12,60 %	11,60 %	10,60 %	9,20 %	Taux de couverture	70,00 %	75,00 %	80,00 %	89,4 %			
	2008	2009	2010	2011	2012																										
Coût du risque cible	1,3 %	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %																										
	2009	2010	2011	2012																											
Taux d'actifs classés	12,60 %	11,60 %	10,60 %	9,20 %																											
Taux de couverture	70,00 %	75,00 %	80,00 %	89,4 %																											
<b>Charges de personnel</b>	<p>La Banque prévoit un <b>accroissement</b> annuel de <b>6 %</b> de ses charges du personnel en mettant l'accent sur l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec les départs à la retraite.</p>																														
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<p>La capitalisation des charges d'implémentation du système d'information <b>DELTA</b> (comptabilisées auparavant en charges générales) entrainera une <b>baisse</b> des charges d'exploitation.</p>																														

Le transfert vers le nouveau siège, fin 2010, et la libération des locaux sis à l'avenue de la Liberté ainsi qu'à Mont Plaisir généreront des économies substantielles en charges locatives.

L'augmentation des charges de structure liées au processus de transformation et de modernisation de la banque impactera négativement les autres charges générales d'exploitation à due concurrence pendant la période couverte par le Business plan.

### Les emplois de la banque

- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

L'évolution de cette rubrique sur la période 2008-2012 se présente comme suit :

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796	178 179	191 203	212 951	250 859	288 527
Taux de croissance		132,02%	7,31%	11,37%	17,80%	15,02%

- Créances sur les établissements bancaires et financiers

L'évolution de cette rubrique sur la période 2008-2012 se présente comme suit :

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545	112 454	134 945	161 734	193 681	231 817
Taux de croissance		20%	20%	20%	20%	20%

- Créances sur la clientèle

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Comptes débiteurs	145 479	172 370	186 958	211 133	239 142	270 221
Autres concours à la clientèle	1 532 181	1 713 504	1 871 802	2 092 791	2 341 513	2 613 460
crédits sur ressources spéciales	22 749	24 721	24 720	24 720	24 720	24 720
Total créances sur la clientèle	1 700 409	1 910 595	2 083 480	2 328 644	2 605 375	2 908 401
Taux de croissance		12,36%	9,05%	11,77%	11,88%	11,63%

- Tableau de créances classées

En mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Engagements bruts (1)	2 336 276	2 518 095	2 797 780	3 102 744	3 463 475	3 845 101
Actifs classés (2)	415 855	400 893	353 222	358 436	365 741	354 500
Classe 2	27 972	26 966	23 759	24 110	24 601	23 845
Classe 3	58 123	56 032	49 369	50 098	51 119	49 548
contentieux	329 760	317 895	280 094	284 228	290 022	281 107
Agios réservés (3)	71 028	78 028	86 028	89 028	92 028	96 148
Provisions (4)	119 800	144 599	161 227	179 799	200 565	220 600
Taux de couverture cible (3+4)/2	45,9%	55,5%	70,0%	75,0%	80,0%	89,4%
Taux de créances classées (2)/(1)	17,8%	15,9%	12,6%	11,6%	10,6%	9,2%

▪ **Portefeuille titres commercial**

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Titres de placement</b>						
- <b>Bons de Trésor</b>	269 419	256 216	270 000	290 000	310 000	330 000
- <b>Placements Titres de transaction</b>	0	0	21 000	28 000	60 000	89 000
- <b>Placements SICAV</b>	25 747	25 747	25 747	25 747	25 747	25 747
- <b>Provisions sur placements SICAV</b>	-3 643	0	0	0	0	0
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>291 523</b>	<b>281 963</b>	<b>316 747</b>	<b>343 747</b>	<b>395 747</b>	<b>444 747</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>-3,28%</b>	<b>12,34%</b>	<b>8,52%</b>	<b>15,13%</b>	<b>12,38%</b>

▪ **Portefeuille titres d'investissement**

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Titres d'investissement</b>	<b>9 834</b>	<b>8 474</b>	<b>7 120</b>	<b>5 770</b>	<b>4 420</b>	<b>3 598</b>
<b>Titres de participations</b>	<b>38 573</b>	<b>47 260</b>	<b>44 486</b>	<b>42 326</b>	<b>58 146</b>	<b>90 166</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>48 407</b>	<b>55 734</b>	<b>51 606</b>	<b>48 096</b>	<b>62 566</b>	<b>93 764</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>15,14%</b>	<b>-7,41%</b>	<b>-6,80%</b>	<b>30,09%</b>	<b>49,86%</b>

▪ **Valeurs immobilisées**

Pour la période **2008-2012**, on prévoit une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'extension du réseau d'agence suivant la cadence suivante :

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	Total
<b>Nombre d'ouverture de nouvelles agences</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>127</b>

Le transfert vers le nouveau siège aura lieu à la fin des travaux de construction en **2010**. Le nouveau siège de la banque est estimé à **45 000 mDT**.

Les années **2008** et **2009** seront marquées par le changement du système d'information actuel et l'implémentation du nouveau logiciel **DELTA**.

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 180</b>	<b>3 016</b>	<b>14 425</b>	<b>12 166</b>	<b>8 833</b>	<b>5 500</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>35 981</b>	<b>58 474</b>	<b>95 481</b>	<b>103 407</b>	<b>106 564</b>	<b>108 709</b>
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>38 161</b>	<b>61 490</b>	<b>109 906</b>	<b>115 573</b>	<b>115 397</b>	<b>114 209</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>61,13%</b>	<b>78,74%</b>	<b>5,16%</b>	<b>-0,15%</b>	<b>-1,03%</b>

## Les ressources de la banque

### ▪ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692	80 000	50 000	40 000	20 000	15 000
Taux de croissance		-27,07%	-37,50%	-20,00%	-50,00%	-25,00%

### ▪ Dépôts et avoirs de la clientèle

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Dépôts à vue	554 397	662 809	765 521	878 085	995 200	1 108 731
Comptes d'épargne	673 949	776 949	879 274	997 242	1 140 822	1 299 661
Bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	387 854	437 736	492 793	563 245	635 841	732 234
Certificats de dépôts	272 500	303 000	260 000	280 000	300 000	320 000
Autres sommes dues à la clientèle	52 936	56 835	64 629	71 292	85 258	95 072
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	2 237 329	2 462 217	2 789 864	3 157 121	3 555 698
Taux de croissance		15,23%	10,05%	13,31%	13,16%	12,62%

### ▪ Emprunt et ressources spéciales

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Total emprunts et ressources spéciales	115 465	172 545	274 891	193 999	188 288	179 543
Taux de croissance		49,43%	59,32%	-29,43%	-2,94%	-4,64%

Il est à signaler que l'emprunt obligataire convertible en actions émis en décembre 2006 a été comptabilisé au niveau des états financiers prévisionnels 2006-2010 publiés dans le document de référence « Attijari Bank 2006 » dans la rubrique « Emprunts et ressources spéciales ». Lors de l'arrêté des états financiers au 31/12/2006, l'OCA a été reclassé au niveau de la rubrique « Autres capitaux propres » conformément à la norme comptable 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

### ▪ Capitaux propres

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Capital souscrit	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	230 000
Réserves	31 895	32 587	34 439	36 526	39 610	43 039
Autres capitaux propres*	99 073	99 261	99 261	99 261	99 261	15 407
Résultats reportés	-180 531	-189 947	-154 751	-115 097	-56 502	8 632
Résultat de la période	-9 416	37 048	41 741	61 679	68 562	68 744
Total	91 021	128 949	170 691	232 369	300 931	365 821
Taux de croissance		41,67%	32,37%	36,13%	29,51%	21,56%

\* Autres capitaux propres = Fonds social + Ecart de réévaluation + titres assimilés à des capitaux propres (dont les intérêts courus et non échus rattachés à l'OCA).

## Les résultats d'exploitation

- **La marge en Intérêts**

L'évolution de la marge en Intérêts sur la période 2008-2012 se présente comme suit en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>124 353</b>	<b>148 049</b>	<b>161 807</b>	<b>182 159</b>	<b>199 898</b>	<b>223 732</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>75 225</b>	<b>83 124</b>	<b>92 105</b>	<b>97 025</b>	<b>104 382</b>	<b>110 445</b>
<b>Intérêts nets</b>	<b>49 128</b>	<b>64 925</b>	<b>69 702</b>	<b>85 134</b>	<b>95 516</b>	<b>113 287</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>32,15%</b>	<b>7,36%</b>	<b>22,14%</b>	<b>12,19%</b>	<b>18,61%</b>

- **Commissions nettes**

L'évolution des commissions sur la période 2008-2012 se présente comme suit en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Commissions en produits</b>	<b>32 816</b>	<b>35 568</b>	<b>41 851</b>	<b>48 831</b>	<b>58 854</b>	<b>67 809</b>
<b>Commissions encourues</b>	<b>996</b>	<b>705</b>	<b>1 207</b>	<b>1 351</b>	<b>1 432</b>	<b>1 540</b>
<b>commissions nettes</b>	<b>31 820</b>	<b>34 863</b>	<b>40 644</b>	<b>47 480</b>	<b>57 422</b>	<b>66 269</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>9,56%</b>	<b>16,59%</b>	<b>16,82%</b>	<b>20,94%</b>	<b>15,40%</b>

- **Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif**

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Dotation nette aux provisions sur créances douteuses</b>	<b>51 145</b>	<b>24 800</b>	<b>16 600</b>	<b>18 600</b>	<b>20 800</b>	<b>20 000</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>-51,51%</b>	<b>-33,06%</b>	<b>12,05%</b>	<b>11,83%</b>	<b>-3,85%</b>

- **Frais de personnel**

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Total frais de personnel</b>	<b>39 316</b>	<b>45 326</b>	<b>47 100</b>	<b>49 900</b>	<b>52 866</b>	<b>56 038</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>15,29%</b>	<b>3,91%</b>	<b>5,95%</b>	<b>5,94%</b>	<b>6,00%</b>

- **Charges générales d'exploitation**

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>19 910</b>	<b>19 045</b>	<b>21 374</b>	<b>22 680</b>	<b>24 718</b>	<b>27 094</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>-4,34%</b>	<b>12,23%</b>	<b>6,11%</b>	<b>8,99%</b>	<b>9,61%</b>

- Le résultat net

L'évolution des résultats nets de la banque sur la période 2008-2012 se présente comme suit

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Résultat net</b>	<b>-9 416</b>	<b>37 048</b>	<b>41 741</b>	<b>61 679</b>	<b>68 562</b>	<b>68 744</b>
<b>Taux de croissance</b>		<b>493,46%</b>	<b>12,67%</b>	<b>47,76%</b>	<b>11,16%</b>	<b>0,27%</b>

### 7.3 Les états financiers prévisionnels 2008-2012

#### Bilans prévisionnels

en mDT

ACTIF	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	76 796	178 179	191 203	212 951	250 859	288 527
Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545	112 454	134 945	161 734	193 681	231 817
Créances sur la clientèle	1 700 409	1 910 595	2 083 480	2 328 644	2 605 375	2 908 401
Portefeuille titres commercial	291 523	281 963	316 747	343 747	395 747	444 747
Portefeuille d'investissement	48 407	55 734	51 606	48 096	62 566	93 764
Valeurs immobilisées	38 161	61 490	109 906	115 573	115 397	114 209
Autres actifs	114 105	136 494	197 513	189 303	203 614	215 493
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 362 946</b>	<b>2 736 910</b>	<b>3 085 400</b>	<b>3 400 048</b>	<b>3 827 239</b>	<b>4 296 958</b>

PASSIF	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Dépôts et avoirs de la BCT, CCP et TGT	5 189	0	0	0	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692	80 000	50 000	40 000	20 000	15 000
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	2 237 329	2 462 217	2 789 864	3 157 121	3 555 698
Emprunts et ressources spéciales	115 465	172 545	274 891	193 999	188 288	179 543
Autres passifs	99 943	118 086	127 601	143 816	160 899	180 896
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 271 925</b>	<b>2 607 960</b>	<b>2 914 709</b>	<b>3 167 678</b>	<b>3 526 308</b>	<b>3 931 137</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	230 000
Réserves	31 895	32 588	34 440	36 526	39 610	43 039
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Autres capitaux propres*	99 073	99 261	99 261	99 261	99 261	15 407
Résultats reportés	-180 531	-189 947	-154 751	-115 097	-56 502	8 632
Résultat net	-9 416	37 048	41 741	61 679	68 562	68 744
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>91 021</b>	<b>128 950</b>	<b>170 691</b>	<b>232 369</b>	<b>300 931</b>	<b>365 821</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 362 946</b>	<b>2 736 910</b>	<b>3 085 400</b>	<b>3 400 048</b>	<b>3 827 239</b>	<b>4 296 958</b>

\* Autres capitaux propres = Fonds social + Ecart de réévaluation + titres assimilés à des capitaux propres (dont les intérêts courus et non échus rattachés à l'OCA).



## Etat de résultats prévisionnels

en mDT

	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>						
Intérêts et revenus assimilés	124 353	148 049	161 807	182 159	199 898	223 732
Commissions (en produits)	32 816	35 568	41 852	48 832	58 854	67 809
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	22 013	29 016	26 098	28 070	30 748	33 435
Revenus du portefeuille d'investissement	1 823	1 231	1 339	1 400	1 901	2 641
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>181 005</b>	<b>213 864</b>	<b>231 096</b>	<b>260 461</b>	<b>291 401</b>	<b>327 617</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>						
Intérêts encourus et charges assimilées	75 225	83 124	92 105	97 025	104 382	110 445
Commissions encourues	996	705	1 207	1 351	1 432	1 540
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>76 221</b>	<b>83 829</b>	<b>93 312</b>	<b>98 376</b>	<b>105 814</b>	<b>111 985</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>104 784</b>	<b>130 035</b>	<b>137 784</b>	<b>162 085</b>	<b>185 587</b>	<b>215 632</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	-51 145	-24 800	-16 600	-18 600	-20 800	-20 000
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs / portefeuille	-545	2 424	2 036	1 586	279	279
Autres produits d'exploitation	1 348	1 400	1 450	1 520	1 600	1 690
Frais de personnel	-39 316	-45 326	-47 100	-49 900	-52 866	-56 038
Charges générales d'exploitation	-19 910	-19 045	-21 374	-22 680	-24 718	-27 094
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4 038	-7 536	-14 224	-12 072	-15 351	-16 263
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-8 822</b>	<b>37 152</b>	<b>41 972</b>	<b>61 939</b>	<b>73 731</b>	<b>98 206</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-359	110	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-235	-214	-231	-260	-5 169	-29 462
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-9 416</b>	<b>37 048</b>	<b>41 741</b>	<b>61 679</b>	<b>68 562</b>	<b>68 744</b>
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>	<b>-9 416</b>	<b>37 048</b>	<b>41 741</b>	<b>61 679</b>	<b>68 562</b>	<b>68 744</b>

## Etat de flux de trésorerie prévisionnels

en mDT

ACTIVITES D'EXPLOITATION	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12
Produits d'exploitation bancaire encaissés hors revenus du pf d'inv	182 884	189 137	209 709	237 641	266 100	299 641
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-83 298	-83 829	-93 310	-98 375	-105 812	-111 985
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	746	1 623	22 447	26 737	31 884	38 061
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-233 359	-237 637	-194 196	-263 397	-297 659	-323 949
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	216 712	295 693	224 888	327 647	367 257	398 578
Titres de placement	-59 192	-9 663	34 806	28 267	53 500	50 500
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-39 414	-45 326	-47 100	-49 900	-52 866	-56 038
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-26 777	28 479	-133 275	-60 463	-131 149	-135 508
Impôt sur les bénéficiaires	-338	-214	-231	-260	-5 169	-29 462
<b>F D T NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-42 036</b>	<b>138 263</b>	<b>23 738</b>	<b>147 897</b>	<b>126 086</b>	<b>129 832</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>						
Intérêts et dividendes encaissés sur pf d'inv	939	1 200	1 350	1 410	1 505	1 600
Acquisitions / cessions sur pf d'inv	2 945	-7 072	6 104	5 050	-14 000	-30 528
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-13 927	-30 865	-62 640	-17 739	-15 175	-15 075
<b>F D T NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-10 043</b>	<b>-36 737</b>	<b>-55 186</b>	<b>-11 279</b>	<b>-27 670</b>	<b>-44 003</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>						
Émissions d'actions	0	0	0	0	0	0
Émission d'emprunts	0	54 000	100 000	0	0	0
Remboursement d'emprunts	-10 000	0	-3 167	-78 500	-8 500	-8 500
Aug / diminution ressources spéciales	-3 023	-2 166	-2 020	-2 025	-3 035	0
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0
<b>F D T NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-13 023</b>	<b>51 834</b>	<b>94 813</b>	<b>-80 525</b>	<b>-11 535</b>	<b>-8 500</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-65 102	153 360	63 365	56 093	86 881	77 335
Liquidités et équiv de liquidités en début de période	114 439	49 337	202 697	266 062	322 155	409 036
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>49 337</b>	<b>202 697</b>	<b>266 062</b>	<b>322 155</b>	<b>409 036</b>	<b>486 371</b>

## Cash flow prévisionnel

en mDT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat net	-9 416	37 048	41 741	61 679	68 562	68 744
Dotation aux provisions/ créances (nettes)	51 145	24 800	16 600	18 600	20 800	20 000
Dotation aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	545	-2 424	-2 036	-1 586	-279	-279
Dotation aux amortissements et provisions /Immobilisations (nettes)	4 038	7 536	14 224	12 072	15 351	16 263
Cash flow prévisionnel	46 312	66 960	70 530	90 765	104 434	104 728

## 7.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels

### 7.4.1 Principaux indicateurs

(mD)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636	2 237 329	2 462 217	2 789 864	3 157 121	3 555 698
Créances nettes sur la clientèle	1 700 409	1 910 595	2 083 480	2 328 644	2 605 375	2 908 401
Créances douteuses et litigieuses	415 855	400 893	353 222	358 436	365 741	354 500
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	2 336 276	2 518 095	2 797 780	3 102 744	3 463 475	3 845 101
Total des capitaux propres avant résultat	100 437	91 901	128 949	170 691	232 369	297 077
Total des capitaux propres après résultat	91 021	128 949	170 691	232 369	300 931	365 821
Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	230 000
Total bilan	2 362 946	2 736 910	3 085 400	3 400 048	3 827 239	4 296 958
PNB	104 784	130 035	137 784	162 085	185 587	215 632
Commissions nettes	31 820	34 863	40 646	47 481	57 424	66 269
Frais d'exploitation	63 264	71 907	82 698	84 652	92 935	99 395
Frais de personnel	39 316	45 326	47 100	49 900	52 866	56 038
Provisions et agios réservés	190 862	222 627	247 255	268 827	292 593	316 748
Résultat d'exploitation	-8 822	37 152	41 972	61 939	73 730	98 205
Résultat net	-9 416	37 048	41 741	61 679	68 562	68 744
Dividendes	0	0	0	0	0	0

### 7.4.2 Principaux Ratios

#### Ratios de Structure

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total capitaux propres/total bilan	3,85%	4,71%	5,53%	6,83%	7,86%	8,51%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	82,17%	81,75%	79,80%	82,05%	82,49%	82,75%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	71,96%	69,81%	67,53%	68,49%	68,07%	67,69%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	114,19%	117,10%	118,18%	119,81%	121,18%	122,26%

#### Ratios de Productivité

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	60,38%	55,30%	60,02%	52,23%	50,08%	46,09%
Commissions nettes / Frais de personnel	80,93%	76,92%	86,30%	95,15%	108,62%	118,26%
Frais de personnel /PNB	37,52%	34,86%	34,18%	30,79%	28,49%	25,99%

### Ratios de rentabilité

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)</b>	<b>-9,38%</b>	<b>40,31%</b>	<b>32,37%</b>	<b>36,13%</b>	<b>29,51%</b>	<b>23,14%</b>
<b>R.O.A = Résultat net / Total actif</b>	<b>-0,40%</b>	<b>1,35%</b>	<b>1,35%</b>	<b>1,81%</b>	<b>1,79%</b>	<b>1,60%</b>
<b>Résultat net / Produit Net Bancaire</b>	<b>-8,99%</b>	<b>28,49%</b>	<b>30,29%</b>	<b>38,05%</b>	<b>36,94%</b>	<b>31,88%</b>
<b>Produit Net Bancaire / Total bilan</b>	<b>4,43%</b>	<b>4,75%</b>	<b>4,47%</b>	<b>4,77%</b>	<b>4,85%</b>	<b>5,02%</b>
<b>Dividendes / Capital social</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Commissions nettes / Produit Net Bancaire</b>	<b>30,37%</b>	<b>26,81%</b>	<b>29,50%</b>	<b>29,29%</b>	<b>30,94%</b>	<b>30,73%</b>

### Ratios de risque

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>créances douteuses et litigieuses</b>	<b>415 855</b>	<b>400 893</b>	<b>353 222</b>	<b>358 436</b>	<b>365 741</b>	<b>354 500</b>
<b>Evolution</b>	<b>-18,21%</b>	<b>-3,60%</b>	<b>-11,89%</b>	<b>1,48%</b>	<b>2,04%</b>	<b>-3,07%</b>
<b>provisions et agios réservés</b>	<b>190 862</b>	<b>222 627</b>	<b>247 255</b>	<b>268 827</b>	<b>292 593</b>	<b>316 748</b>
<b>Evolution</b>	<b>-1,89%</b>	<b>16,64%</b>	<b>11,06%</b>	<b>8,72%</b>	<b>8,84%</b>	<b>8,26%</b>
<b>taux de créances classées</b>	<b>17,80%</b>	<b>15,92%</b>	<b>12,63%</b>	<b>11,55%</b>	<b>10,56%</b>	<b>10,16%</b>
<b>taux de couverture de créances classées</b>	<b>45,89%</b>	<b>55,53%</b>	<b>70,00%</b>	<b>75,00%</b>	<b>80,00%</b>	<b>89,35%</b>

## 7-5 Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2008 à 2012.

**AMC Ernst & Young**  
Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**CNF - Cabinet Neji Fethi**  
Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

### ATTIJARI BANK

#### AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2008 A 2012

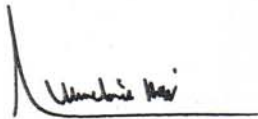
Nous avons examiné les données prévisionnelles d'ATTIJARI BANK pour la période allant de 2008 à 2012 établies dans le cadre de la publication du prospectus d'émission d'un emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 12 novembre 2008



AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI



## Banque Attijari de Tunisie

SA au capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 dinars chacune

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère

Registre de Commerce : B140811997

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26 juin 2006

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

### EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI BANK 2008» De 50 000 000 dinars Divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune Emis par appel public à l'épargne

**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie A : Durée 15 ans Taux d'intérêt 6,85% Nombre de titres 400 000**  
**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie B : Durée 20 ans Taux d'intérêt 7,00% Nombre de titres 100 000**

Décision de l'assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2008  
Délibération du conseil d'administration du 11 septembre 2008

Visa du CMEN N° 8 - 0 6 3 2 du 10 DEC. 2008  
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 130 du 16/12/2008

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s) (Nom et Prénom) .....  
Pièce d'Identité .....  
Agissant pour le compte de .....  
Qualité .....  
Nationalité ..... Age..... Sexe 

M	F	
---	---	--

 (1)  
Profession .....  
Adresse .....  
Déclare (ons) souscrire à :

- ..... Obligations de l'emprunt ATTIJARI BANK 2008 de la catégorie A au taux d'intérêt de 6,85%,  
durée 15 ans déposées chez (2).....  
en gestion libre  Compte Géré (1)
- ..... Obligations de l'emprunt ATTIJARI BANK 2008 de la catégorie B au taux d'intérêt de 7,00% ,  
durée 20 ans déposées chez (2).....  
en gestion libre  Compte Géré (1)

Au prix de 100 dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 31/12/2008 et remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture de souscriptions soit le 31/12/2009, d'un montant annuel de 6,670 dinars de la 1<sup>ère</sup> année jusqu'à la 14<sup>ème</sup> année et de 6,620 dinars la 15<sup>ème</sup> année, majoré des intérêts annuels échus calculés au taux de 6,85% par obligation de la catégorie A et d'un montant annuel constant de 5,000 dinars majoré des intérêts annuels échus calculés au taux de 7,00% par obligation de la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à cet emprunt et pris connaissance de son contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et catégorie (s) d'obligations, ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) (1)

- En espèces
  - Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence.....
  - Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez..... agence.....
- La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
Le second servant de souche

Tunis, le.....  
Signature<sup>(3)</sup>

(1) Cochez la case appropriée  
(2) Indiquer le nom du dépositaire  
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



COPIE

### Banque Attijari de Tunisie

A au capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 dinars chacune  
Siège social : 95 Avenue de la Liberté - 1002 Tunis -Belvédère  
Registre de Commerce : B140811997  
Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26 juin 2006  
Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

### EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI BANK 2008» De 50 000 000 dinars Divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune Emis par appel public à l'épargne

**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie A : Durée 15 ans Taux d'intérêt 6,85% Nombre de titres 400 000**  
**ATTIJARI BANK 2008 Catégorie B : Durée 20 ans Taux d'intérêt 7,00% Nombre de titres 100 000**

Décision de l'assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2008  
Délibération du conseil d'administration du 11 septembre 2008

Visa du CMF N° 8 - 0 6 3 2 du 10 DEC. 2008  
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 130 du 16/12/2008

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s) (Nom et Prénom) .....  
Pièce d'Identité .....  
Agissant pour le compte de .....  
Qualité .....  
Nationalité ..... Age ..... Sexe 

M	F
---	---

 (1)  
Profession .....  
Adresse .....

Déclare (ons) souscrire à :

- .....Obligations de l'emprunt ATTIJARI BANK 2008 de la catégorie A au taux d'intérêt de 6,85%,  
durée 15 ans déposées chez (2).....  
en gestion libre  Compte Géré (1)
- .....Obligations de l'emprunt ATTIJARI BANK 2008 de la catégorie B au taux d'intérêt de 7,00% ,  
durée 20 ans déposées chez (2).....  
en gestion libre  Compte Géré (1)

Au prix de 100 dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 31/12/2008 et remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture de souscriptions soit le 31/12/2009, d'un montant annuel de 6,670 dinars de la 1<sup>ère</sup> année jusqu'à la 14<sup>ème</sup> année et de 6,620 dinars la 15<sup>ème</sup> année, majoré des intérêts annuels échus calculés au taux de 6,85% par obligation de la catégorie A et d'un montant annuel constant de 5,000 dinars majoré des intérêts annuels échus calculés au taux de 7,00% par obligation de la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à cet emprunt et pris connaissance de son contenu.

Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et catégorie (s) d'obligations, ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) (1)

- En espèces
- Par chèque n°..... Tiré sur .....Agence.....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez..... agence.....  
La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
Le second servant de souche

Tunis, le.....  
Signature<sup>(3)</sup>

(1) Cochez la case appropriée  
(2) Indiquer le nom du dépositaire  
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

